

## Le général Jaruzelski contraint aux réformes

**A** en croire les chiffres officiels, environ deux tiers des électeurs ont pris part, le dimanche 29 novembre, au référendum polonais. Compte tenu de la réserve de l'église catholique vis-à-vis de cette consultation, de l'appel à l'ignorer lancé par Solidarité et des très lourdes augmentations de prix, surtout qu'impégeront les réformes économiques proposées, il s'agit là d'un bon résultat pour l'équipe du général Jaruzelski.

Outre que personne n'est en mesure d'aller vérifier ce taux de participation et moins encore les résultats, il est tout aussi vrai pourtant qu'on est loin, là, des taux des époques du socialisme triomphant (près de 100 %) ou de celui même (75 %) des dernières élections parlementaires de 1984.

Cela signifie simplement que, malgré les signes d'usage montrés aujourd'hui par Solidarité et les récents succès remportés par le général Jaruzelski sur la scène internationale, la ferveur d'indignation et d'entrainement du régime ne cessent de décroître. On ne peut désormais plus envoyer par décret tout le monde aux urnes. Les chiffres officiels doivent - question de crédibilité - refléter cette réalité, et le principal danger pour la Pologne serait, dans ces conditions, que le pouvoir se sente trop rassuré.

**C**ar la tentation va maintenant être grande, dans les milieux dirigeants polonais, de se sentir assez fort pour aller de l'avant dans les augmentations de prix tout en tempérant le rythme de la décentralisation économique et en reportant à des jours lointains les réformes politiques sur le principe desquelles les électeurs étaient également appelés à se prononcer. La semaine dernière, déjà, le président du comité central a remis à une prochaine réunion l'adoption du rapport du bureau politique détaillant les grandes lignes de ces réformes qui devraient notamment porter sur un développement de la démocratie locale et une libéralisation du droit d'association.

Ces éventuelles ouvertures - le compte rendu des débats du plénum le montre - se heurtent à une formidable inertie de l'appareil intermédiaire du parti qui ne s'est pas encore remis de la peur ressentie pendant dix-huit mois d'existence légale de Solidarité. Plus grave encore, il semble que le coup de pédale donné fin octobre à Moscou à la « perspective » et à la « gémme » aient incité l'équipe du général Jaruzelski à modérer également l'ardeur réformatrice qu'elle manifestait depuis la fin de l'été.

**U**n revirement complet paraît exclu, mais si, au-delà des mots, les réformes étaient long feu le régime perdrait alors le peu de crédit qu'il conserve dans la population au moment même où le mécontentement social va être attisé par un spectaculaire renchérissement du coût de la vie.

L'opération référendum menée à bien, le général Jaruzelski a les moyens de faire preuve d'audace : il peut se prévaloir d'un soutien populaire pour imposer les augmentations de prix à tous et les réformes politiques à son appareil.

Si la détermination venait à lui faire défaut, il ne se dédierait pas seulement lui-même. Il ouvrirait aussi la porte à une situation de crise ouverte en Pologne à laquelle personne - ni les Polonais, ni les Gorbachev, ni l'Europe, ni les banques créditrices de Varsovie - n'a intérêt.

## L'échange de M. Wahid Gordji contre M. Paul Torri, consul à Téhéran

# La normalisation complète des rapports avec l'Iran dépend de la libération des derniers otages français

Quarante-huit heures après la libération de deux des cinq otages français au Liban, MM. Normandin et Auque, Français et Iraniens devaient procéder, le lundi 30 novembre, à un échange sur l'aéroport de Karachi : celui du consul de France à Téhéran, M. Paul Torri, contre l'interprète de l'ambassade d'Iran à Paris, M. Wahid Gordji.

Les deux hommes avaient au préalable répondu aux convocations, respectivement, des justes iraniennes et françaises, qui n'ont finalement retenu aucune charge à leur encontre. MM. Torri et Gordji avaient presque simultanément quitté Téhéran et Paris. Lundi en fin de matinée, toutefois, l'avion transportant M. Torri était toujours attendu à Karachi, où venait d'arriver M. Gordji.

Parallèlement, les dispositifs de sécurité mis en place autour des missions diplomatiques à Paris et à Téhéran étaient levés. Cependant la normalisation complète des relations entre la France et l'Iran dépend, pour Paris, de la libération des derniers otages français retenus au Liban.

Comme l'ont prouvé les événements intervenus dimanche - notamment le départ de Paris de Wahid Gordji, après une entrevue avec le juge Bouloque, - MM. Chirac et Pasqua sont décidés à aller vite en besogne pour tenter de faire remettre en liberté le plus tôt possible les trois plus anciens otages français détenus au Liban, les deux diplomates Marcel Carton et Marcel

Fontaine et le journaliste Jean-Paul Kauffmann.

Si l'on en croit les déclarations faites par le premier ministre samedi à Orly avant d'accueillir Jean-Louis Normandin et Roger Auque, la France est prête à manifester sa bonne volonté à l'égard de l'Iran, mais un rétablissement des relations diplomatiques avec Téhéran ne pourra s'effectuer - tant que des groupes



sur lesquels la République islamique peut avoir une influence (...) détiennent des otages », autrement dit tant que les trois otages encore détenus au Liban n'auront pas été libérés.

Le scénario mis au point par MM. Chirac et Pasqua avec Téhéran tient-il compte de ce fait ? Les négociateurs français ont-ils déjà reçu des assurances quant à une libération prochaine de MM. Carton, Fontaine et

Kauffmann ? On se refuse bien sûr à tout commentaire dans les milieux officiels, mais un certain optimisme est perceptible.

A moins d'un coup de théâtre, les prochaines étapes de la saga franco-iranienne devraient être constituées par l'annonce de la reprise des négociations financières entre les deux pays.

JACQUES AMALRIC.  
(Lire la suite page 3.)

## Rechute du dollar

Records de baisse à Tokyo et à Francfort.

PAGE 41

## Victoire électorale du premier ministre en Turquie

M. Ozal va pouvoir former un gouvernement homogène.

PAGE 48

## La mort de Jean Monu

Ancien président de la CGC.

PAGE 48

## Remous dans la police

L'inculpation de proxénétisme d'un commissaire parisien suscite des protestations.

PAGE 14

## Débats

Européens : à quoi bon cet accord ? par J.-M. Benoist.

PAGE 2

Le sommaire complet se trouve page 48.

## Les violences et l'annulation des élections générales

# Haïti, une nation humiliée

Après deux journées de violences qui ont provoqué des dizaines de morts, les élections générales à Haïti qui devaient avoir lieu dimanche 29 novembre ont été annulées et les autorités haïtiennes ont annoncé la dissolution du Conseil électoral provisoire, l'organisme indépendant chargé par la Constitution de l'organisation du scrutin.

## PORT-AU-PRINCE

de notre envoyée spéciale

L'annonce officielle n'est tombée qu'à neuf heures du matin dimanche 29 novembre. Mais au sortir d'une véritable nuit de terreur, Port-au-Prince, réveillée par le tocsin sur fond de fumée des incendies, y était préparé : les élections générales, qui devaient avoir lieu le jour même, étaient repoussées. Cédant à une pression intenable, le Conseil électoral provisoire (CEP), cet organisme indépendant qui a lutté pendant des mois contre les attaques des nerfs du duvalléisme, s'était rendu à l'évidence. Il n'avait pas le choix. Coup sur coup ces derniers heures, deux importantes formations politiques, le MDP (Mobilisation pour le développe-

ment national) et le RDNP (Rassemblement des démocrates nationaux progressistes), s'étaient retirés.

De plus, samedi après-midi, le CEP avait déjà dû renoncer à maintenir les élections dans plusieurs villages de la plaine de l'Artibonite, des groupes de « macoutes » barant l'accès des routes et, du même coup, l'acheminement des bulletins de vote, tirant à vue sur tout ce qui bougeait. Pour leur part, les observateurs étrangers qui tentaient de se rendre en province, au Cap-Haïtien ainsi qu'à Jérémie, ont dû rebrousser chemin : leurs voitures ont été prises en chasse et leurs hélicoptères n'ont jamais reçu l'autorisation de décoller.

Visiblement, les chances de parvenir à des élections à peu près normales s'amenuisent au fil des heures. Et ce, en dépit du communiqué de M. Williams Regala, ministre de l'Intérieur et homme fort du régime, qui, apportant un peu de répit dans la guerre des nerfs engagée ces derniers jours, avait promis la veille de « garantir la sécurité des élections ». Ajoutons qu'il avait également suspendu toute autorisation de port d'arme... Vers 23 heures

portant ce n'était plus des coups de feu sporadiques, auxquels la capitale haïtienne a fini par s'habituer, mais un tir nourri d'armes lourdes, de grenades et d'explosifs qui allait se poursuivre jusqu'au milieu de la matinée.

Terrés chez eux, les habitants n'en sont pas moins sortis pour aller voter. Frôlant parfois pour ce faire les murs ou, au contraire, faisant front avec beaucoup de courage. Certains, pour l'occasion, s'étaient même habillés avec une recherche touchante, ce qui rendait plus savoureux encore les attaques des « macoutes » contre cette foule patiente, en chapeau de paille, cravate ou robe claire, résolu, même dans ces circonstances éprouvantes, à exercer un droit dont elle avait été privée pendant trente ans. Ils étaient peut-être cinq cents à se presser à l'église Saint-Gérard en chantant des cantiques, peu avant l'ouverture des petits bureaux de vote. Ils n'étaient pas nombreux à l'école République-Argentine, rue Ruelle-Vaillant, lorsque des tirs venus d'une voiture circulant à vive allure causèrent un véritable carnage.

MARIE-CLAUDE DECAMPS.  
(Lire la suite page 6.)

## La campagne présidentielle

# Grand départ pour M. Barre

Trois événements ont marqué le week-end politique : l'élection du candidat de la majorité, M. Robert Asseant, à la cantonale partielle de Marseille, avec 52,34 % des suffrages, malgré la consigne d'« abstention positive » du Front national (page 12), le face-à-face entre M. Balladur et M. Rocard, sur TF1 (page 9) et le rassemblement, à Toulouse, autour de M. Raymond Barre de présidents de conseils généraux et régionaux.

Labourage et pâturage sont les deux mamelles du barrisme. Depuis cinq ans, tel un paysan besogneux, M. Raymond Barre aura sillonné en long et en large le territoire. Contrairement à M. Jacques Chirac, il avait, lui, du temps et il en a abondamment profité. L'ancien premier ministre ne compte plus les déjeuners-débats, les dîners-rencontres, les séances de travail avec les socioprofessionnels. Rarement grisant certes, mais à la longue peut-être efficace ! A la fin de cette année, seuls sept départements auront été laissés en jachère (1). Le professeur Barre a potassé la France. Les sondages, son voyage de la semaine dernière dans la région, pourtant difficile, du Languedoc-

Roussillon, et surtout cette manifestation en grandes pompes de dimanche matin au Capitole de Toulouse indiquent à l'évidence que ce labourage promet quelques bonnes récoltes.

Dans le même temps, M. Barre a su entretenir discrètement les verts pâturages gardés par les parlementaires et ces grands seigneurs locaux qui sont devenus, grâce aux vertus de la décentralisation, les présidents de conseils généraux et régionaux. Depuis 1982, le député de Lyon n'a ainsi manqué aucune des journées parlementaires de septembre de l'UDF, ni aucun déjeuner hebdomadaire et discret, à Paris, avec députés et sénateurs. Avec son air de ne pas y toucher, M. Barre a donc su caresser tous ces grands élus dans le sens du poil, et se faire reconnaître par eux comme l'un des leurs. Progressivement, tous ces notables, qui sont d'indispensables relais d'opinion, sortent de l'ombre selon une stratégie de pompes gigognes et de « cercles de qualité » de plus en plus larges.

DANIEL CARTON.  
(Lire la suite page 10.)

(1) L'Orne, la Haute-Loire, la Haute-Saône, la Creuse, la Haute-Vienne, le Jura et la Charente-Maritime.

## Le Monde

### ÉCONOMIE

- « Juridiction efficace, lourde machine », les conseils de prud'hommes avant les élections du 8 décembre.
- « La dynamique du grand marché », ou les progrès de l'Europe sans frontières avant le conseil des Douze, à Copenhague, les 4 et 5 décembre.
- La chronique de Paul Fabra : « Pourquoi ils sont effrayés ».

Pages 37 à 40

### SPORTS

**Transfert : les dangers de la fièvre colombienne**  
Parti en Colombie il y a trois semaines pour négocier le transfert d'un footballeur, le président du Brast Armoricain FC, M. François Yvenc, accusé de faux et usage de faux par les dirigeants d'un club local, est toujours retenu dans ce pays. Un juge d'instruction colombien devait décider, le lundi 30 novembre, son inculpation, ou, au contraire, la levée de l'interdiction qui lui est faite de rentrer en France.

Page 18

## LE "NOUVEAU-NÉ" D'ALEXANDRE MINKOWSKI

ALEXANDRE MINKOWSKI  
L'ART DE NAÎTRE

L'HISTOIRE DE LA NAISSANCE A TRAVERS LES ÂGES ET LE MONDE.

EDITIONS ODILE JACOB

M 0147 1201 0 - 4,50 F  
3790147004500 12010

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir ; Tunisie, 800 m ; Allemagne, 3 DM ; Autriche, 18 sch ; Belgique, 30 fr ; Canada, 1,75 AS ; Côte-d'Ivoire, 215 F CFA ; Danemark, 10 kr ; Espagne, 165 pes ; G.-B., 80 p ; Grèce, 180 dr ; Hongrie, 90 p ; Inde, 1 700 L ; Liban, 0,600 DL ; Luxembourg, 90 L ; Norvège, 12 kr ; Pays-Bas, 2,25 fl ; Portugal, 130 esc ; République, 236 F CFA ; Suède, 12,50 cr ; Suisse, 1,60 L ; USA, 1,50 \$ ; USA (West Coast), 1,75 \$.

صكنا من الأصل

سكنا من الالعمل

# Débats

## Euromissiles : à quoi bon cet accord ?

Le jeu des Soviétiques sera facilité par l'ouverture d'une brèche dans le rempart de notre sécurité

PAR JEAN-MARIE BENOIST (\*)

La poignée de mains que vont échanger le président Reagan et M. Gorbatchev pèsera lourd sur le destin de la paix et de la liberté en Europe et dans le reste du monde. Elle va avoir lieu au prix de sacrifices accomplis par l'Occident quant à sa sécurité — dont le coût reste plus élevé que celui des concessions apparemment accordées par l'Union soviétique.

Comme l'Europe de l'Ouest est à la fois un théâtre de batailles possibles, l'avant-poste de l'alliance atlantique et l'enjeu de la négociation, il n'y a aucune raison de la voir demeurer silencieuse et bâillonnée pendant que des Parques improvisées se permettent de régler son destin et le statut futur de sa liberté. Si des voix européennes fortes et convaincantes avaient su relayer et renforcer les interpellations que de Gaulle-Cassandre adressait aux protagonistes des accords de Yalta, l'Europe de l'Est n'eût peut-être pas à gémir jusqu'à aujourd'hui sous le joug de la domination soviétique.

### Un marché de dupes

On ne peut qu'être inquiet face à l'accord d'élimination des forces nucléaires intermédiaires en Europe quatre ans seulement après la victoire qu'avait représentée la bataille du déploiement des Pershing et des missiles de croisière.

En effet, l'élimination de ces armes de couplage entre les États-Unis et l'Europe constituerait de la part de l'Occident un marché de dupes : nous allons perdre les armes précises, les Pershing, qui,

américaines et implantées sur le sol européen, tiraient leur pouvoir dissuasif du fait qu'elles pouvaient frapper le sol de l'Union soviétique avec une efficacité et une crédibilité capables d'inhiber toute attaque soviétique sur l'Europe de l'Ouest, nucléaire ou conventionnelle, voire chimique, en raison des risques encourus de représailles occidentales solidaires.

Ce que les Soviétiques nous offrent en échange, c'est le retrait de leurs SS-20, armes lourdes et imprécises qui, en cas de mise à feu, auraient eu toutes chances, à cause du sens de la rotation terrestre, d'apporter sur le territoire du Pacte de Varsovie — et de l'URSS elle-même — les retombées nucléaires. M. Shultz et ses experts se sont fait piéger par la rhétorique d'une fausse symétrie, pensant que les armes doivent se compter comme des jetons à échanger dans une partie de poker infantile et linéaire !

Or les Pershing et les missiles de croisière américains ont au contraire, outre leur fonction de couplage euro-américain, une valeur de clef de voûte de l'architecture de la dissuasion qui les justifie en soi ; ce sont ces armes intermédiaires qui, dans la panoplie de la dissuasion continue, assurent l'échelon déterminant du passage éventuel d'un stade conventionnel ou nucléaire limité à l'escalade vers les extrêmes. Maintenant qu'une brèche est créée dans le rempart de la dissuasion, il deviendrait beaucoup plus difficile de recourir aux systèmes stratégiques nucléaires cen-

traux à la suite d'une invasion militaire de l'Europe de l'Ouest par le Pacte de Varsovie.

Ce malheureux accord nous place donc dans une situation peu enviable, comparable à celle qui existait à la veille des deux précédentes guerres mondiales, avec, en prime, l'énorme supériorité des forces conventionnelles et peut-être chimiques du Pacte de Varsovie. L'accord d'élimination n'élimine même rien du tout du côté des Soviétiques puisque ceux-ci peuvent, du jour au lendemain, convertir les fusées à longue portée — intercontinentales (ou ICBM) — en fusées à moyenne portée destinées à des cibles européennes (IRBM), alors que le système parlementaire américain rend impossible le retour des forces nucléaires intermédiaires en Europe.

Ce que M. Shultz et les stratèges qui l'entourent ont méconnu, c'est d'abord que la dissuasion est une logique de non-guerre dans laquelle il faut avoir les moyens et la résolution pour, précisément, inhiber l'industrie de la guerre par une partie de ce que quarante ans de présence nucléaire ont su accomplir. La situation, d'autre part, n'est pas la même qu'avant 1979, car, de 1979 à aujourd'hui, les Soviétiques ne se sont guère privés de développer une multitude de systèmes d'armes « interactives », nucléaires et classiques, les SS-21, 23, 25, non pris en compte par nos traités, face auxquels un système qualitatif de dissuasion occi-

(\*) Philippe, président du Centre européen de relations internationales et de stratégie (CEBIS).

dentale trouve son efficacité dans les quantités critiques minimales et l'interaction solidaire de ses éléments tout au long de l'échelle, à condition que les éléments assurant les transitions (Pershing et missiles de croisière) demeurent.

Le joueur d'échecs soviétique doit se trouver confronté à la combinaison d'une solide résolution occidentale, doublée d'une solidarité affirmée, avec, en plus, l'impossibilité de pouvoir calculer de façon certaine ses risques. C'est ce principe d'incertitude salutaire qu'assurent aujourd'hui ensemble les forces classiques, les forces nucléaires tactiques (y compris la bombe à neutrons), les Pershing et les missiles de croisière, les systèmes nucléaires centraux et, bientôt, l'IDS, qui va s'y greffer, enrichissant la logique de complexité qui déjoue les prévisions soviétiques.

L'accord vient, au contraire, simplifier le jeu des Soviétiques en leur ouvrant une brèche dans notre rempart : en l'absence de l'échelon intermédiaire, ils savent qu'il sera plus difficile aux Occidentaux de monter aux extrêmes des représailles massives à partir d'une bataille volontairement localisée ou d'une frappe « chirurgicale » de leur part.

### Les créneaux de l'alliance

Il est anormal que nos adversaires puissent profiter de cette difficulté que nous aurions désormais à passer du stade limité au stade absolu. Il est anormal qu'ils aient été invités ainsi par M. Shultz et ses conseillers à décider de ce qui est nécessaire à notre survie. Ce n'est pas aux Soviétiques de décider des créneaux de l'alliance de ses éléments vitaux ; cet accord est l'équivalent d'une procédure par laquelle un propriétaire désireux de se prémunir contre les cambrioleurs par un système dissuasif aurait invité le chef des malfaiteurs à venir délibérer avec lui, à sa table, des quantités et qualités des systèmes nécessaires à sa survie !

En droit international, du reste, ce traité demeure très douteux et, par conséquent, éligible devant les cours, puisque les Européens n'en sont pas partie prenante alors qu'il s'agit, en première ligne, de leur survie et de leur liberté !

Les législateurs américains, avant de ratifier ce mauvais accord que M. Girard avait raison d'appeler « ses nouveaux Munich », auront à cœur d'écouter les voix européennes autorisées et de faire valoir qu'on ne se dégarait pas unilatéralement de ses défenses vitales face à l'ennemi. Que M. Reagan commence donc par déployer l'IDS, même partiellement, qu'il renforce par là la richesse de la dissuasion, avant d'examiner avec soin quelles formes de réductions graduées et contrôlables il peut, de concert avec les Européens, envisager sans toucher pour autant aux échelons vitaux de la dissuasion. Pour l'instant, le State Department, dans son euphorie négociatrice, lui a fait mettre la charrue devant les bœufs. Les résultats de la démission probable de l'Europe de l'Ouest sont déjà lisibles en Allemagne fédérale, où le président des États-Unis, nouveau Roosevelt de Yalta, est en passe de devenir le héros des Verts. Nous ne laisserons pas cette dupérite se prolonger.

## Anarchie monétaire (suite)

par PIERRE SUDREAU (\*)

Il y a six mois, dans ces colonnes, le 8 mai, je regrettais la multiplicité des rencontres des principaux décideurs financiers mondiaux (Washington, Paris, Venise...) sans qu'il en résultât des décisions suffisamment ajustées à l'ampleur des problèmes. « De conférences en conférences, la catastrophe finira par arriver », oserie-je affirmer. Quel qu'on en dise, la tempête boursière aura des retombées économiques qui feront mal.

Il faut surtout regretter que les sept grands États-Unis, Japon, Allemagne fédérale, Canada, France, Grande-Bretagne, Italie) n'aient pas été capables de s'entendre, sinon sur des mesures techniques, du moins politiquement, afin d'empêcher le dégringolade des cours et l'affolement. La théorie psychologique de la monnaie, chère à l'excellent professeur Nogaro (1935), est toujours valable. Des gestes d'apaisement auraient dû au moins être tentés par les principaux responsables. Leur attitude passive, ou maladroite, est d'autant plus étonnante qu'il s'agit de la santé économique du monde.

Depuis un mois, tous les observateurs, commentateurs et opérateurs boursiers restent figés sur les déficits américains, sur les discussions ou paroles des couloirs du Congrès et de la Maison Blanche, l'essentiel étant de savoir combien de milliards de dollars d'économie seront faits et quelle sera la contrepartie des Allemands et des Japonais.

N'est-ce pas confondre, à travers les vicissitudes du dollar, la cause et les effets ? Est-ce vraiment quelques gestes, plus ou moins timides, sur le budget américain qui modifieront les données de l'économie mondiale dans les prochaines années ?

Il ne faut pas se laisser dénoncer l'absurdité du système monétaire, hérité de la décision du président Nixon du 15 août 1971, de « décrocher » le dollar de l'or. Comment le dollar peut-il servir utilement d'étalon monétaire international et subir en même temps les vicissitudes intérieures américaines qui s'accumulent depuis quelques années ? (150 milliards de déficit budgétaire envi-

ron et à peu près autant pour le déficit du commerce extérieur.) Les États-Unis sont devenus brusquement (quatre ans) le plus grand nation débitrice après avoir été le plus grand pays créancier. Et comme cela ne suffisait pas, d'importants lobbies américains, agricoles notamment, font campagne pour un dollar faible afin de mieux exporter leurs surplus. Fofiquement, en période de flottement, il est tellement plus facile de laisser faire plutôt que d'engager des efforts courageux de redressement !

Les accords du Louvre avaient abouti — laborieusement — à une stabilisation théorique du dollar. Le problème était bien posé, mais les moyens étaient faibles. On sait ce qu'il en est advenu. Pourquoi ne pas aborder sérieusement la réforme essentielle : créer un véritable étalon monétaire international en associant le dollar avec le yen, l'écu et l'or. Panier ou serpent, peu importe. Certes l'ajustement technique est difficile, mais une simple déclaration d'intention des Sept annonçant leur détermination et la mise à l'étude de la réforme provoquerait un choc salutaire.

Il faut en finir avec le dollar-Yo-Yo qui fait la joie des spéculateurs et espe l'économie mondiale. Nul besoin d'être un expert pour comprendre les très grandes perturbations qui provoquent l'instabilité du dollar sur les grands marchés internationaux et le désastre qu'elle constitue pour les économies de petits pays producteurs de matières premières.

Il faut impérativement répondre à cette évidence : le redressement américain se fera (ou mieux) en quelques années. L'économie mondiale peut-elle supporter encore longtemps les errements actuels ? Les dirigeants des grands pays ne prennent pas assez conscience des réalités de l'hémisphère Sud, de la multiplicité des problèmes dramatiques qui s'accumulent et mettront inévitablement en cause le confort des pays industrialisés.

Il faut surtout que les décideurs financiers cessent de donner une image d'irrésolution et d'incapacité. Un mois d'attente dans une grande tempête, c'est trop.

(\*) Ancien ministre.

## Au Courrier du Monde

### GRÈVES

#### Revendications et justice

L'ordonnance du tribunal de Bobigny sur la grève d'Air Inter a suscité de nombreuses réactions et analyses. Un point me semble-t-il n'a pas été pleinement développé, le caractère univoque de cette décision et de celles qui l'ont précédée.

En effet, si les juges se reconnaissent le droit d'interdire aux employés de recourir à la grève lorsque leurs revendications leur paraissent « déraisonnables », je ne sais pas qu'aucune juridiction se soit jamais crue autorisée à condamner un employeur à satisfaire des revendications « raisonnables ».

Ainsi les employés ne pourraient-ils présenter que des revendications raisonnables, que les employeurs pourraient toujours librement les rejeter !

JEAN-MARIE GRITTI (Paris).

### COMMERCE

#### Enfants du Brésil

Nous venons de lire avec grand intérêt l'article d'André Fontaine : « Le Brésil, un géant en panne ». Il relève l'incroyable taux de mortalité infantile dans certains États du Nordeste. Séjournant dans une ville à l'intérieur de la Paraíba, État voisin du Pernambuco, nous sommes quotidiennement confrontés à des scènes de rue où des femmes portent sur leur sein des enfants sans âge qui ne tarderont pas à mourir ou qui survivront marqués à tout jamais par les stigmates de la malnutrition.

Un corollaire à cette situation : l'abandon des enfants qui finit par être heureusement ; ainsi ce couple dont la stérilité était connue dans le quartier qui a eu la surprise de découvrir un nourrisson sur le seuil de sa porte ! Cependant, combien d'étrangers (nombreux sont les Français) venus pour adopter se heurtent aux tracasseries administratives bariolées et sont livrés aux mains d'avocats peu scrupuleux dont les tarifs oscillent entre 3 000 dollars pour un enfant noir et 5 000 pour un enfant blanc ; au dire de l'un de ceux-ci (sans compter les frais d'avion, d'hébergement, de nourriture et autres frais annexes). Une réglementation plus stricte pourrait mettre un terme à cet odieux commerce ! Mais est-ce là une des priorités du Brésil ?

CHRISTINE et DIDIER MARTINEZ (enseignants français au Brésil).

■ RECTIFICATIF. — Une erreur s'est glissée dans l'article de M. Perrice de Charette publié dans le Monde du 23 novembre sous le titre : « Petit manuel à l'usage des inculpés ». Au lieu de « esprit de corps aidant la cour à écarter la suspicion », il fallait lire : « l'esprit de corps aidant la cour à écarter la suspicion ».

### TRIOMPHE

#### Les équivoques du pragmatisme

« Pragmatisme », le mot est aujourd'hui omniprésent, triomphant. Opposé globalement à beaucoup d'autres : idéalisme, théorie, idéalisme, esprit de synthèse, idéologie... Il est toujours employé inodouvement. Le moment paraît donc opportun de l'examiner sérieusement. Bien que la notion soit ancienne, elle n'a été élevée au niveau d'une véritable philosophie qu'au dix-neuvième siècle, par des Anglo-Saxons (Peirce, James...) : le seul critère essentiel de la vérité, c'est l'efficacité, l'utilité — le vrai, c'est ce qui réussit, ce qui est utile.

Cependant, immédiatement, un minimum de curiosité impose une question : utile, soit, mais à qui ? À quel intérêt, personnel ou collectif, à quel idéal ? Or, manifestement, actuellement, la question n'est pas posée ; l'utilité devient une fin en soi. Que toute action se doive de chercher les plus sûrs moyens d'être efficace, qu'on en conviendrait ? Mais doit-on, pour autant, cesser de s'interroger sur les fins, conscientes ou inconscientes, il y en a toujours. Alors, ce triomphe actuel : ignorance du sens du terme, modernisme démagogique ou hypocrisie d'idéologies choisissant d'avancer masquées ?

RAYMOND LABERNEDE (Biarritz).

### FICTIONS

#### Une autre vision de Bourguiba

Je regrette que dans son article sur Bourguiba (Le Monde daté 3-9 novembre), Jean Lacouture perpète des légendes ou mieux des fictions, véhiculées par une partie de l'historiographie française. Je réabre de ces fictions : la première est celle de « ses relations le plus souvent cordiales avec la France » que du reste la situation coloniale ne justifiait pas. Lorsque vous écrivez : « Constatons à une légende qui a trop longtemps cours, le chef du Néo-Destour résista à la tentation et, comme il avait réussi à la faire de sa prison, incita ses compagnons à refuser toute collaboration avec l'Azur », vous allez à l'encontre de faits dûment établis (notamment par ma propre recherche) sur la base d'une très riche documentation d'archives que ne contredit ni la presse de l'époque ni de multiples témoignages des plus autorisés. Ce n'est pas un simple détail que de rétablir ce moment d'histoire, car il eut des conséquences. Il faudrait alors parler de la France pour Bourguiba. Le deuxième point concerne la carrière d'un leader « qui, pour l'essentiel, aura respecté ses adversaires ». Dire cela est encore une fiction. L'histoire de la Tunisie indépendante, que Habib Bourguiba n'a pas tiré du néant, est un contraste et dès le départ de conflits, toujours réduits avec dureté et sans respect particulier pour ses adversaires.

JULIETTE BESSIS (Paris).

## Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09  
TÉLÉPHONE : (1) 45-23-06-51  
TÉL. : (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde

Directeur de la publication : André Fontaine

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969)

Jacques Favre (1969-1983)

André Laurens (1982-1983)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde »

Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprise

MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wouts

Rédacteur en chef : Daniel Vernet

Correspondant en chef : Claude Sautet

## Le Monde PUBLICITE

5, rue de Valenciennes, 75001 PARIS  
TÉL. : (1) 45-95-91-82 ou 45-55-91-71  
TÉLEX MONDPUB 286 136 F

Le Monde (ISSN 759-910) is published daily, except Sundays for \$ 400 per year by Le Monde of Speedprint, 45-45 25th Street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at L.C.I. and additional offices. N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde of a Speedprint U.S.A., P.O. Box 45-45 25th Street, L.C.I., N.Y. 11104.

## ABONNEMENTS

BP 507 09

75422 PARIS CEDEX 09

TÉL. : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE

354 F 672 F 954 F 1 200 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS

PAR VOIE NORMALE

687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F

ÉTRANGER (par messagerie)

L - BELGIQUE-LUXEMBOURG

PAYS-BAS

399 F 762 F 1 089 F 1 380 F

IL - SUISSE, TUNISIE

594 F 972 F 1 044 F 1 300 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse effectués en province : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

TÉLÉMATIQUE

Composés 30-15 - Taper LEMONDE

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437

ISSN : 0395 - 2037

**LE DROIT DE COMPRENDRE**

droit civil  
Les obligations  
Alex Metzi  
François Terré  
Quatrième édition

LES PRECIS DALLOZ - ACCESSIBLES - COMPLETS - INDISPENSABLES

justice piégée

L'échange de M. Wahid Gordji contre M. Paul Torri, consul de France à Téhéran

Un scénario soigneusement mis au point par le ministère de l'intérieur

Après environ une heure d'audition dans le bureau de M. Gilles Bouloque, juge d'instruction en charge du dossier des attentats commis à Paris au printemps et à l'automne 1986, Wahid Gordji a quitté libre, dimanche soir, le palais de justice pour se rendre sous bonne escorte policière à l'aéroport du Bourget, d'où un Falcon-30 de la société Europe Falcon Service s'est envolé, à 21 h 21, à destination de Karachi, via Laraca, à Chypre.

L'appareil, loué par les soins d'une société intermédiaire, la société Eurastar, à l'initiative du ministère de l'intérieur, devait ramener dans la journée de lundi Paul Torri, consul de France à Téhéran, que les autorités iraniennes ont convoyé dans la nuit de dimanche à lundi vers Karachi, où devait se faire l'échange avec Wahid Gordji. Dans la soirée de dimanche, l'important dispositif policier, mis en place depuis le mois de juillet autour de l'ambassade iranienne à Paris, commençait à être levé. La quarantaine de ressortissants iraniens empêchés de quitter le territoire national devraient bientôt pouvoir être libérés de leurs mouvements.

Les attentats de septembre 1986

Quelques heures auparavant, le procureur de la République, M. Michel Reynaud, avait annoncé qu'avec l'accord des autorités iraniennes - des fonctionnaires de la DST s'étaient rendus, dans l'après-midi, à l'ambassade d'Iran pour procéder à la vérification de l'identité de

M. Wahid Gordji. Celui-ci a été ensuite conduit devant M. Bouloque, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, qui, après avoir procédé à son audition, a considéré, conformément aux réquisitions du parquet, qu'il n'y avait pas de charges devant entraîner son inculpation. En conséquence, M. Wahid Gordji a quitté libre le palais de justice.

Cette issue ne faisait guère de doute depuis le milieu de l'après-midi. Elle avait été minutieusement préparée depuis des semaines par le ministère de l'intérieur, chargé de toutes les négociations, en accord avec les autorités judiciaires. Restait à arracher l'accord du juge d'instruction en donnant un minimum d'habillage juridique au départ de l'interprète de l'ambassade iranienne.

Sorte de « commissaire politique » chargé de suivre à Paris, pour le compte des autorités iraniennes, les milieux politiques français - notamment l'extrême droite - et les sympathisants de la révolution islamique, Wahid Gordji était soupçonné par le juge Bouloque d'avoir, d'une manière ou d'une autre, trépané dans les attentats revendiqués par le Comité de soutien aux prisonniers politiques arabes et de Proche-Orient (CSPPA) en 1986. Son nom apparaît à plusieurs reprises dans le dossier d'instruction, en relation avec certains des inculpés, notamment Mohamed Moubajjer considéré par la justice comme l'« idéologue » du groupe, Fouad Ali Saleh, le principal

inculpé, en étant le chef opérationnel.

Deux expertises avaient été demandées par le juge d'instruction dans le cadre de son enquête sur les éventuelles responsabilités de Gordji : l'examen de sa voiture et la comparaison de son écriture avec celles des scripteurs des revendications du CSPPA. La voiture de Gordji, une BMW grise de série 500, pouvait, pensait-on un moment, être le véhicule d'où avait été lancée la bombe meurtrière de la rue de Rennes, le 17 septembre 1986. Les témoins avaient parlé d'une BMW noire alors que la police avait découvert que la voiture de Gordji, achetée en Allemagne par Mohamed Moubajjer pour le compte de l'interprète, avait été repeinte en gris quelques jours après l'attentat de la rue de Rennes. Il y a deux semaines, les examens semblent avoir montré que si la voiture avait été effectivement repeinte dans un garage d'Argenteuil appartenant à un Libanais, elle n'a jamais été noire. Quant aux comparaisons d'écriture, elles ne se sont pas, elles non plus, révélées positives. Le juge d'instruction pouvait donc s'estimer satisfait et relâcher son suspect sans « perdre la face ».

Cette issue semblait la plus probable depuis qu'au ministère de l'intérieur, sur la foi de plusieurs informations fournies par les services de renseignement, l'on était convaincu de l'importance qu'attachait l'Iran à la personnalité de Wahid Gordji. On rapportait notamment que le père du reclus de l'avenue d'Iéna avait été le médecin personnel de l'imam

Khomeini lorsque ce dernier était réfugié en France, à Neauphle-le-Château. Revenu en Iran après la tentative d'arrestation de son fils, il avait, estimait-on encore place Beauvau, suffisamment d'influence auprès des secteurs les plus élevés de la République islamique pour plaider sa cause.

Un élément d'échange décisif

Le ministère de l'intérieur soulignait également que parmi les nombreuses attributions de Wahid Gordji en France figuraient les contacts avec les milieux industriels français, notamment dans le secteur de l'armement. Certains ajoutaient même que Wahid Gordji était au courant des commissions d'usage distribuées à quelques notables iraniens lors de la signature des contrats, ce qui était une raison supplémentaire pour le récupérer.

Depuis plusieurs semaines, on était donc convaincu que l'interprète iranien pouvait être un élément d'échange décisif dans les négociations entreprises pour la libération des otages français. A deux reprises, en septembre et en octobre, l'on crut toucher au but, mais à chaque fois l'affaire avait dû être remise. Au ministère de l'intérieur, on est aujourd'hui raisonnablement optimiste sur l'issue du processus engagé. Si tout se déroule selon les prévisions, les trois derniers otages retenus à Beyrouth pourraient être, espérons-le, rapidement libérés.

GEORGES MARION.

La normalisation avec l'Iran

(Suite de la première page.)

Il s'agit de régler l'affaire du prêt iranien à Eurodif et celle du règlement du statut des sections d'intérêts français et iraniens à Téhéran et à Paris. Les deux pays pourraient s'entendre pour laisser en place quelques diplomates et rapatrier les autres, fatigués par des mois de claustration. L'Italie, qui représente les intérêts français en Iran, et le Pakistan, qui fait de même pour les intérêts iraniens en France, assureraient la protection de ces sections.

s'y opposerait pas si tous les otages français étaient libérés. M. Mitterrand ne s'est cependant engagé jusqu'à aujourd'hui qu'à propos du cas Naccache, alors que les exigences iraniennes concernaient récemment encore bien d'autres prisonniers. A l'Élysée, on précise seulement que le président de la République ne reviendra pas sur ses engagements et que le premier ministre a tenu au courant M. Mitterrand du progrès de la négociation, contrairement à ce qui s'était passé à propos des tractations menées par



Quant à la négociation sur le prêt consenti à Eurodif par le régime du chah, elle aurait de bonnes chances d'aboutir du fait de la volonté politique nouvelle animant les autorités françaises et aussi grâce à la chute du dollar, qui a pratiquement réduit de moitié la dette française.

Le gouvernement pour obtenir la libération du jeune coopérant Pierre-André Albertini, condamné en Afrique du Sud pour aide à insurrection armée.

Le problème du rééquilibrage éventuel de la politique française au Proche-Orient en général, dans le Golfe en particulier, est tout aussi sensible que celui des terroristes emprisonnés. Il est en effet extrêmement délicat pour le gouvernement d'envisager des ventes d'armes à l'Iran, surtout après l'affaire Luchaire, et aussi parce que M. Chirac a proclamé à maintes reprises qu'il n'en serait jamais question. Réduire les livraisons à l'Irak entamerait d'autre part le crédit de la France dans la région. C'est sans doute pourquoi certaines sources évoquent la possibilité d'alléger sérieusement le dispositif naval français installé en mer d'Oman et dont la présence a été dénoncée par Téhéran à de multiples occasions.

Relativement proches sur ces deux points, les dirigeants français conservent un mutisme absolu sur les deux autres points du contentieux qui les oppose à Téhéran : les ventes d'armes à l'Irak et le refus officiel français de faire de même à l'égard de l'Iran, et le sort réservé à différents terroristes détenus en France. Le plus célèbre d'entre eux n'est autre qu'Anis Naccache, le chef du commando qui tenta d'assassiner M. Chapour Bakhtiar, le dernier premier ministre du chah ; l'attentat coûta la vie à un policier. Un éventuel élargissement d'Anis Naccache exigerait une mesure de grâce de la part du président de la République, qui a déjà fait savoir qu'il ne

JACQUES AMALRIC.

Rançon ou bakchich ?

Les cotisations de M. Chirac sont saluées. Celle à laquelle nous avons personnellement droit, samedi après-midi à Orly, peu avant l'arrivée de Jean-Louis Normandin et de Roger Auque, fut homérique.

La violence de la réaction du chef du gouvernement a surpris jusqu'à ses proches collaborateurs. Certes, la doctrine officielle de la France, comme d'ailleurs de tous les pays, est que l'on ne cède pas au chantage, et donc que l'on ne verse pas de rançon et que l'on ne traite qu'avec des Etats. La pratique, ici comme ailleurs, est passablement différente. M. Marchiani, alias Stéphane, qui a joué un rôle-clé dans l'heureux dénouement intervenu, n'a pas, à Beyrouth, traité avec des « Etats ». Et l'on sait aujourd'hui que la libération des deux autres otages, Philippe Rochot et Georges Hansen, en juin 1986, a donné lieu à un versement aux preneurs d'otages, des chéques libanais, d'environ

10 millions de dollars. C'est Pierre Pélan qui donna cette précision dans son dernier livre, *Le Mensonge* (1), avant d'écrire :

« En fait, à Paris comme à Téhéran, l'important est de sauver la face. Le régime islamique ne supporte pas d'être considéré comme « complice » des preneurs d'otages, mais admet qu'il jouit d'une « certaine influence » sur eux. Chirac ne supporte pas que l'on parle de « négociations » ou d'échange », mais admet volontiers qu'il a quelques peu incité la politique française vis-à-vis de l'Iran et effectué quelques « gestes » en sa faveur, en espérant que « cette confiance se manifeste de façon claire par un certain nombre de gestes » en retour. *Nuances.* »

Sans doute le terme de « rançon » n'est-il choqué M. Chirac, alors qu'il fait référence à un chantage qui n'est déshonorant que pour ceux qui le pratiquent. C'est sans doute pourquoi le *Figaro* de ce lundi, après avoir repris à son compte le démenti du premier ministre, ajoute joliment : « Cette doctrine [correlant à ne pas verser de rançon] n'exclut pas forcément qu'un bakchich ait pu être versé à un argousin pour accélérer les choses... »

J. A.

(1) Fayard.

La déclaration de M. Chirac...

M. Jacques Chirac a fait une brève allocution, le samedi 28 novembre à Orly, peu avant l'arrivée des deux otages français, MM. Jean-Louis Normandin et Roger Auque. Après avoir fait part de sa joie de les voir revenir après cette épreuve longue et dure, M. Chirac a déclaré : « Chacun comprendra que nous sommes tous conduits à penser avec plus d'intensité encore à ceux qui nous manquent, aux autres otages qui ne sont pas encore libérés, citoyens français mais aussi étrangers. »

« Cette libération de deux otages, dont nous n'imaginons pas qu'elle ne puisse pas et ne doit pas être suivie de celle de tous les autres, nous fait progresser naturellement vers un règlement des contentieux que nous avons avec l'Iran et donc vers un rétablissement de relations normales avec ce pays... » a-t-il ajouté.

« Ce rétablissement, souhaitable, ne peut s'effectuer tant que des groupes, sur lesquels la République islamique peut avoir une influence déterminante, détiennent, au mépris des droits de l'homme et au mépris des règles internationales, des otages, notamment au Liban. »

« Je formule le vœu que le plus vite possible chacun comprenne ce qu'exigent la dignité de l'homme et les règles que personne n'est en droit de transgresser, et que les otages français encore au Liban soient libérés. »

M. Chirac a également affirmé que son gouvernement « continuera à faire tout ce qui est en son pouvoir et ce qui est bien sûr conforme à la dignité de la France pour obtenir la libération » des trois autres otages encore détenus au Liban.

Faisant allusion au *Monde*, M. Chirac a conclu : « J'ai lu dans un journal du soir que la France aurait payé une rançon. Je voudrais bien entendre apporter le démenti le plus formel à cette allégation mensongère, dépourvue de tout fondement et dont je n'arrive pas à percevoir les raisons qui ont conduit à l'affirmer. »

Outre le premier ministre, étaient également présents à Orly, le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, et le ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard. M. Jean Muzilli, conseiller à la présidence de la République, représentait M. François Mitterrand.

... Et le communiqué de Matignon

Voici d'autre part le texte intégral du communiqué publié le dimanche soir 29 novembre par les services du premier ministre après le départ de Paris de Wahid Gordji :

« Comme le premier ministre l'a indiqué hier, en accueillant à leur retour en France Jean-Louis Normandin et Roger Auque, la libération de nos deux compatriotes retenus en otage au Liban s'inscrit dans la perspective d'une détente dans les relations franco-iraniennes après la période de tension qui avait conduit à la rupture des relations diplomatiques en juillet dernier. »

« Cette libération a été, pour l'essentiel, rendue possible par l'influence que les autorités iraniennes ont exercé sur les ravisseurs de Jean-Louis Normandin et Roger Auque, et qui doit permettre le retour à la liberté des otages encore détenus. »

« Le climat ainsi créé a permis M. Gordji, agent de l'ambassade d'Iran, à se rendre à la convocation du juge d'instruction qui n'avait pu l'entendre jusqu'à ce jour. Comme vient de l'indiquer un communiqué

du procureur de la République de Paris, M. Gordji a été conduit devant M. Bouloque, juge au tribunal de grande instance de Paris, qui, après avoir procédé à son audition, a considéré, conformément aux réquisitions du parquet, qu'il n'y avait pas de charge devant entraîner son inculpation. En conséquence, M. Wahid Gordji a quitté libre le palais de justice. »

« Dans ce contexte, la solution des autres problèmes pendans dans les relations franco-iraniennes doit pouvoir progresser rapidement. Il s'agit d'abord de la levée des mesures restrictives prises à l'encontre des deux ambassadeurs, qui va permettre le retour en France des neuf agents de notre ambassade à Téhéran. Il s'agit, aussi, du règlement des contentieux financiers en cours de discussion entre les deux pays depuis près de neuf ans, qui devraient maintenant connaître des développements déterminants. »

« Dans cet esprit, le retour à des relations normales entre la France et l'Iran peut dorénavant être envisagé, dans le respect des engagements et des intérêts respectifs des deux pays. »

La justice piégée

Une fois de plus, la justice aura été piégée. Quoi qu'en disent, dans les prochaines heures, les responsables politiques et judiciaires, il sera difficile de penser que le régime de droit, dans cette affaire, aura servi à autre chose qu'à habiller formellement une négociation où la justice a peu de place. Comment interpréter autrement le rapide dénouement d'une crise grâce à la « libération » de celui dont l'importance était telle que son refus d'être entendu par la justice a justifié la rupture des relations diplomatiques avec l'Iran ?

Certes, Wahid Gordji a finalement accepté d'être entendu au Palais de justice. C'était l'une des conditions mises par la partie française à la poursuite de la négociation. Mais cette condition acceptée suffisait-elle pour le laisser partir, comme si l'affaire Gordji se réduisait à une poussée d'orgueil imposant qu'un suspect ne puisse être entendu hors l'enceinte du palais de justice ?

Certes, les expertises demandées par le juge Bouloque ne sont révélées négatives, récemment semblait-il. Mais ne pouvait-on le savoir avant que ne soit engagée cette épreuve de force ? A moins que l'on ait délibérément choisi cette voie pour disposer, enfin, d'une monnaie d'échange avec les preneurs d'otages.

Dans cette affaire, la justice est apparue comme quantité négligeable. La maîtrise des négociations, toutes entières confiées au ministre de l'intérieur, M. Pasqua, et à son ministre délégué, M. Pénicaud, ne laisse guère de doute sur le véritable centre de décision de l'affaire. Peut-être ne pouvait-il en être autrement. Mais qu'un Etat démocratique ne puisse finalement que se placer sur le terrain choisi par les preneurs d'otages qui le négocient est une pénible leçon pour la justice et ceux qui croient à son indépendance.

G. M.

LA MEILLEURE INTRODUCTION A L'ŒUVRE DE HEIDEGGER.

STEINER MARTIN HEIDEGGER



Champs Flammarion

224 pages, 33 F.

صكيات الاصل



# Diplomatie

## L'avenir des relations franco-iraniennes

### Cinq mois de « guerre des ambassades »

Voici les principaux épisodes de « la guerre des ambassades » qui a opposé pendant cinq mois Paris et Téhéran. A l'origine, le refus de Vahid Gordji de se présenter devant le juge d'instruction Gilles Boulouque en tant que témoin dans l'enquête sur les attentats commis à Paris en 1985 et 1986, enquête qui a conduit à privilégier la filière iranienne. Mis au courant du désir du juge Boulouque de l'entendre, Vahid Gordji, officiellement interprète de l'ambassade d'Iran, en fait numéro deux de la chancellerie, se réfugie à la fin du mois de juin à l'intérieur de l'ambassade.

- 30 JUIN 1987 : la police française contrôle étroitement le périmètre autour de l'ambassade iranienne à la recherche de Gordji qui pourrait s'y cacher. En riposte, Téhéran impose le blocus de l'ambassade de France.
- 2 JUILLET : Vahid Gordji réapparaît en public lors d'une conférence de presse du chargé d'affaires iranien, Gholam Reza Haddadi, comme traducteur du diplomate.
- 5 JUILLET : M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, annonce la suspension des négociations sur la normalisation des relations entre Paris et Téhéran.
- 11 JUILLET : l'Iran reproche à la France des brutalités sur la personne de Mohsen Ammoudeh, diplomate de l'ambassade à Paris, lors d'un incident avec des douaniers français, dans la partie française de l'aéroport de Genève-Cointrin.
- NUIT DU 12 AU 13 JUILLET : le porte-conteneur français Ville d'Avray est attaqué dans le Golfe par deux vedettes iraniennes, provoquant des dégâts matériels importants.
- 14 JUILLET : le président François Mitterrand affirme au cours d'une émission télévisée sur TF1 que « la France n'est pas l'ennemie de l'Iran, mais qu'elle ne cédera pas sa chancellerie ».

Révolution islamique. Le Qal d'Orsay dément catégoriquement les accusations iraniennes.

- 16 JUILLET : l'Iran menace de rompre ses relations diplomatiques avec la France si le dispositif policier mis en place autour de son ambassade à Paris n'est pas levé dans les soixante-douze heures.
- 17 JUILLET : Paris annonce officiellement la rupture des relations diplomatiques avec l'Iran.
- 19 JUILLET : M. Jean-Bernard Raimond déclare que l'audition de M. Gordji par la justice française « n'est pas négociable ».
- 27 JUILLET : La France et l'Iran conviennent de couvrir respectivement la défense de leurs intérêts à l'étranger et au Pakistan.
- 28, 29 JUILLET et le 14 AOUT : le Qal d'Orsay écrit par des mises au point successives le statut d'administratif-résident de M. Gordji.
- 25 AOUT : retour à Paris de M<sup>me</sup> Paul Torri, épouse du premier secrétaire de l'ambassade de France à Téhéran, et de son bébé.
- 7 SEPTEMBRE : modification du dispositif policier autour de l'ambassade d'Iran à Paris avec la mise en place de barrières hautes de 2,50 mètres. Le contrôle des déplacements du personnel iranien n'est pas interrompu.
- 12 OCTOBRE : Vahid Gordji ne ferait pas partie des iraniens dont le rapatriement vers l'Iran pourrait être envisagé, indique le Qal d'Orsay.
- 19 NOVEMBRE : M. Jean-Bernard Raimond déclare, devant l'association de la presse diplomatique, que la « politique de normalisation » de la France avec l'Iran est « au point mort ».
- 29 NOVEMBRE : Vahid Gordji quitte l'ambassade d'Iran à Paris pour aller au palais de justice où il est entendu par le juge d'instruction Gilles Boulouque. Il quitte libre le palais de justice.

### Le contentieux entre Paris et Téhéran

Quatre grands dossiers forment l'essentiel du contentieux qui oppose la France à l'Iran et sont au centre de l'affaire des otages français au Liban. Deux d'entre eux, l'un politique et l'autre financier, ont trouvé un début de règlement, tandis que les deux autres - qui concernent le soutien de Paris à Bagdad et la détention en France de personnes condamnées ou inculpées pour actes de terrorisme - sont encore entiers.

Deuxième dossier du conflit franco-iranien, le contentieux Eurodif a trouvé un début de solution lorsque, le 19 novembre, Paris et Téhéran ont signé un accord de règlement partiel et que la France a versé 330 millions de dollars à l'Iran au titre d'un premier remboursement du prêt effectué en 1974 par l'Iran au CEA, parallèlement à une prise de participation à Eurodif. Huit jours auparavant, deux autres otages, MM. Souzang et Ceudari, avaient eux aussi été libérés. Objet d'une bataille judiciaire, le milliard de dollars prêt par le chah s'est grossi d'intérêts depuis 1979, et la

somme totale due à Téhéran se monte maintenant à près de 2 milliards de dollars, dont le CEA verse régulièrement les échéances sur un compte bloqué. Mais la France a, jusqu'à aujourd'hui, lié ce remboursement à celui des sommes dues selon elle par l'Iran, du fait d'une part, de son retrait unilatéral d'Eurodif après la révolution islamique de 1979, et, d'autre part, de la rupture tout aussi unilatérale de contrats avec des sociétés françaises.

### Le soutien à l'Irak

Le troisième dossier, le soutien massif de la France à l'Irak en guerre contre l'Iran, est peut-être le plus important pour ce dernier pays mais celui, aussi, sur lequel Paris s'est montré le plus ferme. Malgré des demandes répétées de Téhéran pour que les Français « rééquilibrent » leur politique au Moyen-Orient, en dépit également de débats qui ont pu naître au sein du pouvoir, le cap a toujours été officiellement maintenu - avant et après le 16 mars 1986. Et ce, même si la « fidélité » à Bagdad a connu quelques entorses - les différents scandales sur la vente d'armes à l'Iran sont là pour en témoigner. M. Dumas a bien pu se montrer disposé à entreprendre le « réajustement », réclamé par l'Iran, lorsqu'il a pris les relations extérieures fin 1984, cette disposition est restée à l'état de vœu. Depuis, le mot d'ordre est resté le même : l'Irak est l'ami de la France, et celle-ci ne se déjugera pas.

Enfin, le célèbre « commando Bakhtiar », qui a tenu d'assombrer l'ancien premier ministre iranien en juillet 1980, tuant deux personnes, dont un policier. Téhéran réclame toujours sa libération. Si Paris s'est montré disposé à libérer l'un des membres de ce commando, Anis Naccache, rien ne put se faire, et les iraniens auraient voulu voir libérer M. Mohamad Mohajer, détenu en France et soupçonné d'avoir pris part à la campagne terroriste en France en septembre 1986.

# Asie

## CAMBODGE : le départ de vingt mille soldats vietnamiens

### Véritable retrait ou simple rotation ?

BATTAMBANG de notre envoyé spécial

Jeeps américaines, transports de troupes flamant neufs de fabrication soviétique, autocars saïgonnais rafistolés, command-cars vert foncé de l'Est, minibus récupérés en 1975, on aurait difficilement pu imaginer un convoi plus hétéroclite que celui qui a défilé, une heure durant, dans la capitale de l'ouest cambodgien, entre une double rangée d'écoliers qui agitaient de petits drapeaux rouge et or et les échangeants avec les *ho-oi* (soldats vietnamiens) agglutinés sur leurs véhicules. Pour la première fois depuis 1979, des troupes vietnamiennes quittaient leurs positions sur la frontière thaïlandaise pour être rapatriées.

Le général de brigade Hoa - un forme conseillé de médailles - dit y avoir passé huit ans. Beaucoup de soldats vietnamiens affirment la même chose et leurs larges sourires en disent long. « Six ans que je suis là, on retourne à Saigon par la route et, après, c'est l'avion pour Hanoi », explique l'un. « Voilà six ans que je suis ici, mais je ne pars que l'année prochaine », dit un autre, rangé parmi les spectateurs. Tous expliquent que, pendant leur séjour ici, leur allocation mensuelle ne s'est élevée qu'à 127 riels, soit un peu plus de 7 F.

Les mêmes scènes - accolades, remises de médailles, danges et discours - se sont produites à Phnom-Penh, dimanche 29 novembre. Mais cette fois, on avait convoqué tout ce que la capitale pouvait compter de mouvements de jeunesse, d'écoliers et d'étudiants pour saluer sur des kilomètres des « camarades vietnamiens » qui avaient un peu plus fibre aigre, avec leurs uniformes beaucoup moins dépareillés et leurs

camions les plus présentables. Des cérémonies ont également eu lieu à Bavel, sur la frontière vietnamienne et à Kompong-Som, où une partie des paratis ont embarqué à bord de navires.

Alors, véritable retrait ou simple rotation de troupes ? Les Vietnamiens affirment qu'ils ont retiré du Cambodge, cette fois, quelque vingt mille hommes, dont dix mille stationnés sur la frontière thaïlandaise. En comptant ce sixième rapatriement depuis leur intervention militaire fin 1978, la moitié de leurs forces au Cambodge sont retournées au bercail, ajoutant-ils sans toutefois donner une indication précise sur les effectifs qui demeurent sur place. Quant aux observateurs occidentaux - qui s'appuient, avant tout, sur des renseignements fournis par satellite, - ils continuent d'estimer qu'il s'agit plutôt de rotations. Dans le cas présent, affirment-ils il y a déjà trois à quatre semaines, de quatorze mille à quinze mille hommes sont entrés au Cambodge avant le début du retrait.

L'un, si l'on comprend bien, n'exclut pas forcément l'autre. Tous jours est-il que les Vietnamiens maintiennent que leurs retraits annuels, à l'avenir, seront encore plus importants, de façon qu'aucune unité ne reste basée au Cambodge après 1990. « Ensuite, explique M. Kong Korn, le ministre des affaires étrangères de Phnom-Penh, nous aurons avec le Vietnam un accord militaire du type de ceux passés par beaucoup d'autres pays ».

La formule est vague, mais peut-être est-elle déjà dépassée puisque « tout est négociable avec Sihanouk », entend-on répéter ici, sans autre précision.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

## CORÉE DU SUD : la campagne pour l'élection présidentielle

### M. Roh hué à Kwangju M. Kim Dae Jung ovationné à Séoul

SÉOUL de notre envoyé spécial

Tandis qu'à Kwangju, dimanche 29 novembre, M. Roh Tae Woo, candidat du pouvoir à l'élection présidentielle du 16 décembre, a dû renoncer à prendre la parole et balancer en retraite sous une pluie de projectiles divers, à Séoul, M. Kim Dae Jung, la grande figure de la lutte pour la démocratie en Corée de ces vingt dernières années, réunissait près de un million de personnes au cours d'un meeting considéré comme un test de sa popularité.

M. Roh s'était aventuré, il est vrai, en terre particulièrement hostile : les habitants de la ville de Kwangju, victimes en mai 1980 de massacres commis par les paratchutes, tiennent en effet l'ex-général - auteur avec M. Chun Doo Hwan du coup de force militaire du 12 novembre 1979 - pour un des responsables de la tuerie qui fit officiellement 196 morts, près de 2 000 selon les habitants de Kwangju. A peine avaient-ils gagné le podium que M. Roh, ses collaborateurs et gardes du corps, furent assaillis de pierres, de morceaux de bois, de bouteilles et de grenades lacrymogènes qui les obligèrent à se replier sous les cris hostiles de « A mort, l'assassin ! ». Au cours des manifestations de juin dernier, qui sont à

l'origine du processus de démocratisation, les opposants avaient parfois pillé les réserves de grenades lacrymogènes de la police, ce qui explique qu'ils en aient aujourd'hui en leur possession.

A Séoul, en revanche, M. Kim Dae Jung tenait un meeting sur la grande esplanade de Yoido. A cet endroit, en 1983, le pape Jean-Paul II avait célébré une messe devant un million de personnes et, dimanche, on y trouvait une foule aussi nombreuse. « Cette foule montre que la victoire est proche et que ceux qui y feront obstacle seront des Symeon Rhee ou des Park Chung Hee », a déclaré M. Kim, faisant référence à deux dirigeants déposés par la violence.

Retrouvant ses accents de 1971 lorsqu'il menait une campagne qui faillit être victorieuse contre Park Chung Hee, M. Kim a lancé un appel à son rival de l'opposition, M. Kim Young Sam, lui demandant de se retirer et proposant de former une « coalition supra-partisane ». Le succès spectaculaire de ce meeting, qui était un test pour la popularité de M. Kim Dae Jung, constitue un tournant dans la campagne électorale rendant encore moins probable l'hypothèse d'un déstabilisme de sa part en faveur de son rival.

PHILIPPE PONS.

## Le retour de Jean-Louis Normandin et de Roger Auque

### La Syrie incontournable même à... Orly

Si M. Jacques Chirac a « oublié » la Syrie dans son intervention, le samedi 28 novembre, à Orly, en préface à l'arrivée des deux otages français, MM. Jean-Louis Normandin et Roger Auque, il a pu se rendre compte personnellement que Damas n'entendait pas se laisser facilement écarter de tout ce qui a trait au Liban ; même si le président Assad a dû se résoudre à ce que les Français évitent l'escalade syrienne sur le chemin de retour des deux hommes.

L'ambassadeur de Syrie en France, M. Hatem, se tenait assis à l'écart de la cohue, derrière la foule de journalistes et d'officiels venus accueillir MM. Normandin et Auque. Mais il n'en était pas moins présent dans le pavillon d'honneur d'Orly, bien qu'il n'ait pas été invité.

« J'ai appris l'heure d'arrivée et j'ai pris l'initiative de venir » : deux sourires, l'ambassadeur ne voit aucune raison de se formaliser des « oublis » successifs du gouvernement français à l'égard de son pays, dont l'influence au Liban fait un interlocuteur obligé. Il est vrai que si le nom de la Syrie n'a pas été cité publiquement - M. Chirac n'a mentionné que l'Iran, - l'agence officielle syrienne s'est chargée de donner une large publicité au message de remerciements que le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a fait parvenir à Damas.

« Peu importe qu'ils [MM. Normandin et Auque] ne soient pas passés par Damas. L'important est qu'ils arrivent ici. Et nous continuerons à déployer tous les efforts possibles pour que les trois autres otages français au Liban soient libérés », ajoute l'ambassadeur.

Trois otages - MM. Marcel Carton, Marcel Fontaine et

Jean-Paul Kauffmann, - dont l'absence a pesé tout au long de ce samedi après-midi à Orly. Leurs familles étaient là, près de celles de MM. Normandin et Auque, lorsque M. Chirac a insisté sur le fait que « nous sommes tous conduits à penser avec plus d'intensité encore à ceux qui nous manquent, aux autres otages qui ne sont pas encore libérés, citoyens français, mais aussi étrangers ». M. Pasqua, qui était allé rejoindre les deux prisonniers libérés lors de leur escale à la base militaire de Solenzara, a lui aussi, souligné qu'il fallait avant tout « penser à ceux qui restent », concluant : « Pour nous, c'est un commencement et pas une fin. »

A Orly, le ministre de l'Intérieur a bien eu du mal à déloger MM. Normandin et Auque de la bouscande qui a précédé à leur accueil. A peine avaient-ils eu le temps d'embrasser leurs parents - et M. Normandin de serrer son fils dans ses bras - à leur descente d'avion qu'ils furent à moitié submergés par des dizaines de journalistes.

Dans cette agitation, parmi les cris et les interpellations, à peine si on entendait la voix de M. Normandin, les yeux rouges, au bord des larmes, remerciant tous ceux qui avaient travaillé à sa libération.

Le bel ordonnancement prévu par le gouvernement a bien vite cédé sous la poussée des photographes, caméraman et journalistes. Perdus au milieu de ses derniers, quelques proches des deux anciens otages essayaient de les héler, de les embrasser avant qu'ils ne gagnent difficilement les voitures officielles qui devaient les conduire à Paris.

Y. H.

## M. Pasqua et le cas Gordji

Lors du « Grand Jury RTL-Le Monde », le 22 novembre dernier, M. Pasqua avait été notamment interrogé sur le cas Gordji :

« Q. : est-il vrai, comme certains le disent, que des négociations sont actuellement menées pour échanger M. Gordji contre la totalité des otages français détenus au Liban ?

— M. Pasqua : Les choses ne se présentent pas du tout en ces termes (...).

« Q. : M. Gordji doit toujours se présenter devant le juge Boulouque ?

— M. Pasqua : Oui, M. Gordji doit toujours se présenter devant le juge Boulouque. Il n'y a pas de

négociation concernant les otages.

« Q. : Il n'y a pas de négociations dont M. Gordji serait l'enjeu ?

— M. Pasqua : Le cas de M. Gordji n'est absolument pas lié au problème des otages. C'est un problème judiciaire (...). Supposons que M. Gordji décide demain matin d'aller chez le juge et qu'il soit entendu, et que le juge dise : « Je n'ai rien contre vous », on sera bien obligé de relâcher M. Gordji et de le laisser rentrer chez lui. On le retiendrait en fonction de quoi ? Nous ne sommes pas un pays preneur d'otages. »

« M. JOSPIN : « Que le gouvernement nous explique... » - M. Lionel Joseph, premier secrétaire du PS, a déclaré : « Si le dossier judiciaire de M. Gordji était vide, pour quel avons-nous eu cette crise des ambassades et la rupture des relations diplomatiques ces derniers mois ? Si le dossier était chargé, pourquoi est-il libéré ? La justice a-t-elle été dans cette affaire libre de rendre ses arrêts ou a-t-elle été contrainte à faire ce que le pouvoir politique lui demandait ? M. Paul Torri, diplomate français à Téhéran, accusé à tort et retenu par les iraniens, vient d'être mis sur le même plan que M. Gordji, personnalité iranienne dont on nous disait qu'elle n'avait pas de statut diplomatique et que possédait sur elle de lourdes présomptions (...). Je souhaite que le gouvernement français nous déclare sur ses actes et sur ses intentions. »

« M. CHEVÈNEMENT : « à la merci des preneurs d'otages » - M. Jean-Pierre Chevènement (PS) a affirmé, le lundi 30 novembre sur France-Inter, que la France s'est mise à la merci des preneurs d'otages dans le règlement de l'affaire Gordji. Le député du Territoire de Belfort a déclaré que l'inter-prête de l'ambassade d'Iran a été « renvoyé en Iran » parce que les autorités de cet Etat « disposaient d'un moyen de pression » en la personne du « malheureux consul Paul Torri ». Le responsable socialiste s'est de surcroît demandé si le juge d'instruction chargé du dossier des attentats de septembre 1986 n'avait pas reçu des instructions pour que cette audition de Vahid Gordji ne soit qu'une formalité. Selon M. Chevènement, « la libération des trois otages restants est un préalable à toute discussion, toute normalisation avec l'Iran » qu'il juge « souhaitable ».

# Le Monde

De 16 heures à 17 heures mardi 1<sup>er</sup> décembre

Jacques AMALRIC dialogue avec vous sur le minitel au menu : l'IRAN 3615 TAPÉZ LEMONDE

**ALTERNATIVES ECONOMIQUES** N° 52 décembre

EN KIOSQUE

**La Bourse et le dollar...**

**LIBRAIRIE du Monde** AVEC LA PROCURE

ACHETEZ VOS LIVRES A L'ECRAN (LIVRAISON A DOMICILE GRATUITE AU-DESSUS DE 500 F)

36.16 TAPÉZ LM16

# Asie

## AFGHANISTAN: l'Assemblée traditionnelle a adopté une nouvelle Constitution

### Tirs de roquettes sur Kaboul pendant le discours de M. Najibullah

**KABOUL**  
de notre envoyée spéciale

Il était 9 h 55 et le leader afghan, M. Najibullah, évoquait à la tribune les erreurs de la réforme agraire lancée trop brutalement après la révolution d'avril 1978. Une forte explosion vient ponctuer la fin de sa phrase, suivie d'une détonation plus puissante encore qui fit vibrer les murs de l'amphithéâtre, puis d'une troisième, et d'une quatrième enfin.

Impossible, M. Najibullah ne s'est pas interrompu. Une fraction de seconde, et pas un murmure n'a parcouru l'assemblée des 1 860 délégués réunis pour adopter la nouvelle Constitution du pays. Seul un général de l'armée afghane a quitté la

salle, tandis qu'un conseiller s'approchait de l'ambassadeur soviétique pour lui parler à l'oreille.

Les moudjahidins venaient de marquer un point dimanche 29 novembre: en dépit d'un renforcement minutieux de la sécurité autour de Kaboul, ils sont parvenus à tirer depuis la montagne des roquettes qui ont explosé dans la capitale elle-même, en plein jour, ne blessant heureusement qu'une personne, non loin de l'Institut polytechnique ou venait de s'ouvrir la « loya jirgah » ou grande assemblée traditionnelle.

Cet incident illustre la situation qui prévaut en ce moment en Afghanistan. Sous l'œil des Soviétiques, présents militairement et civilement

dans le pays depuis huit ans, le numéro un afghan, mis en place par le Kremlin en mai 1986, expose à un échantillon de ses compatriotes réunis selon des critères très confus les nouvelles institutions supposées « créer une base légale pour la réconciliation nationale » qui devrait permettre le retrait des troupes soviétiques.

#### Le siège de Khost

M. Najibullah lui-même se taille la part du lion dans cette Constitution, puisqu'elle crée une fonction de président de la République aux pouvoirs immenses, alors que l'opposition armée ne cesse de répéter qu'elle ne peut faire affaire avec M. Najibullah, trop étroitement associé à Moscou. La Constitution commence par l'invocation: « Au nom d'Allah le bienheureux, le miséricordieux », mais est appuyée par l'URSS, qui proclame l'athéisme. Et pendant que les délégués enturbannés délibèrent et votent sagement, à l'extérieur on se bat sans trêve.

M. Najibullah a d'ailleurs abordé ces combats avec une franchise surprenante, interrompant un moment les discours diatribes sur la nouvelle Constitution. « L'ennemi n'a pas encore déposé les armes », déclare-t-il. Vous avez pu entendre ce matin les explosions aveugles des mercenaires de l'impérialisme. J'ai été informé d'une décision que nous devons prendre ici ensemble.

Le dirigeant afghan rapporte alors que les quarante mille habitants de Khost, un district situé à 30 kilomètres de la frontière pakistanaise, sont assiégés. « Le Pakistan et les extrémistes ont coupé toutes les routes permettant de les ravitailler », dit-il. Seul le ravitaillement par voie aérienne est donc possible, mais les missiles soviétiques et Blowpipe utilisés par la guérilla empêchent un ravitaillement aérien de jour. Chaque nuit, seules 15 tonnes de vivres peuvent être apportées, ce qui est insuffisant pour les besoins de la population.

Les « extrémistes » ayant refusé une première proposition de conciliation, « nous avons commencé des opérations militaires pour dégager la route. Vendredi, nous avons décidé de suspendre ces opérations et avons donné six à dix jours au Pakistan et aux extrémistes pour ouvrir la route. C'est à vous de décider ce que nous devons faire ensuite: allons-nous combattre ce blocus économique, allons-nous partir ou allons-nous abandonner cette partie de notre terre à l'ennemi? »

Les uns après les autres, douze délégués d'âges divers se lèvent pour expliquer, avec force gestes et passion, dans un langage simple mais enflammé, leur opinion sur la question. La plupart n'y vont pas par quatre chemins: « Envoyez-moi à n'importe quelle frontière, nous nous battons et nous vaincrons, même au prix de notre vie », dit l'un. « Khost est une fierté pour nous tous, battons-nous », lance un autre. Mais quatre des intervenants, plus modérés, demandent de ne pas « transformer cette jirgah de paix en jirgah de guerre », et de tenter tous les moyens pacifiques.

#### Les pouvoirs de M. Najibullah

Sans, cette fois-ci, juger utile de soumettre la question au vote, M. Najibullah décide alors, « sur la base du Coran », de proposer aux adversaires « un moratoire de six, vingt et même vingt et un jours » pour ouvrir la route, pendant lesquels « nos forces suspendront les opérations militaires ».

Selon diverses informations, le siège de Khost dure depuis un mois. Les diplomates occidentaux à Kaboul mentent cependant fortement en doute les propos de M. Najibullah sur un arrêt des opérations militaires dans la région: d'après eux en réalité, la bataille fait rage, appuyée par une contre-offensive soviétique après une cuisante défaite des forces afghanes il y a une dizaine de jours.

Ce faisant, l'heure avance à la loya jirgah: « Le patriotisme est une affaire sérieuse, mais le déjeuner refroidit », remarque prosaïquement le vice-président de la séance.

L'après-midi, les débats vont s'enliser dans la discussion des cent quarante-huit articles de la Constitution. Lorsque la première journée de travaux se termine, on n'en est qu'à l'article 77, mais l'essentiel a été approuvé avec l'adoption sans modification de l'article 75 sur les pouvoirs du président. Ceux-ci vont du commandement suprême des forces armées à la nomination du premier ministre en passant par celle des hauts fonctionnaires et des responsables militaires, ou la proclamation de l'état d'urgence. La volonté exprimée par de nombreux

délégués avant la jirgah de réduire le mandat présidentiel de sept à cinq ans n'a finalement pas été retenue, « par souci de stabilité », explique-t-on en coulisse.

En fait, les seules modifications apportées au projet initial publié il y a six mois tendent à atténuer la formulation marxiste ou révolutionnaire du texte pour en accentuer les références islamiques, afin de le rendre plus acceptable pour les groupes d'opposants. Mais cela reste une affaire de formulation. « Il n'existe pas dans cette Constitution un seul mécanisme permettant d'envisager un accord avec l'opposition », relève un diplomate occidental.

SYLVIE KAUFFMANN.

### Un général dans la mitraille

**KABOUL**  
de notre envoyée spéciale

Au moins deux personnes ont été tuées, lundi matin 30 novembre à Kaboul, dans un incident qui a opposé, selon un porte-parole officiel, un ancien chef rebelle devenu général de l'armée afghane aux forces de l'ordre.

Deux fusillades nourries de plusieurs minutes chacune ont été distinctement entendues à une centaine de mètres de l'hôtel Intercontinental, voisin de l'Institut Polytechnique où est réunie la « Loya Jirgah ». A 8 heures, une voiture criblée de balles restait sur la chaussée derrière un blindé, et deux journalistes occidentaux ont vu trois corps étendus dans une mare de sang dont un seul paraissait encore en vie.

Selon un responsable afghan, M. Kayani, membre du comité

central, l'incident a été provoqué par le général Ismat Muslim, ancien chef d'un groupe rebelle de Kandahar rallié aux forces gouvernementales il y a deux ans, et qui participait à la Jirgah en tant que délégué.

« Il a tenté de forcer le passage vers l'Institut Polytechnique, ignorant les mesures de sécurité supplémentaires qui ont été prises pour cette assemblée », a déclaré M. Kayani, il a ouvert le feu sur les forces de l'ordre, ce qui a provoqué la fusillade que vous avez entendue. »

M. Ismat Muslim, personnage assez turbulent selon ceux qui le connaissent, avait vingt-cinq mille hommes sous ses ordres dans la résistance. Passé au régime prosoviétique de Kaboul et promu général, il avait conservé un groupe de mille cinq cents hommes avec lui.

S. K.

### PAKISTAN

### Les élections locales sont un test pour M<sup>me</sup> Benazir Bhutto

**NEW-DELHI**  
de notre correspondant en Asie du Sud

Quelques trois cents mille candidats « non politisés » sont en lice pour des élections locales ayant valeur de test national: les résultats du scrutin, lundi 30 novembre, seront difficiles à interpréter. En principe, les soixante-quinze mille représentants des municipalités et conseils de districts ruraux n'ont pas vocation à dépasser le cadre strict d'intermédiaires entre les opérations locales et le pouvoir central.

La majorité des quarante-huit millions d'électeurs fait davantage confiance aux candidats du parti au pouvoir, la Ligue musulmane. M<sup>me</sup> Benazir Bhutto, chef de file de la principale formation d'opposition, le Parti du peuple pakistanais (PPP), sait qu'elle n'a aucune chance de l'emporter et qu'elle court, au contraire, le risque de perdre une partie de son prestige. Il est vrai que les candidats n'ayant pas officiellement le droit de revendi-

quer leur appartenance à un parti, les cartes sont de toute façon brouillées.

D'autant que la Ligue musulmane, avant pris quelques longueurs d'avance: circonscriptions redécoupees, listes électorales arrangées, candidatures de l'opposition rejetées sous divers prétextes, scrutateurs peu suspects d'impartialité, candidats « bien-pensants » dotés d'un pécule conséquent (...). Le reste est plus classique: kidnappings, terreur et banditisme.

Réaliste, M<sup>me</sup> Benazir Bhutto aurait récemment confié que le PPP ne pouvait guère recueillir plus du quart des suffrages. Mais l'« enfant prodige » ne pouvait pas laisser passer l'occasion de confronter son caractère aux réalités. Pour la première fois depuis huit ans, le PPP qui, jusque-là, dénonçait comme « illégitime » la présidence du général Zia, affirme le suffrage populaire au risque d'offrir au chef de l'Etat une victoire facile.

LAURENT ZECCHIN.

# OK!

23 SEPTEMBRE 1987, ENTRE LE GROUPE CGE ET ITT: LA CONFIANCE!  
AU DEBUT DE L'ANNEE, LA CGE REPREND LES ACTIVITES DE TELECOMMUNICATIONS D'ITT DANS LE MONDE ET CREE ALCATEL NV, PREMIER INDUSTRIEL MONDIAL DE SYSTEMES DE COMMUNICATION.  
NEUF MOIS PLUS TARD, LE GROUPE AMERICAIN MARQUE SA CONFIANCE DANS LA NOUVELLE SOCIETE EN Y INVESTISSANT 180 MILLIONS DE DOLLARS POUR MAINTENIR SA PARTICIPATION A 37%.

ACTIONNAIRES DE LA CGE, CE NOUVEAU SUCCES DU GROUPE EST AUSSI LE VOTRE.



N° 52 décembre

urse ollar...

BRARRIE Monde

ESALITRA 2LM16

50 كذا من الالعمل

# Amériques

## Les violences et l'annulation des élections générales en Haïti

### Une nation humiliée

(Suite de la première page.)

On a relevé quinze morts au bas mot, dont un cameraman de la télévision dominicaine, et des dizaines de blessés, parmi lesquels deux autres journalistes.

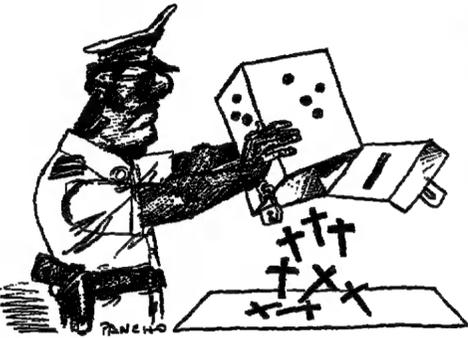
En fin de matinée, la ville était livrée aux caprices des commandos motorisés de « macoutes », caricaturés avec leurs lunettes Ray-Ban et leurs usés (pistolets mitrailleurs) au côté. Encastrant bureaux de vote ou hôtel s'en prenant même à l'hôpital où des ambulances déversaient les blessés, ils tiraient au hasard à la manière de cow-boys fous, sans aucun contrôle apparent. L'armée, partout visible, s'est contentée de patrouiller sans intervenir. Sur le Champ-de-Mars, au centre-ville, une camionnette de soldats semblait suivre placidement deux voitures d'où partaient des coups de feu, tandis que, sur la route qui longe le parc de l'Hôtel Oloffson, deux blindés légers faisaient une apparition ubuesque et gratuite dans la fusillade.

A la radio, débordés par les demandes d'ambulances ou les annonces signalant les plaques minéralogiques des voitures suspectes, les nouvelles de province, égrées peu à peu, étaient, elles aussi, accablées. Exactions, incendies, violences. Ainsi, à Gonâves, ce sont, d'après les témoins, l'armée et la police elles-mêmes qui auraient dispersé les électeurs et confisqué le matériel électoral.

Après des semaines d'interrogations sur l'attitude de plus en plus ambiguë de l'armée, la réponse semblait, cette fois, s'imposer. Aussi, dans ce contexte de « loi martiale spontanée », le communiqué du Conseil national de gouvernement (CNG), annonçant vers 14 h 30 que le CEP avait failli à sa tâche et que la loi élec-

torale du 10 août dernier était abrogée, a-t-il été accueilli, lui aussi, presque sans surprise. Et même, pourrait-on dire, avec curiosité. Ce communiqué, signé de MM. Namphy et Régala, ainsi que des autres membres du CNG, prouvait, qu'après tout, un plan sous-tendait cette brutalité aveugle et que, à tout prendre, il y avait derrière ce terrorisme, une certaine forme de gouvernement organisé en Haïti. Ne serait-ce que dans la façon presque comique dont ce texte citait scrupuleu-

saient tenté de pousser au pire le général Namphy. Mercredi, un texte était prêt pour l'annulation des élections par l'armée. M. Namphy, en qui quelques-uns persistent à voir une certaine bonne volonté, aurait refusé de signer à la dernière minute, alléguant que le climat n'était pas suffisamment dégradé. Le général est venu s'expliquer dimanche devant les caméras de la télévision et rassurer la population à sa manière, en promettant un référendum élu pour le 7 février 1988.



sement tous les articles d'une loi qu'il s'apprêtait à transgresser allégrement.

Les rumeurs, étayées par des informations de source diplomatique et militaire, faisaient, il est vrai, état d'une intense discussion au sein des forces armées. Les plus « durs », tous nostalgiques de Duvalier et conduits par le colonel Paul, chef des casernes Dessalines où il dispose de sept mille hommes et de sa propre milice,

Mais que le général Namphy, en perte de vitesse ou pas, ait volontairement ou non participé à l'annulation provisoire des élections, une chose est sûre : Washington, qui avait donné son aval au CNG, vient de voir son jugement et ses engagements bafoués. Et ce, en dépit des mises en garde et des pressions répétées. Le plus humilié resta le peuple haïtien qui, dans la mésestimation, a tout de même approuvé qu'il était capable de se mobiliser. On l'a vu à Logane, dans les grandes veillées de soutien au CEP, ou encore samedi matin à l'église du Sacré-Coeur où s'écrasait une foule fiévreuse pour les funérailles d'un jeune lycéen assassiné dans la rue. Le prêtre, dans son sermon, devait insister : « Il est mort, tu ne veux pas que le jour devienne la nuit. » Cette mobilisation, on l'a vue enfin tout simplement dans les 2 200 000 inscriptions qui figurent, malgré tout, sur les listes électorales.

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

### La politique de la terreur

La mort de plus d'une centaine d'Haïtiens depuis le début des émeutes contre l'ancien dictateur et l'instauration de la démocratie dans l'île n'aurait conduit qu'à la terreur et à l'annulation des élections générales qui devaient mettre un terme à trente années de totalitarisme et à des siècles de violence. Les milieux duvaliéristes et macoutes sont pour l'instant arrivés à leurs fins. L'armée et son chef, le général Henri Namphy, qui dirige le Conseil électoral provisoire (CNG), ont failli à leur tâche.

La question est de savoir si cet échec est à mettre au compte d'incapables ou de complices. La première hypothèse pourrait sembler la bonne. Le numéro deux du régime et de l'armée, le général William Régala, s'était engagé à « garantir la sécurité des élections », avec le résultat que l'on sait. Mais depuis trop de temps les militaires et le gouvernement, dirigés par les mêmes hommes, fermaient les yeux sur la montée de la violence, dont les origines étaient pourtant claires. La première décision prise dimanche par le président du CNG a été de dissoudre le Conseil électoral provisoire, l'organisme indépendant chargé d'organiser les élections, qui était apparu bien seul pour défendre le retour à la démocratie.

Le général Namphy a maintenant la tâche de gérer ce coup d'Etat qui ne veut pas dire son nom. A l'intérieur du pays tout d'abord, face à la population dont la présence dans les bureaux de vote aux premières heures de la journée, malgré la nuit de terreur, montre assez la détermination. Mais aussi à l'étranger, vis-à-vis de gouvernements qui sont en droit de s'estimer trompés par les autorités haïtiennes. La réaction des Etats-Unis ne laisse aucun doute. La réprobation ne peut que s'amplifier à l'égard de ce régime et les promesses d'élections et de respect du calendrier, qui prévoyait l'installation d'un président civil régulièrement élu le 7 février 1988, ne doivent guère faire illusion.

Les deux années de cette prétendue « transition démocratique » ont démontré à maintes reprises le manque de capacité politique, pour ne pas dire plus, du général Namphy. Qu'il s'agisse de l'adoption du nouveau drapeau haïtien, remplaçant l'ambigüité duvaliériste de l'adoption du calendrier électoral ou de la gestion des affaires courantes,

ser les élections, qui était apparu bien seul pour défendre le retour à la démocratie.

Le général Namphy a maintenant la tâche de gérer ce coup d'Etat qui ne veut pas dire son nom. A l'intérieur du pays tout d'abord, face à la population dont la présence dans les bureaux de vote aux premières heures de la journée, malgré la nuit de terreur, montre assez la détermination. Mais aussi à l'étranger, vis-à-vis de gouvernements qui sont en droit de s'estimer trompés par les autorités haïtiennes. La réaction des Etats-Unis ne laisse aucun doute. La réprobation ne peut que s'amplifier à l'égard de ce régime et les promesses d'élections et de respect du calendrier, qui prévoyait l'installation d'un président civil régulièrement élu le 7 février 1988, ne doivent guère faire illusion.

Les deux années de cette prétendue « transition démocratique » ont démontré à maintes reprises le manque de capacité politique, pour ne pas dire plus, du général Namphy. Qu'il s'agisse de l'adoption du nouveau drapeau haïtien, remplaçant l'ambigüité duvaliériste de l'adoption du calendrier électoral ou de la gestion des affaires courantes,

toutes les décisions ont été prises avec retard et maladresse sous la pression populaire. On peut, là encore, y voir un noir dessin, la détermination de restaurer les instruments d'une dictature déchu ou les effets d'une extrême incompetence.

C'est en fait le conjonction de ces deux éléments qui produit aujourd'hui le piège. Mais le général Namphy s'appuie sur des bases qui ne sont qu'apparentes. La force du duvaliériste en 1957 reposait sur une politique « nationaliste » et nationaliste qui n'a plus cours. Bien plus, les Etats-Unis risquent d'apparaître pour beaucoup d'Haïtiens — et ce n'est pas le moindre paradoxe de cette situation — comme un recours possible, comme en février 1986.

« Nous n'avons pas souhaité être là, et c'est accidentellement que nous sommes arrivés au pouvoir », disait le général Namphy en juillet 1986. Il est clair qu'aujourd'hui c'est la majorité de la population qui ne souhaite plus être dirigée par un homme qui n'a su que faire rampe de ses cendres la politique de la terreur. Cette volonté populaire se heurte, aujourd'hui comme hier, à la force des armes. Jusqu'à quand ?

DENIS HAUTIN-GURRAIT.

### Près de vingt et un mois de violences

Depuis le départ, le 7 février 1986, de l'ancien président à vie Jean-Claude Duvalier, fût dans la joie par le peuple haïtien, l'espoir d'un retour à la démocratie promis par le général Henri Namphy, président du Conseil national de gouvernement (CNG), n'a cessé de se heurter à la résistance des milieux duvaliéristes, avec la complicité tacite de l'armée. Voici les grandes dates de cette « transition démocratique » :

1986

18 FÉVRIER. — Le Parlement est dissous, le général Namphy annonce une nouvelle Constitution et des élections au suffrage universel direct.

24 FÉVRIER. — Le CNG rétablit le couvre-feu à Port-au-Prince après des scènes de pillage et le lynchage de « macoutes ». Il est levé un mois plus tard.

24 MARS. — Après la démission de quatre des sept membres du CNG, cinq mille manifestants demandent un gouvernement provisoire civil.

26 AVRIL. — Huit personnes sont tuées par l'armée lors d'une manifestation devant l'ancien palais royal de Fort-Dimanche où

était enfermés les détenus politiques du temps de la dictature.

8 JUIN. — Annonce officielle d'élections législatives et présidentielle pour novembre 1987 sous la pression de nombreuses manifestations en mai et juin réclamant un « calendrier » (deux morts).

1<sup>er</sup> AOÛT. — Décret réglementant le fonctionnement des partis. Pour la première fois depuis cinquante ans, il n'est pas discriminatoire envers le Parti communiste.

SEPTEMBRE-OCTOBRE. — Manifestations antigouvernementales. Plusieurs politiciens dissidents, le réajustement des « macoutes ». Le général Namphy réaffirme sa volonté d'organiser des élections libres.

17-21 NOVEMBRE. — Grève générale à l'appel de cinquante-deux partis d'opposition pour obtenir le départ du CNG (trois morts).

1987

29 MARS. — Forte participation au référendum sur le projet de Constitution, qui recueille 99 % de votes favorables. Cinq jours avant, le colonel Régala, numéro

deux du régime et de l'armée, était promu général.

28 AVRIL. — Entrée en vigueur de la nouvelle Constitution.

15 MAL. — Création du Conseil électoral provisoire (CEP), chargé d'organiser les élections et formé de représentants indépendants de divers secteurs de la société.

29 JUIN-10 JUILLET. — Grève générale à l'appel de cinquante-sept organisations politiques, syndicales et religieuses pour protester contre un décret gouvernemental réduisant le rôle du CEP. Malgré son abstention, une grève générale spontanément suivie réclame la démission du CNG. Au moins vingt personnes sont tuées lors de ces journées.

23 JUILLET. — Une centaine de prisonniers sont assassinés par un groupe armé à Jean-Rabel.

6 AOÛT. — Le CEP remet officiellement au CNG la loi électorale définitive et réaffirme son indépendance à l'égard du pouvoir.

13 OCTOBRE. — Cinq jours après l'ouverture de la campagne électorale, un candidat à la présidence, Yves Volat, est assassiné.

22-23 NOVEMBRE. — Multiplication des violences par des groupes armés (au moins vingt-six morts).

### Washington supprime son aide économique et militaire

WASHINGTON de notre correspondant

Les Etats-Unis ont très rapidement réagi à l'annulation des élections en Haïti en supprimant leur aide économique et militaire à ce pays (seule l'aide humanitaire est maintenue). Dans la matinée de dimanche, après avoir eu connaissance des nouvelles violences, le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, avait déclaré : « C'est une honte que le processus démocratique ait été empêché ». Et il ajoutait : « Pour autant que nous sachions, ces violences sont le fait de partisans du dictateur déchu Duvalier ».

Quelques heures plus tard, après que le général Namphy ait dénoncé le rôle du conseil électoral provisoire sans condamner les « tontons macoutes » et leurs épigones, le département d'Etat franchissait un pas de plus en annonçant que les Etats-Unis avaient « décidé de retirer tous leurs conseillers militaires d'Haïti et de suspendre toute assistance militaire ainsi que tous les programmes d'aide économique non militaire ». Cette mesure vise clairement les autorités en place et donc le Conseil national de gouvernement, présidé par le général Namphy.

L'aide économique accordée par les Etats-Unis (programme humanitaire compris) avait dépassé 100 millions de dollars pour l'année en cours. Sur cette somme, 8 millions de dollars étaient destinés à l'organisation des élections. L'aide militaire, beaucoup plus modeste, s'élevait à 1,2 million de dollars.

Pendant les mois qui ont précédé les élections avortées, Washington avait, à maintes reprises, exprimé son soutien au processus électoral. Samedi encore, le Département d'Etat rappelait que cette élection était « cruciale pour la marche déterminée de ce pays vers la démocratie ».

Le président Reagan avait envoyé sur place une délégation d'observateurs présidée par un responsable républicain. Cependant deux membres de cette délégation s'étaient vu refuser l'entrée du territoire haïtien parce qu'ils figuraient parmi les quarante-six signataires d'une lettre adressée aux autorités haïtiennes à propos des violations des droits de l'homme. Les onze membres de cette délégation, ainsi que des journalistes blessés dans les fusillades devaient être évacués dès dimanche soir par un avion de l'US Air Force.

La réaction des Etats-Unis après les tragiques événements de dimanche a au moins le mérite de la clarté, et sa rapidité montre que l'administration ne se fait pas d'illusion sur le général Namphy. Cela dit, les responsables américains, particulièrement sensibles à tout ce qui se passe aux Caraïbes, se trouvent à présent confrontés à une question beaucoup plus délicate : que faire d'autre maintenant que la solution « démocratique » sur laquelle ils avaient misé a échoué ? Un congrèsiste démocrate croit tenir la solution : il souhaite « une intervention de la communauté mondiale » sous la conduite des Etats-Unis.

JAN KRAUZE.

### ÉTATS-UNIS Fin de la mutinerie des détenus cubains à la prison d'Oakdale et libération des vingt-six otages

Les vingt-six personnes retenues en otage depuis une semaine par les mutins cubains de la prison d'Oakdale (Louisiane) ont été libérées samedi et sauvés dimanche 29 novembre tandis que les détenus concluaient un accord avec les autorités. Mais au centre pénitentiaire d'Atlanta la situation n'avait guère évolué lundi matin, et quatre-vingt-dix otages demeuraient prisonniers de mille cent détenus qui, comme à Oakdale, refusent d'être rapatriés à Cuba (le Monde du 28 novembre).

Peu après la libération des otages — « épaisés » mais « bien traités », selon un porte-parole officiel, — les neuf cent cinquante détenus ont entassé leurs armes improvisées dans la cour de la prison, et l'un d'eux a brandi un drapeau américain. Les négociations qui ont abouti à l'arrêt de la mutinerie ont été menées sous l'égide de l'évêque auxiliaire de Miami, Mgr Augustin Roman, dont les détenus avaient réclamé la caution. L'accord prévoit notamment la libération et l'attribution d'une carte de séjour pour les Cubains ayant déjà purgé leur peine et possédant de la famille aux Etats-Unis, alors que le cas des autres sera examiné « de façon complète et juste » et que les malades mentaux seront soignés. Aucune poursuite ne sera engagée pour la rébellion.

A Atlanta, les autorités espéraient que la fin de la mutinerie à Oakdale aurait une influence positive, mais faisaient remarquer que les mille cent détenus de ce pénitencier sont considérés comme beaucoup plus « durs ». Toutefois, après de nouveaux incendies de bâtiments et des bagarres samedi, quatre otages ont été libérés. Deux autres signes de détente ont été remarqués dimanche à Atlanta : la distribution d'eau, coupée auparavant par les autorités, a été rétablie, et des négociations ont repris. — (AFP.)

### Afrique

TUNISIE

### La Cour de sûreté de l'Etat confirme les peines prononcées contre des islamistes

TUNIS de notre correspondant

La Cour de sûreté de l'Etat a confirmé, samedi 28 novembre, la condamnation à mort de M. Ali Laaridj et les peines de travaux forcés — de dix ans à la perpétuité — infligées à dix de ses amis du Mouvement de la tendance islamique (MTI), arrêtés après leur condamnation par contumace. Mais deux étudiants du même mouvement ont vu leur condamnation ramenée de dix à cinq ans de travaux forcés.

Le cas de M. Laaridj retient particulièrement l'attention. Dans les milieux politiques et judiciaires, on imagine mal, en cas où son pourvoi en cassation serait rejeté, que M. Ben Ali n'use pas de son droit de grâce, qu'il aura ainsi l'occasion d'exercer pour la première fois depuis son accession à la présidence de la République.

Cette affaire devrait être l'une des toutes dernières qu'examinera la Cour de sûreté de l'Etat. En effet, un communiqué de la présidence de la République a annoncé, dimanche, que M. Ben Ali avait demandé au gouvernement de présenter à la Chambre des députés un projet de loi portant suppression de cette juridiction d'exception. La fonction de procureur général de la République sera également supprimée.

Le Conseil national du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), qui tenait dimanche une réunion extraordinaire, s'en est aussitôt félicité. En revanche, il a estimé que l'arrêt de la Cour rendait la veille « contradictoire l'orientation mise en avant par les artisans du changement du 7 novembre », et a demandé au chef de l'Etat qu'il commue la peine capitale prononcée à l'encontre de M. Laaridj.

Tout en réaffirmant son appel à l'« orientation démocratique et pluraliste » du nouveau pouvoir, le MDS demande notamment la promulgation d'une loi d'amnistie, la séparation de l'appareil de l'Etat de celui du Parti socialiste destouré, ainsi que l'organisation d'élections législatives générales et d'élections municipales anticipées « dans un délai raisonnable, afin de concrétiser la volonté populaire du changement ».

MICHEL DEURÉ.

Une visite de M. Hedi Souchou au Maroc. — Quelques jours après s'être rendu en Algérie, le premier ministre tunisien, M. Hedi Souchou, a fait une visite au Maroc, le samedi 28 novembre. Après avoir rencontré le roi Hassan II à Ifrane, il a affirmé son espoir de voir s'intensifier la coopération régionale ajoutant toutefois qu'il n'a pas encore présenté un projet défini sur la manière dont sera édifié le Maghreb arabe. — (AFP.)

**ALTERNATIVES ECONOMIQUES** N° 52 décembre

EN KIOSQUE

Qui peut défendre le franc ?

**Le Monde sur minitel**

**REVUE DE PRESSE**

Les grands quotidiens nationaux

36.15 TAPÉZ LEMONDE puis PRS





سكنا من الالعمل

# A travers le monde

## CEE

### Dernière réunion préparatoire avant le sommet de Copenhague

Bruxelles (AFP). — Le concave, qui réunit depuis dimanche à midi les ministres des affaires étrangères des pays membres de la CEE et qui devait se terminer le lundi 30 novembre, est la dernière réunion préparatoire au Conseil européen qui rassemblera les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze à Copenhague les 4 et 5 décembre. Son objet, comme celui des nombreuses autres rencontres préparatoires qui ont eu lieu ces dernières semaines, est la dernière réunion préparatoire au Conseil européen qui rassemblera les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze à Copenhague les 4 et 5 décembre. Son objet, comme celui des nombreuses autres rencontres préparatoires qui ont eu lieu ces dernières semaines, est la dernière réunion préparatoire au Conseil européen qui rassemblera les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze à Copenhague les 4 et 5 décembre.

contre la station de distribution électrique du barrage de Dez, leur infligeant d'importants dégâts ».

Dimanche, les avions et les hélicoptères de combat irakiens ont effectué au total soixante-dix raids contre des objectifs irakiens sur le front, à l'intérieur du territoire irakien et dans le Golfe. Le dernier raid de ce type avait, selon Téhéran, visé, il y a dix jours, la centrale nucléaire de Bouchehr.

Bagdad a, en outre, annoncé que son aviation avait touché samedi un pétrolier près des côtes iraniennes. C'est le deuxième pétrolier que l'Irak affirme avoir atteint depuis vendredi, mais ces deux raids n'ont pas été confirmés de source maritime indépendante dans la région.

Pour sa part, l'Iran a de nouveau haussé le ton envers les Etats-Unis. Le président iranien Ali Khamenei a affirmé samedi que « l'Iran pourrait prendre l'initiative d'attaquer les Etats-Unis en premier si les intérêts iraniens dans le Golfe étaient en danger ».

Enfin, le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Mohamad Javad Larjani, devait se rendre lundi à New-York pour y exposer devant le ONU la position iranienne sur la résolution 598 du Conseil de sécurité et sur « les voies de l'application de la justice », a annoncé dimanche Radio-Téhéran. — (AFP.)

## Inde

### La coopération avec l'URSS

Dans nos éditions du 27 novembre, une erreur de transmission a déformé le sens de l'article de notre correspondant à propos de la visite du premier ministre soviétique, M. Rykov, à New-Delhi. L'amiral Tahliani, chef d'état-major de la marine indienne, n'a pas dit que l'Inde avait fait l'acquisition de sous-marins à propulsion nucléaire soviétiques, mais qu'il s'agissait de l'acquisition de ces sous-marins. Cette erreur a été reprise dans le titre de l'article.

## Liban

### Obus sur une école de police : neuf morts

Neuf personnes ont été tuées et trente-deux autres blessées, le samedi 28 novembre, par un obus

tombé sur une école de formation de policiers située dans la banlieue chrétienne de Beyrouth, selon un bilan de la police libanaise.

L'obus est tombé dans la cour de l'institut des forces de sécurité intérieure (FSI, police) à Kfarshima (12 kilomètres au sud de Beyrouth), alors qu'un accrochage avec artillerie et roquettes antichars se déroulait sur la ligne de démarcation entre les secteurs chrétiens et musulmans de la banlieue sud de la capitale, a précisé un communiqué des FSI. Les personnes tuées étaient de nouvelles recrues de la police qui suivaient une session d'entraînement de trois ans dans cet institut, qui regroupe un millier d'élèves de toutes confessions et de toutes les régions libanaises, a ajouté la police. — (AFP.)

## Mozambique

### Soixante tués lors d'une attaque de la guérilla

Maputo. — Une soixantaine de personnes ont été tuées, le samedi 28 novembre, au cours d'une attaque de la RENAMO (Résistance nationale mozambicaine) contre un convoi de véhicules civils à Maluane, à 50 km au nord de la capitale. Des sources militaires, on indique que 38 survivants blessés ont été hospitalisés à Maputo. Le convoi était composé d'environ 80 véhicules civils qui circulaient vers la capitale, en empruntant l'axe routier principal traversant du nord au sud le pays.

La RENAMO (soutenue par Pretoria) attaque régulièrement les routes au nord de Maputo dans le but, selon le gouvernement, de perturber l'approvisionnement en denrées alimentaires. En octobre, deux attaques de la guérilla s'étaient soldées par la mort de plus de 300 civils. La RENAMO a toujours nié être l'auteur de ces massacres. (AFP.)

## République sud-africaine

### Neuf morts dans des affrontements entre Noirs

Johannesburg. — Neuf personnes ont été tuées au cours du week-end dans des affrontements entre

groupes politiques noirs rivaux près de Pietermaritzburg, capitale de la province du Natal, a annoncé, le dimanche 29 novembre, la police sud-africaine. Ces morts portent à au moins cent depuis deux mois, et près de deux cents pour l'année, le nombre des victimes de la guerre continue que se livrent le Front démocratique uni (UDF) et le mouvement zoulou Inkatha.

Dans son rapport quotidien, la police indique que trois personnes ont été tuées à coups de feu, et trois autres au cours de l'attaque d'une automobile par un « groupe de Noirs » armés de bâtons et de couteaux. Les corps des autres victimes avaient été retrouvés vendredi et samedi. — (AFP.)

## Tchad

### Quarante-quatre « mercenaires » libyens tués

Le Tchad a annoncé, le samedi 28 novembre, que quarante-quatre « mercenaires » de la Légion islamique libyenne avaient été tués par ses forces armées dans des combats le week-end dans l'est de son territoire. Dans un communiqué, l'ambassade du Tchad à Paris a indiqué que les FANT (Forces armées nationales tchadiennes) avaient perdu pour leur part trois hommes dans ces accrochages, qui se sont produits à Antardoussa, dans la préfecture de Gort-Saida (sud de la ville d'Abéché), non loin de la frontière soudanaise.

Elle a ajouté que deux membres de la Légion islamique et encadrés par des officiers libyens » avaient été capturés. Mercredi, le haut commandement tchadien avait annoncé avoir repoussé une importante colonne libyenne qui venait du Soudan, tuant cinq soldats de Tripoli.

## URSS

### La veuve de Boukharine a demandé la réhabilitation de son mari

Moscou. — La veuve de Nicolas Boukharine, ancien dirigeant de l'opposition de droite » exilé

sous Staline, a demandé par lettre au numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev la réhabilitation de son mari, révèle cette semaine l'hebdomadaire Ogoniok.

Anna Larine explique qu'en février 1937 son mari, pressant qu'il ne reviendrait pas au plénum du comité central auquel il se rendait, lui avait demandé « de lutter pour sa réhabilitation posthume ». Boukharine a été exilé du parti en 1937 puis exécuté en 1938 au terme du dernier « grand procès » de Moscou.

Il avait rédigé peu avant une lettre adressée à la « future génération des dirigeants du parti » qu'il avait prié Anna d'apprendre par cœur puis de déchirer, de peur que la police politique ne mette la main sur ce document dans son appartement lors d'une perquisition et inquiète son épouse.

Jusqu'à bout, poursuit la veuve de Boukharine, celui-ci a cru en Sta-

line. Et il a écrit plusieurs fois au dictateur pour dénoncer la « calomnie » dont il s'estime victime avant sa disgrâce. Staline lui avait d'ailleurs assuré, toujours selon ce témoignage, qu'il ne serait pas exclu du parti.

Ogoniok ne précise pas si cette lettre a été adressée à M. Gorbatchev avant ou après le 2 novembre, date à laquelle le numéro un soviétique a reconnu dans un long discours que Boukharine avait joué un rôle dans la défense du trotskisme. Mais, avait-il ajouté, les vœux de Boukharine ne peuvent être vraiment tenus pour « parfaitement marxistes ». — (AFP.)

[En 1962, Khrouchchev, alors chef du parti et du gouvernement, avait déjà rejeté la veuve de Boukharine. Mais sa réhabilitation officielle n'avait été alors annoncée.]

## EN BREF

● La drapée de l'OLP flotte de nouveau au Caire. — Le gouvernement égyptien a autorisé l'OLP à hisser de nouveau, le dimanche 29 novembre, son drapeau sur le siège de l'Organisation au Caire. Un représentant de l'OLP a eu un entretien avec le chef de la diplomatie égyptienne, M. Esmat Abdel Meguid. L'Egypte avait décidé le 27 avril de fermer les bureaux de l'OLP sur son territoire à la suite du Conseil national palestinien qui avait préconisé le développement des rapports entre l'OLP et « les forces démocratiques d'Egypte » (sous-entendu l'opposition au régime). De source palestinienne au Caire, on indique que cette décision se traduit par la réouverture du bureau principal de l'OLP au Caire, comme première étape vers celle de tous les autres bureaux en Egypte. — (AFP.)

● Incidents dans les territoires occupés par Israël. — Des grèves, des manifestations et des incidents ont marqué le dimanche 29 novembre, dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, le quarantième anniversaire du vote de l'ONU sur le partage de la Palestine en un Etat juif et un autre arabe. Selon des sources militaires israéliennes, un Palestinien de dix-huit ans, portant une ceinture et un bâton, a été blessé à la jambe par les tirs de soldats israéliens qu'il s'apprêtait à attaquer

à l'intérieur du camp de réfugiés de Bolet, proche de Naplouse en Cisjordanie. Le couvre-feu a été immédiatement imposé sur le camp. Un autre Palestinien, également âgé de dix-huit ans, a été blessé à la jambe par les tirs des soldats israéliens qui dispersaient une manifestation à Rafiah, dans le territoire de Gaza. — (AFP.)

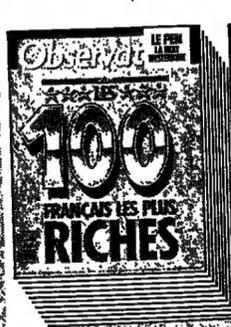
● Normalisation entre Pékin et Hanoi. — La Chine et le Laos, proche allié du Vietnam, ont décidé de normaliser leurs relations après neuf années de brouille, a annoncé, le lundi 30 novembre, le ministre chinois des affaires étrangères. « Les deux parties sont tombées d'accord pour restaurer des relations d'amitié (...), et pour échanger de nouveaux ambassadeurs », a-t-il dit de la visite à Pékin du vice-président laotien des affaires étrangères, M. Khamphay Boupha. — (AFP.)

● Nouveau coup de main des Tigres tamouls. — Au moins cinq civils ont été tués et quatorze autres blessés au cours d'une attaque menée le samedi 28 novembre par les Tigres tamouls. Ceux-ci ont lancé une grenade sur une foule qui attendait la distribution de vivres par des soldats indiens à Jaffna. De son côté, New-Delhi semble souhaiter en finir avec les séparatistes tamouls avant la fin de l'année. — (AFP.)

## Guerre du Golfe

### L'Irak a repris ses bombardements en territoire iranien

L'aviation irakienne a repris, le dimanche 29 novembre, ses raids en territoire iranien, après une pause de dix jours, en bombardant des installations électriques dans le sud-ouest du pays. Selon un porte-parole militaire à Bagdad, les appareils irakiens ont mené des raids simultanés contre le réseau de distribution électrique du barrage de Reza'Chah Al-Khaleb et



En souscrivant une ou plusieurs actions de 500F, créez avec nous un journal qui :

- témoigne des faits ;
- affirme ses valeurs ;
- encourage les débats.

Avec vous. Sinon rien.

Bernard Langlois et l'équipe de Politis.

# Politis

DEVENEZ ACTIONNAIRE DE L'HEBDO QUI NOUS MANQUE A GAUCHE.

Visa de la Commission des Opérations en Bourse n° 87323 du 4 septembre 1987

Avertissement de la Commission des Opérations en Bourse :

- 1 - Les possibilités pratiques de cession sont limitées ; il n'est pas envisagé d'organiser un marché des titres.
- 2 - Il n'est pas prévu de distribuer des dividendes au cours des deux premiers exercices.
- 3 - Tout actionnaire nouveau doit être agréé par le Conseil de surveillance.
- 4 - S'agissant d'une constitution de société, les éléments financiers contenus dans la note d'information sont entièrement prévisionnels.

La notice d'information mise à la disposition du public et les statuts sont disponibles à POLITIS, 76, rue Villiers-de-l'Isle-Adam, 75020 Paris.

MANDAT POUR EFFECTUER UNE SOUSCRIPTION Article L.130 de la loi du 24 juillet 1965. Article D.61 du décret du 29 mars 1967.

Je, soussigné Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_

Domicile : \_\_\_\_\_

Après avoir pris connaissance :  
- des statuts de la société anonyme en formation dénommée Société Anonyme d'Édition du Nouvel Hebdomadaire ayant pour objet principal l'édition du journal « Politis » avec siège social à Paris (75011) 6, rue du Danoumy au capital de 4000000 francs divisé en 8000 actions de 500 francs à souscrire en espèces et à libérer intégralement ;  
- ainsi que la mention publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires le 14 septembre 1987 ;

Je déclare donner mandat à la Banque Française de Crédit Coopératif (B.F.C.C.), 191, avenue Daumesnil, 75012 Paris de pour moi et en mon nom y adhérer et souscrire (nombre en lettres) \_\_\_\_\_ actions de cinq cents francs chacune de ladite société. A l'appui de ce mandat de souscription, je verse à la B.F.C.C., mon mandat, la somme de francs \_\_\_\_\_ représentant mon apport.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
La signature doit être précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir ».

Les chèques sont à libeller à l'ordre de la B.F.C.C. et à retourner avec le bon ci-joint à POLITIS, 76, rue Villiers-de-l'Isle-Adam, 75020 Paris - Tél. : 16 (1) 46.36.24.24.

PROPOS... M. Giscard d'Estaing... Mais oui ! CAPEL... DE GRANDES

Le débat sur TF 1

- M. Rocard : un gouvernement nez au vent
M. Balladur : il n'y a pas matière à changer de politique

M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, et M. Michel Rocard, député des Yvelines, candidat à la présidence de la République, ont débattu, le dimanche 29 novembre, sur TF 1, de la conjoncture économique internationale, de la situation française et de l'élection présidentielle, en se référant aux livres qu'ils viennent d'écrire et d'annoncer de publier.

M. Balladur : « Dans l'état actuel des choses et si cette crise se termine bien (...), je fais tout ce qui est en mon pouvoir pour que cette réunion des ministres des finances des pays industrialisés ait lieu, mais je ne peux pas assurer, aujourd'hui, qu'elle aura lieu (...). Il y a de fortes raisons d'espérer que les répercussions, sur l'Europe en général et sur la France en particulier, seront beaucoup plus modérées qu'on ne l'a dit et à quelques semaines, notamment pour ce qui concerne les problèmes financiers et la croissance. »

M. Rocard : « Le problème de savoir où gouverner, quand l'on est d'accord sur l'essentiel, ne se pose pas par rapport à [des] images [de la droite et de la gauche] qui commencent à vieillir un peu. Il faut gouverner avec des idées, mais en laissant entendre d'entrée de jeu, par ses questions ironiques sur la candidature de M. Rocard, que c'était un peu pour de rire. »

M. Rocard : « Vous faites découvrir votre doctrine de la privatisation de la description, étrange, d'une bataille théâtrale entre l'Etat et les individus pris un par un - l'homme - (...) pour se partager un territoire, un espace, celui de la gestion des entreprises, alors que nous n'en sommes plus du tout là. (...) Sachant que les entreprises doivent être autonomes, que de grands secteurs privés sont nécessaires, quelles sont les règles du jeu et comment l'Etat doit-il y prendre place ? (...) Aujourd'hui le grand problème est : comment manier l'Etat en respectant l'homme ? Car la gauche fait un pari sur l'homme, c'est vrai. Cela, je ne l'ai pas trouvé dans votre livre. J'ai donc trouvé qu'il avait dix ans de retard. »

Une autre manière de gouverner

M. Rocard : « Vous êtes bon quand vous continuez ce que nous avons commencé et vous l'êtes moins quand vous prenez vos propres risques (...). Vous avez été un gouvernement nez au vent, un peu ingénu (...). »

M. Balladur : « Notre pays a tout de même fait depuis quelques dizaines d'années de grands progrès dans une série de domaines en matière de consensus, comme l'on dit aujourd'hui, mais il l'a toujours fait en partant d'une position où que l'on s'affirmait fortement sa volonté, et d'ailleurs était très critiqué, ce qu'il faut être, en l'espèce, le général de Gaulle. (...) Partir du principe qu'il faut que, nécessairement, toute mesure soit acceptée au départ par 80 % des Français, cela n'existe quasiment pas (...). Je dirai qu'on gouverne toujours au centre (...). On a toujours une vue un peu centrée de la société (...), on ne gouverne pas pour se climatiser, ou alors on gouverne mal. »

M. Balladur : « Les causes de la crise ne sont pas conjoncturelles (...). Nous devons tout faire pour restituer un minimum d'ordre. C'est ce que nous avons tenté de faire il y a quelques mois déjà, à Paris. Cela a tenu quelques mois et n'a pas résisté à l'épreuve des faits. »

M. Rocard : « Il fallait tout de suite cesser de mettre du papier sur le marché et commencer à en racheter (...). Vous ne deviez pas faire la privatisation de Suez (...). Votre non-réaction devant le début de la crise a été ressentie par les Français comme une légèreté. »

M. Rocard reproche au gouvernement l'insuffisance de son action pour l'Europe. M. Balladur : « Il y a deux façons de faire l'Europe (...). Nous bâtirons l'Europe par étapes, nous parerons les législations nationales, entre les situations nationales, et non pas en transférant au niveau de l'Europe des méthodes de direction économique et de subventions accordées vraiment très largement à toute une série d'activités qui sont génératrices d'impôts nouveaux et de charges nouvelles pour notre économie. »

Partie à blanc

M. MICHEL ROCARD, que les circonstances contraignent à jouer sa candidature à la présidence de la République, avait besoin d'un partenaire qui affûtait de prendre son épée de plastique pour une vraie. M. Edouard Balladur a bien voulu être celui-là, mais en laissant entendre d'entrée de jeu, par ses questions ironiques sur la candidature de M. Rocard, que c'était un peu pour de rire. »

L'ancien ministre de l'agriculture avait, dans ce débat, plus à perdre, ou à gagner, que M. Balladur. Il peut se targuer d'une prestation plutôt bonne, dans la forme, face au ministre d'Etat. M. Rocard courrait le risque de paraître obscur, voire « agité », par contraste avec la clarté d'expression et l'impassibilité de M. Balladur. Il n'est pas tombé dans ce travers. En revanche, les échanges entre les deux interlocuteurs ont souligné la situation contradictoire dans laquelle se trouve le député des Yvelines.

Une collection de « gadgets »

Pendant la plus grande partie du débat, l'ancien ministre a constamment évoqué ses désaccords avec le ministre d'Etat sans, le plus souvent, parvenir à les illustrer. Il faudra attendre la fin de l'émission pour que M. Balladur se voie, abruptement, accusé d'avoir voulu pratiquer une « relance pour les riches ». Il s'est, au contraire, souvent laissé enfermer dans le piège que lui tendait M. Balladur, voulant démontrer que M. Rocard n'incarne aucune réelle politique de relance. Le député socialiste, en se montrant consentant à tout crin, plus « dévot » encore que M. Delors, a laissé son interlocuteur lui donner la leçon et lui expliquer qu'un gouvernement fait toujours par agir « au centre », mais que, auparavant, les électeurs doivent s'être prononcés sur un projet « typé ».

En fait de projet « typé », M. Rocard, à force de vouloir gon-

mer les aspirations de ses idées, a donné l'impression de s'en tenir à une collection de « gadgets ». En jouant de cette façon son jeu personnel, en revenant sur ses positions hétérodoxes - sur les privatisations, voire sur le financement des partis politiques - M. Rocard s'est mis, une nouvelle fois, en position d'agacer ses amis socialistes sans être sûr de convaincre au-delà de la gauche.

M. Balladur s'est employé à démontrer que sa politique reste pertinente en dépit de la crise financière internationale. Il a habilement obligé son adversaire, qui lui reprochait sa tenture de décision, à lui concéder, finalement, un brevet de sérieux diplomatique. M. Rocard pouvait-il, en effet, pousser plus loin sa critique de la passivité européenne de la France sans atteindre le président de la République ?

Les propos du ministre d'Etat s'adressent surtout à M. Barre et à ses amis, il a voulu résumer leurs arguments économiques et les prendre en défaut de cohérence politique : comment peut-on, a-t-il demandé, critiquer la cohabitation tout en appelant au rassemblement ? M. Balladur a parachevé sa défense de la stratégie chiraquienne en se montrant unanime pour trois ou quatre et en proposant à l'UDF un rapprochement qui pourrait aller jusqu'à des « congrès communs » avec le RPR !

M. Rocard révèle le bataillon du second tour, M. Balladur menait celle du premier. Entre eux, ce ne pouvait être qu'une partie à blanc. JEAN-LOUIS ANDRIÉANI et PATRICK JARREAU.

PROPOS ET DÉBATS

M. Chevènement (PS) : autre majorité

M. Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre et député socialiste de Belfort, a déclaré, le dimanche 29 novembre au Forum FR 3-RMC, ce qu'il devrait conclure le président nouvellement élu [en 1988] à trouver à l'Assemblée nationale une autre majorité que celle qui existe aujourd'hui.

M. Toubon (RPR) : le rôle de l'Auvergne

« Ce sera peut-être l'Auvergne qui, par ses votes, fera dire Jacques Chirac, et le jour où il sera élu les

Auvergnats penseront qu'ils ont élu leur troisième président de la République », a affirmé M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, le samedi 28 novembre à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

M. Bariani (rad.) : piège

M. Didier Bariani, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères et secrétaire général du Parti radical valoisien, a estimé, le samedi 28 novembre à Paris, que la majorité est « en train de tomber dans le piège tendu par François Mitterrand » sur le financement des partis politiques. « Il ne faut qu'un rien l'argent public entre dans le financement des partis politiques », a dit M. Bariani.

M. Giscard d'Estaing : la base !

« Ecoutez la base ! », a lancé, le samedi 28 novembre à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), M. Valéry Giscard d'Estaing à l'adresse des chefs de la majorité. « La base demande l'union. Elle n'a pas oublié qu'en 1981 nous avons perdu parce que nous étions divisés, et, en 1986, nous avons gagné parce que nous étions unis », a lancé l'ancien président de la République.

M. de Charette (UDF) : erreur

M. Hervé de Charette, ministre délégué (UDF-PR) chargé de la fonction publique a qualifié d'« erreur » le

dimanche 29 novembre au Club de la presse d'Europe 1, la décision de M. François Liscard, ministre de la culture et secrétaire général du PR, de reprendre à M. Michel d'Ornano, le dossier discoré de cette formation. « C'est un sujet qui aurait mérité d'être débattu » mais « l'incident est clos » a-t-il souligné.

M. Fabius (PS) : minimum

M. Laurent Fabius, ancien premier ministre socialiste, a indiqué, le dimanche 29 novembre à Rouen (Seine-Maritime) que le prochain candidat socialiste à l'élection présidentielle « devra mettre en tête de son programme l'institution en France d'un revenu minimum pour tous ». « Jamais, a-t-il dit, nous n'avons connu en France une telle pauvreté.

M. Lajoie (PC) : union

Les communistes « mettront dans l'union le plus totale toutes leurs forces dans la bataille de l'élection présidentielle », a déclaré, le dimanche 29 novembre à Toulon (Var), M. André Lajoie. Le candidat du PCF à l'élection présidentielle a fustigé, sans la nommer, « le soi-disant candidat communiste » de M. Pierre Juquin.

M. Juquin (ex-PC) : promesses

« J'ai actuellement réuni quatre cent cinquante promesses de signature en

bonne et due forme » a affirmé M. Pierre Juquin, candidat « renouvelé » à l'élection présidentielle, au « Grand-Jury RTL le Monde », le dimanche 29 novembre. Refusant le label de « candidat anti-Lajoie » ou de se définir par rapport au PCF et au PS, il a indiqué que parmi ces « promesses », il disposait de celles de cent dix maires élus sous l'étiquette communiste, ainsi que « trois ou quatre maires socialistes ». Il s'est déclaré « presque assuré de faire un score honorable » en 1988.

Advertisement for CAPEL clothing featuring a suit and the slogan 'Pour les grands la vie est belle ils s'habillent chez CAPEL'.

Advertisement for 'La lettre d'information de Michel Rocard' featuring a portrait of Michel Rocard and subscription information.

Large advertisement for GUY THOMAS 6450 EUROPE 1 DE GRANDS MOMENTS A CHAQUE INSTANT.

Handwritten note in Arabic script: 'صك: اءن الأءل'

سكنا من الالعمل

# Politique

## Le lancement de la campagne

M. Raymond Barre a franchi une étape supplémentaire dans la préparation de sa campagne présidentielle en présentant le dimanche 29 novembre à Toulouse, la ville de M. Dominique Baudis, sa « grande équipe de France ».

Dans la grande salle « des Illustres » du Capitole, avaient pris place soixante-deux « grands élus » (vingt-huit centristes, vingt-deux PR, dix adhérents directs, trois radicaux, trois

PSD et six non-inscrits), maires de grandes villes, présidents ou vice-présidents de conseil régional ou de conseil général.

Parmi eux, deux ministres du gouvernement de M. Jacques Chirac : MM. Pierre Méhaignerie et Bernard Bosson.

D'autres s'étaient fait excuser, mais trois absences étaient remarquables : celles de

MM. Valéry Giscard d'Estaing, président du conseil régional d'Anvergne, René Monory, président du conseil général de la Vienne et André Rossinot, maire de Nancy.

Rendant hommage « à ces femmes et ces hommes jouissant de la confiance de leurs concitoyens », l'ancien premier ministre a aussi insisté « cette France calme et solide qui se détourne des agitations et des querelles ».

S'est engagé ensuite un vaste débat sur la décentralisation et les problèmes des collectivités locales étayé par les témoignages de MM. François Tracy, maire de Toulon, Jessa François-Poncet, président du conseil général de Lot-et-Garonne, Marcel Lucotte, président du conseil régional de Bourgogne et Pierre Méhaignerie, ministre de l'Équipement.

## « Nous incarnons une France calme et solide » déclare l'ancien premier ministre

Après les mots de bienvenue prononcés au nom de ses collègues par M. Dominique Baudis, le maire de Toulouse, M. Raymond Barre a présenté en ces termes les raisons de cette rencontre au Capitole : « Nous allons entrer au début de l'an prochain dans une période cruciale pour l'avenir de notre pays. A l'occasion de l'élection présidentielle, les Français et les Françaises auront à effectuer un choix décisif entre le retour à un système bicaméral, établi en 1961 et partiellement entamé par les élections législatives de 1986, ou le développement d'une société de liberté, de responsabilité et de solidarité.

« Avant de m'engager moi-même dans le combat pour cette société qui me paraît répondre à la fois aux aspirations profondes de nos concitoyens et aux exigences de l'avenir pour notre pays, j'ai tenu à me concerter avec vous tant en raison des liens personnels d'intimité et de confiance réciproques qui nous unis-

sent que de notre adhésion commune aux mêmes valeurs. »

Puis l'ancien premier ministre a déposé « la double signification » de cette manifestation : « Mon premier but est de montrer clairement que j'entends pour le présent et pour l'avenir tirer toutes les conséquences de la décentralisation qui a caractérisé au cours de ces dernières années l'organisation politique de notre pays. La diffusion des responsabilités - jusqu'ici exercées depuis Paris à la suite d'un processus multiséculaire de centralisation - répond aux vœux des Français de pouvoir participer davantage à la gestion de leurs affaires au niveau régional, départemental ou local. Dans la mesure où la Constitution de la 5<sup>e</sup> République permet à notre pays de disposer d'un exécutif fort et stable, nécessaire à la conduite des affaires publiques dans des temps difficiles, la décentralisation apparaît un contrepoint permettant d'assurer sur tout le territoire

national une répartition équilibrée des pouvoirs et une plus grande souplesse dans le fonctionnement de notre vie politique, économique et sociale. »

M. Barre a poursuivi sur un registre plus politique : « Je vois également à notre rencontre une seconde signification, celle d'associer étroitement à l'élaboration et à la conduite de la politique nationale des femmes et des hommes jouissant de la confiance de leurs concitoyens, chargés par eux de gérer leur vie quotidienne, de préparer leur avenir. Vous êtes, les uns et les autres, rompus à l'exercice des responsabilités sur le terrain ; vos fonctions vous rendent solidaires les uns des autres ; à la tête de vos régions, de vos départements, de vos villes, votre gestion vous donne le sens du concret. Elle vous protège des tentations de l'idéologie, du goût des combinaisons et intrigues d'états-majors parisiens. Vous incarnerez cette France calme et

solide, qui se détourne des agitations et des querelles stériles par les spécialistes du sensationnel. »

« Voilà pourquoi, conclut-il, je crois profondément au rôle de la grande équipe de France que vous formez, de cette équipe de la France décentralisée capable d'apporter au pouvoir central un regard original et des vues constructives sur les problèmes de la France et sur la construction de son avenir. (...) Associer l'équipe de la France de nos régions, de nos départements et de nos communes à la réflexion et à l'action politique nationale c'est se mettre avec vous à l'écoute des Français et renforcer le consensus autour de l'Etat. »

« Pulsez cette rencontre de Toulouse symbolique, à travers la diversité nationale dont vous êtes l'expression, l'union profonde qui unit les Français et les Françaises et la volonté de progrès qui les inspire à la veille d'entrer dans le vingt et unième siècle. »

## Le grand départ

(Suite de la première page.)

Le 12 octobre à Talloires dans le fief du ministre centriste M. Bernard Bosson, « la ligne des avant » composée d'une vingtaine de jeunes députés UDF. La semaine dernière, en photo à la une de France-soir, « la vieille garde » formée par cinquante-trois députés UDF. Toulouse dimanche avec les maires de grandes villes, présidents de conseils généraux et régionaux formant « la grande équipe de France » sous des maillots CDS, PR, adhérents directs, PSD, radical et même non inscrits. Enfin le jeudi 3 décembre, déjeuner avec les sénateurs de l'intergroupe UDF au cercle Inter-Lés à Paris.

avant que M. Barre ne se soit déclaré. Il devrait le faire au début du mois de février de Lyon.

Tout cela ne risque pas de faillir les rapports entre M. Barre et les responsables UDF. L'intégration du Parti républicain dans le dispositif de campagne est déjà un sérieux problème. Mais M. Barre ne semble guère en avoir cure. Sa préoccupation est de ne pas s'exposer trop tôt au lance-flammes de ses adversaires et concurrents. En janvier, l'ancien premier ministre se contentera de reprendre une tournée dans les régions entrecoupées de quelques grandes colloques, mais en travaillant davantage la région parisienne et celle de Rhône-Alpes. A charge pour ses lieutenants d'occuper le terrain et de déclencher des opérations coupes de poils. C'est le but de l'opération « mille réunions » que lancera M. François d'Amboise le 8 décembre en Meurthe-et-Moselle.

Les objectifs de toutes ces manifestations complémentaires sont clairs : montrer, par le choc des photos - technique pourtant si décrite par M. Barre qui s'en est encore pris dimanche « aux spécialistes du sensationnel » - que l'ancien premier ministre n'est pas un homme seul et qu'il peut « rassembler », au-delà de la poignée de CDS évoquée par M. Jospin. Son état-major avait même envisagé d'inviter à cette manifestation de Toulouse de grands combattants du RPR. « Pas de débouchage avant le premier tour », a prévenu catégoriquement M. Barre, rassuré par les sondages.

Comme tout le monde, M. Barre attend de connaître les intentions de son principal adversaire, M. François Mitterrand, et rêve d'un décollage avec lui. Il sait ensuite, ainsi qu'il a pu en rendre compte tout récemment, qu'afficher à l'intérieur de la majorité sa différence sans mettre à mal l'esprit de loyauté se révèle être un exercice extrêmement délicat. Enfin, il se laisse entendre jeudi dernier en Languedoc-Roussillon, il redoute aussi que M. Chirac et le RPR « lui posent ses idées ». Il se méfie « de certains effets d'écho » enregistrés, par exemple, il y a peu, sur le dossier de l'aménagement du territoire ou sur la Corse. Ce n'est donc qu'après l'annonce officielle de sa candidature, qu'il accélèrera la cadence qui ne devrait cependant pas atteindre un rythme infernal. Pas de grandes meetings, priorité à la télévision. S'il n'avait à payer des droits d'auteur, M. Barre serait prêt à faire sien le slogan « la Force tranquille ». En évitant dimanche à Toulouse « la France calme et solide », incarnée, selon lui, par ces élus regroupés autour de sa personne, l'ancien premier ministre a sans doute trouvé une formule de rechange.

DANIEL CARTON.

## Un sérieux problème

En tout état de cause, ce rassemblement de Toulouse a sans doute le mérite, aux yeux des baristes, mais certainement l'inconvénient aux yeux des autres, de court-circuiter l'UDF. Chacun de ses composants ne prendra officiellement position qu'en janvier en faveur de M. Barre. L'argument était d'attendre que celui-ci ait lui-même fait officiellement acte de candidature. Il est plaisant de constater que ces rendez-vous UDF n'interviendront qu'après que ses parlementaires auront été déjà mobilisés et vraisemblablement

en tout état de cause, ce rassemblement de Toulouse a sans doute le mérite, aux yeux des baristes, mais certainement l'inconvénient aux yeux des autres, de court-circuiter l'UDF. Chacun de ses composants ne prendra officiellement position qu'en janvier en faveur de M. Barre. L'argument était d'attendre que celui-ci ait lui-même fait officiellement acte de candidature. Il est plaisant de constater que ces rendez-vous UDF n'interviendront qu'après que ses parlementaires auront été déjà mobilisés et vraisemblablement

## La composition de l'équipe

Voici, présentée par région, la liste des présidents et vice-présidents de conseil régional, présidents de conseil général et maires de grandes villes présents à Toulouse ou, pour une petite partie, d'entre eux s'étant fait excuser, qui soutiennent officiellement la candidature de M. Barre :

**ALSACE**  
M. Daniel Hoefel (CDS), président du conseil général du Bas-Rhin, président de l'intergroupe UDF au Sénat ; M. Marcel Rudloff (CDS), président du conseil régional d'Alsace ; M. Henri Goetschy (CDS), président du conseil général du Haut-Rhin ; M. Joseph Kils (PSD), maire de Mulhouse ; M. Edmond Gerber (CDS), maire de Colmar.

**AQUITAINE**  
M. Jean François-Poncet (adhérent direct), président du conseil général de Lot-et-Garonne ; M. Henri Grenet (CDS), président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques ; M. Yves Goussebaud-Dupin (PR), maire de Dax.

**AUVERGNE**  
M. Jean Cluzel (CDS), président du conseil général de l'Allier ; M. Jacques Barrot (CDS), président du conseil général de Haute-Loire.

**BOURGOGNE**  
M. Marcel Lucotte (PR), président du conseil régional de Bourgogne, sénateur, maire d'Autun ; M. René Beaumont (PR), président du conseil général de Saône-et-Loire ; M. Jean-Pierre Soisson (PR), maire d'Auxerre.

**BRETAGNE**  
M. Pierre Méhaignerie (CDS), ministre de l'Équipement, président du conseil général d'Ille-et-Vilaine ; M. Raymond Marcellin (PR), président du conseil général du Morbihan ; M. Christian Bonnet (PR), ancien ministre de l'intérieur, sénateur du Morbihan ; M. Georges Lombard (CDS), président de la communauté urbaine de Brest ;

M. Louis Orvoen (CDS), président du conseil général du Finistère.

**CENTRE**  
M. Jean-François Domian (PR), président du conseil général du Cher ; M. Maurice Douzet (PR), président du conseil régional du Centre ; M. Daniel Bernardet (NI), président du conseil général de l'Indre ; M. Kléber Loustouat (NI), président du conseil général du Loiret ; M. Kléber Malicot (PR), président du conseil général du Loiret ; M. Jean Royer (NI), maire de Tours ; M. Pierre Sadreau (NI), maire de Blois.

**CHAMPAGNE-ARDENNE**  
M. Bernard Stasi (CDS), président du conseil régional Champagne-Ardenne ; M. Bernard Laurent (CDS), président du conseil régional de l'Aube ; M. Albert Vecten (CDS), président du conseil général de la Marne ; M. Pierre Niederberger (PR), président du conseil général de Haute-Marne.

**CORSE**  
M. José Rossi (PR), président du conseil général de Corse-du-Sud.

**FRANCHE-COMTÉ**  
M. Pierre Brantus (CDS), président du conseil général du Jura ; M. Gilbert Barbier (adhérent direct), maire de Dôle.

**ILE-DE-FRANCE**  
M. Jean-Pierre Fourcade (PR), premier vice-président du conseil régional d'Ile-de-France ; M. Paul Seramy (CDS), président du conseil général de Seine-et-Marne ; M. Paul-Louis Tenaillon (CDS), président du conseil général des Yvelines ; M. Pierre Salvi (CDS), président du conseil général du Val-d'Oise ; M. André Damien (CDS), maire de Versailles ; M. Jean-Philippe Lachenaud (adhérent direct), maire de Pontoise ; M. Pierre-André Witzler (adhérent direct), député de l'Essonne, directeur du cabinet de M. Barre.

**LANGUEDOC-ROUSSILLON**  
M. Jacques Blaise (PR), président du conseil régional Languedoc-Roussillon ; M. Guy Mala, (CDS),

président du conseil général des Pyrénées-Orientales ; M. Janine Bardou (PR), président du conseil général de la Lozère ; M. Paul Aidy (PSD), maire de Perpignan ; M. Yves Marchand (CDS), maire de Sète, vice-président du conseil général de l'Hérault.

**LORRAINE**  
M. Jean-Marie Rausch, président du conseil régional de Lorraine, maire de Metz ; M. Claude Huriet (CDS), président du conseil général de Meurthe-et-Moselle ; M. René Herment (CDS), président du conseil général de la Meuse.

**MIDI-PYRÉNÉES**  
M. Dominique Baudis, président du conseil régional de Midi-Pyrénées, maire de Toulouse ; M. Jean Puech (PR), président du conseil général de l'Aveyron ; M. Marc Cesari (PR), maire de Rodez.

**NORD-PAS-DE-CALAIS**  
M. André Diligent (CDS), maire de Roubaix ; M. Stéphane Derman, (PR), maire de Tourcoing.

**BASSE-NORMANDIE**  
M. René Garrec (PR), président du conseil régional de Basse-Normandie ; M. Jean-Marie Girault (PR), maire de Caen.

**HAUTE-NORMANDIE**  
M. Jean Lecanuet (CDS), président du conseil général de Seine-Maritime, maire de Rouen, président de l'UDF ; M. Henri Collard (PR), président du conseil général de l'Eure.

**PAYS DE LA LOIRE**  
M. Charles-Henri de Cosse-Brissac (PR), président du conseil général de Loire-Atlantique ; M. René Ballyer (CDS), président du conseil général de Mayenne ; M. Michel Crucis (PR), président du conseil général de Vendée ; M. Philippe Mestre (adhérent direct), vice-président du conseil régional, vice-président de l'Assemblée nationale ; M. Jean Sauvage (CDS), président du conseil général de Maine-et-Loire ; M. Michel

d'Aillières (PR), président du conseil général de la Sarthe.

**PICARDIE**  
M. Charles Beur (PSD), président du conseil régional de Picardie ; M. André Rossi (Parti radical), maire de Château-Thierry ; M. Paul Girod, vice-président du conseil régional, président des adhérents directs UDF ; M. Jacques Pelletier (adhérent direct), vice-président du conseil général de l'Aisne, président du groupe de la Gauche démocratique au Sénat.

**POITOU-CHARENTES**  
M. Louis Fruchard (adhérent direct), président du conseil régional de Poitou-Charentes ; M. François Blaise (CDS), président du conseil général de Charente-Maritime ; M. Georges Treille (Parti radical), président du conseil général des Deux-Sèvres.

**PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**  
M. Jean-Claude Gaudin (PR), président du conseil régional de Provence-Alpes, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale ; M. Jean-Jacques de Peretti (adhérent direct), maire d'Aix-en-Provence ; M. Jean François (CDS), maire de Salon-de-Provence ; M. Maurice Arreccx (PR), président du conseil général du Var, sénateur ; M. François Tracy (PR), maire de Toulon ; M. Marcel Lesbros (adhérent direct), président du conseil général des Hautes-Alpes.

**RHÔNE-ALPES**  
M. Charles Bénardier (NI), président du conseil régional Rhône-Alpes ; M. Bernard Bosson (CDS), ministre des affaires européennes, maire d'Annecy ; M. Francisque Collomb (NI), maire de Lyon ; M. François Dubanchet (NI), maire de Saint-Etienne ; M. Charles Millon (PR), vice-président du conseil régional ; M. Jean Pailley (CDS), président du conseil général du Rhône ; M. Christian Fellarin (PR), président du conseil général de Haute-Savoie.

**LA RÉUNION**  
M. Pierre Lagrègue (adhérent direct), président du conseil régional

## Selon les sondages d'opinion

### Le duel Mitterrand-Barre domine la vie politique

M. François Mitterrand ferait le meilleur président dans les sept prochains mois, selon le sondage réalisé par la SOFRES et publié, le vendredi 27 novembre, dans le *Nouvel Observateur* (1).

Il accroit son avance sur M. Raymond Barre puisque 62% des personnes interrogées (au lieu de 59% en octobre) estiment qu'il a la meilleure dimension présidentielle, alors que 58% pensent, comme le mois dernier, en faveur de l'ancien premier ministre. M. Jacques Chirac talonne, pour sa part, M. Michel Rocard qui perd 1 point en recueillant 47% d'avis favorables.

Le sondage réalisé par l'IFOP et publié, le 22 novembre, dans le *Journal du dimanche* (2), effectué au lendemain de la tournée bariste et dans un climat de scandales, traduit la perplexité des Français face au monde politique, la propo-

tion des « sans opinion » augmentant de 4 à 6 points.

51% des personnes interrogées (au lieu de 53%) se déclarent satisfaites de M. Mitterrand, tandis que 32% (au lieu de 35%) expriment un avis contraire. Si 40% des sondés émettent, comme le mois dernier, une opinion positive à l'égard de M. Chirac, 41% au lieu de 46% demeurent mécontents de sa politique.

M. Barre est toujours en tête des personnalités de droite, en recueillant 55% d'avis positifs (au lieu de 57%).

(1) Sondage effectué du 7 au 12 novembre auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes.

(2) Sondage effectué du 5 au 14 novembre auprès d'un échantillon représentatif de 1 817 personnes.

**7445 ALAIN DUHAMEL**

**EUROPE 1**

DE GRANDS MOMENTS A CHAQUE INSTANT.

PO

Ne pas jeter l'EP

bloc-not

FORMAT

CONTINU

INTRODUCT

COMPTA

A LA GENTR

DE GRANDS

# Politique

## présidentielle de M. Raymond Barre

### Ne pas jeter l'Etat avec l'eau du bain !

#### Un colloque du Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés

M. Raymond Barre a choisi le samedi 28 novembre, par un discours consacré à la « réforme de l'Etat » le colloque organisé par le Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés sur le thème : « De l'Etat arrogant à l'Etat modeste ».

« L'Etat ne serait pas, ou plus, à sa vraie place, cantonné dans ses justes dimensions, limité à ses rôles fondamentaux légitimes depuis longtemps. Il ne serait pas, selon la terminologie mise à la mode par le sociologue Michel Crozier, « modeste ». Autrement dit, l'Etat ne serait pas, ou plus, suffisamment au service de la société civile qu'il gouvernerait ou régulerait au lieu d'en favoriser la libre pulsation.

En France comme ailleurs, les réformes techniques et des opportunités politiques ordinaires ont installé ce constat complexe et quel que soit l'angle qui prend dans ses expressions les plus simplifiées, l'évidence d'une idée reçue à la Flaubert : place de l'Etat : généralement jugée excessive.

Y a-t-il lieu, et comment, de réexaminer l'évolution de l'Etat : arrogant en un Etat « modeste », se sont demandés à leur tour les participants réunis les 27 et 28 novembre à Paris autour de M. Crozier par le

Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés (CIEL) créé en 1978 et dirigé par M. Alain Ravennet ?

« Nous nous, comme le soutient M. Crozier, « perdu le principe de réalité » et oublié que « ministre, ce n'est pas un service ». Oui et non. D'un côté, l'hyperactivité de l'appareil d'Etat (parfois réclamée par ceux-là mêmes qui plus tard en secouent le joug), la détection de positions de pouvoir fortement médiatisées ou discrétées mais confortables, sont la marque de ce qui est devenu « le mal français » après avoir constitué le bien de la France.

Mais, d'autre part, les lourds synsèmes de l'arrogance de l'Etat : les fonctionnaires, la bureaucratie, ne sont pas tous ou plus toujours conformes à l'image stéréotypée qui en est véhiculée.

M. Hervé Soteyx, chef d'entreprise envoyé en pays de mission par le ministre délégué chargé de la fonction publique, M. Hervé de Charette, l'a constaté vingt fois : dans les administrations, fournissent sur le terrain des micro-révolutions qui ne demanderaient qu'à être nommées, multipliées ou transportées.

Mais il ne suffit pas que les « ronds-de-cuir » ne soient en personnels dynamiques et efficaces au service de l'usage-citoyen. Encore faut-il que ces initiatives ne soient pas condamnées à une clandestinité assurée, comme c'est souvent le cas, par crainte des schémas contractuels, foncièrement filieux et exclusivement préoccupés de gérer les millions de normes qui appesantissent le système plus qu'elles n'en garantissent la bonne marche.

M. Soteyx n'est pas loin de penser qu'il y aurait peu à faire et beaucoup à gagner à ce que « la fonction publique se regarde belle » en lieu d'être abrutiment réduite au rôle de Big Brother, sans volonté ni vision.

Au cours de son voyage dans la fonction publique, une seule fois, un

seul « scandale flagrant » l'a frappé : « La façon dont se vit la relation hiérarchique, la fausse déférence ». A l'heure où l'objectif du « zéro défaut » de l'industrie gagne certaines administrations, il faudrait aussi « se battre pour le zéro mépris ».

Deux ministres, MM. Hervé de Charette et Alain Juppé, sont pour leur part venus réaffirmer qu'avec « moins de pouvoirs » et « moins d'effectifs », les fonctionnaires étaient désormais « plus » par la force des choses autant que par leur réelle bonne volonté dans la voie de la modernisation.

#### Flaubert à la rescousse

Paire ou laisser se faire du neuf, chasser la caricature, prendre acte des transformations de fait des missions d'une administration dont le dix-neuvième siècle aura abusivement duré cent cinquante ans au moins, comme l'a souligné M. Yves Canace, est-ce encore seulement possible pour l'éducation nationale, si souvent jadis en pâture aux critiques de l'Etat arrogant et impuissant ? Les participants au colloque du CIEL ne sont guère sortis d'une perplexité à la fois désabusée et quelque peu romantique. Seul à constater que le système éducatif français vogue tristement vers le sous-développement et que la décentralisation s'est arrêtée aux portes de Grenoble, laissant à leur impuissance presque totale, à leur amertume et à leur panaciation des enseignants ou des chercheurs bien souvent déçoués.

La décentralisation : une chance de passer au docteur de l'Etat arrogant à l'Etat modeste ? Peut-être bien que oui, peut-être bien que non : et si vingt-deux mini-Etats, parfois exposés aux risques du népotisme ou de la corruption, arrogants, allaient se substituer ou se surajouter à l'Etat central ?

L'évaluation des services et pratiques des administrations par les usagers, l'apparition du « citoyen-juge », doivent aussi être envisagées avec mesure. Car elles peuvent avoir du bon, contribuer — si l'on veut bien y prêter attention — à des améliorations réelles. Mais le pur consensisme ne peut — comme le montre l'exemple crucial de l'éducation — être érigé sans ornements en règle d'or.

Reste l'économie. Plusieurs intervenants du colloque du CIEL se sont rapprochés de Flaubert en suggérant que non — « abandonner son poste ou les mécanismes de la vie économique, l'Etat en vienne à se transformer tout entier en une vaste entreprise, obéissant aux mêmes contraintes et aux mêmes lois de fonctionnement.

Métaphore abusive, sinon dérisoire, fut-il objecté. Il y a plus. Les entreprises, les vraies, peuvent, à bon droit, attendre de l'Etat, comme le soulignait l'ancien ministre Paul Granet, des efforts de simplification, d'allègement et d'accélération des procédures. Mais il faut aussi garder à l'esprit quelques réalités que l'hyperlibéralisme ambiant a quelquefois fait oublier. Certains marchés, rappelle ainsi M. Philippe Lemaire, à la fois gestionnaire et enseignant à Sciences-Po « ne peuvent exister sans une certaine intervention de l'Etat ». Et il arrive que les entreprises « soient elles-mêmes à l'origine de nouvelles demandes d'Etat, en amont des marchés ».

Voilà des raisons pragmatiques de ne pas jeter l'Etat avec l'eau du bain, comme devrait le souligner en conclusion M. Barre. Il en est une autre, plusieurs fois rappelée en cours de colloque du CIEL. L'image d'un Etat « arrogant » qui malmenait la société civile est sans doute séduisante. Mais il ne faudrait pas oublier que cet Etat, c'est aussi, par les médiations de la politique, nous tous. En principe.

MICHEL KAJMAN.

### la campagne

... suite au vote des élections présidentielles de février 1987. Les problèmes des élections présidentielles de février 1987. Les problèmes des élections présidentielles de février 1987. Les problèmes des élections présidentielles de février 1987.

### départ

... suite au vote des élections présidentielles de février 1987. Les problèmes des élections présidentielles de février 1987. Les problèmes des élections présidentielles de février 1987. Les problèmes des élections présidentielles de février 1987.

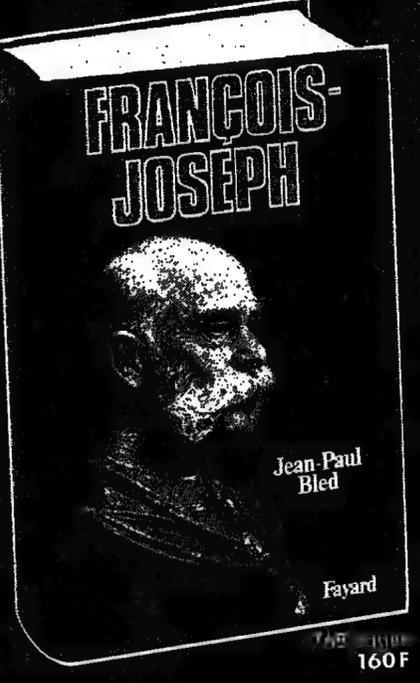
### Contre les « privatisations dirigées »

Dans son intervention de samedi, M. Barre a annoncé des « privatisations dirigées ». L'expérience des privatisations depuis 1986, qui avait pour but de libérer les forces économiques de l'entreprise d'Etat, a été jugée modeste et ardue. Il faut par conséquent réviser les principes de la privatisation d'Etat, qui ont été jusqu'à présent trop rigides. M. Barre a annoncé qu'il allait modifier les principes de la privatisation d'Etat, qui ont été jusqu'à présent trop rigides.

### Barre - Barre la vie politique

... suite au vote des élections présidentielles de février 1987. Les problèmes des élections présidentielles de février 1987. Les problèmes des élections présidentielles de février 1987. Les problèmes des élections présidentielles de février 1987.

# L'HISTOIRE chez Fayard



Il était temps que François-Joseph (1830-1916), l'héritier de la plus vieille dynastie européenne, successeur des empereurs du Saint-Empire et l'assoyeur de la monarchie danubienne, trouve un biographe à sa mesure. Jean-Paul Bled a relevé le défi.

Grand Jaccard Le Monde

(Publicité)

### bloc-notes

#### FORMATION CONTINUE

##### ÉLÉMENTS DE GESTION D'ENTREPRISE

80 heures  
A partir du 11 janvier 1988

##### GESTION DE TRÉSORERIE

24-25-26 janvier 1988

##### INTRODUCTION COMPTABLE A LA GESTION

NIVEAU I et II  
A partir du 25 janvier 1988

ECCIP  
Ecole Commerciale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris  
3, rue Armand-Moisant  
75015 Paris  
Tél. : 43-20-08-82, poste 451  
Métro Montparnasse

(Publicité)

## EUROPEAN UNIVERSITY OF AMERICA

1629 Pine Street at Van Ness • San Francisco, Ca 94109

### MBA

Master of Business Administration  
Programme à San Francisco en 14 mois spécialisé en Management International, associant une pédagogie active à une expérience pratique par le projet personnel/professionnel.

### 3<sup>e</sup> CYCLE

Diplômés de l'enseignement supérieur : Titulaires de maîtrise, ingénieurs, médecins, pharmaciens, architectes, I.E.P...

Programme de 12 à 18 mois préparant au Master of Business Administration (M.B.A.) à Paris et à San Francisco.

### 2<sup>e</sup> CYCLE

Intensif : Cours spécifique de deux ans préparant au Master of Business Administration à Paris et à San Francisco.

Informations et sélections : European University of America  
17-25, rue de Chaillot (Métro Issy), 75116 Paris - (1) 40 70 11 71

Continué par European University of America • San Francisco • California

MENSUEL MARXISME MOUVEMENT

Numéros à paraître

Nov. : L'effet Sida  
Déc. : Le néo-libéralisme en faillite  
Janv. : Pauvreté, marginalité, exclusion  
Fév. : Travail, valeurs : Habermas en débat  
Mars : Les politiques de la science  
Avril : 20 ans après 68.

M, 209, rue Saint-Maur - 75010 Paris  
Abonnement annuel : France 300 F

Nom : .....  
Adresse : .....

### HAMEL

### TANI

# 7H50

PHILIPPE AUBERT "LE KIOSQUE"

## EUROPE 1

DE GRANDS MOMENTS A CHAQUE INSTANT.

صكزا من الاصل

# Politique

## L'élection cantonale de Marseille

### «Ceux qui voulaient nous donner la leçon l'ont eux-mêmes reçue», déclare M. Jean-Claude Gaudin

Le candidat unique de la majorité, M. Robert Assante, conseiller municipal (PR) de Marseille, a été élu, le dimanche 29 novembre, au deuxième tour de l'élection cantonale partielle de Marseille (M) avec 52,34% des suffrages exprimés.

MARSEILLE  
notre correspondant régional

L'analyse des résultats montre que la consigne d'abstention qui avait été donnée par le Front national à ses électeurs n'a été que partiellement suivie. M. Assante n'avait obtenu en effet, au premier tour du scrutin, que 36,34% de voix. Compte tenu du fait que le candidat du candidat CNI (0,59%), il a gagné de 15,4 points, ce qui est supérieur à l'augmentation du nombre de voix (7,92 points de pourcentage). En revanche, par rapport au total des voix exprimées au premier tour (57,06%), M. Assante perd 4,73 points.

À travers ce scrutin, M. Le Pen a pu imposer son pouvoir à la majorité, pour l'amener à composer avec lui lors des prochaines échéances électorales. Ce mot d'ordre visait également à entamer le mandat de M. Jean-Claude Gaudin, qui livrait, à travers l'un de ses propres engagements, un véritable point de vue sur la situation de la ville de Marseille.

### Fortes progrès de la gauche

Or le président du Front national a manifesté son soutien à la gauche, ce qui a permis à ce parti de gagner la majorité relative, par ailleurs, une reconnaissance de la situation politique marseillaise, caractérisée notamment par une alliance entre le Front national et les partis de droite au conseil régional. A cet égard, M. Assante, publié par dix conseillers régionaux FN des Bouches-du-Rhône, a réaffirmé son soutien aux dirigeants du mouvement, tout en isolant M. Arrighi, le patron de la fédération léniniste de Marseille. Les élus du Front national n'ont sans doute oublié non plus la prise de

position «réaliste» de M. Gaudin à l'occasion des élections cantonales de 1985, lorsqu'il avait préconisé le retrait d'un candidat RPR au profit d'un candidat du FN arrivé en tête au premier tour de scrutin.

En dépit de l'annonce de sa démission, M. Le Pen a néanmoins tenu à ce que son nom soit inscrit sur la liste de la majorité, alors que M. Arrighi se refusait à parler, lui, de «coup de semence». «Là où nous sommes nous devons une leçon à nos électeurs», a répliqué M. Gaudin, qui a célébré la victoire de l'Union de la droite marseillaise. «Le résultat est clair, et il est évident, c'est que la gauche et non pas la droite a gagné. Les élections de ce dimanche ont été une injonction à nos élus de gauche et à nos élus de droite de se réunir et de travailler ensemble».

Malgré un déstabilisme plus que limité du candidat communiste en sa faveur, M. Manivet, de son côté, progresse de 7,3 points par rapport au total des voix de gauche. Il a obtenu 47,31% au lieu de 47,31% et gagne dix points par rapport aux résultats obtenus par les listes socialistes et communistes aux élections législatives de 1986. Le scrutin a été l'occasion d'une réconciliation spectaculaire entre les deux factions rivales socialistes et communistes du PS marseillais dans le but commun de préserver les chances du parti aux prochaines municipales. Rassemblés sur l'état de leurs forces, ils ont enfoncé la clove de la «collusion droite» qui constituait le thème majeur de la campagne de PS en 1987.

GUY PORTE.

Les résultats de ce scrutin, le dimanche 29 novembre, de l'élection partielle dans le canton 20-A de Marseille sont les suivants : 1<sup>er</sup> tour, 23 879 voix ; 2<sup>e</sup> tour, 11 658 ; suffr., expr., 10 933. M. Robert Assante (UDF-PR), conseiller municipal de Marseille, 5 722 voix. ELU ; M. André Manivet, 5 211.

Le premier tour, M. Assante était arrivé en tête avec 3 512 voix, contre 2 772 à M. Manivet, 1 770 à M. Danièle Duchard (FN), 1 127 à M. Robert Alloua (PCF), 249 à M. Gérard Mossier-Bonhomme (Verd), 146 à M. Georges Thiébaud (ext. dr.), 57 à M. Jean-Claude Gourbeux (CNI) et 29 à M. Didier Turan (ext. dr.), sur 23 879 électeurs inscrits, 9 769 votants et 9 662 suffrages exprimés.

Le second tour du scrutin de 1982, les résultats étaient les suivants : 1<sup>er</sup> tour, 23 290 ; 2<sup>e</sup> tour, 14 983 ; suffr., expr., 14 656. M. Manivet (RPR), 7 721 voix. ELU ; M. Manivet, 6 935.

## Soulagement PUDF et au RPR

«L'union» de la majorité est le «grand vainqueur» de ce scrutin. M. André Rassinot, président du Parti radical, a donné le ton des réactions des représentants du PUDF et du RPR qui se sont félicités, le dimanche 29 novembre, de la victoire du candidat du Parti républicain, soutenu par le RPR. «Les Marseillais ont compris le sens du combat de la majorité», a affirmé M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR.

Après avoir avoué la victoire, il s'agit de tirer les enseignements de ce scrutin. M. François Léotard, secrétaire général du PR : «La majorité gagne, a-t-il déclaré, lorsqu'elle est fidèle à ses valeurs ; lorsqu'elle est fidèle aux engagements de 1986 (gouverner ensemble) et lorsque l'alliance RPR-UDF fonctionne bien dans un climat de confiance et de loyauté». En tout cas, l'exemple de Marseille doit être «modèle pour tous dans les préparations des futures échéances électorales», a souhaité M. Hervé de Charrette (UDF-PR), ministre délégué chargé de l'économie sociale, de la fonction publique et du Plan, dans un message adressé à M. Jean-Claude Gaudin.

Pour M. Edouard Balladur, ministre délégué chargé de l'économie, des finances et de la privatisation, «l'essentiel est de ne pas se comporter comme les propriétaires des voix de ceux qui votent pour vous». Faisant allusion à la campagne d'abstention menée par M. Jean-Claude Gaudin, le ministre a déclaré : «Le Front national n'est pas un parti de droite, mais un parti de gauche, et il a le droit de participer à la vie politique de la ville de Marseille».

Tel n'est pas l'avis du président du FN, qui estime que son parti a gagné, à Marseille, «la grande victoire de son mot d'ordre d'abstention». «Les candidats rasés ont été, explique-t-il, l'atteinte pas, au second tour de scrutin, la moitié des voix du corps électoral puisque pas plus d'un électeur sur deux s'est déplacé». M. Le Pen s'est, de surcroît, défendu, lundi matin en Europe 1, d'avoir voulu faire élire le candidat socialiste.

À gauche, M. Michel Rassinot a regretté que le candidat socialiste ait «un peu déçu» car «il a totalement refusé d'accepter les idées inacceptables de rupture, de violence et d'exclusion» développées par l'extrême droite, alors que «lui ne s'est permis aucune déviation».

Le PCF : un adjoint au maire de Marseille rejoint M. Juquin. — Adjoint au maire de Montluçon (Allier) chargé de plusieurs affaires culturelles, M. Jacky Fouzout vient d'annoncer sa décision de démissionner du PCF et de soutenir la candidature de M. Pierre Juquin, conseiller général de Montluçon-Sud de 1981 à 1982, et depuis 1977 membre du conseil municipal de la ville de Montluçon, dont le maire est M. Pierre Goldberg (PCI). M. Fouzout est membre du PCF depuis 1959. Il manifeste l'intention de conserver son mandat municipal en affirmant son estime et sa solidarité vis-à-vis de M. Juquin. M. André Lajoie, candidat du PCF à l'élection précédente, est député de l'Allier. — (Corresp.)

## La manifestation antiraciste de Paris

Plusieurs dizaines de milliers de personnes (vingt-cinq mille selon la police, près de cent mille selon les organisateurs) ont manifesté, le dimanche 29 novembre à Paris, de Montparnasse à la Bastille, à l'appel du SOS-Racisme, de l'UNEF-ID et de nombreuses organisations. Cette manifestation, qui s'est conclue par un concert à la Bastille, avait trois objectifs

déclarés : «Contre le racisme et la xénophobie ; pour l'intégration et l'égalité des droits ; pour la défense des valeurs démocratiques.»

M. Jean Kanfman, journaliste, a participé au concert en compagnie d'une cinquantaine de personnes qui portaient des chaînes.

## Les limites de l'écuménisme

L'écuménisme est un exercice difficile. Ceux qui rêvaient d'une grande fête antiraciste, réunissant des gens très différents pour «établir un cordon sanitaire autour de l'extrême droite», ont quelques raisons d'être déçus. La fête de dimanche — un peu artificielle, un peu forcée — aura été, à la fois, trop écuménique et pas assez.

Pas assez, car on cherchait en vain dans la foule quelques responsables de la majorité gouvernementale. Au moins ceux qui sont ouvertement acquis à la cause : les Hannona, Stasi, Mallouret... Leur présence, souhaitée par certains organisateurs, aurait donné une autre allure à la manifestation. Mais n'avait-on pas fait ce geste, ici ou là, de les décourager ? Serait-ce venu entendre des slogans de combat associant Jean-Marie Le Pen et Charles Fauriol ?

C'était, en effet, une manifestation sans animosité, avec beaucoup d'organisations et beaucoup d'objectifs, avoués ou non. Une manifestation éclatée par trop d'écuménisme. Si plusieurs organisations, des intellectuels et des artistes étaient venus défendre les immigrés, d'autres semblaient fêter surtout le premier anniversaire du mouvement étudiant, tandis que des militants politiques se croyaient déjà en campagne présidentielle, avec leurs badges du genre : «Tonton, tonton bon, nous arrivons». Sans compter les «manifestants dans le manifestant», comme est étrange cortège, brandissant des drapeaux noir, vert et blanc, à l'annonce de la journée internationale de solidarité avec le peuple

paléstinien, et critiquant dans un tract... l'appel de SOS-Racisme.

La tête du cortège a mis une bonne demi-heure à se former, dans une belle boue de boue. Finalement, les photographes ont été repositionnés vers l'avant, les hommes politiques vers l'arrière, et une banderole «Paris-égale» a été déployée.

### Drapeaux rouges et majorités

Le premier magistrat, MM. Harlem Désir, président de SOS-Racisme et Philippe Darrilat, président de l'UNEF-ID, entonnaient la chanson «Les drapeaux rouges», quelques mètres derrière, quelques mètres devant, Jean-Jacques Goldman... ou moins connus, comme M. Pierre Bergé, président-directeur général d'Yves Saint-Laurent, et le frère de Malik Oussekine, à la mémoire duquel une autre manifestation est prévue le 5 décembre à Paris. La CFDT était représentée par M. Edmond Maire, le PCF par M. Maxime Gremetz, les «renouveaux» par M. Pierre Juquin ou personne, tandis qu'un gros bataillon de socialistes était dispersé dans la foule : MM. Lionel Jospin, Michel Rocard, Jean-Pierre Chevènement, Paul Quilès et Jack Lang.

Des efforts avaient été faits pour réchauffer ce dimanche glacial de novembre : orchestre, danseuses, confettis, mais aussi, dans les majorités en place et devant ouvrir la marche de la manifestation, le socialisme du Val-de-Marne. Mais il n'est pas facile d'arriver à chaque fois : les géants sur scène qui

enjamblaient la foule semblaient sortir tout droit de la précédente manifestation, dans le sillage du cortège de la manifestation.

Les plus agressifs furent les militants de la Jeunesse communiste révolutionnaire, qui brandissaient tout leur stock de drapeaux rouges, avec leurs camions et sans appel : «Pasqua, Chirac, Pandraud, Le Pen, tout ça va à la poubelle». Derrière eux, très dignes, les militants du MRAP laissaient parler leurs pancartes tricolores : «Le racisme est un affront national.»

Un groupe d'étudiants de Paris X faisait la nique au SIDA mental : «Le racisme, il ne passera pas par moi». Des «red skins» se faisaient peur avec des foulards sur la bouche. Les militants du FC, bien alignés, avec leurs camionnettes et leurs banderoles de «prés», rappelaient qu'ils avaient survécu de l'expulsion le jeune Congolais Mitofo, présent dans le cortège. Le section SOS-Racisme de Bordeaux agitait une pancarte en forme de bouteille («Le curvée du pote»), mais chantait des slogans plus classiques : «Première, deuxième, troisième génération, ce sont tous des enfants d'immigrés». Sa consœur du Val-d'Oise, plus pratique, faisait une réclamation : «Réparez les ascenseurs». Et, vaillamment, sourde dans les nuages, un barbu sans queue continuait de brandir sa pancarte énigmatique : «Main dans la main, être humain», comme s'il voulait à lui seul résumer tous ces cortèges, en effaçant toutes les contradictions...  
ROBERT SOLÉ.

## L'Algérie est «préoccupée» par le sort de ses ressortissants en France

Le ministre algérien des affaires étrangères, M. Ahmed Taleb Ibrahimi, a convoqué, dimanche 29 novembre, l'ambassadeur de France à Alger pour lui exprimer «sa profonde émotion et sa grande préoccupation devant les pertes de vie humaines et les circonstances dans lesquelles ces homicides ont été commis» et souligner «la nécessité du renforcement des mesures de nature à garantir la sécurité et la dignité de la communauté algérienne en France».

Cette convocation intervient à la suite de plusieurs meurtres d'Algériens en France qui ont provoqué de nombreuses réactions en Algérie. Dans l'affaire du meurtre de Castres, où un Algérien a été assassiné par deux paracristes le 21 novembre dernier, la Ligue algérienne des droits de l'homme s'est constituée partie civile. Son avocat, M. Ben Abdallah, a affirmé qu'il s'agit «d'un acte de barbarie et d'un blanc mépris pour les victimes algériennes en France et que les lenteurs des tribunaux pour instruire ces affaires».

De son côté, le bâtonnier d'Alger, M. Tayeb Belloua, a exprimé son inquiétude dans le différend algérien dans le différend algérien français sur les enfants de couples binationaux séparés, a demandé dimanche à la France d'organiser des visites d'enfants vers l'Algérie, «comme s'y sont engagées les autorités françaises». — (AFP.)

## Potaches en marge

Potes, potaches et politiques. Des trois composantes de la manifestation du 29 novembre, la deuxième était la moins visible. Un an après les manifestations de centaines de milliers de jeunes qui avaient ébranlé le mouvement contre le projet Devaquet de réforme universitaire, la différence était impressionnante. Les plus chevronnés soulignaient avec assurance que les quinze ou vingt mille étudiants et lycéens présents dimanche dans les rues de Paris aux côtés de militants plus âgés représentaient une force non négligeable. Et ils réclamaient toute comparaison avec un mouvement exceptionnel. Mais beaucoup d'observateurs ne pouvaient s'empêcher d'avoir leur surprise ou leur déception : leur impression de «dépêché», comme une sorte de lassitude.

De manière symptomatique d'ailleurs, cette manifestation sur l'égalité des droits n'a permis aucune ouverture sur les problèmes de l'école et de l'université. Pas un slogan, pas une pancarte, pas une banderole, à l'exception paradoxale d'un petit panneau brandi par une militante du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) et réclamant «une école efficace pour tous et pour chacun». Au moment où les syndicats étudiants s'efforcent, en ordre dispersé, de remobiliser sur le thème de la pénurie budgétaire et de la misère quotidienne des universités, une manifestation de la génération marquée a qui avait

trouvé son identité l'an dernier — en mariant Coluche et Devaquet, «Touche pas à mon pote» et «Tonton tiens bon», l'égalité des droits dans les chères et dans les lycées — a du mal à passer le cap de la maturité.

L'absence de perspectives claires de mobilisation s'est d'ailleurs vérifiée à nouveau lors d'un collectif national de l'UNEF-ID qui s'est déroulé après la manifestation. La direction du syndicat étudiant a fait approuver la multiplication, cette année, des manifestations de soutien à la mobilisation, mais des grèves le 3 ou le 4 décembre, si les conditions matérielles le permettent, avant la manifestation organisée à Paris, le 5 décembre, par le comité des familles des victimes des violences policières à soutenu par une soixantaine d'organisations. La minorité pro-mobilisation aurait souhaité de façon plus volontariste une journée unique de grève le 3 décembre dans toutes les universités. Et pour la première fois, les trotskistes étaient rejoints par les militants de SOS-Racisme qui, faisant jusqu'à présent partie de la «majorité», ont conséquence directe des dissensions qui ont précédé à l'organisation de la manifestation de dimanche. Et démonstration symbolique des divergences actuelles au sein du monde étudiant.  
GÉRARD COURTOIS.

**OISE**  
OXFORD INTERNSIVE SCHOOL OF ENGLISH  
Stages intensifs, individualisés toute l'année. Toute durée pour écrit et oral.  
BAC - PREPA MEC - PREPA SCIENCES-PO - DEUG - LICENCE - CAPES

**L'ANGLAIS A OXFORD**  
EN COURS PARTICULIERS

**Potaches en marge**  
GÉRARD COURTOIS.

**7H55** **RENE TENDRON**  
**EUROPE 1**  
DE GRANDS MOMENTS A CHAQUE INSTANT.





# Société

## Un commissaire de la PJ inculpé de proxénétisme aggravé

### Emoi et protestations dans la police

Interpellé le 28 novembre par les gendarmes de la section de recherche de Versailles, le commissaire Yves Jobic, de la 1<sup>re</sup> division de police judiciaire à Paris, a été inculpé de proxénétisme aggravé par M. Jean-Michel Hayat, juge d'instruction à Nanterre. Placé sous contrôle judiciaire, le policier, assisté de M. Jean-Marc Varant, a décidé de porter plainte contre X pour dénonciation calomnieuse, faux témoignages et

subornation de témoins. Le policier, qui affirme avoir cherché à couvrir ses indicateurs, serait intervenu à plusieurs reprises en faveur de proxénètes qui se livraient à un trafic de stupéfiants. Il est mis en cause par des prostituées; des écoutes téléphoniques ont permis de découvrir des liens très étroits avec ceux qu'il présente comme ses informateurs.

Monstapha qui, explique-t-il, l'un de ses informateurs. Les interventions se font si pressantes que le commissaire Olivier Foll, chef de la brigade des stupéfiants, reçoit, le 27 mai 1987, la visite du juge de Nanterre qui s'adresse à son subordonné avec une sollicitude prévenue sur un lieu de rendez-vous. Le policier alerte aussitôt son supérieur au bar de la Palmerie. « Le mec de Nanterre, tu vois, il est complètement malade, ce mec », dit même le policier à son supérieur.

Tout a commencé en 1985 lorsqu'un important trafic de trafic d'héroïne fut démantelé à la cité de port de Gennevilliers. Vingt-quatre personnes furent condamnées. Les pourvois ne furent pas découverts, la complète de l'approvisionnement n'aurait pas été terminée.

En 1986, l'affaire se poursuit. De nouveaux témoins arrivent au tribunal de grande instance de Nanterre et sont entendus au juge Jean-Michel Hayat. Aussitôt, les circonstances sont au jour, l'histoire serait fournie par Jean-Claude Monstapha, dit Aziz, le « chéri » du quartier général et un bar du douzième arrondissement de Paris, l'immeuble, un habitant les habitants qui fera arrêter le juge Gilles Bouloche et qui, médis à l'attention, se livraient aussi au trafic d'héroïne.

#### Interventions

Constaté dans un foyer de Gennevilliers, la drogue était cachée dans un café de la porte de Gennevilliers, le quartier. Plusieurs personnes sont interpellées et incarcérées en attendant l'arrivée de la justice.

Cinq prostituées l'accusent d'avoir « tenu » Jean Monstapha, leur « chéri », financièrement. Une autre, « Zouzou », dont le proxénète avait été arrêté par M. Jobic, et qui gagne 1 000 F à 4 000 F par jour, avait même été en échange de sa protection. Un versement de 1 500 F aurait même été versé au bureau de

à la fin du mois de novembre, le procureur de Nanterre, demandant que le commissaire Jobic soit inculpé, puisqu'il s'agit d'un officier de police judiciaire, il la chambre criminelle de la Cour de cassation, de désigner la juridiction compétente. Ce tribunal de Nanterre est le président confiera l'instruction au juge Jean-Michel Hayat. Ce dernier fait interpellé Yves Jobic le 28 novembre par les gendarmes. L'inspection générale des services (IGS) perquisitionne au domicile du policier et à son bureau de la 1<sup>re</sup> DJ. Des documents y sont saisis et transmis au procureur.

Incarcé en présence de son avocat, M. Varant, et du procureur du Parquet qui, par écrit, a fait valoir que l'inculpation ne reposait pas sur des charges suffisantes. M. Yves Jobic a porté plainte contre X pour « dénonciation calomnieuse, faux témoignages et subornation de témoins ». Et le Syndicat des commissaires de police a décidé de tenir, dès mardi 1<sup>er</sup> décembre, un congrès extraordinaire à Nanterre.

## A la cour d'assises de la Vienne

### Pierre Baptiste condamné à dix ans de réclusion criminelle

La cour d'assises de Vienne a infligé, samedi 28 novembre, une peine de dix ans de réclusion criminelle à Pierre Baptiste, cinquante-trois ans, reconnu coupable de tentative de meurtre sur la personne d'un syndic et de coups et blessures volontaires.

Le 19 novembre 1984 un tribunal de commerce de Poitiers, Baptiste avait été condamné à dix ans de réclusion criminelle à Pierre Baptiste, cinquante-trois ans, reconnu coupable de tentative de meurtre sur la personne d'un syndic et de coups et blessures volontaires.

L'avocat général Jacques Paganan avait demandé une peine de quinze ans de réclusion criminelle, assortie d'une mesure de sûreté portant sur la liberté, tout en constatant que Baptiste avait voulu « humilier » les juges consulaires sans avoir la même intention homicide qu'avait le syndic. En outre, le magistrat lui accordait les circonstances atténuantes, tenant compte à la fois de son équilibre psychologique et de l'influence de ceux qui avaient voulu se servir de lui dans leur combat contre les juristes consulaires. Quelques semaines d'entre eux ont d'ailleurs accueilli le verdict en lançant des injures à la cour et aux jurés.

## Après l'arrestation de l'artificier d'Action directe

### Deux juges d'instruction pour Max Frérot

L'IMM de notre bureau régional

Après son arrestation, vendredi 27 novembre, à Lyon, Max Frérot, artificier de la « Lyonnaise d'Action directe » (Le Monde daté 29-30 novembre), a été placé en garde à vue dans les locaux de la police judiciaire. Il ne devait être interrogé durant les premières quarante-huit heures de celle-ci que sur les circonstances de son interpellation; une double tentative de meurtre sur agents de la force publique, les policiers de la sûreté urbaine Marc Baquero, trente-quatre ans, et Bruno Hugot, vingt-quatre ans, qui ont été décorés par M. Robert Brossard, préfet, directeur central des polices urbaines, de la médaille d'argent des sauts de courage et de dévouement.

Peu loquace, Max Frérot s'est allongé normalement et a dormi quelques heures sur un lit de camp. Dès dimanche soir, un commissaire et deux inspecteurs de la brigade criminelle de Paris posaient le rôle. Ils disposaient, eux aussi, de quarante-huit heures pour entendre le terroriste sur une partie des faits qui lui sont imputés depuis septembre 1986.

Pour les autres faits (une série d'attaques à main armée, dont trois meurtrières, et des attentats à l'explosif, dont un contre le siège de la brigade de répression des bandits à Paris) ce sont deux magistrats qui sont seuls compétents: M. Marcel Lemonde, juge d'instruction à Lyon, à qui Max Frérot devrait être officiellement présenté mardi 1<sup>er</sup> décembre, et son collègue parisien, M. Jean-Louis Bruguère. Le juge parisien s'est rendu samedi à Lyon pour régler les détails d'une procédure qui devrait ultérieurement nécessiter un transfert provisoire de Max Frérot à Paris.

Max Frérot est la vingtième et sans doute la dernière pièce du puzzle. Jusqu'à là restait insaisissable, mais sous le confit M. Lemonde: « La chance a enfin souri. Cela devait bien finir par arriver, après plusieurs chaudes alertes. Il va falloir mettre les bouches doubles pour respecter le calendrier que le m'été fixe: le 1<sup>er</sup> du premier trimestre 1988. Mais avec l'arrestation de Frérot, c'est un dossier complet que j'aurai alors la satisfaction de boucler... »

Qui sait pourtant si les documents retrouvés vendredi soir dans une sacoche sur le cyclomoteur de Frérot ne vont pas relancer l'instruction vers de nouvelles pistes?

ROBERT BELLERET.

## Pour avoir refusé d'appliquer le plan Séguin

### Un médecin-conseil de la Sécurité sociale est suspendu de ses fonctions

Le 16 novembre, le docteur Martine Debat, médecin-conseil de la Sécurité sociale dans le Val-de-Marne, est suspendu de ses fonctions. Elle est directrice de la clinique nationale d'assurance-maladie (CNAM), M. Dominique Condreau, après avis du médecin-conseil national, le docteur M. Marty. M. Marty a demandé la suspension de la fonction de la CNAM et moi-même ne pourrais tolérer un refus d'appliquer des textes réglementaires.

Dans un premier temps, un bilan a donc été adressé au docteur Debat. Celui-ci n'ayant pas été suivi d'effet, une suspension a été ensuite décidée. Une suspension administrative d'un côté, logique de conviction de l'autre.

Aussitôt la décision de suspension connue, plus de trois cent vingt médecins se sont mobilisés pour la

plum. Mais à partir du moment où il a été voté par le Parlement et approuvé par le conseil d'administration de la Caisse nationale, qui est notre pouvoir politique, à nous, nous devons faire respecter l'application de ces textes. Les spécialistes médicaux représentés à la CNAM, la CSMF et la FMP ont, eux aussi, donné comme consigne de « jouer le jeu » réglementaire. En conséquence, le directeur de la CNAM et moi-même ne pourrions tolérer un refus d'appliquer des textes réglementaires.

Dans un premier temps, un bilan a donc été adressé au docteur Debat. Celui-ci n'ayant pas été suivi d'effet, une suspension a été ensuite décidée. Une suspension administrative d'un côté, logique de conviction de l'autre.

Aussitôt la décision de suspension connue, plus de trois cent vingt médecins se sont mobilisés pour la

deux de ce mouvement, les professeurs Paul Milliez et François Guérin s'insurgent d'une dérive « intervention pour les médecins de continuer d'exercer, dans le respect des règles déontologiques exigées par leur profession, par les textes de leurs mandats. A quelles obligations professionnelles » demandent-ils. La question est posée l'opinion: « Les médecins vous-ils voir leur pratique normale par des directives gouvernementales? Cette normalisation inclurait-elle, pour ceux d'entre eux qui lui opposent leur opinion et la déontologie médicale, le droit d'opinion? »

Répondo le 14 décembre. En attendant, le Conseil national de l'Ordre des médecins se refusera à tout commentaire sur cette affaire.

FRANCK NOUACHE.

## Le vingtième congrès du Syndicat de la magistrature

### L'année des juges

C'est à Paris que se déroulera le vingtième congrès du Syndicat de la magistrature, qui, du 27 au 30 novembre, aura lieu dans un grand hôtel de la capitale. Le congrès sera consacré à l'année des juges, à la fois en ce qui concerne le travail, le statut, le rôle de la magistrature, mais aussi en ce qui concerne la politique, le rôle de la magistrature dans la société.

« L'année 1987 peut-elle être qualifiée d'année des juges et de quelle façon? », a demandé M. Adrien Hazzan, le président du syndicat, au cours de son discours d'ouverture. « L'année des juges », a-t-il dit, « est une année de grands combats, de grands combats pour la justice, de grands combats pour la magistrature, de grands combats pour la magistrature, de grands combats pour la magistrature, de grands combats pour la magistrature... »

Mais, aujourd'hui, c'est sur le fonctionnement même de l'institution et le rôle du juge dans la société que ces magistrats, contraints de se pencher, retrappés par l'actualité, le congrès qui, sur le thème de « Travail, famille, justice », devait en priorité s'intéresser au « nouveau ordre social » (totalement, nationalité, jeunesse en difficulté) a dû, sous peine d'être hors sujet, reconstruire ses travaux. L'année, en effet, a été rude pour le syndicat: accablé par les affaires Guismard et Apap, les exclusions et redoublements à l'école nationale de la magistrature, la mise à l'écart au niveau de nombreux de ses membres, le SM a aussi dû composer à des questions de fond soulevées par les réformes.

C'est avec une tendresse bienveillante pour leurs benjamins que les « anciens » du syndicat, comme MM. Dominique Charvet, Jean-Pierre Michel, Philippe Tadier ou Michel Marcus, sont remontés à la tribune pour leur montrer le chemin et tenter de répondre à une certaine forme de désespoir. Qui s'agisse du statut des magistrats, du droit de grève, battu en brèche par de récentes décisions de justice, des jeunes et de la prison, de la réforme de l'instruction, ou de la toxicomanie, les congressistes ont compris qu'il était urgent de renouer dans le syndicat un débat de fond dont on avait depuis trop longtemps fait l'économie.

#### EN BREF

● L'appel d'un candidat à la reprise de Chaumet est déclaré irrecevable. — La troisième chambre de la cour de Paris, présidée par M. Jacques Lamotte, a déclaré irrecevable, vendredi 27 novembre, l'appel porté par la société Reza Gern après la jugement rendu le 10 juillet par le tribunal de commerce, qui avait désigné le groupe Investcorp reprenneur de la joaillerie Chaumet. Au nom de Reza Gern, M. Christian Courmégis avait soutenu, pour demander la nullité du jugement, que ce dernier n'avait pas été rendu sur un pied d'égalité avec les autres candidats à la reprise par l'administrateur judiciaire, M. Hubert Lafont. La cour a fondé son arrêt sur l'article 174 de la loi du 28 janvier 1985 relative au redressement et à la liquidation judiciaire, selon lequel l'administrateur judiciaire ne retient n'est pas au nombre des personnes auxquelles cette loi réserve le droit de faire appel.

● L'épidémie de SIDA. — Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le nombre de cas de SIDA a progressé de 25 % en France au troisième trimestre 1987 au 30 septembre 1987. 1 980 au 30 juin. La France se classe le troisième pays au monde en ce qui concerne le nombre de cas de SIDA. 45 436 cas contre 42 354 le 28 septembre.

● En une semaine, l'OMS relève que le nombre de cas de SIDA a augmenté de 66 088 à 68 217. L'épidémie progresse en particulier au Canada (1 334 cas contre 1 000), au Royaume-Uni (1 123 contre 1 067) et aux États-Unis (1 104 contre 1 025).

● Trois nouveaux membres du conseil syndical ont été élus. — M. Robert Adam (Amiens), M. Dominique Dupier (Douai), M. Pierre Espiau (Angers). Dans quinze jours, le conseil syndical élira un nouveau bureau et devra trouver un successeur à M. Jean-Pierre Deschamps, secrétaire général, dont le mandat touche à sa fin.

#### Une pétition de 320 praticiens

« Nous sommes tenus de respecter les règles déontologiques qui régissent notre profession, ne jamais compromettre la qualité des soins, faciliter l'obtention par le malade des avantages sociaux auxquels lui donne droit son état. Ces règles, faudrait-il enlever aujourd'hui que nous, médecins, nous les abandonnons parce qu'elles nous heurtent à l'application de votre plan? Je vous demande, monsieur le ministre, une réponse: faudrait-il que les médecins-conseils deviennent « informateurs », normalisateurs du corps médical? Monsieur le ministre, je vous demande une réponse: notre préoccupation ne devrait-elle plus être l'état des malades, mais l'observance de décisions politiques dont vous avez la charge? »

« Nous sommes tenus de respecter les règles déontologiques qui régissent notre profession, ne jamais compromettre la qualité des soins, faciliter l'obtention par le malade des avantages sociaux auxquels lui donne droit son état. Ces règles, faudrait-il enlever aujourd'hui que nous, médecins, nous les abandonnons parce qu'elles nous heurtent à l'application de votre plan? Je vous demande, monsieur le ministre, une réponse: faudrait-il que les médecins-conseils deviennent « informateurs », normalisateurs du corps médical? Monsieur le ministre, je vous demande une réponse: notre préoccupation ne devrait-elle plus être l'état des malades, mais l'observance de décisions politiques dont vous avez la charge? »

« Nous sommes tenus de respecter les règles déontologiques qui régissent notre profession, ne jamais compromettre la qualité des soins, faciliter l'obtention par le malade des avantages sociaux auxquels lui donne droit son état. Ces règles, faudrait-il enlever aujourd'hui que nous, médecins, nous les abandonnons parce qu'elles nous heurtent à l'application de votre plan? Je vous demande, monsieur le ministre, une réponse: faudrait-il que les médecins-conseils deviennent « informateurs », normalisateurs du corps médical? Monsieur le ministre, je vous demande une réponse: notre préoccupation ne devrait-elle plus être l'état des malades, mais l'observance de décisions politiques dont vous avez la charge? »

« Nous sommes tenus de respecter les règles déontologiques qui régissent notre profession, ne jamais compromettre la qualité des soins, faciliter l'obtention par le malade des avantages sociaux auxquels lui donne droit son état. Ces règles, faudrait-il enlever aujourd'hui que nous, médecins, nous les abandonnons parce qu'elles nous heurtent à l'application de votre plan? Je vous demande, monsieur le ministre, une réponse: faudrait-il que les médecins-conseils deviennent « informateurs », normalisateurs du corps médical? Monsieur le ministre, je vous demande une réponse: notre préoccupation ne devrait-elle plus être l'état des malades, mais l'observance de décisions politiques dont vous avez la charge? »

« Nous sommes tenus de respecter les règles déontologiques qui régissent notre profession, ne jamais compromettre la qualité des soins, faciliter l'obtention par le malade des avantages sociaux auxquels lui donne droit son état. Ces règles, faudrait-il enlever aujourd'hui que nous, médecins, nous les abandonnons parce qu'elles nous heurtent à l'application de votre plan? Je vous demande, monsieur le ministre, une réponse: faudrait-il que les médecins-conseils deviennent « informateurs », normalisateurs du corps médical? Monsieur le ministre, je vous demande une réponse: notre préoccupation ne devrait-elle plus être l'état des malades, mais l'observance de décisions politiques dont vous avez la charge? »

## Après l'interdiction du vacherin du Mont-d'Or

### Fromages à risques

Limitée au départ à quelques communes du canton de Vaud, l'affaire des vacherins suisses prend depuis quelques jours les dimensions d'une polémique internationale centrée sur les risques médicaux qui seraient liés à la consommation de certains fromages. Tout a commencé en Suisse avec l'interdiction de la vente du vacherin de montagne Mont-d'Or, soupçonné par les autorités helvétiques d'être à l'origine d'une grave épidémie de listériose. Cette infection microbienne est due à la prolifération dans l'organisme humain d'un germe particulier baptisé *Listeria monocytogenes*.

Curiosité épidémiologique dans les Alpes, la listériose est aujourd'hui une affection bien connue que certains personnes déjà malades: sujet immunodéprimé, éthylique ou cancéreux. L'autre risque majeur est celui d'une transmission du germe pendant la grossesse de la mère à l'enfant qu'elle porte.

La listériose peut être traitée efficacement par des antibiotiques. Mais, dans la grande majorité des cas, l'infection de l'organisme par ce germe ne déclenche aucune maladie, l'infection demeurant totalement imperceptible. Selon les autorités helvétiques, 111 cas de listériose ont été diagnostiqués en Suisse depuis 1983 et 31 décès ont été recensés.

La responsabilité du vacherin a été établie, les germes pathogènes ayant été retrouvés dans le groupe des fromages incriminés. La décision helvétique de retirer le vacherin de la vente a fait grand bruit. Elle est aussi depuis quelques jours, à l'origine d'une série de réactions plus ou moins protectionnistes visant notamment les vrais fromages français. C'est ainsi que diverses analyses ont été effectuées actuellement en Suisse afin de déclarer la présence éventuelle de listéria dans des fromages français. On a, par ailleurs, appris qu'un camembert normand avait été interdit il y a quelques mois dans le canton de Bâle à

JEAN-YVES NAU.

Macintosh  
Pour une





صكزا من الامل

# Société

Un hommage organisé par le Collège international de philosophie

## L'appétit démocrate de François Châtelet

Il y a près d'un an, le 26 novembre 1986, disparaissait François Châtelet. L'Université perdait un grand professeur, la philosophie un défenseur critique et créatif, un nombre de gens très nombreux un ami généreux et disponible. Une des grandes figures de la vie culturelle française avait disparu de rire, de ce rire chaleureux et libre qui signe une intelligence sans froideur.

Cette figure n'a pas disparu de vivre. Elle est présente, palpable presque, et toujours séduisante et stimulatrice. Car François Châtelet possédait une rare capacité à penser, qui, philosophe ou écrivain, peintre, musicien, cinéaste, etc., le courage d'oser, d'entreprendre, et de pour-

suivre. A ses côtés, comme aux côtés de son épouse, il donnait la parole. Beaucoup de ceux qui l'ont rencontré ont su déployer grâce à lui leur propre puissance.

Il est venu le dire avec émotion et gratitude, animés d'une amitié sincère. Ils ont été les premiers à lui rendre hommage, organisés par le Collège international de philosophie qui a perdu en François Châtelet l'un de ses fondateurs, plus d'une soixantaine de personnes inconnues ou illustres ont évoqué l'ami, l'homme public, le philosophe.

Certains moments eurent des airs de réunion de famille. Au sens propre : Joseph (père de Louis Noëlle, devenu Noëlle Châtelet) fit une émouvante

qui filmait Antoine Châtelet, fils de François. Mais la famille du philosophe débordait de ceux qui l'ont aimé. Avec les autres, spontanément, « il inventait l'intimité », comme dit oliment Pierre Dumayet. Car Châtelet savait offrir au premier venu l'impression d'être un proche de longue date. Tout cela, de la tribune où il excellait pareillement, il n'y a pas plusieurs hommes. Le même appétit goûte les mots comme les saveurs. Les pot-au-feu, les livres, les livres pour le philosophe les plus proches de son monde. Châtelet n'était pas l'homme des soirées de la ville d'ivoire. Il était de plaisir dans la cité. S'il parlait clair, il avait le rare talent de formuler en termes limpides les problèmes les

plus complexes, n'est que la philosophie n'a pas à se dérober au peuple. Une même exigence de démocratie animait ses prises de position politiques, ses multiples interventions journalistiques, son enseignement. Sa vie entière atteste que l'expression « intellectuel-démocrate » devrait être un pléonasse.

La vie philosophique de François Châtelet n'est pas un simple instantané des rapports humains, il est compris à l'intérieur de nous-mêmes, l'humain en nous. C'est là, notamment souligné Gilles Deleuze, affirmant qu'il n'y a peut-être pas de philosophe aussi tranquillement et depuis Nietzsche.

Bien d'autres communications mirent en lumière les principaux axes de sa pensée, depuis « Logos et Praxis », jusqu'à « Marges. L'Essence et ses bêtes », un passage, entre autres, par son « Platon », son « Hegel » et ses ouvrages sur les idées politiques.

A son œuvre appartiennent aussi des lieux qu'il fit exister. Lieux de paroles, de discussions et de recherches, comme l'Institut de philosophie de la Sorbonne, puis le département de philosophie de Paris VIII-Vincennes, dont Jacques Derrida a montré comment dans cette fondation, marquée par le risque et la fragilité, la philosophie était à penser comme démocratie en actes. Non pas la mise en œuvre d'un modèle déjà donné, mais la promesse de modalités à venir.

Si l'on réfléchit que l'œuvre de François Châtelet fut ce que ceci n'est pas à entendre, une dépréciation de ses écrits ont été restés beaucoup à méditer. Ces deux journées ont su rendre sensible la part non écrite de son œuvre, faite de rencontres, d'écoute, de jeux, de luttes et de présence. Il en existe des traces un peu partout dans notre présent. Elles ont un trait commun. Toutes mettent en appétit de vivre. Cela ne meurt pas.

ROGER-POL DROIT.

## REPÈRES

### Asile

#### Le rugbyman roumain Victor Avram rentre au pays

Après avoir joué pendant trois semaines, le joueur de rugby Victor Avram est reparti à Bucarest samedi 28 novembre.

Agé de vingt et un ans, Avram, qui était talonneur remplaçant dans l'équipe battue par le XV de France, à Agen, le 11 novembre, avait faussé compagnie à ses camarades au moment du vin d'honneur d'après match. Il avait été pris en charge par le club local en dépit des sollicitations de la cité voisine, Marmarade. Employé comme aide-convoier du stade et logé à l'hôtel de la poste d'Agén, après avoir été hébergé par une famille d'immigrés roumains, Avram était sur le point de remplir les dernières formalités lui permettant de rester en France. Mais le talonneur semble avoir eu le mal du pays, téléphonant fréquemment à sa famille.

Il a quitté Agen sans prévenir, le jeudi 26 novembre, pour se rendre à l'ambassade de Roumanie à Paris, puis, samedi 28, il s'est embarqué sur un vol régulier pour Bucarest.

La même ligne, Laurentiu Constantiu, qui avait remplacé en même temps qu'Avram, a été pris en charge par le Biarritz-Olympique.

### Catastrophes

#### Glissements et tremblements de terre

La terre a tremblé dans la petite île indonésienne de Pantar à environ 2.000 kilomètres à l'est de Jakarta. La secousse, qui s'est produite le jeudi 26 novembre, aurait fait plus de quatre-vingts morts et disparus.

D'autre part, une dizaine de secousses ont ébranlé la région du Khorassan, dans l'est de l'Iran : une trentaine de villages auraient subi des dommages importants.

Enfin, un glissement de terrain a emporté, dans la Cordillère des Andes, à 100 kilomètres au sud-est de Santiago-du-Chili, un campement de travailleurs employés à la construction d'une centrale hydroélectrique : il y aurait vingt-cinq disparus.

### Drogue

#### Plus de mille interpellations en Espagne

La lutte contre le trafic de stupéfiants s'est intensifiée ces derniers jours dans divers pays d'Europe.

Jeudi 26 novembre, la police espagnole a interpellé 1.123 personnes dans le cadre d'une action menée dans les principales villes du pays, notamment aux abords des établissements scolaires. 3,8 kilos d'héroïne, 14 kilos de cocaïne, 141 kilos de marijuana et 48 kilos de marijuana ont été saisis au cours de cette opération.

En Italie, un vaste trafic international de cocaïne entre la Colombie et Naples a été démantelé. Vingt-deux personnes ont été arrêtées et 30 kilos de cocaïne ont été saisis.

### Espace

#### Tir réussi pour une fusée Titan

L'armée de l'air américaine a procédé, dans la nuit de samedi 25 à dimanche 26 novembre à Cap-Canaveral (Floride) au tir d'une fusée Titan 34-D porteuse d'un satellite militaire. Le tir n'avait été signalé que vingt minutes après le lancement et la nature exacte de la charge utile emportée n'a pas été précisée mais, selon des experts, il s'agirait d'un satellite d'alerte précoce destiné à avertir rapidement de l'attaque de missiles ennemis. Ce tir réussi confirme la remise en service des Titans, après plusieurs mois d'arrêt au sol après l'explosion en vol de deux fusées, en avril et en août 1986.

### La mort de Philippe Erlanger

## L'histoire pour rêver

L'historien Philippe Erlanger est décédé dans la nuit du lundi 23 au mardi 24 novembre. On a-t-on appris le 24 novembre auprès de ses proches. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Philippe Erlanger n'était pas un historien professionnel et c'est sans doute l'un des secrets de la faveur dont il jouissait auprès du grand public amateur de récits historiques. Lui, pas de méthode du sujet neutre, de documentation étendue; pas d'avantage d'approche originale de l'histoire sociale, institutionnelle ou économique. Ce qu'il aimait, c'était brosser des portraits de personnages déjà connus, d'Henri III à Louis XIV de Charles VII à Clemenceau, afin de fouiller leurs motivations psychologiques les plus intimes.

Au contraire des professeurs et des chercheurs de la nouvelle histoire, Erlanger était persuadé que les actes des hommes que le sort, ou la naissance, a placés à des postes importants, déterminent davantage le cours de l'histoire

que les forces obscures et collectives. Un sentiment qui est largement partagé par ceux qui associent le goût de l'histoire au romantisme des grands destins. Les ouvrages historiques universitaires tentent de rendre une certaine vérité du temps, Philippe Erlanger faisait rêver en mettant en scène des héros.

### A contre-courant

Il le faisait d'ailleurs avec une remarquable probité intellectuelle, refusant de prendre en compte dans l'évaluation des personnages qu'il peignait tout ce qui n'était pas valablement attesté par des témoignages fiables. C'est ainsi qu'il n'hésita pas à marcher à contre-courant de la tradition - héritée de l'imagination d'Alexandre Dumas - pour réhabiliter l'illustre et étonnant encore que, en consacrant une biographie à Diane de Poitiers, il se fit, à la manière d'un La Bruyère historien, décrire d'une plume remarquablement acérée la multitude des clans de médiocres et d'ambitieux qui s'agitent autour du trône.

Mais le trait d'union d'Erlanger, c'est précisément le charme et la beauté de son langage. Pour lui, l'histoire, notamment celle des siècles et de septième siècles à laquelle il consacra l'essentiel de son œuvre abondante, c'est un extraordinaire matériau romanesque où il suffit de puiser pour recueillir les scènes les plus fortes, les personnages les plus évocateurs, les décors les plus époustouflés.

Diplômé de profession, chef du service des échanges artistiques au ministère des Affaires étrangères, organisateur pendant quarante ans de manifestations culturelles françaises à l'étranger, fondateur du Festival international de la ville de Cannes, Philippe Erlanger, malgré son âge, s'employait à cinquante ouvrages qu'il a publiés ne sont peut-être qu'une manière de remplir un vide en la plume de grandes figures de chair et de sang.

P. L.

## NOUS N'OUBLIONS PAS ! JUSTICE POUR LES VICTIMES DES VIOLENCES POLICIERES DE DÉCEMBRE 86

Parce que face au mouvement de la jeunesse lycéenne et étudiante qui s'exprimait pacifiquement et prenait en main son avenir, le gouvernement a répondu par l'incompréhension, le mépris et la violence

Parce que un an après cette répression, les poursuites judiciaires engagées par les manifestations et passants, victimes de matraquages violents et de tirs tendus de grenades lacrymogènes n'ont toujours pas abouti

Parce que un ministre se permet de salir la famille et la mémoire d'un mort, d'insulter un million de jeunes leur déniant le droit de participer aux décisions les concernant et de manifester

Parce que aux insultes ont succédé les contre-vérités des commissions d'enquête parlementaire, dédouanant totalement la hiérarchie policière et le gouvernement pour agiter le spectre de la manipulation du mouvement

Parce que le comportement brutal de certains corps de police pendant les manifestations, les multiples bavures encore récemment commises que l'on ne dirige pas la police pour une idéologie l'obsession sécuritaire et la "couvrance" systématiquement

Parce que le droit de manifester concerne tout le monde et qu'on ne peut tolérer qu'il y soit porté la moindre atteinte

Nous, parents et amis des victimes de l'esplanade des Invalides du quartier latin, appelons les étudiants, lycéens, leurs parents, tous les jeunes, les travailleurs, à participer tous unis à nos initiatives.

Vendredi 4 décembre

Une fleur à la mémoire de Malik sera déposée individuellement dans toutes les villes de France en un lieu symbolique, de 12 à 17 heures (A Paris, 20 rue Monsieur le Prince).

Une heure de discussion sur le droit de manifester sera organisée dans chaque lycée, université et lieu de travail.



Pour réaffirmer le droit imprescriptible de manifester, le droit élémentaire de vivre en paix, d'aller et venir en sécurité sans avoir à trembler devant les uniformes, et pour :

- Dénoncer les conclusions scandaleuses des commissions d'enquête parlementaire.
- Exiger que toute la lumière soit faite sans tarder sur ces événements : qui a donné l'ordre de réprimer, qui sont les casseurs et quelles procédures ont été engagées contre eux ?
- Exiger des sanctions exemplaires à tous les niveaux de responsabilité.
- Exiger la dissolution du PVM et l'application du règlement interdisant les tirs tendus.
- Exiger une police mieux recrutée, mieux formée, n'échappant pas à la loi, et dont le haut commandement vise à protéger les citoyens et non à les agresser.

### Comité des Familles

Agence Im'édia, Arc en Ciel Paris, AMF, ATAF, ATMF, ATT, Comité Justice pour Malik, Comité Mohamed Hachemi, Coordination nationale des rénovateurs communistes, CAIF, CEDEP, CEDRI-France, CFDT, CGT, CNAL, Ephémère, EMAF, France-Plus, FCPE, Fédération Nationale Lagrange, FEN, FRUF, JEC, JMF, JOC/JOCP, La Banane à brûler, La Défiant, Ligue des Droits de l'Homme, Les Verts, LCR, LPEEP, LICRA, Miroir, Mosaïque Finances, MAN, MEGL, MFFF, MJA, MJC, MRG, MJS, MOC, MRAP, MRG, MRJC, Paris-Rénovateurs, PAC, PCF, PS, PFA, PSU, Rencard, SAF, SGEN-CFDT, SM, SNCS-FEN, SNEP, SNES, SNESUP, SNI-Pegc, SNU, Texture, UEC, UJAFAL, UNEF, UNEF-ID, UTIT, Coordination des Lycéens et Étudiants Anarchistes (CLEA).

Vous pouvez nous aider : Comité des familles - 27, Jean-Dolent, (c/o L.D.H.) - 75014 PARIS

PREMIER

7 au

L'ou LUNDI 7

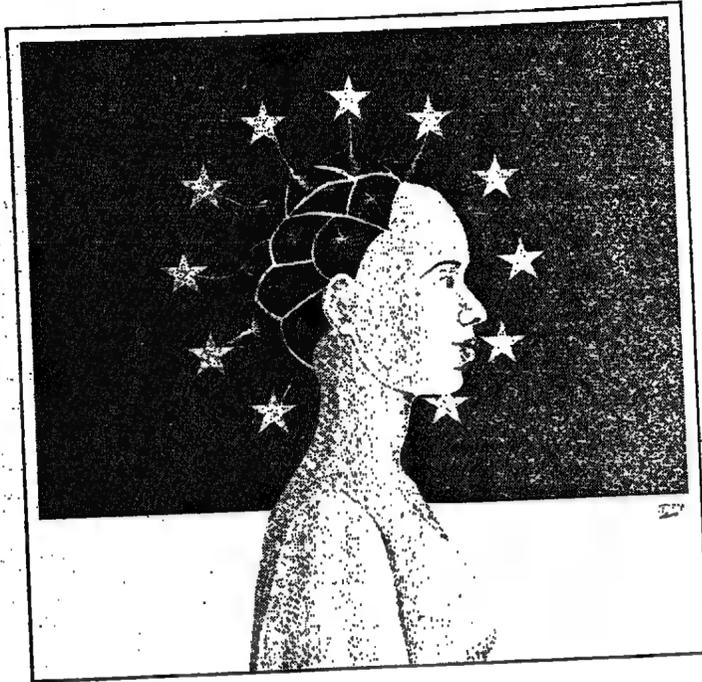
La JEUDI 10

La N ME

ÆGEE  
EUROPE

# PREMIER CONGRÈS ÉTUDIANT EUROPE-AFRIQUE

ÆGEE  
PARIS



organisé par  
**L'ASSOCIATION LES ÉTATS GÉNÉRAUX DES  
ÉTUDIANTS DE L'EUROPE**

du

## 7 au 10 DÉCEMBRE 1987

sous le haut parrainage de la Commission des Communautés et du Ministre français  
de la Coopération : M. Michel AURILLAC

Le Premier Congrès Étudiant Europe-Afrique réunira 250 étudiants africains  
et 250 étudiants européens autour de thèmes qui les impliquent d'autant plus que leur avenir y est lié :

- ECONOMIE
- MEDIAS ET COMMUNICATION
- ENVIRONNEMENT
- ECOLE - EDUCATION - FORMATION
- ARTS ET CULTURE
- DEFENSE

Sont ouverts au public :

### L'ouverture du Congrès : LUNDI 7 DÉCEMBRE de 10 h à 12 h

GRAND AMPHITHÉÂTRE DE LA SORBONNE

47, rue des Ecoles - 75005 Paris - M<sup>o</sup> Odéon-Maubert Mutualité-Luxembourg

Invités : M. LORENZO NATALI, Vice-président de la Commission des Communautés Européennes  
M. MICHEL AURILLAC, Ministre français de la Coopération  
M. IDE OUMAROU, Secrétaire Général de l'Organisation de l'Unité Africaine  
M<sup>me</sup> HELENE AHRWEILER, Recteur de l'Académie de Paris

### La clôture du Congrès : JEUDI 10 DÉCEMBRE de 14 h à 16 h

PALAIS DES CONGRÈS

Salle Havane, 2, place Porte Maillot - 75017 Paris - M<sup>o</sup> Porte Maillot

Invités : M. CLAUDE CHEYSSON, Vice-président de la Commission des Communautés Européennes  
M. EDEN KODJO, ancien Secrétaire Général de l'Organisation de l'Unité Africaine  
M. ABOU BE CABA TOURE, Directeur Général de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique

### La NUIT EUROPE-AFRIQUE MERCREDI 9 DÉCEMBRE

A partir de 22 heures au Studio A  
49, rue de Ponthieu, 75008 Paris,  
qui comporte deux concerts : ROE et ABOU SMITH  
un défilé de mode et diverses autres performances.

avec le soutien du journal

Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner à :  
**ÆGÉE-EUROPE**  
75, rue d'Amsterdam  
75008 Paris  
Tél. : (1) 43-87-63-68  
42-82-02-43

**Le Monde**

55 من الاجل

# Sports

## FOOTBALL : transfert

### Yvynec dans la filière colombienne

Parti en Colombie pour négocier le transfert du footballeur Roberto Cabanas, le président du Brest-Armorique FC, François Yvynec, est accusé de faux et usage de faux par les dirigeants du club colombien America Cali. Le juge d'instruction de Cali devait décider, lundi 30 novembre, son inculpation ou au contraire la levée de l'interdiction qui lui est faite de quitter le pays.

Roberto Cabanas est un footballeur paraguayen de bonne pointe évoluant dans le club colombien d'America Cali. Il aurait dû débarquer à Brest, le 1<sup>er</sup> septembre, avec une bonne pinçonne de dollars. Aujourd'hui, la période officielle des transferts est terminée. Cabanas ne viendra pas jouer au Brest-Armorique FC. Le club breton, lanterne rouge du championnat de France, a dû recourir à l'Argentin Daniel Tapia en renfort.

L'affaire Cabanas a été pour autant terminée. Elle a été transformée en « affaire Yvynec » depuis que le président breton, François Yvynec, parti en Colombie début novembre pour dénouer l'affaire, s'est vu reprocher de « falsification de signature et signature d'escroquerie », et assigné à comparaître devant le juge pour les péripéties de son séjour en Colombie, ces dernières semaines, dans la presse spécialisée.

Le Quai d'Orsay et l'Elysée ont été alertés par deux députés bretons, MM. Bernard Comin et Louis Le Penec, sur la situation faite à ce dirigeant sportif français. Pour diligenter l'enquête de cette affaire, les instances internationales du football comme la justice colombienne se sont mises en mouvement.

Médiateur par l'intermédiaire de l'imprésario argentin Marcelo Open, la venue du footballeur sud-américain avait été annoncée pour 555 000 dollars pour trois ans. Sur cette somme, 295 000 dollars auraient déjà été versés par la

SODIBA, une société parallèle au club breton qui rassemble cent six entrepreneurs de la région. Restait à définir la date du transfert, sans cesse repoussée par les Colombiens.

Après un mois de tractations et de réponses à ses derniers télégrammes, François Yvynec a décidé de partir en voyage. Flancé d'une interprète, il est arrivé en Colombie le 4 novembre et brandissant un contrat qu'il croyait en béton.

Après un mois de tractations avec les dirigeants de l'America Cali, le président du Brest a retrouvé devant le juge numéro 26, Amaya Montoya, la suite d'une plainte de Juan José Bellini, le président du club colombien.

François Yvynec et Marcelo Open auraient falsifié sa signature. Il de produire à son tour une promesse écrite différente de celle que lui avait présentée le Brest-Armorique FC. Quel est le document authentique ? C'est ce que le juge d'instruction s'efforce d'établir. M<sup>me</sup> Amaya Montoya a entendu les parties : Juan José Bellini, mais aussi les frères Rodriguez, Miguel et Gilberto, les véritables propriétaires du club de Cali ; des personnages puissants que le rumeur et les Etats-Unis soupçonnent d'être de gros bonnets du trafic de drogue.

Pour sa part, François Yvynec a été interrogé pendant sept heures le 30 novembre, puis convoqué une semaine plus tard pour un entretien complémentaire. Comme dans les affaires criminelles, le juge a décidé une reconstitution des faits à l'hôtel Intercontinental de Cali, où tout semble s'être joué un soir de septembre. Sur quel texte a porté la négociation en jour-là, et qui a signé quoi ? Selon l'intermédiaire Marcelo Open, interrogé par France-Football, l'intercontinental n'aurait servi que de boîte aux lettres : « Les dirigeants de l'America Cali avaient signé une copie signée du contrat dans une enveloppe à l'hôtel ».

Dans cette affaire, les Français ont été malmenés. M<sup>me</sup> Amaya Montoya devait se prononcer, le lundi 30 novembre, sur l'interdiction de

quitter le territoire qui frappe François Yvynec et sur la plainte des dirigeants colombiens. Selon la décision, le président de Brest pourrait retrouver sa liberté de mouvement tout aussi bien qu'être incarcéré.

Contrairement au conseil de ses avocats, François Yvynec n'a pas voulu porter plainte à son tour contre ses accusateurs. Il préfère rester sur le terrain du football. « Je m'en réfère seulement à la Fédération internationale (FIFA), a-t-il déclaré. Je ne suis pas venu ici en tant qu'individu mais en tant que président d'un club de football. Je ne comprends donc pas pourquoi on m'a mis devant les tribunaux colombiens ».

Si tant est que le football puisse élever au-dessus du droit commun, la FIFA n'est pas mieux armée que le juge colombien pour tirer l'affaire au clair. A la demande de la Fédération française (FFF), et afin de geler les intérêts de chacun en attendant une solution, le joueur Roberto Cabanas a été suspendu par la FIFA. Son dossier sera examiné, le mercredi 9 décembre, par la commission des statuts des joueurs de cet organisme. Quelques-uns des joueurs tombés. Un an après avoir fait l'objet d'un redressement fiscal, le club est dans le collimateur de la Ligue nationale de football (LNF), dont la commission de contrôle de gestion effectue actuellement une enquête.

Le procès intenté par Raymond Kérouzard, dernier en date des entraîneurs remerciés par le bouilliant président, pourrait mettre au jour de rigieuses pratiques. L'entraîneur et les joueurs auraient été payés pour partie en espèces et pour partie en honoraire, qui, bien que déclarés au fisc, auraient échappé au contrôle de l'URSSAF. Faut-il y voir, comme certains responsables bretons, des malversations de joueurs ou bien comme d'autres n'hésitent pas à l'avancer, des détournements alimentés par une caisse noire ? L'accusation est grave. De telles malversations ont valu naguère à Roger Rocher, président de l'ASSE, de longs mois de prison. Pour François Yvynec, la fin de l'aventure colombienne risque de ne pas mettre un terme à ses soucis présidentiels.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

François Yvynec serait-il indispensable ? Il a su le devenir en accaparant le pouvoir. Il fait valser les entraîneurs (cinq en sept ans), les joueurs et l'argent. Tense et habile, il a toujours trouvé des solutions aux problèmes financiers annuels de son club. L'an dernier, c'est Michel-Edouard Leclerc qui lui a permis d'acquiescer le Brésilien Julio Cesar et l'Argentin « Tata » Brown, vedettes du Mondial mexicain, ainsi que le partenariat sommant et trébuchant de la firme italienne Parmalat. Cette année, il a créé une association d'investisseurs privés (la SODIBA) pour financer l'achat de joueurs. En même temps, il a convaincu la municipalité, hostile à toute augmentation de la subvention, de cautionner le moratoire de 4,5 millions de francs souscrit avec l'URSSAF et de garantir un découvert bancaire de 3,5 millions de francs.

Depuis, depuis son hôtel de Cali où il se morfond dans un moiteur semi-tropicale, Yvynec, le président-jongleur, a de plus en plus de mal à faire tourner les affaires. Quelques-uns des joueurs tombés. Un an après avoir fait l'objet d'un redressement fiscal, le club est dans le collimateur de la Ligue nationale de football (LNF), dont la commission de contrôle de gestion effectue actuellement une enquête.

Le procès intenté par Raymond Kérouzard, dernier en date des entraîneurs remerciés par le bouilliant président, pourrait mettre au jour de rigieuses pratiques. L'entraîneur et les joueurs auraient été payés pour partie en espèces et pour partie en honoraire, qui, bien que déclarés au fisc, auraient échappé au contrôle de l'URSSAF. Faut-il y voir, comme certains responsables bretons, des malversations de joueurs ou bien comme d'autres n'hésitent pas à l'avancer, des détournements alimentés par une caisse noire ? L'accusation est grave. De telles malversations ont valu naguère à Roger Rocher, président de l'ASSE, de longs mois de prison. Pour François Yvynec, la fin de l'aventure colombienne risque de ne pas mettre un terme à ses soucis présidentiels.

## Les résultats

### Football

#### CHAMPIONNAT DE FRANCE

##### Première division (vingt et unième journée)

Saint-Etienne h. *Nantes	2-2
*Toulouse h. Paris-SG	2-1
*Montpellier h. Niort	1-0
*Le Havre et Monaco	0-0
*Lens et Cannes	0-0
*Marseille h. Bordeaux	1-0
*Auxerre et Toulon	0-0
*Nice h. Lille	3-1
*Nîmes h. Brest	2-0
*Metz-Racing h. Laval	1-0
Classé. — 1. Monaco, 31 pts ; 2. Metz-Racing, 27 ; 3. Bordeaux, 26 ; 4. Saint-Etienne, 24 ; 5. Nantes, Marseille et Auxerre, 22 ; 11. Toulon, 21 ; 12. Niort, Nice et Toulouse, 19 ; 15. Laval, Lille et Lens, 18 ; 18. Paris-SG, 17 ; 19. Le Havre, 14 ; 20. Brest, 12.	

##### Deuxième division (vingtème journée)

#### GROUPE A

*Tours et Le Puy	1-1
*Bastia h. Evros	1-0
*Montauban h. *Dijon	1-0
*Sochaux h. Lyon	3-0
*Martignes et Alès	1-1
*Orléans h. *Caen	1-0
*Clermont h. Ajaccio	2-0
*Châteauroux h. *Nîmes	1-0
*Clermont h. Grenoble	4-1
Classé. — 1. Sochaux, 35 pts ; 2. Lyon et Montauban, 26 ; 4. Clermont, 23 ; 5. Nîmes et Alès, 24.	

#### GROUPE B

*Caen h. *Aubervilliers	1-0
*Dunkerque et Reims	2-2
*Nancy h. Angers	4-0
*Strasbourg h. Quimper	2-0
*Guingamp et Reims	0-0
*Rouen h. Reims	4-2
*Valenciennes h. *Le Havre	2-0
*Saint-Dizier et Entente MF 77	1-1
*Mulhouse h. *La Roche	2-0
Classé. — 1. Strasbourg, 32 pts ; 2. Caen, 28 ; 3. Rouen, 27 ; 4. Nancy, 5. Mulhouse, 22.	

### Basket-ball

#### CHAMPIONNAT DE FRANCE

##### (quatorzième journée)

Nantes h. *Saint-Etienne	95-83
*Mulhouse h. Vichy	87-80
*Aubusson h. RCF Paris	90-86

### Rugby

#### CHAMPIONNAT DE FRANCE

##### (deuxième phase, première journée)

Classé. — 1. ... 40 pts ; 2. Limoges, 38 ; 3. Nantes, 36 ; 4. ... 33 ; 5. Orthez, 33 ; 6. Villeurbanne, 31 ; 7. RCF Paris, 30.	
Poste 1	
*Grenoble h. Tarbes	17-3
*St-J-de-Luz h. Agen	12-9
*Lourdes h. Pau	19-13
*Toulon h. Béziers	34-15
Poste 2	
*Dax h. Valence	27-18
*Bègles-Bard h. Aurillac	10-9
*Graubet h. Perpignan-R.	21-16
*Tulle et Auch	15-15
Poste 3	
*Montfermeil h. Paris	19-17
*Bayonne h. Montchanin	8-4
*Bourgeois-J. h. Biarritz	18-13
*Toulouse h. *Rouen	24-21
Poste 4	
*Narbonne h. Hyères	20-0
*Nîmes h. Brive	28-21
*Bagnères h. *Mariano	24-7
*Troyes h. Mont-de-Marsan	13-3

### Hockey sur glace

#### CHAMPIONNAT DE FRANCE

*Gap bat Amiens	4-2
*Mont-Blanc bat *Grenoble	5-2
*Tours bat V.-de-Laus	5-4
*Briançon bat Fr. Volants	4-3
*Chamonix h. Fr. Volants	4-3
Classé. — 1. Mont-Blanc, 23 pts ; 2. Gap et Villard, 16 ; 4. Briançon, 14 ; 5. Français Volants, Rouen et Tours, 13.	

### Tennis

#### TOURNOI D'ITIPARICA

(516 000 dollars)  
Le jeune Américain André Agassi (dix-sept ans) a remporté son premier tournoi de Grand Prix en battant le Brésilien Luiz Mattar 7-6, 6-2, dimanche 29 novembre, en finale de l'open de Brésil.

**CRÉATEURS D'ENTREPRISES**  
VOTRE SÈGE SOCIAL A PARIS A PARTIR DE 180 F HT PAR MOIS  
Réception et réexpédition du courrier  
 permanence téléphonique/permanence télé  
 Rédaction d'actes et constitution de sociétés.  
CEICA/42-96-41-12 56 bis, rue du Louvre, 75002 Paris

PARIS 28 NOVEMBRE 1987 **Audi Masters** FINALE DE LA SAISON F.F.E.



# HUBERT BOURDY MAITRE CAVALIER DE L'ANNEE

Chaque année, l'Audi Masters oppose dans une finale tournaute les quatre meilleurs cavaliers F.F.E. de l'année. Cette formule empruntée aux championnats du monde équestres consacre le meilleur cavalier de l'année.




**Audi**  
La passion de l'efficacité.

**Bourdy la Ma...**

Hubert Bourdy, maître cavalier de l'année, est présenté dans une série de photographies et de textes. On voit des images de lui à cheval, ainsi que des portraits et des scènes de sa vie équestre. Le texte semble être une biographie ou un reportage sur sa carrière et ses succès en tant que cavalier professionnel.

# Sports

## ESCALADE : Mondial en salle

### Exercices de style

L'Américain Lynn Hill et le Français Jacky Godoffe ont remporté les épreuves dites de « difficultés à vue » du premier Mondial d'escalade Indoor, disputé du 26 au 28 novembre au palais des sports de Grenoble, devant plus de douze mille spectateurs. Parallèlement à cette compétition, un challenge a réuni, aux côtés de plusieurs grimpeurs français, des athlètes des pays de l'Est, spécialistes de la vitesse. Jacky Godoffe a également remporté cette course, en atteignant le sommet des 17 mètres en 23 s 70, devançant le Polonais Andrzej Marczak (29 s 81).

**GRENOBLE**  
de notre correspondant

La construction d'une paroi formée de plaques en fibres synthétiques, juxtaposées les une aux autres grâce à un échafaudage métallique amovible, a permis de recréer artificiellement les conditions les plus extrêmes de l'escalade. Rien ne fut épargné aux grimpeurs, ni les surplombs « d'enfer », ni les « gratons » - petites prises saillantes, le plus souvent minuscules, - ni les dalles verticales qui leur ont offert toutes les sensations et les difficultés qu'ils peuvent rencontrer sur un site naturel.

L'avantage du mur est d'être réglable. Les ouvriers, qui jouent un rôle essentiel dans les compétitions d'escalade à vue, ont ainsi eu la possibilité de doser l'effort des grimpeurs et de les contraindre à régler une succession de problèmes techniques au cours de leur ascension verticale.

Chez les hommes, les cinq finalistes d'un concours, qui comprenait quatre-vingt-seize engagés, ont évolué dans du « 7 C » (les difficultés sont cotées de 1 à 8). Jacky Godoffe a montré une parfaite maîtrise de son art dans les parties les plus techniques de la voie, là où la plus infime erreur entraîne l'« envol » dans le langage de la « grimpe ». Cet instructeur de trente et un ans, consacré, depuis deux ans, la totalité de son temps à l'escalade. La ville de Dammari-les-Lys (Seine-et-Marne), indique-t-il, « me paie pour grimper » et des sponsors, principalement des entreprises de vêtements, de chaussures ou de matériel, auxquels il prodigue des conseils techniques, le soutiennent financièrement.

#### Professionnels

La plupart des grimpeurs de haut niveau français - ils sont une vingtaine - sont devenus, en quelques années, des professionnels convoités, largement médiatisés. « L'escalade doit rester un sport professionnel », clame Jean-Baptiste Tribout. Il s'élève contre le projet de la Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME) - issue récemment de la réunification intervenue entre la très ancienne FFME et la jeune Fédération française d'escalade, - qui voudrait, « sous prétexte de faire de l'escalade un sport olympique, museler ceux qui ont fait connaître cette discipline ». « La Fédération veut nous sacrifier pour un rêve qui n'est que le rêve des grimpeurs », indique Le Menestrel, qui milite pour la création d'un véritable circuit professionnel.

L'organisation, le 30 janvier à Paris, du Master d'escalade trouve un écho naturellement très favorable parmi l'élite française de l'escalade. « L'escalade est un sport de compétition », affirme l'un des pré-

sentants du Master. L'organisation, pour la première fois en France, d'une compétition de « grimpeurs professionnels » étrangers, venus de tous les pays de l'Est, spécialement de cette discipline, a pris l'allure d'un test. Le public a incontestablement vibré à plusieurs reprises devant les deux grimpeurs professionnels qui se présentaient les mêmes difficultés. Le spectacle était total, surtout lors des épreuves individuelles à vue, mais portant par ses effets sur les compétiteurs, qui évoluaient sur des voies de degré 6.

Les grimpeurs français reconnaissent, de leur côté, que « la sensation est explosive, parfois grisante ». Ils assimilent ces épreuves à un « jeu », où l'on est le plus soulagé par sa réflexion et sa concentration. Mais ils pensent, comme Jacky Godoffe, qui a pratiqué cette discipline en URSS, que « la vitesse est une régression de l'acte d'escalade » et qu'il faut « continuer à travailler la difficulté », l'élément central de ce sport.

Les alpinistes des pays de l'Est, qui les premiers créèrent des compétitions d'escalade, observent, avec une extrême attention, l'évolution actuelle. Depuis plusieurs années, des grimpeurs yougoslaves s'entraînent sur des voies de très grande difficulté. Deux d'entre eux, un Yougoslave et un Français, ont participé au dernier tour de l'épreuve de « difficultés à vue ». L'organisation des grimpeurs des pays de l'Est dans des compétitions de « vitesse, difficulté » - à Grenoble, une équipe soviétique s'est confrontée à celle de la France. « La vitesse est un élément de la montagne et de l'escalade, le signe d'une évolution très encourageante en faveur de la reconnaissance mondiale de la thèse défendue par les grimpeurs français. »

CLAUDE FRANÇILLON.

## SKI ALPIN : La Coupe du monde

### Ingemar sous protection italienne

Nouvelle victoire pour le jeune Italien Alberto Tomba, dimanche 29 novembre à Sestrières (Italie), lors de l'épreuve de slalom géant comptant pour la Coupe du monde de ski alpin. Comme le vendredi précédent au slalom, il s'est imposé face aux skieurs suisses et autrichiens. Toujours présents, les Suédois s'emparent une nouvelle fois de la seconde place grâce au vétéran des pistes Ingemar Stenmark.

#### SESTRIÈRES de notre envoyé spécial

Petite déception pour le Suédois Ingemar Stenmark : pour neuf malheureux centèmes de seconde un jeune lui souffle la victoire. Mais l'homme aux 85 victoires en Coupe du monde possède une bonne dose de philosophie qui l'empêche d'être abattu.

Non ! Ce qui verra le champion de trente et un ans, c'est plutôt de ne pouvoir montrer une nouvelle fois aux petits jeunes qu'il est toujours là. Avare de paroles, le champion - qui promène sa haute silhouette depuis près de quarante ans dans le « cirque blanc » - sourit presque de son infortune momentanée. Trois mots lui suffisent pour résumer son état d'esprit : « Je ferai mieux ». Une suite pour être un champion et frayer un chemin nouvelle et fatigante vers de nouvelles courses.

Mais si l'enfant du petit village de Tärebaby n'est pas loquace, son entraîneur et manager Herman Nogler sait l'être pour deux. « Un bon couple, fascinant », dit-il. L'ancien skieur qui, soixante-sept ans, continue à conduire la main de son protégé. « La réserve d'Ingemar, sa timidité même, reflètent ses origines suédoises », explique Nogler. Lui, l'ancien de Val Gardena, n'a pas de problèmes. Courreur dans les années 50 - « J'ai gagné des compétitions », - il a dû stopper après une fracture de la jambe. Mais l'amoureux du monde, il est alors devenu entraîneur de l'équipe d'Italie avant de s'expatrier en Suède en 1969.

« En Suède dans ce pays, j'ai fait passer des tests à des jeunes de moins de trente ans qui s'étaient signalés lors d'épreuves locales », raconte-t-il. Sur un parcours qu'il avait déjà particulièrement difficile, il a adapté la capacité des skieurs à s'adapter au ski. Deux skieurs l'avaient précédé : Stig Strand (qui remporta deux slaloms en 1983) et Ingemar. « Il est maintenant le président de la fédération suédoise ». « Il y a ici un futur champion du monde ». Et l'ancien skieur reconnaissant, rétrospectivement, qu'il s'avance quand même beaucoup. Mais le style du jeune Stenmark lui plaisait. Il savait, selon lui, se couler dans les courbes et surtout il possédait « la dynamique de la glisse ». Heureux de sa découverte, il décide de laisser l'enfant dans son club où qu'il perfectionne sa pratique « en liberté ».

Ce n'est que quatre ans plus tard qu'il prendra réellement en main le

champion d'Europe junior en 1973. A un grand gaillard souple et capable d'éviter les piquets avec élégance, il apporte « les quelques éléments techniques nécessaires pour améliorer sa vitesse sans perdre son style fluide ». Un vainqueur, dès 1975, des nombreux slaloms géants, il enseigne les capacités de réaction qu'il avait apprises de Jean-Claude Killy.

« Ingemar était travailleur, jamais fatigué par les exercices, il était motivé par la passion du ski », se souvient Nogler. Il évoque les moments de gloire, par le duo qu'ils formaient avec les deux de leurs fils, « presque sans d'un père pour son fils ». Jusqu'à l'âge de 80, lorsque le mariage du champion a légitimé l'attente des deux hommes. Mais s'il s'occupe moins des aspects matériels de la vie de son protégé, le petit homme Nogler en est toujours l'entraîneur.

#### Souvenirs

Les souvenirs se bousculent sur les lèvres du manager volubile. Il se souvient des moments angoissés qu'il a connus à son tour lorsque ce dernier a décidé de tenter pour la première fois une descente lors d'une

compétition mondiale. Une plume qu'il n'avait jamais pratiquée qu'il voulait courir pour compléter son palmarès. « L'effort : il a fini à 10 secondes du premier. Il a fait une descente incroyable mais, cette fois, il est tombé et s'est blessé. Depuis, c'est terminé ». Il évoque aussi les entraînements communs avec Marc Girardot jusqu'au jour où le skieur luxembourgeois l'a précédé dans une course. « À partir de ce moment-là, Ingemar m'a dit d'arrêter les entraînements collectifs ».

Chaque fois qu'il est chaussé, équipé de ses yougoslaves toujours semblables, Stenmark poursuit sa quête de victoire. Pour la Coupe du monde, au dernier, comme pour les Jeux olympiques, son frère préparateur de ski l'a aidé à se préparer. Comme Nogler, il veut le champion depuis le début de son exploit. A eux trois, ils forment un joyeux bande qui étouffe les jeunes du circuit. Mais ils respectent les anciens qui choisissent de continuer dans un bon repas à la veille d'une course, « car cela n'a jamais empêché un bon skieur ». A Sestrières, Herman Nogler et son protégé l'ont prouvé une nouvelle fois.

SERGE BOLLOCH.

## SPORTS ÉQUESTRES : Masters des cavaliers

### Bourdy la Maîtrise

Le Lyonnais Hubert Bourdy a été sacré « maître-cavalier de l'année » en remportant, samedi 28 novembre à Paris, l'Audi-Masters devant Philippe Rozier, Hervé Godignon et Pierre Durand. Le dernier a gagné dimanche 29 novembre à Bruxelles, sa deuxième épreuve de Coupe du monde de la saison.

Épreuve de vérité réunissant les quatre premiers du classement par points établi tout au long de l'année, l'Audi-Masters a rendu son verdict. Hubert Bourdy, ce maître-cavalier de trente ans, est donc le meilleur cavalier français de saut d'obstacles. Meilleur que Pierre Durand, champion d'Europe en titre ? Meilleur que Hervé Godignon, champion de France et de la spécialité ? Meilleur encore que Philippe Rozier, vainqueur de la Coupe du monde 1987 ? Le comble, c'est que tout le monde connaît ce cavalier, samedi soir à la Porte de Versailles pour célébrer les vertus de ce discret jeune homme, mal connu du grand public.

L'Audi-Masters ne peut pas mentir. Il s'agit d'un « tournoi », formule mise au point par Jean d'Orgeix dans les années 70 et qui est en vigueur en finale des championnats du monde. Sur un parcours identique, chaque cavalier monte tour à tour son cheval et celui de ses adversaires. C'est ainsi que, depuis un mois en 1987, le maître-cavalier Patrick Caron, Frédéric Cottier (à trois reprises) et Michel Huet, Or, année, perfectionnement du système, les concurrents se sont habitués à l'écurie. Ils ont dû en déconner sur les chevaux qu'ils ne connaissent pas et que Patrick Caron, l'entraîneur national, avait sélectionnés en toute impartialité.

Plusieurs raisons ont commandé ce changement. D'une part, le souci de maîtriser les chevaux français en vue de l'avenir. Le relais des États-Unis, les chevaux de l'équipe de France ont ainsi pu goûter un week-end de répit avant le Jumping à Bordeaux. Pierre Durand pouvait quant à lui triompher dès le lendemain à Bruxelles, où il avait laissé Jappeloup De Luze. D'autre part, la volonté du sponsor d'internationaliser son épreuve à l'avenir. Des Masters nationaux organisés dans plusieurs pays européens, les vainqueurs se retrouveront pour une super-finale. L'intention de faciliter la mise en œuvre de ce circuit.

Enfin, la formule a l'avantage de mettre les concurrents sur un pied d'égalité. Chacun avait trois minutes pour faire connaissance avec sa monture et de s'élancer sur la piste. A ce jeu, seul le cavalier le plus complet pouvait s'imposer.

L'adaptation instinctive de l'homme au cheval inspirait un Bordelais Pierre Durand une comparaison. « Le cavalier est comme un sommelier, dit-il, qui a force de goûter à nombreux vins les reconnaître parce qu'il a des références ». Ce n'est pas son cas. « Ce soir, j'ai monté plus de chevaux différents qu'en deux ans », avouait-il au micro après avoir casé beaucoup de bois sur les parcours de cette épreuve, dans laquelle il échoue régulièrement.

« Avec Jappeloup, Durand forme le couple mondial numéro un, explique Patrick Caron. C'est un directeur, pas un utilisateur ». Tout le contraire d'Hubert Bourdy. Travaillant chez un marchand de chevaux d'Ambrérieux-en-Dombes (Ain), dans la région lyonnaise, ce dernier a monté des milliers de chevaux dans sa carrière. De petite taille, il se pose sur sa monture, il se sent à l'aise. « Il ne dérange pas le cheval », résume Pierre Durand.

Il est impossible de conclure que Bourdy est un cavalier passe-partout. L'homme a sa contrainte un

style qu'il cultive avec acharnement. « Je vais à Birmingham et à Wembley, dans des concours où personnel, ne va jamais pour me froter aux Britanniques et apprendre », explique-t-il. Une valise dans une main, ses bottes dans l'autre, il s'entraîne chaque week-end, ne négligeant pas les épreuves nationales nationales pour accumuler des points et s'imposer par le travail en dépit d'un manque cruel de montures de qualité.

Depuis la coupe de Juppé, le maître-cavalier qui a remporté la Coupe de France aux Jeux olympiques de Los Angeles, Hubert Bourdy a changé chaque année de cheval, passant par le polyvaissant de son père à la fin de la saison où il fut premiers du classement FEF-Audi. Ce tempérament de bagarreur a permis Patrick Caron, qui a obtenu cette année pour Bourdy une très belle victoire à Millou et Morgat. « Mais il reste peu de temps pour faire de Morgat un artiste de niveau olympique », regrette l'entraîneur national. Hubert Bourdy, lui, en fin prêt.

J.-J. B.

**DÉCEMBRE**  
le mois des cadeaux  
chez **NEUBAUER**



● +5 000 F sur la valeur de votre reprise selon les conditions générales de l'Argus.  
● 5 000 F minimum de reprise de votre voiture quel que soit son état.

**NEUBAUER**  
PEUGEOT

100, rue Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎ 48.21.60.21  
4, rue de Valenciennes 75009 PARIS ☎ 42.85.54.34

**UN COUP DE Foudre ? FONCEZ.**



**CRÉDISPONIBLE**

Vous offrir ce que vous désirez quand vous le désirez, c'est désormais possible. Le Créditable de BNP. Le Créditable, c'est une ligne de crédit d'un montant adapté à votre budget, et qui se reconstruit au fur et à mesure de vos remboursements. Le Créditable est accordé immédiatement sur quelques critères simples : détenteurs d'une carte bleue ou d'une carte Premier BNP. Rapide, souple, le Créditable permet d'étaler le règlement de vos dépenses à des conditions intéressantes. Désormais, l'hesitation plus. Avec le BNP, les coups de foudre deviennent raisonnables.

**BNP**

LA BANQUE EST NOUVELLE



# Culture

# Communication

## CINÉMA

### Le IV<sup>e</sup> Festival international de Rio

## Un certain désordre

Du 19 au 27 novembre s'est déroulé à Rio le IV<sup>e</sup> Festival de cinéma et de vidéo (FestRio). Dans des conditions souvent difficiles. Le Toucan d'or, plus haute récompense, a été attribué au film de l'Allemand Percy Adlon : *Out of Rosenheim*.

« Impressionnisme », « désorganisation », « insuffisance de sélection », le système brésilien n'a pas tenu. Ce IV<sup>e</sup> Festival international de Rio, qui a lieu à Sao Conrado, dans le sud de la ville. Ses organisateurs, Nei Sroulevitch et Jean-Gabriel Albicocco, avaient pourtant retenu vingt-trois films représentant vingt et un pays pour la compétition officielle, plus une vingtaine d'autres, projetés dans la salle Glanher Rocha de l'Hotel Nacional gardé par un nombre impressionnant de policiers de deux sexes, à pied, à cheval et en voiture. C'est ainsi que l'on a pu voir, outre un panorama du cinéma brésilien des dernières années, le *Dernier Empereur*, de Bertolucci, *Hope and Glory*, de John Boorman, et *Au revoir les enfants*, de Louis Malle.

Enfin, une dizaine de salles présentait dans toute la ville un programme de deux cent cinquante films. Mais cette grande fête du cinéma a été gâchée par le flottement qui a marqué ses débuts : changements de titres imprévisibles, simulations de minutes, retards, mauvaise acoustique... Nei Sroulevitch, barbe brisée et digres entre les dents, tira les bras en criant : « Les avions sont faits pour voler, explique-t-il fataliste, mais pourquoi quelques-uns d'entre eux tombent-ils ? Les copies de films doivent arriver à l'heure, certaines arrivent en retard. L'important, c'est que ce Festival permit de montrer à 200 000 personnes un aspect du cinéma mondial - européen en particulier - qui n'est pour ainsi dire jamais distribué en Amérique latine. Cela vaut bien un peu de désordre. »

### Contrepoint

Avant série de reproches, plus récents : ceux qui touchent à la sélection des films en compétition. Les invités de l'événement eurent du mal à supporter l'indigeste brouet sud-américain qu'on leur fit avaler les premiers jours. En particulier, le pitoyable *Le voleur*, de la Brésilienne Vera Carrilho, et l'effaçant *Amor en campo minado*, du Cubain Ruy Vega. Les mêmes occidentaux iraient mieux à l'heure. Les Allemands avaient envoyé *Final Attraction*, d'Adrian Lyne, un film « post Sida » glorifiant les vertus conjugales sur un thème pour le moins simpliste. La France se brillait grâce au médiocre *Moi d'amour*, de Jacques Deray. La Grande-Bretagne avait dépêché *White Mischief*, de Michael Radford, série de courts postales en couleurs sur la société coloniale anglaise à la veille de la seconde guerre mondiale, d'un cran distingué en dépit des superbes seins de Greta Scacchi. Il fallait voir *La ley del deseo*, de l'Espagnol Pedro Almodovar, un excellent quatrième degré pour apprécier ce média « gay » quand même bien éloigné de Fassbinder en dépit de ce qui se murmurait avant la projection. De l'importance d'un match de football au stade de Maracana avait considérablement vidé l'Hotel Nacional. Après la projection de *The last Straw*, des Canadiens Gilles Walker et David Wilson, sur l'industrialisation artificielle, il épronçait vulgaires, il fallait aussi beaucoup d'abnégation pour ne pas filer se baigner. Heureusement, le temps était maussade et la plage polluée.

La nuit de la programmation devait réserver quelques bonnes sur-

prises. *Out of Rosenheim*, de l'Allemand Percy Adlon, aux images proches de celles de Wim Wenders et qui, comme son compatriote, découvre l'Amérique - mais avec les armes de l'humour - par les yeux d'une jeune baltique bavaroise à Bagdad (Nevada), un bled perdu en plein désert, au bord d'une autoroute. C'est un vague relais pour routiers et Brenda, une jeune femme noire, tonitrante et légèrement hystérique, règne sur quelques sujets : son fils, cinglé de Bach, tapote à longueur de journée le *Clavessin bien tempéré* sur un piano en loques, un vieux peintre - Jack Palance - installé dans une roulotte, une modeste carrière de journaliste commencée à Hollywood, et, dans le désordre, surgissent une tatoueuse, un roturier amateur de boomcrans et un sabir indien à longues tresses. La grosse Teutonne se révèle une assez effrayante magicienne. Ce film, sans conteste la plus haute récompense - le Toucan d'or - que le jury lui a décernés.

Les autres bonnes surprises sont venues de l'Est, voire de l'Extrême-Orient. *La Dernière Impératrice*, réalisée par deux jeunes metteurs en scène de Chine populaire, Chen Jialin et Sun Qingsong, est en dépit de ses faiblesses techniques un excellent contrepoint à l'œuvre de l'Occident. *Le film* retrace lui-même la vie du dernier empereur mandchou, Pu Yi. Mais les auteurs ont choisi de privilégier une épisode de sa vie, celui où il s'apprête à devenir une mariée entre les mains des Japonais.

### Place à la vidéo

L'URSS est représentée par *Kin Dza Dza* de Gueorgui Daniela - un film de science-fiction - les méandres d'un conducteur de travaux moscovite et d'un violoniste géorgien perdu dans l'univers ferrailleux et dégingués de la planète Pluck, dont les habitants ont dû être inventés par un Dubout soviétique. Du film soviétique *Andjoe Curar*, de Oleg Paskaljevic, déjà présenté à la Quinzaine des réalisateurs à Cannes 1987, il ne faut retenir que le passionnant chapitre sur le trafic des enfants gâtés par leurs parents et des égarés d'un nouveau genre. Et de *Gonvivas*, de Paulo Sérgio, l'interprétation des deux rôles principaux, un couple d'ouvriers qui se débat dans un cauchemar bureaucratique pour obtenir la garde de leurs enfants. Mais si la sélection de FestRio manque de rigueur, c'est qu'elle se limite à plusieurs problèmes difficiles à résoudre.

Le festival fait partie de la catégorie A, au même titre que Cannes, Venise, Berlin ou Moscou. Les films présentés ici ne devraient donc pas avoir été retenus ailleurs. Et les organisateurs du festival se retrouvent - en fin d'année - devant un choix assez restreint. Autre problème, Rio, principal festival cinématographique d'Amérique latine, se doit de présenter au public la production mondiale du cinéma. Le Cuba, le Pérou, l'Équateur ou le Venezuela ne peuvent pas toujours fournir un film de qualité internationale. Pour pallier ces difficultés, deux décisions ont été prises. Avancer la date du festival. Le prochain se déroulera en mai 1988, quatre semaines après Cannes, ce qui n'est pas très heureux : « Mais de toutes les manières », précise Nei Sroulevitch, « au mois de novembre des trois semaines qui suivent, les élections vont avoir lieu dans notre pays à cette date. Elles empêcheront la tenue de ce genre de manifestation. »

Deuxième idée pour inciter les réalisateurs « importants » à présenter leur film en dépit d'un budget déjà lourd (1,5 million de dollars) :

distribuer des prix en argent (200 000 dollars pour le meilleur film, 100 000 dollars pour le meilleur metteur en scène, 50 000 dollars pour le meilleur acteur, autant pour le meilleur métrage, le meilleur émission de télévision et le meilleur vidéo).

Car FestRio accorde une place de plus en plus importante à la vidéo. Plus de deux cents heures de programmes ont été projetées, dans des conditions techniques assez laborieuses et suivies par un nombre important de spectateurs. Grâce aux efforts du ministère de la culture, la France avait venue en force. Elle s'est d'ailleurs, avec le Brésil, partagé l'essentiel des récompenses. Régis Debray, très sollicité, avait apporté un film de cinquante minutes, *French Concession*, une évocation nostalgique de l'ancienne métropole française de Shanghai, modestement filmé en noir et blanc. Les autres invités de marque n'ont fait que des apparitions. Maurice Pialat était présent dans sa chambre et John Boorman parlant villageois en Amazonie. En revanche, le hall de l'Hotel était envahi de vedettes en livret venant à la rencontre de producteurs brésiliens ou supposés tels.

Enfin, ce soir aussi un marché, mais celui-ci est à l'image du festival : mouvementé. Cependant, Nei Sroulevitch ne perd pas espoir. « D'ici cinq ou six ans, révé-t-il, FestRio comptera parmi les grandes rencontres cinématographiques ». Le Toucan figurera peut-être dans le calendrier du septième art, à côté du Lion de Venise, de l'Ours de Berne, du Léopard de Locarno et du Paon de Pékin.

EMMANUEL DE ROUX.

## La fronde des auteurs et réalisateurs américains contre la mutilation de leurs films

Des cinéastes et des représentants du Congrès américain étaient, vendredi 27 novembre, à Paris afin d'étudier la législation française sur la protection des droits moraux des auteurs. Les droits que les États-Unis n'ont encore jamais reconnus.

C'est une fronde, une rébellion, qui, au fil des mois, a pris des allures d'union sacrée. Auteurs et réalisateurs américains ont en effet, en effet, l'on bafoue les œuvres, qu'on les « mutilé » ou qu'on les « défigure », qu'eux-mêmes puissent intervenir et se prévaloir d'auteurs droits. Ici, on entend parler de colorier les grands classiques en noir et blanc, de blonder Ingrid Bergman et de faire à Bing Crosby un regard bleu émeraude. Là, on accède à la projection de certaines scènes d'un film, qu'on ne retire carrément que qu'on coupe des images, par exemple, afin de pouvoir insérer, sur le petit

écran, davantage de spots de publicité. *Le Docteur Jivago* s'est vu ainsi amputé de sept minutes, tandis que les « Laurel et Hardy » ont été tronçonnés et vendus en rondelles. « Inadmissible », s'écriait donc, vendredi, Bertrand Tavernier, président de la Société des réalisateurs français (SFR), entouré, pour l'occasion, d'une douzaine de représentants des réalisateurs français, anglais et américains. « Car l'enjeu est grave : il s'agit de la sauvegarde du patrimoine culturel, voire d'une civilisation ». Un discours que tiennent aujourd'hui les plus grandes personnalités du cinéma mondial. Woody Allen, Jerry Lewis ont pris la tête de la croisade américaine, suivis par Billy Wilder, Ginger Rogers, Sydney Pollack, Warren Beatty, Steven Spielberg, épaulés par les puissantes guildes des écrivains et des réalisateurs américains.

### Van Gogh en morceaux !

Contrairement à la France, les réalisateurs américains ont signé une déclaration de principes.

## Une campagne de promotion pour le câble

« Le câble, c'est parti ! » C'est avec ce slogan que la mission TV-câble présidée par M. Michel Périllard s'apprête à lancer début décembre une campagne de publicité. Car si le câble est parti - douze réseaux nationaux en 1987 - c'est lentement : il peine 13 170 abonnés au 31 octobre. Les 241 700 prises aujourd'hui raccordées ne sont que pour 300 000 à la fin de l'année, dit l'aveu même de M. Michel Périllard. Or le plan du chiffre de 1,8 million initialement fixé comme objectif.

Le retard est justifié par le manque de PTT en nom de la nouvelle donne du câble, qui oblige la DOT (direction générale des télécommunications) à serrer les cordons de sa ceinture et à laisser une place aux

constructeurs privés (le Monde du 13 janvier et 18 juin 1987). Mais un décalage se crée entre l'attente des municipalités et l'écarter, en attendant les opérateurs. Ceux-ci doivent en effet se procurer des titres d'abonnement maigres (ne dépassant jamais 10 %), alors qu'il leur faut rentabiliser des programmes coûteux.

Aussi M. Michel Périllard veut-il aider au développement de nouveaux services. Ils sont testés sur des sites précis : les petites communes de Villeneuve-d'Ascq, la commune de Montpellier et l'information pratique par vidéographie à Rennes. La mission TV-câble veut aussi inviter les opérateurs à se regrouper au sein d'un bureau de liaison (le BLOC) pour faire pression sur la DOT.

tion de Berne en 1923, États-Unis ne reconnaissent pas les droits financiers. Une fois leur travail accompli et payés, les cinéastes n'ont plus à dire sur le film, son propriétaire - producteur, studio, chaîne de télévision - ayant tous les droits : le couper, le transformer, le vendre, voire le détruire.

« Comme si un milliardaire, d'acheter les fameux Tournesols », Gogh, acquiesce du même coup le droit de les découper et de vendre les fleurs par une personne puisse saisir la justice ». « Constaté Bertrand Tavernier, en évoquant Frank Capra pleurant devant la version colorée de *La vie est belle* et John Huston, pris de vomissements à la vue de *Façon maltais*. « Auteurs et réalisateurs devraient avoir la garantie juridique du respect de leur film, dans sa version sortie en salle. »

A droite, Jerry Lewis approuvait, justifiant Ted Turner, le magnat de la télévision américaine, qui a racheté à MGM un cinématheque de trois mille six cent cinquante films et a entrepris la mise en couleurs des plus fameux. A gauche, David Lean et Fred Zinnemann (*Le train sifflera trois fois*, *Tant qu'il y a des hommes*, *Julia*) évoquaient « à trois fois le passé, le temps des grands studios, où les producteurs respectaient le cinéma », un lointain avenir, où l'on jugera grotesque et coupable la dévotion d'aujourd'hui ».

Et Henri Verneuil à préciser : « C'est aux spectateurs que nous adressons. Qu'ils ne soient pas secondés par une inquisition téméraire d'un caprice d'une coquette de metteur en scène. Le spectateur a le droit de voir la version originale d'un long métrage. C'est de son droit moral à lui qu'il s'agit. »

Un droit moral compatible avec les exigences de la production et les règles de l'économie, ont affirmé les cinéastes devant les représentants du Congrès, dont c'est apparemment le principal souci. Leur enquête se poursuivra ces jours-ci à Genève, dans le travail de lobbying entrepris à Washington prochain, s'intensifiera tout prochain mois.

ANNICK COJEAN.

## EN BREF

Le groupe CEP Communication reprend la publication de l'ANVAR. - L'Agence nationale pour la recherche et la recherche INRA diffuse auprès de cinquante universités un mensuel intitulé *Revue de l'écologie*. Devant la dérive de ce dernier, l'ANVAR a décidé la création d'une revue de l'écologie, un département de l'écologie technique et professionnelle CEP Communication. CEP Information et technologies est un mensuel une lettre hebdomadaire le numéro zéro paraîtra la semaine prochaine et sera tiré à exemplaires. L'objectif est de parvenir à trois cent cinquante exemplaires de plus que la première année.

Le magistrat Jacques Bidault a été nommé directeur de l'ANVAR. Jacques Bidault, le magistrat qui l'a été directeur des services de la magistrature, signera dans le magazine *Zéro*. Lancé en avril par l'ancienne équipe de *Charlie-Hebdo*, l'ANVAR a formulé un programme. Il est dirigé par le magistrat Jacques Bidault.

Accord italien pour le groupe Telet. - Le groupe Telet, filiale de la grande informatique française et filiale de la CDP, vient de prendre une participation de 40 % dans le capital du groupe italien Alfa Linea.

Un accord entre l'hebdomadaire professionnel *Informa EDP*, équivalent italien de *CV Informatique*, et deux groupes envisagent des rapprochements avec les publications respectives et leur développement.

MERCREDI

CE MONDE AUSSI VOUS APPARTIENT

PRIX DU JURY CANNES 87

YE ELEN

LA LUMIERE

WU LEYMANE Cisse

Alan Bates

Mickey Rourke

Bob Hoskins

# IRLANDAIS

Ses ennemis veulent le tuer. Ses amis veulent l'éliminer. La police veut le capturer. Martin Fallon veut sa liberté.

Sortie 2 décembre

Mike Hodges

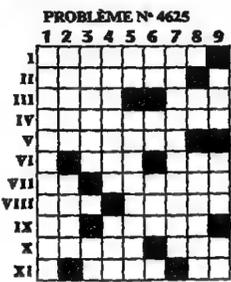




سكنا في الوطن

Informations « services »

MOTS CROISÉS



PROBLÈME N° 4625
HORIZONTALEMENT
1. Couverts d'ardoises...
VERTICALEMENT
1. Une opération qui ne fait pas...

3. Un dieu beau comme un astre...
Solutions du problème n° 4624
Horizontalement
1. Rimeuses. Platon...
Verticalement
1. Rimeuses. Platon...
GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

publié au Journal officiel du samedi 28 novembre 1987
UNE LOI
N° 87-954 du 27 novembre 1987 relative à la visibilité...

nisme applicables dans les com-
UNE LISTE
Des ... obtiens le diplôme de l'Institut supérieur...

Education

CAMPUS



Le professeur idéal

C'EST un homme brun, plutôt mince, de taille moyenne. Il a moins de quarante ans, il est marié et il a des enfants. Il est ton (trop chéri) ni en jean (trop râlé)...

Les formations de SUPELEC
Technologies de l'an 2000
Droit de la communication
CATASTROPHES
Deux accidents d'avions

Le Carnet du Monde

M. Thierry MOLLET-VIEVILLE et Madame, née Agnès Chevalley, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils...
M. André GENDRE, ingénieur en chef honoraire des Ponts et Chaussées, survenu à Nantes, le 26 novembre 1987...

Le Monde
De 18 heures à 17 heures sur minitel
mardi 1<sup>er</sup> décembre
Jacques AMALRIC dialogue avec vous sur le minitel au menu : l'IRAN
36.15 TAPÉZ LEMONDE
PREPA H.E.C.
Classe spéciale pour bacheliers
Taux confirmé de réussite depuis 11 ans.

Un Boeing-747 sud-africain s'abîme dans l'océan Indien : 159 morts
Un appareil sud-coréen s'écrase en Thaïlande : 115 disparus
Week-end tragique pour l'aviation civile. Un Boeing-707 sud-coréen qui venait de Bagdad et se rendait à Séoul, avec 115 passagers à bord, s'est écrasé en Thaïlande...

Communication diverses
L'Association des Altes brèves, œuvre sociale au profit des blessés et des familles éprouvées des membres du personnel navigant de l'Aéronautique civile et des parachutistes tombés en service actif...

SALON NAUTIQUE INTERNATIONAL
ORGANISÉ PAR LA FÉDÉRATION DES INDUSTRIES NAUTIQUES
DU 5 AU 14 DÉCEMBRE 87 CNIT-PARIS LA DEFENSE
TOUS LES JOURS DE 12 H A 19 H. SAMEDI ET DIMANCHE DE 10 H A 19 H. NOCTURNES LES 8 ET 11 DÉCEMBRE DE 12 H A 22 H.

CARNET DU MONDE
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques ..... 69 F
Abonnés ..... 60 F
Communicat. diverses ... 72 F
Renseignements : 42-47-95-83

JURISTE D'ENTREPRISE (H.F.)
RESPONSABLE DE LA ELECTRICITE AUTOM
ENTREPRENDRE ET CO UN JEUNE PROF LA COMMUNICA
attaché de presse

# Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

IMPORTANTES SOCIÉTÉS RECHERCHENT DANS LES DOMAINES DE HAUTE TECHNOLOGIE, RECHERCHE POUR SON SIÈGE SOCIAL :

## JURISTE D'ENTREPRISE (H/F)

Nous souhaitons rencontrer un bon généraliste de la fonction ayant enrichi sa formation supérieure (DEA/DESS droit des affaires, droit commercial) d'une expérience similaire (2-3 ans) au sein d'une entreprise.

Il prendra en charge rapidement, au sein de notre jeune équipe juridique, l'intégralité des dossiers concernant le droit des contrats, la propriété industrielle, les litiges commerciaux.

Sa polyvalence et son goût des responsabilités lui permettront d'acquiescer la crédibilité nécessaire à son évolution.

La maîtrise de l'anglais serait un plus.

Les candidatures de débutants fortement motivés seront acceptées.

Lieu de travail : Paris 16<sup>e</sup>.

Merci de nous faire part de vos ambitions en adressant C.V. + Photo + Préférences sous référence JURM à notre Conseil :

Publi-Marketing  
156, rue Haussmann - 75001 PARIS



## RESPONSABLE DE LA DIVISION ELECTRICITE-AUTOMATISMES

Ingénieur grande école, spécialisé dans l'automatisation des procédés de fabrication, vous avez une première expérience de 2 à 3 ans dans un service entretien, travaux neufs ou développement.

Vos capacités d'animation et votre sens du travail en équipe seront des éléments essentiels. En outre, notre groupe offre de réelles perspectives pour une personnalité de valeur.

Merci si vous pensez correspondre à notre demande, d'envoyer lettre manuscrite, C.V. et préférences sous référence 87121 à notre Conseil qui vous garantira réponse et confidentialité.



Madame **FAVEREAU**,  
56 Avenue de Suffren,  
75015 PARIS.

## ENTREPRENDRE ET COMMUNIQUER : UN JEUNE PROFESSIONNEL DE LA COMMUNICATION INTERNE

Dans ce très grand groupe industriel, la communication interne est une politique : journaux internes, audiovisuels, édition, relations tous azimuts avec les collectivités, la presse locale. Les moyens existants sont à la hauteur de l'ambition.

Jeune professionnel de la Communication, vous vous êtes formé au monde de l'entreprise, vous avez "de la plume", un bon esprit de synthèse : votre intuition vous fait anticiper les situations, et vous maîtrisez les techniques de base de la communication écrite et audiovisuelle.

De formation journaliste ou généraliste, vous êtes fait pour le dialogue, l'animation et l'organisation. Vous deviendrez le conseil et le meilleur en scène des actions de communication interne auprès de nos différents Unités. Vous serez le garant de l'expression de nos valeurs et de nos stratégies.

L'équipe de la Direction de la Communication vous réservera l'accueil chaleureux et traditionnel des grands du Nord. Solidarité, disponibilité, dynamisme et esprit d'équipe sont les premiers éléments de votre réussite.



Etablissez la communication avec Charles-Emmanuel Koehler en lui adressant votre dossier sans tarder au CPA, 3, rue de Liège, 75009 Paris, s/réf. 47.259/M.

GRUPE INDUSTRIEL

## attaché de presse (H/F)

Importante banque postale recherche son ATTACHE DE PRESSE.

En collaboration directe avec le Président, vous gèrerez notre image institutionnelle auprès des différents relais d'opinion.

Nous vous confierons : l'entretien des relations avec la presse ; l'analyse qualitative et quantitative de la presse ; la sélection, la mise en forme et la diffusion de l'information auprès des différents canaux ; la création d'événements : conférences, visites, réunions.

Ce poste très complet s'adresse à un candidat de 35 ans environ, bilingue anglais, de formation universitaire, ayant 3 ans d'expérience minimum à un poste similaire.

Il nécessite une bonne connaissance des milieux journalistiques et des médias grand public. Vos qualités de contacts, d'écoute et d'autonomie ainsi que vos capacités rédactionnelles seront vos atouts essentiels pour évoluer au sein de cette fonction et de notre entreprise.

Merci d'adresser lettre de motivation, C.V., photo et préférences, s/réf. 5079, à

**MEDIA BA** 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.



"L'univers des matériaux"  
L'avenir des biotechnologies

Un des leaders de l'industrie Française (ciment, matériaux, biotechnologies) ouvert sur le monde (2/3 du chiffre d'affaires et la moitié de l'effectif à l'étranger), recherche pour agir au niveau de l'ensemble de ses activités en France.

## Un responsable de l'animation du recrutement des cadres

Rattaché au Directeur de l'Organisation des Ressources Humaines, il sera chargé :

- d'organiser et d'animer les relations du Groupe avec l'extérieur : communication institutionnelle, relations avec les grandes écoles et les cabinets conseils ;
- d'apporter son assistance aux différents Groupes Opérationnels, en ayant un rôle de conseil, soit en menant pour leur compte des opérations complètes de recrutement ;
- de participer aux travaux et études de la Direction.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure (Gestion - Droit - Sciences Po...) désireux de valoriser une première expérience (3 à 4 ans) dans le recrutement des cadres. Anglais indispensable.

La réussite dans ce poste, qui lui permettra de connaître l'ensemble du groupe, lui ouvrira de larges perspectives d'évolution de carrière.

Poste à Paris.

Ecrire sous référence 48 à 841 - 7M. Discretion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PENWALT DIVISION REIN  
FRANCE

Aujourd'hui intégrées au sein du groupe PENWALT,

LES RAFFINERIES DE SOUFRE

sont une importante PMI qui développe, fabrique, et commercialise des produits phytosanitaires sur le territoire national et à l'exportation.

Elle recherche aujourd'hui, un

## Jeune chef du personnel H/F - Marseille

VOUS AVEZ : • environ 30 ans, une formation de type maîtrise droit + DESS gestion de personnel ; • une expérience de la fonction de 3 à 5 ans au milieu industriel ; • un tempérament opérationnel doué pour la communication, engagé et disponible, organisé et organisateur.

VOUS VUEREZ FAIRE : • la dynamique d'un groupe industriel à forte croissance ; • un rôle de conseil auprès de la Direction ; • le développement et la mise en œuvre d'une politique de gestion dynamique ; • la responsabilité de la gestion du personnel des usines de Marseille et de Bordeaux ; • la supervision de la paie informatique ; • des conditions de travail et une rémunération satisfaisantes.

Adressez-nous vite CV, photo et références manuscrites à MERCURI URVAL  
14 bis, rue Darné, 75008 Paris tél. 83.1471.1M

Mercuri Urval

## Chef de Groupe Marketing



Société de produits de grande consommation leader sur la plupart de ses marchés, recherche un Chef de Groupe Marketing pour rechercher des opportunités de nouveaux produits, en gérer le mix, assurer le lancement.

Il animera les chefs de produits. Vous êtes diplômé d'études supérieures HEC, vous avez une expérience Marketing de 10 à 15 ans dans une Société de Produits de Grande Consommation avec budget média ou Agence de Publicité.

Vous pouvez prouver votre esprit d'entreprise. Envoyer votre CV, le Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, réf. 21259, qui transmettra.

## Produits de grande consommation

## COURS SECONDAIRE

### recherche SURVEILLANTS

Expérience exigée.

Tel. : 75 00 00 00

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE DES TRAVAILLEURS NON SALARIES

recherche pour DEPARTEMENT INFORMATIQUE

### UN ATTACHE ADMINISTRATIF

(H/F)

Chargé du contrôle et de la gestion des moyens informatiques.

Il est demandé un niveau d'études supérieures en gestion et de bonnes connaissances informatiques.

Adresser C.V. et préférences sous réf. 1201 à LTA Anonyme Saint-Lazare, 38, rue de l'Arcade, 75008 PARIS.

## 2 Consultants en ressources humaines H/F

BESANCON

LYON

Ref. 13

Ref. 13

En 1973, la Caisse de Psychologie Appliquée a été créée d'une structure, d'un savoir-faire et d'une expérience nationale qui favorisent le développement des Ressources Humaines - Recrutement, Formation, Conseil - auprès des PMI et PME régionales.

Notre fort développement axé sur les régions (+ 10% en 5 ans), repose sur nos exigences de qualité, notre pragmatisme et notre dynamisme.

La Caisse a des équipes à Lyon, Besançon, Dijon, Paris, Strasbourg, Metz, Nancy, Reims, Lille, Valenciennes, Lille, Valenciennes, Lille, Valenciennes.

Vous possédez une formation supérieure type 3<sup>e</sup> cycle en Sciences Sociales et une expérience minimum en entreprise ou en Cabinet : recherchez le poste de consultant en ressources humaines.

Les postes seront basés à Dijon ou Paris pendant une période d'intégration de quelques mois au cours de laquelle vous vous familiariserez avec nos méthodes.

Merci d'envoyer votre CV et projet personnel (accompagné de CV photo et dernière rémunération annuelle) à référence correspondante à :

Jean-Paul DELZIANI, Siège : 13 Thiers - 21100 DIJON.



Paris  
Dijon  
Besançon



Le Monde  
CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

REPRODUCTION INTERDITE

**CENTRE DE FORMATION**  
2.000 Apprentis  
MARNE-LA-VALLÉE

Le Centre de Formation d'une importante branche professionnelle renforce sa structure et recrute pour assurer le développement de ses activités

**2 ANIMATEURS DE FORMATION**  
• ORGANISATION / GESTION  
• Techniques Commerciales

Après analyse du fonctionnement de la profession, CHACUN, pour son domaine propre, SERA RESPONSABLE de la conduite et du bon déroulement des stages, de la formation des intervenants, de l'animation des sessions, tant en Région parisienne qu'en Province.

La mission du Centre est de perfectionner d'un groupe de distributeurs indépendants - grossistes et détaillants - chargés de la commercialisation de produits de grande diffusion.

**ANIMATEURS FORMATEURS DE MÉTIER**  
• La TRENTAINE - Bac + 3/4 ans  
• SOLIDE EXPÉRIENCE D'ANIMATION DE FORMATION, après ou avec un «vécu» d'organisation/gestion ou commercial  
• Maîtrise de la conduite dynamique de réunions

S.C. une DISCRÉTION et vous C.V. photo et rémunération sous réf. 8761 à

**SC sélection conseil**  
AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

**UN ATTAché DE DIRECTION**  
Il a l'expérience des affaires et de la négociation pour mener à bien l'aboutissement des créances contentieuses sur prêts immobiliers dont le montant justifie une intervention dynamique et personnalisée.  
Le poste rattaché au service contentieux nécessite une mobilité géographique fréquente de courte durée.  
Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo, prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. POLLOG 12, rue des Pyramides 75001 PARIS qui transmettra.

**Ingénieurs haut niveau propriété industrielle**

Un groupe chimique de premier plan renforce son équipe de propriété industrielle et offre des opportunités très intéressantes de carrière à deux candidats de valeur. Ils seront ingénieurs chimistes diplômés du CEPI (mandataires OEB agréés) ; l'un aura environ 5 ans d'expérience en cabinet ou en entreprise, l'autre pourra être débutant.

Ils auront une très bonne connaissance de l'anglais (connaissances de l'allemand appréciées).

Ils témoigneront de solides qualités d'écriture intellectuelle, de rigueur et de dialogue, qui leur permettront d'assumer une responsabilité déterminante dans la politique de propriété industrielle de l'entreprise en étant parfaitement informés de l'impact de cette politique sur ce développement de l'entreprise dans un contexte international.

Un des postes sera basé à Paris, l'autre dans le nord.

Ecrire en précisant la région souhaitée réf. 48 A 711 - 7M Discretion absolue

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

**Un responsable des ressources humaines novateur et de dialogue**

Société, leader français (420 personnes - 2 usines) de transmission de puissance (chaînes mécaniques - chaînes de maintenance - réducteurs) filiale d'un important groupe anglais, recherche un Responsable Ressources Humaines.

Membre du Comité de Direction, il devra :  
• la gestion du personnel et l'administration ainsi que les relations  
• les partenaires sociaux et les organismes extérieurs ;  
• avoir un rôle moteur dans le développement de la société grâce à son goût des relations sociales et à sa capacité à être un homme de dialogue, novateur et efficace.

Il disposera d'une formation supérieure (droit, IEP, école de commerce) et d'une expérience industrielle réussie environ 10 ans dans la fonction personnelle. Rémunération motivante pour candidat de valeur recherchant un challenge. Poste à l'international.

Ecrire sous réf. 48 A 711 - 7M Discretion absolue

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

**Jeune ingénieur Mines, TP responsabilités autonomes gestion et développement commercial**

Nous sommes une société française leader dans la vente de produits spéciaux destinés au domaine Mines, Carrière, TP, pour une importante région Touraine-Limousin.

Nous recherchons un jeune ingénieur Mines, TP ou équivalente, ayant 2 à 3 ans d'expérience acquise dans la branche Mines, TP en carrière, capable de valoriser celle-ci et s'orientant vers des activités commerciales impliquant une responsabilité complète et autonome.

• animation d'équipes,  
• gestion d'un CA important,  
• activités techniques à la clientèle.

Poste basé dans la région Touraine-Limousin. Rémunération motivante pour candidat de valeur.

Ecrire sous réf. 48B 744-7M Discretion absolue

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

**Valeo** L'Équipement Automobile  
27.500 personnes  
CA 12,1 milliards de F  
dont 46% à l'étranger.

La Branche Embrayages recherche pour sa Division Lourde

**Un ingénieur d'études**  
Au sein d'une structure souple, légère et très qualifiée, il prendra en charge, à l'aide d'une petite équipe (3 à 4 techniciens confirmés) le développement des produits en relation étroite avec les clients (constructeurs français et étrangers).  
Diplômé AM, IDN, ENSI... il possèdera si possible une première expérience (2-3 ans), des connaissances dans le domaine vibratoire. Un goût pour la C.A.O. serait fortement apprécié. La connaissance d'une langue étrangère (anglais ou allemand) est indispensable.

référence 41 A 784 - 7M

**Un ingénieur progrès**  
Il participera à l'amélioration des méthodes et des outils de production dans le domaine de l'usinage et l'assemblage. Il sera également associé à un projet ambitieux d'évolution de cette unité dans laquelle sont prévus, à moyen terme, des investissements très importants.  
Ingénieur mécanicien diplômé (AM, CESTI, ENSAIS...), une première expérience en automatisation et/ou méthodes sera appréciée. Anglais nécessaire.

référence A 785 - 7M

Le groupe qui pratique la gestion des carrières serait prêt à examiner des candidatures de débutants de bon potentiel. Postes à Amiens.

Ecrire en précisant la référence Discretion absolue

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

**Adjoint au Responsable des Ressources Humaines**  
**TOURAINES**  
• 25-30 ans environ, une solide formation supérieure DEA, DESS, Sciences Po... (double compétence appréciée), vos motivations sont orientées vers la carrière dans la "fonction personnel".  
Entreprise industrielle, 400 personnes, nous créons le poste d'assistant du D.R.H.  
Définitions de fonctions, recrutement, gestion prévisionnelle du personnel, élaboration d'une politique de formation et de communication, voici quelques-uns des thèmes sur lesquels nous vous demanderons de vous impliquer personnellement.  
Adressez votre dossier, sous référence 8758/11 M.

Gautier Consultants - 24, bd Beranger  
Tél. 47.47.03.57

**Ingénieur technico commercial**  
Animateur de l'équipe technico-commerciale, menez les démarches et négociations commerciales et assistez les clients Régionaux pour tous les problèmes techniques (interventions, études technico-économiques).  
Ingénieur diplômé A. et M., INSA, équivalent, vous justifiez d'une expérience dans le domaine thermique.  
Merci d'adresser CV manuscrite, C.V., photo et prétentions à ELF ANTARGAZ - Service Recrutement - 4, rue Léon-Jost - 93017 PARIS.

elf antargaz

**JUSTE AVANT UNE DIRECTION D'USINE...**

Sur l'un de nos sites. Dans l'immédiat, vous confions déjà la Production la plus importante unité, charge à vous de la rendre la plus performante. Reportant Directeur d'Usine, encadrant 200 personnes dont 20 ingénieurs, vous prendrez en mains l'ensemble de nos productions, extrêmement sophistiquées et à très forte valeur ajoutée, caractérisées :

**DIRECTEUR PRODUCTION 400 KF+**

Fabrication, Organisation, Etudes... vous ferez largement appel à vos 10 à 15 ans passés dans l'industrie agro-alimentaire, pharmaceutique ou chimique. La formation Ingénieur, sera nécessairement une expérience confirmée dans la Production, au moins en tant que Directeur de Fabrication.

Animé d'une volonté déterminée, sachant accroître vos responsabilités, autonome, vous communiquerez votre dynamisme et votre envie de réussir vos équipes. L'importance particulière que nous accordons à la réussite de votre première mission, dans une dimension et dans une expansion laissent la place à une évolution rapide vers une Direction d'Usine.

Notre Conseil est à votre disposition pour discuter en toute discrétion. Merci de lui parvenir votre dossier complet, sous la référence 88017 M.

Communiqué 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

**BUREAU FRANCIS LEFEBVRE**  
Conseils Juridiques et Fiscaux  
Nous offrons l'opportunité d'intégrer une équipe de conseils dynamiques en constant développement, dont nous sommes fiers de faire référence à un  
**FISCALISTE CONFIRME**  
ayant une formation supérieure en fiscalité, une expérience de 3 ans ou plus et une bonne connaissance de l'anglais.  
Envoyer lettre manuscrite, CV et photo au :  
Villa Emile Bergerat  
Neuilly sur Seine Cédex

**pollog**  
POLLOG SBL, recherche  
**INGÉNIEURS INFORMATIENS**  
Diplômés (DESS, école d'informatique), 2 à 3 ans d'expérience, connaissances en CAO appréciées.  
Fonction liée avec direction de projets.  
Envoyer cv. et photo à POLLOG  
63, avenue de Paris, 94160 Marolles

Vous souhaitez connaître l'ouverture enrichissante pour votre carrière d'une activité professionnelle dans une grande capitale d'Afrique, nous en offrons l'opportunité.  
Nous sommes une importante Société de services et nous recherchons un  
**CONSEIL D'ENTREPRISES**  
Vous profiterez d'une expérience (3-4 ans) en Droit des Sociétés, en Comptabilité, en Fiscalité, dans une fonction impliquant ces multiples compétences.  
Cette intéressante marque l'évolution de votre situation. Réintégration en France possible.  
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) sous référence 41122 à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

سكزا من الامم

# Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

**CENCEP**

Les Caisses d'Épargne Ecureuil viennent d'adopter un projet de réseau qui fixe leur orientation stratégique à l'horizon 1992. Dans le cadre de sa nouvelle organisation, le CENCEP, Centre National des Caisses d'Épargne et de Prévoyance, chef du Réseau Ecureuil recherche pour le Département Ressources Humaines de sa Direction de [redacted] :

**UN PROFESSIONNEL "STRUCTURE DES ENTREPRISES"**

Votre formation supérieure (BAC + 4) et votre expérience professionnelle (10 ans minimum) vous ont permis :

- de détecter des contributions essentielles des fonctions, emplois, postes, à la marche de l'entreprise ;
- d'analyser et de gérer les écarts entre la structure [redacted] et la structure "réelle" de l'entreprise ;
- de concevoir et/ou de conduire une gestion des ressources humaines, se référant au projet d'entreprise et intégrant la gestion actuelle et prévisionnelle des structures et des emplois.

(61. SE/LM)

**DEUX PROFESSIONNELS "RECRUTEMENT ET DEVELOPPEMENT DES CARRIERES"**

Votre formation supérieure (BAC + 4) et votre expérience professionnelle (plus de 5 ans) vous ont permis de concevoir et/ou d'effectuer :

- la détection des contributions essentielles des fonctions, emplois, postes, à la marche de l'entreprise ;
- l'analyse et la gestion des écarts entre la structure [redacted] et la structure "réelle" de l'entreprise ;
- le développement du potentiel [redacted] existant (formation).

(61. RD/VM)

Ces postes sont basés à Paris. Des déplacements sont à prévoir dans toute la France.

Vous souhaitez prendre de nouvelles responsabilités dans ces domaines : adressez votre lettre manuscrite, [redacted] votre [redacted] un ou plusieurs des points précédents, votre [redacted] précisant votre rémunération actuelle et vos prétentions ainsi qu'une photo, [redacted] référence [redacted] 2, Marengo, 75001 PARIS qui [redacted]

**NOUS SOMMES LE LEADER MONDIAL DE LA FORMATION AUX TECHNOLOGIES AVANCEES**

Notre forte croissance (25 % en moyenne annuelle) liée à l'essor de notre marché nous conduit à recruter le :

**Directeur des ventes (300 KF +)**

**de notre département COURS EN ENTREPRISES**

Sous l'autorité du Directeur Général et en liaison régulière avec l'international, vous serez chargé d'établir les objectifs, d'organiser et d'animer votre équipe, en sein de laquelle vous jouerez un rôle prépondérant pour l'atteinte des résultats.

A 30 ans environ, diplômé d'une grande école de commerce, vous avez plusieurs années d'expérience de la vente, acquise en SEI ou chez un constructeur informatique, et vous parlez parfaitement l'anglais. La connaissance du marché de la formation serait un plus.

Notre professionnalisme nous a permis d'acquies une réputation sans équivoque dans notre domaine. Vous voudrez y contribuer et en bénéficier, en donnant une nouvelle dimension à votre carrière.

Poste basé à PARIS - NORD.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier complet à : **MERCURI URVAL**, 14bis rue Darc, 75008 PARIS sous la réf. 61.1154 KF portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

**Mercuri Urval**

**Génie chimique**

les grands moyens de la santé humaine... pour votre avenir

**INGENIEUR METHODES/PROCESS**

850 KF +

Le Département de Recherche et de Développement d'un des plus importants Groupes pharmaceutiques et chimiques français, nous avons la volonté d'améliorer constamment nos procédés de fabrication et, par là même, nos gains de productivité. C'est dire combien notre Responsable Méthodes/Process et son équipe attendent du nouveau collaborateur qui va les rejoindre.

Vous avez une première expérience réussie en Fabrication chimique. Vous souhaitez à présent mettre à profit vos connaissances techniques mais aussi vos qualités pratiques (sens de l'observation, rigueur, logique...) humaines (sens des contacts, esprit...). Vous serez le garant de notre know how, mais aussi son « développeur ». Nous aurons vite reconnu votre compétence.

Pour ce poste basé en PROVENCE, merci d'adresser votre résumé de carrière sous la référence C/PD/LM à notre Conseil Didier LESIEUR qui vous garantira une totale discrétion.

**Raymond Poulain Consultants**  
74, rue de la [redacted] - 75015 PARIS/Algerettes, route des Lachères - 06500 SOPHIA-ANTIPOLIS

**CHIEF DE DIVISION ETUDES ET PREVISIONS DIRECTION DU PERSONNEL**

**Afrique Francophone**

Une importante société de service public (2.100 personnes) recherche, pour son siège, un spécialiste en gestion du personnel.

Dépendant du Directeur du Personnel, il aura pour mission :

- de mener les études d'organisation des services et exploitations de la société ;
- de dégager les besoins en personnel qualifié à court, moyen et long terme ;
- de définir les plans de formation et de perfectionnement ;
- d'assurer le suivi de l'évolution des rémunérations, des masses salariales des différents secteurs et des coûts salariaux.

Le candidat possèdera une expérience industrielle dans le domaine de l'organisation de l'entreprise (couple homme-travail) et des techniques correspondantes à mettre en œuvre.

Un souhait : connaissance de la production, du transport et de la distribution de l'électricité et de l'eau.

Un atout supplémentaire : expérience de l'Afrique ou pays en développement.

Environ 40 ans, 400.000 FF, indemnités variables, logement, congés 2 mois/10 mois, retraite cadre.

Résidence grande ville universitaire d'Afrique Noire en bord de mer.

**FRANCE CADRES** Adressez C.V. détaillée sous réf. 879.079M à FRANCE CADRES, 22, rue Saint-Augustin 75002 PARIS.

**H.P.F.**

**Assistant(e) Marketing et Publicité**

Notre entreprise, spécialisée dans la conception, fabrication et la vente de terminaux TELEPHONIQUE de technologie avancée est en expansion.

Nous recrutons, en 1987, un chiffre d'affaires de 357 M.F.

Nous recherchons, pour notre direction MARKETING, un(e) Assistant(e) Publicité.

Diplômé(e) de l'enseignement commercial supérieur, il aura à assurer, entre autres fonctions, la coordination, mise en œuvre et réalisation avec ou sans l'aide de conseils extérieurs, de campagnes publicitaires.

Il participera à l'élaboration de notre stratégie de communication, ainsi qu'à la gestion du budget publicitaire.

Lieu de travail : Nanterre (92), Proximité R.E.P.

Nous offrons la dynamique d'une entreprise en expansion avec, côté de départ, de réelles et importantes responsabilités.

Ecrire à H.P.F., [redacted] BONNEVILLE.

**Guerbet**

Groupes Pharmaceutiques Français de dimension internationale. Spécialiste en énergie diagnostique leader en France, et en développement 300 personnes.

+ de 500 MF de CA

pour assurer la mise en œuvre de nos projets d'animation et de développement du personnel, nous recherchons notre **DIRECTEUR DU PERSONNEL ET DES RESSOURCES HUMAINES**.

Nous recherchons le **RESPONSABLE DES RELATIONS INTERNES** 200 000 F +

De formation supérieure, vous avez montré votre intérêt pour la Fonction Personnel. Vous pouvez témoigner d'une expérience réussie dans un poste d'études ou de communication.

Aujourd'hui, vous souhaitez franchir une nouvelle étape de votre carrière. Venez nous rejoindre...

« Catalyseur » des échanges internes, vous participerez à notre effort de cohésion et de décloisonnement et vous serez un élément moteur dans nos négociations sociales.

Adressez votre manuscrit + C.V. détaillé et photo à : **GUERBET - 2, rue de Valenciennes de Valenciennes BP N° 15 - 59300 ALLennes SOUS BOIS** (nous réf. 879.1157)

**SYSECA**

**INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL**

Assistante du Directeur Général Adjoint

Notre Directeur Général Adjoint, responsable de nos activités "Systèmes de communication" et "Génie logiciel", recherche une Assistante de haut niveau.

En contact direct avec lui et en relation avec les directeurs des départements cités, vous développerez les [redacted] technico-commerciaux à haut niveau et préparerez des notes de synthèse sur des produits, des marchés, des contrats ou des appels d'offres. Vous apporterez, en outre, une aide efficace dans la préparation et le montage de dossiers complexes (ingénierie de systèmes, veille technologique, gestion de maîtrise d'œuvre).

Votre culture informatique (formation ingénieur), votre sens du contact et de la présentation, votre goût du travail en équipe vous ont permis de réunir une expérience de dix ans environ en SEI ou chez un constructeur.

Vous parlez l'anglais.

Poste basé à Saint-Cloud. Confidentialité assurée.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 286 à SYSECA SELECTION, 315 Bureaux de la Colline - 92213 SAINT-CLOUD Cedex.

**SYSECA SELECTION**

**LA HAUTE TELEPHONIE**

ENSEMBLE LE CONTACT 2 ET 3 DECEMBRE LA RENCONTRE ETUDIANTS ENTREPRISES FORUM MINES NANCY

Ecole des Mines - Parc de Saurupt - 54042 Nancy Cedex - Téléphone [redacted]

Organisme agricole recruté pour son service Etudes et Formation, un **CHARGE d'études (MF)**

Ayant pour mission la réalisation d'études sur :

- [redacted] d'ingénieur [redacted] ou [redacted]
- Dynamique, rigoureux, sens du contact et aimant travailler en équipe.

Poste basé à Paris

Contrat à durée déterminée d'un an.

Envoyer C.V., photo et prétentions au précisant bien sur votre curriculum la référence 87043 MF à **BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX** qui transmettra

**CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU SUD-EST**

240 agences - 2400 employés et cadres

**JEUNES DIPLOMES,**

Débutants ou confirmés

Des postes sont à pourvoir dans la fonction **AUDIT**

Dans une unité rattachée à la Direction Générale, vous interviendrez, pour des missions de diagnostic [redacted] conseil, sur le fonctionnement des différents secteurs (siège et réseaux commerciaux).

Cette approche globale de l'entreprise doit vous permettre d'acquies les compétences nécessaires pour évoluer rapidement vers des fonctions de management.

Votre formation : BAC + 4, UNIVERSITAIRE, ECOLES DE COMMERCE.

Vos qualités : un esprit d'analyse et de synthèse, un sens développé de la communication.

Adressez-nous courrier manuscrit, CV et prétentions à **CICRAM du SUD-EST, Service des recrutements - 69541 Champagne Montdor Cedex.**

**CREDIT AGRICOLE**

**Responsable administratif**

**MATERIEL ELECTRONIQUE** PARIS

Une PME d'implantation nationale, en expansion (80 personnes, C.A. 45 M, 11 usines, 5 agences), fabriquant et distribuant du matériel électronique destiné à la protection des personnes et des biens, recherche son responsable administratif de formation supérieure et possédant une première expérience.

Sous la responsabilité de la direction générale, il prendra en charge l'ensemble des travaux administratifs : Personnel, moyens généraux, Informatique, gestion des stocks, administration du commercial (facturation, recouvrement des créances, contentieux...) etc.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 520 M à I. et D. LAUARD - I.D. CONSEIL - Le Mesnil Chaudon 87220 JUMELLES (près d'Evreux).

**SOCIÉTÉ PHYTO EXPORT**, recherche pour PARIS **INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL**

[redacted] agro, expérience Afrique Noire souhaitée. Déplacements fréquents. Anglais indispensable. Le candidat retenu devra bien connaître les cultures tropicales et présenter d'incontestables aptitudes commerciales.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée sous réf. 821 LM. **LE MONDE PUBLICITE**, 5, rue de Montesson, Paris-7<sup>e</sup>.

**CHIEF DE DIVISION SUPERIEUR DE COMMERCIAL**

**PASSEZ A L'ACTION**

**Chantal Kervyn**

**PREMIER**

**Un ingénieur**

**LEONEL GENERAL DE LA LOIRE**

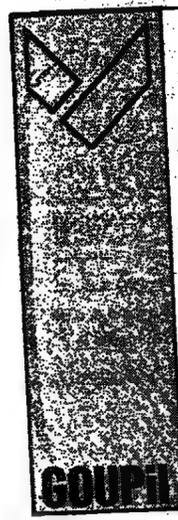
**DIRECTEUR**

**CREDIT AGRICOLE**

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grands ambitions.

REPRODUCTION INTERDITE



Chez Goupi, réussir est un état d'esprit. La performance incontestée de nos produits résulte du travail passionné des hommes de l'entreprise. Chaque nouveau succès est une part d'eux-mêmes.

La rapidité de notre croissance nous conduit à rechercher une

### ASSISTANTE COMMUNICATION INTERNE ET FORMATION

Elle participe à l'élaboration, à la mise en place et au suivi du plan de formation et des outils de communication interne.

A au moins 26 ans, disposant d'une formation supérieure (Science-po, Celsa, ...), vous possédez une expérience indispensable de 11 ans en entreprise dans ces domaines, avec la preuve d'une bonne capacité rédactionnelle. Créative, évolutive, vous êtes bien entendu le sens du contact. Le poste, basé à Créteil est à pourvoir rapidement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) et références à : référence LM3011

Cabinet Panissod-Suhner  
109 rue de Turenne 75003 PARIS.

### LA NOUVELLE INFORMATIQUE

## Un patron pour notre centre de formation

Ce que nous attendons de vous. Une formation supérieure, une solide expérience opérationnelle acquise de préférence en milieu industriel, l'envie de participer à notre culture, le goût des relations humaines, des capacités d'innovation et d'animation, le rôle de précepteur de prendre la tête d'une usine. Rattaché au Directeur du Développement Social, vous vivrez notre centre tel un patron. Vous serez en permanence les activités, vous adapterez en permanence les activités. Votre réussite dans ce poste privilégié par son ouverture sur l'ensemble du Groupe nous conduira ensuite à d'autres responsabilités au sein de BSN.

Ce que nous sommes.

- Une équipe d'une dizaine de personnes dont des animateurs permanents, la participation de multiples intervenants extérieurs pour assurer 6500 jours/anagers chaque par des actions diverses, formations techniques, humaines, rencontres à thèmes qui réunissent les hommes et les femmes de toutes les sociétés de BSN, françaises et étrangères.
- Une propriété dotée d'un équipement hôtelier de prestige au sein d'un domaine de verdure à quelques kilomètres de Lyon.

43 000 personnes. Une implantation internationale. Premier producteur mondial de produits laitiers frais. Premier dans le monde pour les produits minéraux. Directeur des brasseries européennes. Deuxième fabricant de pâtes en Europe. Troisième fabricant mondial. Troisième producteur de champagne dans le monde. Premier producteur européen de bouteilles.

BSN GROUPE

Le Premier Groupe Alimentaire Français

à adresser : candidature, réf. CT 53 en précisant : rémunération actuelle, BSN Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, Paris Cedex.

### DIPLOMÉS ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE UNIVERSITÉ - ÉCOLE DE GESTION - MARKETING MF

## PASSEZ A L'ACTION...

Dans le cadre du développement de ses activités, une chambre de Commerce et d'Industrie de Basse Normandie recherche 2 Conseillers d'Entreprises pour promouvoir et développer les activités nouvelles de la C.C.I.

Imaginatif, efficace et dynamique, vous possédez les qualités d'analyse et de synthèse nécessaires pour exercer une activité à caractère commercial et évoluer dans une fonction marketing, au sein d'une équipe jeune et pluridisciplinaire.

Une première expérience et/ou une connaissance du tissu industriel PMM seront des atouts supplémentaires.

Pour participer à l'évaluation de votre dossier, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et références) sous réf. 191 à C.C.I. - 192, rue Lavoisier 76116 PARIS.

Chantal Kervyn

### Cabinet de Conseil Economique et Financier (Paris 8ème) recherche, dans le cadre de son développement, un

## ANALYSTE FINANCIER

### Bilingue anglais

Grande autonomie d'action et mobilité, nombreux contacts avec les chefs d'entreprises.

Les responsabilités couvrent notamment le montage complet de projets de financement, la mise en place et le suivi des dossiers.

Ce poste convient à un candidat de 45 ans ou plus, diplômé de l'enseignement supérieur et justifiant si possible d'une expérience dans les secteurs financiers, bancaires ou comptables.

Aptitudes commerciales et faculté de négociation indispensables.

Poste évolutif et bon niveau de rémunération.

Adresser lettre + CV + références sous référence M 105 à : M. H. Conseils 47, 49 avenue du Docteur Arnold Netter 75012 Paris.

### CHEZ NOUS, C'EST LE TEMPERAMENT DE NOS I.C. QUI FAIT LA DIFFERENCE !

5511 (2000 personnes, MF, CA), s'est créée, 18 ans de réputation, sérieux, fiabilité sur un créneau, constance évolution et dans lequel il faut être toujours meilleur : prestation intellectuelle, informatique.

palette de services apportés vaste : conseils, études, assistance technique, ingénierie informatique, le secteur industriel notamment.

Agé d'au moins 30 ans, de formation supérieure, vous avez aujourd'hui une bonne pratique de la vente de prestations intellectuelles en informatique, organisation, industrielles.

Nous confions un secteur (région parisienne) qu'il faut gérer et développer avec, sûr, l'assistance de notre organisation, motivations s'appellent le dépassement de soi, la réussite, la qualité service.

Merci d'adresser votre dossier, toute confidentialité, référence 511 M à notre Conseil.

SODERHU  
rue Augustin  
75002 PARIS.

Soderhu

### IFREMER

Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer. Direction de l'Ingénierie et de la Technologie recherche pour la réalisation de calcul de structures Navales, Sous-Marines et Offshore au Centre de Brest

## Un Ingénieur

I.N.S.A., Arts et Métiers ou équivalent, option Génie Mécanique, débutant ou une année d'expérience, anglais courant, bonne pratique du FORTRAN.

Chargé de :

- la modélisation des structures,
- la maintenance des logiciels de calcul insérés sur VAX,
- la réalisation de développements graphiques et d'interfaces de programmes.

Envoyer lettre manuscrite + CV, à IFREMER - Service du Personnel 66, avenue d'Iéna - 75116 PARIS.

### NOTRE ENTREPRISE RECHERCHE

## Un rédacteur de contrats

### POUR SON SITE D'ARCUEIL

- Vous êtes de nationalité Française.
- Vous avez une maîtrise en Droit.
- Vous avez une expérience des achats publics.

Si cette offre vous intéresse, merci d'envoyer votre candidature (lettre manuscrite + c.v. + coordonnées postales et téléphoniques) à : E.T.C.A. - Service - AMC 16 bis, avenue Prieur-de-la-Côte-d'Or 94114 ARCUEIL CEDEX

### GRUPE BANCAIRE

spécialisé dans les CREDITS IMMOBILIERS, recrute :

## FUTUR RESPONSABLE

### de son Bureau de BORDEAUX

Ce poste, à vocation essentiellement commerciale, peut convenir à un candidat :

- Diplômé de l'Enseignement Supérieur.
- Agé de 30 ans minimum.
- Peut justifier de plusieurs années d'expérience bancaire ou immobilière.

Le candidat sélectionné recevra une formation au siège à PARIS pendant quelques mois avant de prendre son poste.

Une connaissance du milieu des affaires bordelais serait un avantage.

Adresser CV, photo et références sous réf. 1197 LM à IFA Antenne Saint-Lazare 10, rue de l'Arcade 75008 PARIS.

### LE CONSEIL GENERAL DE LA LOIRE

per voie de détachement ou de mutation

## DIRECTEUR

### pour sa DIRECTION DE L'AMENAGEMENT RURAL DE L'AGRICULTURE ET DU TOURISME

Les candidat(e)s, ingénieurs de formation (Génie Rural, Eaux et Forêts, Travaux Ruraux...) ou cadres administratifs (Directeurs de Préfecture, Attachés Principaux...), devront notamment justifier d'une expérience en matière d'organisation et de gestion humaine.

Les candidatures, comprenant curriculum-vitae et photographie, devront parvenir avant le 18 décembre 1987 à l'adresse suivante :

CONSEIL GENERAL DE LA LOIRE  
Direction Générale des Services  
Bâtiment du Département  
2, rue Charles de Gaulle  
42022 SAINT ETIENNE Cedex 1.

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus au 77.33.42.45 - poste 5245.

### INGENIEURS - CONSEIL EN INFORMATIQUE BANCAIRE

VOUS :

- Formation : Grande Ecole ou équivalent
- Expérience : banque
- Motivations : méthodes, qualité.

NOUS :

- spécialisée dans le domaine financier.
- Nos missions : Conseil, conduite de projet.
- Notre management : participatif

Devenons partenaires : envoyez-nous dossier

QUALIPLUS  
21, rue de Valenciennes - 75010 PARIS

### GENERAL MANAGER

An exceptional opportunity For a

A multinational organization is seeking a GENERAL MANAGER to assume responsibility for running a growing sales company in France (North of Lyon).

A written and verbal knowledge of English is necessary in addition to having had profit and responsibility for a company's major department in a company.

You must be experienced or oriented.

Excellent salary plus opportunity to share directly in profits.

reply with your CV and earnings history to PIERRE LICHAU - réf. 10, rue Louvois - 75002 PARIS.

### STAGE REMUNERE (Bourse)

### INGENIEUR COMMERCIAL

en système informatique. Formation pratique et théorique (800 heures) pour étudiants d'emploi H/F, diplôme en informatique supérieur (sciences, gestion, commercial, etc.) domiciliés à Paris depuis au moins un an.

INSCRIPTION IMMEDIATE GROUPE FORMATION NOUVELLE 72, av. de l'Opéra, 75001 PARIS. Tél. : 42-98-12-58.

### ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS offre carrière commerciale à COLLABORATEURS COLLABORATRICES

25 ans min., bonne culture générale, formation supérieure, poste évolutif.

Tél. : 46-98-68-71.

Recherchons vendeuses pour tenir magasin papeterie dans haut de gamme à Paris. Envoyer cv à NAVAS ANGERS BP 2238 RM. 552.

### Ville de Dieppe (Seine-Maritime), 110 000 habitants

recherche

## CADRE A

### POUR LA DIRECTION DE SON SERVICE URBANISME

Connaissances :

- Droit des sols et permis de construire (pratique de l'urbanisme réglementaire indispensable) ;
- Sensibilité approfondie en architecture.

Recrutement selon conditions statutaires.

Poste à pourvoir rapidement.

Candidature à envoyer à Monsieur le Maire R.P.P. - 76206 DIEPPE Cedex.

### Agent des marchés interbancaires

Nous recherchons pour notre département options Matif :

## 1 TRADER JUNIOR (REF. TJ)

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez la preuve d'un niveau commercial affirmé, maîtrisez les principes généraux de la macro-économie, et êtes apte à recourir à l'anglais dans votre cadre de travail.

Les candidatures de personnes sont acceptées mais une réelle connaissance des nouveaux produits financiers serait appréciée.

## 1 TRADER SENIOR (REF. TS)

Disposant déjà d'une expérience réussie sur les marchés financiers, vous êtes apte, en tant que conseiller commercial, à encadrer et animer une équipe.

Nous rejoindre : confiez votre cv (+ photo + rémunération souhaitée) ainsi que votre lettre manuscrite

Sous N° LE MONDE PUBLICITE 5, rue de Montessuy, 75007 PARIS.

سكنا من الامم

REPRODUCTION INTERDITE

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

### Responsable clientèle PME/PMI

Banque - 200/250.000 F

Bordeaux - Une banque à taille humaine, réputée dans son secteur et filiale d'un groupe international recherche un responsable clientèle PME/PMI pour son agence de Bordeaux. Intégré dans une équipe de 5 exploitants, il bénéficiera sur place de l'infrastructure technique et administrative dont il aura besoin. Il prendra en charge un portefeuille de clients de bon niveau qu'il gèrera et développera de manière autonome. Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre bancaire, âgé de 30 minimum, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur (ES-C...), ou possédant un niveau bancaire équivalent (ITB, CESSB...), et spécialisé dans les relations avec une clientèle PME/PMI. La rémunération de l'ordre de 200/250.000 francs sera fonction du calibre du candidat retenu. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R9329M. (PA Mini-tel 36.14 code PA)

**PA**  
PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE  
3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04  
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

### Exploitant junior

Banque - 150/180.000 F

Bordeaux - Une banque à taille humaine, réputée dans son secteur et filiale d'un groupe bancaire international recherche un exploitant junior pour son agence de Bordeaux. Placé sous l'autorité du responsable clientèle entreprises, il aura pour mission de développer après une période de formation, un portefeuille de clientèle PME/PMI qu'il gèrera de façon autonome. Très commercial, il disposera d'un potentiel lui permettant d'évoluer rapidement au sein de la banque. Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat âgé de 25 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur (ES-C ou équivalent) ayant une bonne expérience (1 à 2 ans) de l'exploitation bancaire ou à défaut à un jeune diplômé fortement motivé par un poste très commercial. La rémunération de l'ordre de 150/180.000 francs sera adaptée en fonction du profil du candidat retenu. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R9328M. (PA Mini-tel 36.14 code PA)

**PA**  
PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE  
3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04  
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

### CABINET D'AUDIT INTERNATIONAL

RECHERCHE

## AUDITEURS CONFIRMES

3 à 5 ans d'expérience en Cabinet spécialisé pour leur confier des postes de Responsables de Missions dans des dossiers de taille nationale et internationale. Postes basés dans une grande ville universitaire de l'Est de la France. Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 1467 M, à l'Agence AFLUENTS - 49, avenue Trudaine 75009 Paris qui transmettra.

Le Monde CADRES

### C.R.2.A

Société d'ingénierie de grands systèmes (300 ingénieurs) recherche pour son agence SUD-EST, et pour son siège PARIS

### DES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

pour collaborer à de grands projets internationaux.

Les candidats, débutants jusqu'à 10 ans d'expérience, devront avoir :

- Le goût du travail en équipe ;
- La sensibilité des contacts et de la coordination ;
- La maîtrise de l'anglais ;
- Des connaissances en allemand souhaitables.

Ils seront intégrés suivant leur expérience dans des équipes existantes pour utiliser et faire valoir leurs aptitudes et compétences en :

- Gestion d'affaires et coordination industrielle ;
- Architecture de systèmes ;
- Temps réel ;
- Définition et suivi d'essais sur simulateurs ;
- Études et simulation.

Ecrire sous réf. 55 :  
- Pour SUD-EST : C.R.2.A, le Pion-du-Roy, Mt. C, rue Bessmer, Z.I., 13763 LES MILLES, CEDEX ;  
- Pour PARIS : C.R.2.A, 19, avenue Dubonnet, 111 COURBEVOIE CEDEX.

### IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES

recherche pour région parisienne

### JEUNE INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL

Vous avez un diplôme d'ingénieur génie civil et 2 à 5 ans d'expérience professionnelle en B.E. ou en entreprise.

Sous la responsabilité directe du directeur des études, vous prendrez en charge les études de conception de structure au sein d'équipes pluridisciplinaires chargées de l'élaboration d'importants projets de BATIMENT T.C.E.

Le poste évolutif exige l'esprit de responsabilité, la pratique de l'informatique et l'aptitude au travail en équipe.

Adresser lettre manuscrite + c.v. et prétentions à I.F.F. Univac, 2, rue de Séze, 75009 Paris.

### Ville de St-Michel

recrute

### ATTACHÉ

pour le service des services techniques. Il sera chargé de coordonner, de contrôler et d'assurer le suivi administratif, juridique en droit ou en économie des opérations de développement économique au sein de la commune.

Adressez candidature et C.V. à M. le Maire, 15, rue de Fécamp, 81240 St-Michel/3/Orge.

### Sté d'interim spécialisée dans secteur bancaire

Classes V, VI, VII, VIII

Env. c.v. et photo à BAK, 11, rue de Dunkerque, 75009 Paris. (Ne pas se présenter.)

### ECS, leader sur le marché de la location d'ordinateurs IBM (750 personnes) recherche

## Contrôleur de Gestion

Directement rattaché au Responsable du Contrôle de Gestion, vous assurerez le contrôle des systèmes existants, les analyses de rentabilité, l'élaboration et le suivi des budgets et des prévisions. Vous avez une formation Ecole Supérieure de Commerce et une première expérience d'au moins trois ans dans un cabinet d'audit. Vous rigoureux et vos qualités relationnelles vous permettront d'être l'homme d'évoluer vers un poste de management.

Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. AL/831 à ECS, Relations Humaines, 16, rue Washington, 75008 PARIS.

### VILLE DE NIORT (Deux-Sèvres) recherche

### le (la) responsable adjoint(e) de son service Informatique et Bureautique

(DÉPARTEMENT ORGANISATION RESSOURCES HUMAINES)

### MISSIONS

- mettre en œuvre un schéma directeur informatique et bureautique adapté à la spécificité de la gestion communale ;
- impulser le développement d'applications nouvelles au service des activités municipales.

### PROFIL CANDIDAT

- formation BAC + 4 ;
- expérience exigée dans domaine de la gestion ;
- connaissance d'un grand système ;
- ouvert aux techniques nouvelles ;
- capacité à dynamiser ses collaborateurs ;
- sens de la communication

Les candidatures accompagnées d'un dossier détaillé sont à adresser à :

M. le Maire  
Service du Personnel  
79022 NIORT CEDEX

### Notre cabinet d'Audit et de Conseil à vocation internationale a su en quelques années se constituer une clientèle d'entreprises très diversifiées. Sa volonté de développement l'amène à proposer aujourd'hui d'intéressantes opportunités de carrière à

## un auditeur « senior »

Ce poste basé à Paris implique une connaissance des méthodes « anglo-saxonnes ».

Il conviendrait à un candidat à fort potentiel diplômé d'une grande école de commerce, susceptible de prendre la responsabilité d'un département.

Envoyer lettre + C.V. à D.S.A. INTERNATIONAL, 22, place du Général Catroux, 75017 PARIS.

### URGENT

Importante association médico-sociale rech. pour son Centre de Chirurgie orthopédique, Paris 15<sup>e</sup>.

### PANSEUSE

QUALIFIÉE - sérieuses référ. expées - emploi stable - horaires sociaux - Tél. surveillance générale 42-02-22-25.

Importante maison d'édition recherche

### SECRÉTAIRE D'ÉDITION SENIOR H/F

pour ses ouvrages d'enseignement de langue vivante. Le candidat devra être capable d'assurer le suivi administratif et de fabrication des ouvrages. Nous accueillons volontiers pour une prise de fonction rapide, un candidat d'env. 30 ans, de formation BAC + 4, ayant une parfaite maîtrise de l'Anglais et une bonne connaissance de l'Espagnol. Une exp. de l'enseignement des langues vivantes est indispensable. Une exp. dans le milieu de l'édition similaire serait fortement appréciée.

Ecrire avec C.V., photo, prêt. à Comesse Publ. s/réf. 22 828 20, av. de l'Opéra, Paris 1<sup>er</sup>.

### RECHERCHE

## CONTROLEUR BUDGÉTAIRE

Intégré au service contrôle de gestion, il sera chargé, pour plusieurs produits Presse, d'élaborer les budgets annuels, de suivre en liaison avec les responsables des produits les résultats mensuels, d'assimiler rapidement les différentes techniques propres à la Presse. Il devra en outre réaliser les budgets qui lui seront confiés et faire preuve d'initiatives pour proposer lui-même. Il doit devenir l'interlocuteur de la direction et des responsables de département pour tous les problèmes de gestion concernant les produits dont il aura la charge.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'études supérieures commerciales ou de gestion, débouant ou ayant un an d'expérience, motivé par une activité d'analyse rigoureuse des chiffres et leur interprétation souhaitant rejoindre un groupe où le travail en équipe et les contacts humains sont primordiaux.

Les dossiers de candidature (C.V. + photo) sous réf. CB M2, sont à adresser à GROUPE EXPANSION, NICOLE JULIENET, 2, rue Béranget, 75139 PARIS CEDEX 3.

### Société de services

RECHERCHE

### JOURNALISTE RÉDACTEUR

pour coordonner secteur communication, Paris 7<sup>e</sup>.

Envoyer C.V. sous le n° 8205M LE MONDE PUBLICITE, 5, rue de Montessuy, Paris-7<sup>e</sup>.

### ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-MANDÉ

recherche

### Professeur travaux manuels électroniques

A partir du 01/01/1988  
Tél. pour Rdv : 43-74-79-82.

### CENTRE DE PHYSIQUE DES PARTICULES DE MARSEILLE

recrute concours externe CNRS

### INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Formet. A et M. CHAM ou équiv. Exp. connex. et affines pour développ. géométrie physique, Planification, réalisation pour exp. et animation d'une équipe. Lette, dossier moyen moderne développ. et CAD.

C.V. : CPMA, Fac Sciences, Case 907 - 13288 Marseille cedex 3.

### ORGANISATION HUMAINTAIRE

RECHERCHE

### CHIRURGIENS

Compétences chirurgie génér. pour missions de 1 an à 1<sup>er</sup> contacteur Stéphane MICHON ou : 47-07-29-23.

### Sté de CONSEILS JURIDIQUES PARIS 8<sup>e</sup> RECHERCHE

### Fiscaliste expérimenté

Adressez c.v. et rémunér. souhaitée

Env. le n° 8209 LE MONDE PUBLICITE, 5, rue de Montessuy, Paris-7<sup>e</sup>.

### GABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

recherche pour le développement de son Cabinet situé à Sers (89)

### Centre National Arts du Cirque recherche :

Secrétaire de direction, tel. anglais et Secrétaire aide-comptable, comm. informat. Ecrire CHAC, 1, rue du Cirque, 51000 Châlons-en-Champagne.

### ORGANISME INTERNATIONAL

Siège à Paris

recherche pour services de relations publiques

### COLLABORATEURS CONFIRMÉS

Ecole de Commerce, DECS, MSTC... ayant acquis une expérience en cabinet sur dossier de PME/PMI. Rémunération attractive.

Adressez c.v., photo et prêt. à C.A.P., 7, rue Joseph-Bera, 75009 Paris.

Cherchez secrétaires/dactylos expérimentés, après-essai. Tél. : 43-46-86-70.

### TRADUCTRICE RÉDACTRICE

Français/Anglais  
Alt. et/ou Exp. souhaités  
Langues maternelles  
Rémunération attractive.

Dactylographe avec quelques années d'expérience.

Ecrire sous le n° 8211M LE MONDE PUBLICITE, 5, rue de Montessuy, Paris-7<sup>e</sup>.

### INGÉNIEURS

Mécanique formation INSA pour poste bureau Sud Tél. pour R.V. 42-88-38-74 Metz-Grande PLAT ou envoyer c.v. TER SERVICES, 84, rue St-Lazare, P.

### ÉCOLE RECHERCHE ENSEIGNANT VACATAIRE en anglais, pour remplacement

Envoyer c.v., photo et prêt. APS, 1, r. Châtelet, PARIS-2<sup>e</sup>.

### L'Association Pothou-Charentais pour l'Acquisition et la Diffusion d'Œuvres d'Art contemporain

recherche

### 1 DIRECTEUR (trice)

du Fonds Régional d'Art Contemporain Pothou-Charentais

à partir du 1<sup>er</sup> février 88 il est demandé un directeur de ce Fonds. Les connaissances en histoire de l'art, en gestion, en action culturelle (arts plastiques), voire en gestion d'institution ; - des notions techniques de conservation.

Préférence à donner à un candidat résidant en France. Envoyer c.v. et photo à M. le Secrétaire, Hôtel Saint-Simon, 15, rue de la Cloche-Verte, 16000 Angoulême. Tél. : (01) 45-82-87-01.

### Banque d'arbitrage et de marché

recherche

### POUR SON SERVICE COMPTABILITÉ

### l'adjoint du chef comptable

Il aura pour mission :

- De participer à l'élaboration des résultats comptable, économique et analytique ;
- D'assurer le contrôle de la comptabilité générale.

Vous avez :

- Une formation BAC + 4 (DECS souhaité) ;
- Une expérience d'un minimum de 3 ans de comptabilité bancaire ;
- 27/37 ans environ.

### POUR SON SERVICE BACK-OFFICE

### le responsable des O.P.C.V.M.

Il aura pour mission :

- D'assurer le suivi administratif et comptable des O.P.C.V.M. ;

Vous avez :

- Une formation BAC — BAC + 4 ;
- 4 ans minimum d'expérience dans ce domaine ;
- 25/35 ans environ.

Merci d'adresser c.v. et prétentions, sous n° 8199 M, LE MONDE PUBLICITE, 5, rue Montessuy, 75007 PARIS.

### jeune directeur

pour

800 REF, 15

### JEUNE CONTRÔLEUR GROUPE

LES EF

### TRESORIER

### CONTROLE DE GESTION

### LE RESPONSABLE DU SERVICE COMPTABLE

### JEUNE DIPLOMÉ

ICI

REPRODUCTION INTERDITE

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

jeune directeur HF pour jeune société financière

Nous créons à Paris une société de valorisation de fonds communs de placement et de sicav. L'originalité de cette société, dont l'essor s'annonce rapide, tient à son indépendance à l'égard des opérateurs de marché. Rattaché au Président, vous participez à la mise en place des structures, gérez, animez puis développez l'entreprise. Vous vous attachez à la qualité des prestations comptables que votre équipe offre à la clientèle pour la gestion FCP et de sicav. Vous accompagnez ces prestations de conseils juridiques, fiscaux.

Vous êtes âgé de 28 ans minimum et, de préférence, titulaire d'un des diplômes suivants : HEC, ESSEC, ESCP, IEP... Pendant au moins quatre ans vous avez acquis une expérience financière (Auditeur externe, Adjoint de direction financière...). Au cours de cette expérience, vous avez animé une petite équipe et vous avez été utilisateur de l'informatique. Une connaissance de la gestion des FCP des sicav serait appréciée. Vous maîtrisez, si possible, l'anglais.

Nous vous remercions d'écrire, sous la référence M/4089, à notre conseil, Hélène REFREGIER, qui étudiera votre candidature à titre confidentiel.

SERTI SELECTION ■ rue de Ponthieu 75008 PARIS



La filiale Française (CA 4 Milliards FF) d'un important groupe Américain, leader dans son domaine, recherche

Auditeur International Senior

250 KF +

Paris Rattaché au manager de l'audit basé à l'étranger, le candidat sélectionné assurera la responsabilité de missions d'audit comptables et opérationnelles. Le candidat retenu, âgé d'environ 28 ans, aura une formation de type Ecole de Commerce, complétée par un MBA. Il aura acquis une solide expérience de l'audit dans un cabinet anglo-saxon dans le département audit d'une société anglo-saxonne. Il possédera, par ailleurs, un très bon niveau d'anglais, et si possible un bon niveau d'espagnol. Environ 20% de temps de déplacements à prévoir. Autonome, ayant le goût des contacts humains, le candidat aura de réelles possibilités d'évolution au sein du groupe en France ou à l'étranger. Contacter Ivana Pacaud au (1) 40.70.00.36 ou envoyer C.V. + tél. + rém. actuelle + photo à Michael Page Finance, 19 avenue George V Paris, sous référence IP/LM.

Michael Page Finance

Spécialiste en recrutement financier Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney

500 MF, 14 sociétés, 350 personnes... votre présence devient indispensable

JEUNE CONTROLEUR GROUPE 850 KF+

Holding filiale d'un Groupe International, nous contrôlons en France 14 Sociétés industrielles fortement décentralisées. En liaison directe avec notre PDG et les Directeurs de ces Sociétés, vous assurerez la mise en place des systèmes d'information et de gestion ainsi que leur contrôle. Vous serez en outre responsable du processus budgétaire et du reporting. De formation supérieure, vous avez déjà une première expérience réussie de la mise en place d'un Comité de Gestion, si possible en milieu industriel. Familier des systèmes d'information, vous maîtrisez les outils de la communication. Profondément organisé, pragmatique, réalisateur et toujours positif. Notre expansion et l'intérêt que nous portons à la fonction vous ouvre des possibilités d'évolution à la hauteur de votre potentiel.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS



TRESORIER FRANC

Dans le cadre du développement de votre carrière, vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique, pour renforcer notre salle des marchés à PARIS. Parfaitement bilingue anglais, vous êtes de formation supérieure (Ingénieurs...) et avez une bonne connaissance des mathématiques. Vous possédez une expérience (2 à 3 ans) acquise dans un établissement financier ou dans une salle des marchés à Paris souhaitable.

Travailler de façon autonome dans une équipe présente sur toutes les grandes places financières mondiales vous permettra : merci de nous en convaincre en envoyant votre lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions à MANUFACTURERS HANOVER BANK/FRANCE - Jean MILLARD - 20, rue de la Ville-L'Evêque - 75008 PARIS.



Filiale 100% du 4<sup>e</sup> groupe bancaire mondial HANOVER BANK/FRANCE, nous recherchons aux grandes entreprises une large gamme de services financiers. Nous souhaitons intensifier nos efforts dans les secteurs Trésorerie et nouveaux produits Financiers et recherchons un

CONTROLE DE GESTION

Le Groupe FICHET BAUCHE leader dans les métiers de la sécurité des biens et des personnes recherche

LE RESPONSABLE DU SERVICE CONTROLE DE GESTION

Animateur d'une équipe de 10 personnes, rattaché à la Direction Générale, il aura en charge, en relation directe avec les responsables d'unités, l'élaboration et le suivi des budgets, l'analyse des résultats mensuels, l'établissement de tableaux de bord, et plus généralement l'outil de gestion performants. Cette responsabilité s'exercera aussi bien en France qu'à l'étranger (12 filiales).

Diplômé d'une ESC ou équivalent et ayant si possible de bonnes connaissances dans les domaines comptables et informatiques, il a à son actif une expérience professionnelle de 6 à 10 ans dont une première expérience réussie en contrôle de gestion. La connaissance de l'Anglais est indispensable et si possible d'une autre langue étrangère. Ce candidat de valeur saura faire preuve de rigueur, d'un bon esprit de synthèse et aura de réelles qualités de contact et de pédagogie dans une entreprise qui sait apprécier la réussite et qui peut offrir de larges possibilités d'évolution de carrière.

Merci d'adresser dossier de candidature (lettre, CV, photo et prêt.) sous réf. SCG à FICHET BAUCHE - DRH - 15/17, avenue Morane Saunier, 78140 Velizy.



GRUPE CHIMIQUE DE DIMENSION INTERNATIONALE recherche pour sa filiale française de vente (C.A. 1986 : 2,2 milliards de francs) basée à Clamart. JEUNE DIPLOME DE GESTION HF

VOTRE MISSION : Vous serez une première CREDIT MANAGER ADJOINT au sein de la Direction Financière.

En relation avec les clients commerciaux et les entreprises clientes, vous serez chargé, après analyse et détermination du risque, de définir les lignes de crédit les mieux adaptées et de veiller à leur application. Vous co-animerez une équipe de six personnes.



LA VOLONTÉ D'ENTREPRENDRE

Si vous avez la perspective de rejoindre un groupe en pleine expansion et êtes intéressé, merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) à la référence 87/110CC/LM, à I.C.I. FRANCE - Direction du Personnel - 1, avenue Newton - 92142 CLAMART Cedex.

Le plus européen d'une importante Société Américaine, dans son domaine recherche

Financial Manager

Paris

Rattaché hiérarchiquement au Controller Europe, Afrique, Middle East, il sera responsable de la mise en place des budgets et de l'étude du plan à long terme, de l'analyse des résultats de chaque filiale, de l'étude et de l'analyse de l'évolution des marchés de chaque pays, de l'audit de possibles acquisitions. Ayant un bon niveau d'anglais, il sera basé au siège des Etats-Unis, le candidat sélectionné aura une formation Supérieure de type Ecole de Commerce complétée par 2 à 3 ans d'expérience dans un environnement international au sein d'une Société anglo-saxonne. Un excellent niveau d'anglais sera exigé. Contacter Ivana Pacaud au (1) 40.70.00.36 ou envoyer CV + téléphone + rémunération actuelle à Michael Page Finance 19 avenue George V - 75008 Paris sous référence IP/LM.

Michael Page Finance

Spécialiste en recrutement financier Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney

AUDITEUR INTERNE

Rattaché au responsable de l'audit interne, vous serez chargé de vérifier la fiabilité des comptes des sociétés du groupe et le respect de leurs procédures internes.

Votre mission comportant l'audit dans les usines et les filiales en France et à l'étranger, vous devez posséder une expérience de 3 ans minimum d'audit, de solides connaissances en informatique, un anglais courant. Si vous désirez rejoindre le Groupe Fromageries BEL, dont le chiffre d'affaires consolidé pour 1986 est de 5 Milliards de Francs, adressez votre dossier de candidature (C.V., photo et prétentions) à la Direction du Personnel, réf. JR8721, 4 rue d'Anjou, 75008 Paris.



سكزا من الاجل

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

REPRODUCTION INTERDITE

DIGITAL, filiale du leader mondial de l'informatique et des réseaux.

Directeur des approvisionnements

Responsable des approvisionnements de la filiale, il en gère l'optimum en liaison avec les fournisseurs (filiales étrangères et sociétés extérieures) et les forces de vente et d'après-vente. Il propose et met en œuvre les méthodes et moyens nécessaires à la réalisation d'objectifs ambitieux. Il assure la gestion de l'ensemble des produits finis qu'en pièces détachées (plus de 1000 références). Il manage 30 personnes, dont 4 en direct.

Vous avez au moins 5 ans d'expérience en la gestion d'approvisionnements et stocks acquise dans l'industrie informatique dans la grande distribution. De formation supérieure de préférence, vous parlez l'anglais et vous avez une preuve d'initiatives. Vous êtes donc l'homme ou la femme idéal(e) pour ce poste.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. MCH 487 à M. CHEVALLIER - DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - BP 136 - 2, rue Gaston Crémieux - 91004 EVRY CEDEX.

Digital : un choix de société

digital

Nous sommes un laboratoire pharmaceutique international très important et reconnaissons que...

... la gestion du plan de formation est une des clefs de l'entreprise.

Aussi avons-nous rattaché ce poste à la Direction Générale.

Vous êtes un homme de communication et de gestion, les ressources humaines sont votre thème de référence, vous savez l'importance de l'accueil et de l'intégration dans une société en développement et vous êtes un expert en l'analyse des besoins et de l'élaboration d'un plan de formation.

Vous travaillez avec les responsables des services sur les axes de développement définis et jouez un rôle moteur dans la communication interne. Notre entreprise a consacré, cette année, environ 10% de sa masse salariale aux actions de formation. C'est dire!

Vous êtes diplômé d'une école supérieure de commerce ou de gestion et avez pris pour orientation les ressources humaines depuis au moins 3 ou 5 ans. Envoyez-nous.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, c.v. et photo sous réf. 8816 à Monique LECOQ - Département Cadres du Cabinet SELEPHAR - 77, rue du Château, 92103 BOULOGNE.

selephar

Evoluez vers la gestion opérationnelle d'un centre de profit

A 38/30 ans, formation supérieure, vous possédez une expérience de gestionnaire de plusieurs années, une forte capacité à manager : vous avez l'âme d'un patron. LEROY MERLIN c'est une entreprise dans un secteur de pointe, la Distribution et Bricolage-Loisirs (1000 collaborateurs, plus de 3 milliards de CA, 20% de croissance annuelle). Un succès fondé sur la responsabilisation des hommes et leur volonté d'entreprendre. C'est une réussite toute indiquée pour donner un sens à votre orientation en prenant dès à présent en charge la gestion d'une véritable PME (43 magasins sont implantés sur le territoire national).

CHEF DE SECTEUR GESTION ET SERVICES

Vous serez le garant de la gestion d'un magasin vis-à-vis de son directeur. Vous organiserez, contrôlerez, animerez les services de gestion et optimiserez les performances du personnel. Vous définirez avec la direction, la stratégie de développement du magasin. Ce poste vous permet d'exprimer l'ensemble de vos qualités : sens du concret, rigueur, capacité d'écoute, créativité.

Suivre le sens de votre orientation chez LEROY MERLIN, c'est poursuivre et atteindre vos objectifs et... évoluer vers une fonction direction. Nos postes sont à pourvoir sur toute la France, en particulier sur la région parisienne.

Envoyez-nous votre dossier de candidature sous réf. RPM1, nous accueillons rapidement un premier personnel. Brigitte PETROVITCH (Région Paris), Hervé de GALBERT (Région Ouest), LEROY-MERLIN, 3 rue de Séze, 75009 Paris.

LEROY MERLIN



Un des premiers établissements financiers spécialisés dans le financement des équipements informatiques et des technologies avancées, nous recherchons dans le cadre de notre développement...

JURISTE CONFIRME A FORT POUVOIR DE NEGOCIATION

Supérieur en droit après une solide expérience dans les marchés publics, pour auditer l'ensemble de nos documents contractuels, mener les négociations avec nos clients et fournisseurs, assurer la gestion juridique de la société.

ANALYSTE FINANCIER A FORT POUVOIR COMMERCIAL

Supérieur de CO ou équivalent, avec une première expérience dans le secteur financier pour assurer le développement de nos courtiers et assurer l'analyse des risques liés à nos opérations.

Merci d'écrire avec C.V. + prêt + enveloppe à l'adresse, s/réf. AP/LM1, à

michel jouhannaud conseils 182, rue de Valenciennes - PARIS

PARIS-LILLE

BANQUE PRIVÉE, PARIS-8<sup>e</sup> SERVICE AFFACTURAGE (FACTORING)

pour renforcer son équipe et développer son fonds de commerce PME.

UN COMMERCIAL

Le candidat, âgé d'environ 25 ans, a l'aspect d'équipe et est motivé pour la prospection commerciale et la négociation. Il peut justifier d'une formation supérieure, complétée par une expérience de deux ans de préférence dans une banque ou un établissement financier.

Le poste basé à Paris nécessite de courts déplacements en province. Veuillez adresser votre candidature (lettre manuscrite, c.v., photo et rémunération actuelle) à : BANQUE SOFIREC, 16, r. d'Aguesseau, 75006 PARIS.

POUR SUIVRE ET ACTUALISER NOTRE POLITIQUE DE CREDITS, LA GESTION DE L'EFFICACITE.

DIRECTEUR DES CREDITS

La Banque Populaire du Centre à Limoges, avec 480 personnes et une trentaine d'agences, gère avec efficacité 2,4 Mds de Francs de dépôts et 2 Mds d'emplois. Membre du Comité d'Etat-Major et rattaché au Directeur Central, vous prendrez la direction des 4 services crédits : Etude-Engagements, Réalisation, Etranger et Contentieux-Juridique, ainsi que la

complète responsabilité du département Ingénierie Financière (produits et services en assistance aux entreprises). De plus vous serez en charge du développement quantitatif et qualitatif des emplois, en veillant tout particulièrement à la sécurité de nos engagements. A 35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, la pratique convaincante de la gestion d'engagements, le sens du management (une trentaine de personnes à an-

mer) et un esprit de synthèse et d'analyse, vous permettrez de mener à bien cette mission évolutive. Merci d'adresser votre dossier de candidature à Rémi Chevalier, Chambre Syndicale des Banques Populaires, 131, avenue de Wagram, 75017 Paris Cedex 17.

BANQUE POPULAIRE

Crédit Mutuel

Directeur administratif et financier de la fédération

La Fédération, au Crédit Mutuel, c'est le centre de décision régional dans une organisation privée de caisses autonomes. A Reims, le siège est en plein développement, commercial, technologique, humain et notre tout nouveau Directeur sera fait équipe avec un véritable adjoint à qui il devra déléguer la coordination des activités administratives et financières du groupe.

Une responsabilité de premier plan, en poste très riche auprès d'une équipe solide, bien formée, exigeante et ambitieuse. Deux conditions indispensables pour une vraie réussite : d'abord la compétence (un baccalauréat en gestion ou comptabilité, (E.C., Sc. Po., Sc. Eco., DECS...) le complément très souhaité de l'ITB et une dizaine d'années dans une grande banque ou établissement financier avec l'habitude du terrain et des hommes. Ensuite la capacité à animer des équipes, à fédérer des énergies. Nous avons tous entre 28 et 40 ans, passés à votre avenir !

SEFOP, en son Conseil qui vous dira nos projets. Merci de lui adresser votre dossier sous réf. DAF 1168 M, 11 rue des Pyramides, 75001 Paris. MEMBRE DE SYNTHEC.

POLYVALENCE ET DIVERSITE POUR UN SPECIALISTE COMPTABLE H.F.

Au sein d'un grand Groupe privé d'Assurance, notre division établit les comptes trimestriels et annuels, fonction qui comporte l'élaboration et l'application de l'ensemble des procédures comptables et fiscales.

Nous souhaitons accueillir un diplômé d'une Ecole de Commerce ou un titulaire d'une maîtrise de Gestion, engagé dans le cursus de l'Expertise Comptable (DECS Impératif) et possédant au moins 3 ans d'expérience en grande entreprise ou en Cabinet d'Audit.

Dès son intégration il secondera le Responsable du Service. Il verra ensuite sa fonction élargie à la prise en charge de missions diversifiées : révision des comptes de filiales et consolidation, gestion fiscale du Groupe, études d'opportunité dans les domaines comptable, fiscal, juridique.

Au carrefour de toutes les activités du Groupe, il sera en relation avec les services fonctionnels, notamment le Contrôle de Gestion et l'informatique et avec les partenaires extérieurs. Il devra donc faire la preuve de son sens des contacts et de ses qualités d'implication, de rigueur et d'organisation.

Merci d'adresser lettre, C.V., et photo sous référence 2031 à notre Conseil. MILO Ressources Humaines, 3, avenue des Termes - 75017 PARIS.

Juriste expérimenté

Pour l'organisme central d'un important groupe bancaire à Paris.

Votre mission : sous l'autorité directe du Directeur du Département Echange Financier, vous vous voyez confier la direction de son Service Juridique.

A ce titre, vous aurez : - à connaître et traiter des problèmes immobiliers et mobiliers, d'une « clientèle » composée de personnes morales (sociétés, associations, caisses de retraite) et de personnes physiques ; - à assurer la direction du service juridique des OPCVM (SICAV, FCP, SCPI,

groupements forestiers et des diverses sociétés anonymes de gestion. la connaissance du droit des sociétés, du droit immobilier et des OPCVM, c'est-à-dire des qualités de rigueur, d'organisation et d'implication, sont indispensables pour réussir dans ce poste. Agé d'au moins 35 ans et possédant une formation supérieure, vous justifierez d'une expérience réussie de plusieurs années, acquise dans une banque, en cabinet conseil ou au sein d'une étude notariale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et références), qui sera traitée en toute discrétion, à réf. 5092/LM, à

Communiqué 71, AVENUE VICTOR-HUGO - 75116 PARIS, OUI TRANSMETTRA.

Juriste contentieux d'entreprises

Diplômé d'Université (Maîtrise en droit privé au minimum), il justifie d'au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans la gestion de dossiers de pré-contentieux et contentieux d'entreprise. Ses compétences en législation de la faillite (réalisation de gages, mandats de saisie, liquidations, les notaires, etc.) le rendront immédiatement opérationnel au sein du service juridique d'un important établissement spécialisé dans le financement des investissements industriels. Poste très autonome, basé aux Champs Elysées.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, CV et références sous réf. 5343 à DESSEIN, 15 rue de Louvre, 75001 PARIS.

LE DE...

CHEFS DE P... CONFIRMES

jeunes financiers traders

Contrôleur

Contrôle de Gestion Opérationnel

TRESORIER GROUPE

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



LE DEFI TECHNIQUE

Au sein de notre informatique de gestion, équipée de gros systèmes IBM. nous renforçons notre potentiel d'études. Nous recherchons des

CHEFS DE PROJETS CONFIRMES

ayant une bonne pratique de PLI et IMS ou CICS Les candidats, de formation supérieure (Grande Ecole, MIAGE...) auront le goût du contact et de l'animation dans un environnement industriel. Les postes sont à pourvoir à CORBEIL (91). Merci d'adresser lettre de candidature, CV et présentons sous la référence 482/RTM à SNECMA - Département Encadrement 2, bd Victor - 75724 PARIS CEDEX 15.



SOCIÉTÉ NATIONALE, nous sommes spécialisés dans l'étude et la fabrication de systèmes d'ordinateurs et de logiciels. Nous sommes actuellement en recherche de personnes compétentes pour nos postes de chefs de projets confirmés. Une politique active de recherche et de développement de technologies nouvelles.

jeunes financiers (hec, essec, escp, lep...) HF

travaillant dans les banques d'agents de change Nos liens avec un partenaire étranger de premier ordre augmentent le potentiel de notre société, une des plus performantes de la profession à Paris. Vous rejoignez à une de nos équipes de la place des marchés, orientant vers un secteur suivant: obligations, MATIF, options, marché monétaire. Vous acquérez rapidement les connaissances nécessaires pour conseiller nos clients institutionnels, français et étrangers, négocier leurs ordres avec les professionnels de la place. Vous exercerez, esprit d'équipe, activité qui devrait permettre des évolutions de carrière dans un contexte international. Vous êtes âgés de 23 ans minimum, vous maîtrisez l'anglais et vous bénéficiez d'une première expérience professionnelle dans le domaine financier, mais pouvez aussi être débutants. Nous vous remercions d'écrire, sous la référence M/4091, à notre conseil, Hélène REFREGIER, qui étudiera votre candidature à titre confidentiel.



SERTI SELECTION - rue de Ponthieu 75008 PARIS



Le Groupe INTERTECHNIQUE, (2 300 p. - 1,4 milliards de C.A. - 86) conçoit et fabrique des matériels de logiciels évolutifs. Notre Direction Financière recherche pour l'un des Départements de notre Division Aéronautique un :

Contrôleur de gestion

Reportant au Contrôleur de Gestion de cette Division et avec l'aide de votre petite équipe, vous assisterez ce Département et serez associé à toutes ses actions, en collaboration avec les interlocuteurs des Etudes, du Commercial, de la Production. Analysez les méthodes et procédures mises en place, vous assurerez la prévision et le suivi budgétaire, le tableau de bord, assisterez les opérationnels dans la mise en œuvre de nouveaux outils de gestion en liaison avec l'informatique. De formation supérieure (ESCAE ou équivalent) vous avez acquis une première expérience de deux à quatre ans en contrôle de gestion dans un milieu industriel similaire et possédez des qualités de bon sens, d'imagination, de synthèse, et de contact à tous niveaux, nécessaires pour réussir dans cette fonction évolutive. Vous avez en outre une bonne pratique de la micro-informatique. Thierry de CARNÉ, notre Conseil, vous remercie d'adresser votre candidature sous la référence L/CSJ/LM.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Une importante BANQUE INTERNATIONALE recherche son

Chef du Département des Crédits

Réf. YB 79 MO

Paris Rattaché à la Direction Générale de la Banque, il aura des missions suivantes : - Animer le Comité de Crédit. - Superviser la gestion des analyses de crédit de la Banque. - Assurer la gestion des risques et son portefeuille de crédit. - Manager l'équipe des analystes de crédit.

A environ 30-40 ans, après une solide formation supérieure, vous avez acquis une bonne expérience de l'analyse de crédit au sein d'une banque de préférence à caractère international.

Un esprit analytique développé, un anglais courant et un réel sens du management vous amènent à souhaiter intégrer une Banque à plein développement. La rémunération est en mesure de l'envergure de la mission et du candidat.

Adresser CV + lettre manuscrite + rémunération actuelle à Yves Boissonnat, Michael Page Banking, 19 avenue George V - Paris, en mentionnant la référence.



Michael Page Banking

Spécialiste en recrutement bancaire Paris, Londres, Amsterdam, Bruxelles, New-York, Sydney

Un important groupe industriel international pleine expansion recherche pour une filiale (500 MF de CA) un :

Contrôleur de Gestion

300/350 KF

Est Rattaché à la Division Générale, il aura pour principales responsabilités : l'élaboration et le suivi des budgets (analyses...), l'établissement des reporting de consolidation, la mise en place d'un important projet de comptabilité analytique, que la gestion d'un très important projet d'investissement. De formation supérieure (HEC, Essec, Sup Co...), âgé de 30-35 ans, il possède une expérience similaire à la fonction acquise, si possible, en milieu industriel et une maîtrise de la micro-informatique. Ses perspectives d'évolution sont à prévoir au sein du groupe.

Contactez Laurence au 40.70.00.36 ou envoyez CV + TH + rémunération actuelle à Michael Page Banking, 19 avenue George V - 75008 Paris sous réf. 1019 JLM.



Michael Page Finance

Spécialiste en recrutement bancaire Paris, Londres, Amsterdam, Bruxelles, New-York, Sydney

FILIALES FRANÇAISES EN PLEINE EXPANSION D'UNE MULTINATIONALE ANGLAISE recherche

Comptable

Réf. : DZ

Paris 8ème Titulaire d'un BTS comptabilité, débutant ou ayant une première expérience professionnelle, de prendre en charge la responsabilité du Directeur Financier, l'ensemble des déclarations fiscales et sociales, et du reporting. Le candidat devra justifier d'une connaissance de la micro-informatique (Lotus 1-2-3, ORDICOMPTA...). Anglais apprécié. Lieu de travail. Disponible immédiatement.

Contactez Paul Mercier au (1) 40.70.00.36 ou envoyez CV + lettre manuscrite + N° de prétentions à Michael Page Comptabilité, 19 avenue George V, 75008 Paris, en mentionnant la référence.



Michael Page Comptabilité

Spécialiste en recrutement comptable Paris, Londres, Amsterdam, Bruxelles, New-York, Sydney

CONTRÔLE DE GESTION OPERATIONNEL

Important groupe de distribution implanté en France et à l'étranger, nous avons à notre actif une forte expansion, une excellente image et un réel projet d'entreprise. A un jeune diplômé H.E.C., ESSEC, ESC, DECS, nous proposons un itinéraire original. Pendant un an environ, vous vous familiariserez avec la culture et les différentes fonctions de notre société.

Cette période d'intégration / formation vous permettra de développer vos qualités naturelles d'écoute et de communication, votre goût de la pédagogie et votre sens du concret et de l'efficacité. Cette valeur ajoutée à votre spécialité vous permettra alors de prendre, au sein d'une unité importante, la responsabilité du contrôle de gestion, poste clé au sein du Comité de Direction. Vous superviserez un service comptable informatisé, participerez à toutes les décisions stratégiques et assurerez la liaison avec la Direction Financière. Si vous êtes capable de rendre le contrôle de gestion vivant et humain, adressez lettre, CV, et photo sous référence M870100 à F.F.P. CONSEIL - 10, rue Bazou - 75014 PARIS, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité (réponse assurée).



TRESORIER GROUPE H/F

Diplômé d'études supérieures, après une expérience de 3 à 5 ans dans le service trésorier d'une société importante ou d'un établissement financier, vous souhaitez aujourd'hui prendre des responsabilités de premier plan valorisant votre motivation pour la performance financière et vos qualités de Communication. Vous serez chargé : - d'optimiser la gestion quotidienne de la trésorerie centralisée, - d'assurer la gestion prévisionnelle (progiciel micro), - d'élaborer en collaboration avec le Directeur Financier, les plans de financement et la politique des placements. Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à : FORMADIS Sélection - B.P. 344 - 93153 LE BLANC-MESNIL Cedex.

AUDIT vous êtes SENIOR

dans une firme d'Audit - Vous recherchez un poste à responsabilité dans un grand Cabinet Français, Commissaire aux Comptes d'importants groupes. - Nous sommes affiliés depuis mai 1987 à l'un des deux premiers groupes d'Audit mondiaux. - Nous avons un projet pour vous. - Expérience indispensable en Audit : 3-4 ans. Envoyer lettre de candidature manuscrite, CV, photo et prétentions à Yves GALTIER FRINAULT FIDUCIAIRE 8, rue Bellini 75116 PARIS

BANQUE A TAILLE HUMAINE recrute POUR LE MIDI DES RESPONSABLES D'AGENCES DE QUARTIER

Spécialisés dans la clientèle des particuliers. Ils doivent avoir une solide connaissance des produits bancaires et une expérience d'animation de guichet et démarche. Ils seront les responsables d'une exploitation globale. Envoyer c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions à 8 210 M. LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7<sup>e</sup>.

5521 من الاجل

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

REPRODUCTION INTERDITE

Parlons promotion...

A notre actif, meilleurs taux de rentabilité, la profession du B.T.P., une position de leader européen du terrassement...



ADJOINT POUR NOTRE DIRECTEUR FINANCES

Dans ce contexte stimulant, nous souhaitons intégrer un 30 ans environ, de formation HEC, ESSEC ou équivalent. A une expérience financière...

DU CONTROLE DE GESTION A LA DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE...

Notre société de services, située dans la région Rhône-Alpes, 700 personnes, C.A. : 160 millions de francs, est filiale d'un important groupe national.

13 bis, rue Henri Membre 75003 PARIS

Crédit Mutuel Une banque à qui parler

Directeur d'agence en Ile-de-France

Aujourd'hui second d'Agence ou Responsable d'un bureau, vous êtes confiant dans votre savoir-faire tant sur le plan de la relation clientelle que des compétences techniques.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Une importante Banque de Dépôts, 3 500 personnes, recherche pour sa Direction Financière

Futur Directeur Comptable

280 - 350 000 F

HEC, ESSEC, ESCP... vous avez complété votre formation par l'expertise comptable et acquis une expérience de quatre ans minimum en Cabinet ou en Banque.



Adressez votre dossier de candidature sous réf. 4025/M (lettre manuscrite, C.V., photo) à Evelyne LEVY, GESTION ET METHODES, 7 bis, rue de Monceau, 75008 PARIS.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DU CHAUFFAGE Soissons (Aisne) 100 Km Nord Est Paris

Etre l'adjoint du responsable administratif et comptable

Le titulaire vous êtes doté d'une formation supérieure Comptable ou équivalent. Depuis 5 ans déjà, vous avez exercé des responsabilités d'encadrement soit dans une même fonction, soit en Comptabilité Industrielle, ou Contrôle de Gestion au sein d'Unités de Production...

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSULTANTS REIMS - PARIS - LYON

GRUPE BANCAIRE (Paris 8ème) recherche

collaborateur 22/25 ans,

FUTUR CADRE COMPTABLE

Formation comptable supérieure (Bac + 4 ou 5, orientation D.E.C.S.), libéré des O.M.

- POUR : - Dans un premier temps se former aux travaux divers (de l'écriture au bilan) de diverses Sociétés du Groupe. - A moyen terme, être capable d'assumer complètement la responsabilité (comptable, fiscale, réglementaire) d'une comptabilité.

Ecrire avec CV à LTA Antoine Saint-Lazare sous réf. 1198 MON 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

CONTROLE DE GESTION

Après une solide formation en Ecole de Commerce et une première expérience significative (acquise éventuellement au cours de stages) vous souhaitez trouver de vraies responsabilités dans une équipe dynamique.

Merci d'adresser rapidement votre candidature (C.V., photo et prétentions) sous la réf. 8111/M à Jean Michel ANOT - Division Emploi/Orientation - 67, rue de Blanchaille, 59082 ROUBAIX Cedex 2.

Redoute Catalogue

Arrow Un Fonctionnel opérationnel !

C'est un généraliste prêt à s'impliquer dans le développement d'une PME de forte taille (filiale d'un groupe important) qui se présente avec une apparence administrative-financière, surtout le personnel concret, pragmatique, efficace, opérationnel : l'esprit du nouveau (N/F) à intégrer.

CONTROLEUR DE GESTION E.S.C. + 3 ans d'expérience

Outre les fonctions classiques de Contrôle de Gestion et Contrôle Budgétaire, il supervise une équipe informatique, participe à l'élaboration des systèmes de l'organisation.



ASSISTANCE INTERNATIONALE EN RECRUTEMENT

Importante société textile recherche

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

- pour filiale allemande proche de FRANCFORT - Formation : école de commerce ou de gestion. - Parfaitement bilingue. - Poste à pourvoir en R.F.A. Libre rapidement.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous le n° 8129 M LE MONDE PUBLICITE, 5, rue Montessuy, PARIS-7<sup>e</sup>.

sofiral

Société Nationale Juridique et Fiscale

CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX INSCRITS CONSEILS EN DROIT DES SOCIETES CONSEILS EN DROIT SOCIAL

Expérience Groupe Financière appréciée

- Les postes sont à pourvoir dans les grandes métropoles régionales et plus particulièrement à AMIENS - ANGERS - BESANCON - BEZIERS - BIARRITZ - BORDEAUX - BREST - CHALONS SUR MARNE - CLERMONT-FERRAND - DIJON - LILLE - LYON - MONTPELLIER - MULHOUSE - NANCY - ORLEANS - EST ET PARIS OUEST - POITIERS - RENNES - ROUEN - ST OUE - STRASBOURG - TOULOUSE - TOURS

Envoyer photo, C.V. et prétentions à : SOFIRAL, 21, place de Fria - LA DEFENSE 92411 COCQUEVILLE Cedex.

ARTHUR YOUNG CONSEIL

recherche des Consultants à fort potentiel désireux de participer au développement rapide de son activité

Ingénierie financière

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole (HEC, ESSEC, Sup de Co, IEP, X, ECP, MINES, ...). Vous avez 3 à 6 ans d'expérience dans le secteur financier (direction des études financières, direction financière de banque ou de grande entreprise).

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + C.V.) sous la référence 711.02-M à Monsieur HERBET, Arthur Young Conseil, Tour Manhattan, Codex 21, 92095 Paris la Défense.

Vertical text on the right edge of the page, including 'FUTUR DIRECTEUR COMPTABLE' and 'CONTROLEUR DE GESTION'.

REPRODUCTION INTERDITE

### UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

**Une grande banque recherche ses FUTURS DIRECTEURS D'AGENCES**  
Paris

Cette banque française de premier plan bénéficie d'une excellente image auprès des entreprises et des particuliers.

Au sein d'unités autonomes et à taille humaine, ces **SOUS-DIRECTEURS D'AGENCES** bénéficieront de délégations significatives. Ils participeront activement au développement commercial, à la gestion des risques, à l'animation du personnel et à la gestion administrative.

Pour ces postes devant rapidement conduire à la Direction d'agence, nous souhaitons des candidats de l'enseignement supérieur ou bancaire (I.T.B. - G.E.S.B.), justifiant d'une expérience de plusieurs années en exploitation bancaire.

L'établissement et les conditions offertes sont de nature à motiver des personnes de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 37/839 D à :

**EGOR BANQUES SERVICES**  
19, rue de Berni - 75008 PARIS

**egor**

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE  
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIK CANADA JAPAN

**Consolidation et reporting**

Après une formation ESC-DECS, vous avez acquis 2 à 3 ans d'expérience en comptabilité (notamment anglo-saxonne).

Vous possédez par ailleurs une bonne pratique de l'anglais et êtes familiarisé avec l'outil informatique. Vous souhaitez à présent valoriser et développer vos compétences au sein d'une entreprise internationale.

Vous serez responsable du reporting mensuel et des opérations de consolidation périodiques de l'ensemble des éléments de gestion pour la branche d'activité Epicrite : (12 sociétés dont près de la moitié à l'étranger : CA : 7,5 Mds de francs). Vos qualités de rigueur, d'esprit d'analyse et d'ouverture nous permettront de saisir les opportunités d'évolution au sein de BSN en France et qu'à l'étranger.

**BSN GROUPE**

35 Mds de francs de CA, plus de 100 sociétés, 43000 personnes dont 4000 cadres, une politique humaine et sociale dynamique qui s'inscrit dans notre projet d'entreprise.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. CH2M en précisant votre rémunération actuelle à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

**BSN** LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

**HFF CHEF COMPTABLE GROUPE**

Notre entreprise associée à trois groupes d'envergure internationale, se situe parmi les leaders du marché informatique.

Les caractéristiques du poste à pourvoir sont :

- responsabilité de la trésorerie, comptabilité générale, clients et fournisseurs, fiscalité, reporting social et consolidé. Nous sommes la société mère d'un groupe de six sociétés (CA 400 MF) ;
- direction d'un effectif de 12 personnes ;
- disposition d'outils informatiques puissants : HP 3000 plus micro, logiciel trésorerie, tableaux, etc. ;
- Lieu de travail : ville très agréable de Haute-Savoie, entre Genève et Mont-Blanc. Nous recherchons un candidat HFF :
- âgé de 30 ans au moins ;
- rompu aux méthodes de reporting et de gestion anglo-saxonnes ;
- ayant déjà l'expérience de la fonction dans un milieu industriel.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 15/1051 AL à :

**EGOR RHONE-ALPES**  
Tour du Crédit Lyonnais  
120 rue Sarvest - 69431 Lyon Cedex 3

**egor**

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE  
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIK CANADA JAPAN

**BANQUE PRIVEE 8<sup>e</sup> CADRE D'EXPLOITATION**

Rattaché au Directeur de l'Exploitation, vous prenez en charge une partie de notre fonds de commerce PME - PMI et en assurez le développement.

Nous souhaitons recruter un cadre d'environ 30 ans diplômé de l'enseignement supérieur ou spécialisé ayant une expérience de 2 à 5 ans d'exploitation en clientèle PME-PMI. Dynamisme, sens du risque, esprit d'équipe et goût marqué de la prospection commerciale sont les qualités que nous privilégions. Salaire de 180-200.000 F. Libre rapidement si possible.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 1211 (lettre manuscrite, CV, photo) à :

**François MICHAU Conseil** 53, Bd d'Angleterie  
**BANQUE - FINANCE** 78110 LE VESINET.

**RANK XEROX**

**Jeune auditeur**

Vous avez acquis une expérience d'environ 2 ans en tant qu'Auditeur International ou en entreprise, après une formation à l'École. Vous maîtrisez l'anglais parfaitement.

Nous proposons une opportunité de carrière dans notre Direction d'Audit Interne. Vous serez chargé de missions d'Audit opérationnel en Europe. Vous serez basé dans l'un de nos sièges internationaux de Londres. A court terme (2 ans) vous valoriserez votre expérience au sein du Groupe.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence G/LM/21 à :

**Philippe Loutredou - RANK-XEROX - Direction des Ressources Humaines - 93607 Aulnay-sous-Bois Cedex.**

**IMPORTANT CABINET D'AUDIT PARISIEN recherche un ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION**

Il contribuera à :

- la mise en place des outils de gestion
- l'établissement des budgets
- le développement des tableaux de bord
- l'analyse des écarts et la définition des mesures correctives.

Diplômé d'une école de commerce ou de gestion, le candidat aura acquis une première expérience de contrôle de gestion (3 à 5 ans).

Envoyer lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions sous référence 69722 à :

**PROUETS 12, rue des Pyramides PARIS, qui transmettra.**

**BANQUE PRIVEE PARISIENNE**

**PARTICIPEZ A NOTRE DEVELOPPEMENT !**

Banque à taille humaine (200 personnes), notre vocation est le financement des PME, PMI et la gestion de patrimoine.

Afin de poursuivre notre croissance, nous recherchons :

**DIRECTEUR D'AGENCE**  
PARIS (SUD) (RÉG. I III G)

**SOUS-DIRECTEUR D'AGENCE**  
PARIS (EST) (RÉG. I III H)

Si vous avez une solide expérience bancaire (5 à 10 ans, clientèle entreprises et particuliers), un diplôme d'enseignement supérieur et des capacités d'animation (équipe de 3 à 10 personnes), adressez un dossier complet de candidature sous la référence choisie à H.B., 615 avenue Victor Hugo 75116 PARIS.

**Cadre Comptable DEBUTANT**

Titulaire du DECS, un important groupe de travaux publics routiers vous propose de rejoindre sa Direction Comptable.

Attaché au Service Consolidation, vous serez chargé de l'établissement des états de synthèse du Groupe (70 sociétés). Vous devrez à terme pouvoir évoluer vers des fonctions d'audit interne ou de gestion de filiales.

Une formation commerciale complémentaire (Sup. de Co, Maitrise) serait appréciée.

Poste situé en proche banlieue Ouest de Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions à AXIAL (réf. 6130) 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

**Elargissez votre fonction du Droit Social à l'International**

Filiale française d'un des leaders mondiaux de la micro-informatique professionnelle, nous allons réaliser pour 1987 un CA de 220 MF, une croissance de + 10% nous allons dépasser tous nos objectifs. Pour maîtriser ce développement, nous créons le poste de :

**Jeune Responsable Juridique**

En liaison avec le Directeur Administratif Financier de la Société Française et de l'Europe du Sud, vous prendrez vos premières responsabilités sur la France pour vous orienter ensuite sur l'International.

Votre mission : le suivi de la paie et de la gestion du personnel, la gestion des assurances-groupe, la fiscalité internationale, l'assistance aux filiales pour le Droit commercial, les relations avec les sociétés de conseil.

Jeune juriste de formation DESS, vous avez consolidé vos connaissances de gestion du personnel sur le terrain pendant 3 ans.

Vous souhaitez élargir cette expérience à l'International puisque votre anglais est opérationnel. Votre rigueur et vos qualités de contact feront le reste.

TEG, notre Conseil, vous remercie d'adresser votre candidature sous la référence 71012, qui sera traitée avec la plus grande confidentialité.

**TEG Ressources Humaines**  
113 rue de l'Université  
75007 PARIS

**Industrie agro-alimentaire - Nous sommes une importante société française (+ de 500 M. de CA) fabriquant et commercialisant des produits de grande consommation - à forte notoriété - tant en France qu'à l'étranger.**

Nous disposons de bons supports administratifs et de gestion (comptabilité analytique structurée ; suivi budgétaire), mais nous souhaitons valoriser l'assistant par l'appui des techniques modernes du contrôle de gestion.

Nous offrons à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (BSC ou Ingénieur + DECS + Anglais) l'opportunité de se réaliser en assumant sa responsabilité au sein d'une Direction centrale d'un groupe important (expérience d'au moins 2/3 ans) en tant que :

**CONTROLEUR DE GESTION**

Intégré à la Direction administrative et comptable, et en relation étroite avec la Direction Générale et les grandes fonctions de la société, vous devrez au cours de la première année assister l'assistant, avant d'apporter des améliorations, voire de procéder à des remises en cause.

Votre mission débordera progressivement le contrôle budgétaire pour être l'interlocuteur de tous les problèmes de gestion auprès des Directions. Vous serez l'homme de l'analyse des résultats et vos synthèses seront faites pour faciliter le management et aider les responsables à prendre les bonnes décisions aux bons moments.

Vous êtes plus que familiarisé avec la micro-informatique qui sera un de vos moyens pour réussir dans vos fonctions.

Homme de dialogue et de communication, autant que de technique, vous trouverez dans cette fonction l'opportunité de travailler comme Cadre de Direction pour peu que vous vous impliquiez personnellement et que vous intégriez le métier spécifique de la Société.

Lieu de travail : région ALGERIE.

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. sous réf. 5886 M à Roland Gaudoux, Sérifo, 111 bis, avenue Bosquet - 75007 PARIS.

**Serifo**  
Membre de Sérifo

Groupe industriel en Europe d'équipement n° 1 mondial dans son secteur

**CONTROLEUR DE GESTION**

Ce spécialiste confirmé, issu d'une école supérieure de comptabilité ou équivalent, aura une excellente connaissance de son métier (comptabilité analytique, générale, systèmes de gestion informatisés) et une expérience minimum de 3 ans.

Il contrôle, analyse, détecte, chiffre, compare, présente régulièrement un état, participe aux bilans mensuels et annuels, propose des solutions efficaces pour une meilleure performance.

Allemand exigé, Anglais apprécié.

Lieu de travail : CHATELAINOUILLE.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. sous réf. G/G à M. GINISTY, STUDIS, 91, avenue de la République, 75011 PARIS

**COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE**  
située quartier St-Lazare, filiale d'un important groupe anglo-saxon souhaite intégrer :

**UN ORGANISATEUR**

Il a pour mission :

- La responsabilité de la gestion des contrats vie
- La définition des dossiers de spécifications informatique Vie
- D'assurer un service conseil et formation auprès des utilisateurs
- De gérer les circuits de facturation et les appels

Il a pour profil :

- Formation Grandes Ecoles
- Expérience de 3 à 5 ans en audit et conseil
- Bilingue anglais.

Agé d'environ 30 ans, vous êtes un professionnel dynamique, créatif, et ayant le sens de l'organisation, ce poste vous offrira un large développement de carrière au sein du groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à notre Conseil en France, sous réf. G/12

**Mc Consulting** **Sysel Rondel**  
17, rue de Miromesnil - 75008 PARIS

**AGENCE DE PUBLICITE PARIS-17<sup>e</sup> recherche**

**COMPTABLE**  
âge moyen 30-35 ans

Le poste s'adresse à un(e) candidat(e) possédant 3 à 5 années d'expérience de la comptabilité générale acquise indépendamment en P.M.E.

Adresser C.V. + photo à l'attention de Josiane GUEYPIER, CIM/BBDO, 92, av. des Ternes, 75017 PARIS.

REPRODUCTION INTERDITE

Grandes ambitions

DIRECTION ET FINANCIERE

Comptable

DE GESTION

financier



# Le Monde ECONOMIE

## LES ÉLECTIONS AUX CONSEILS DE PRUD'HOMMES

# Juridiction efficace, lourde machine

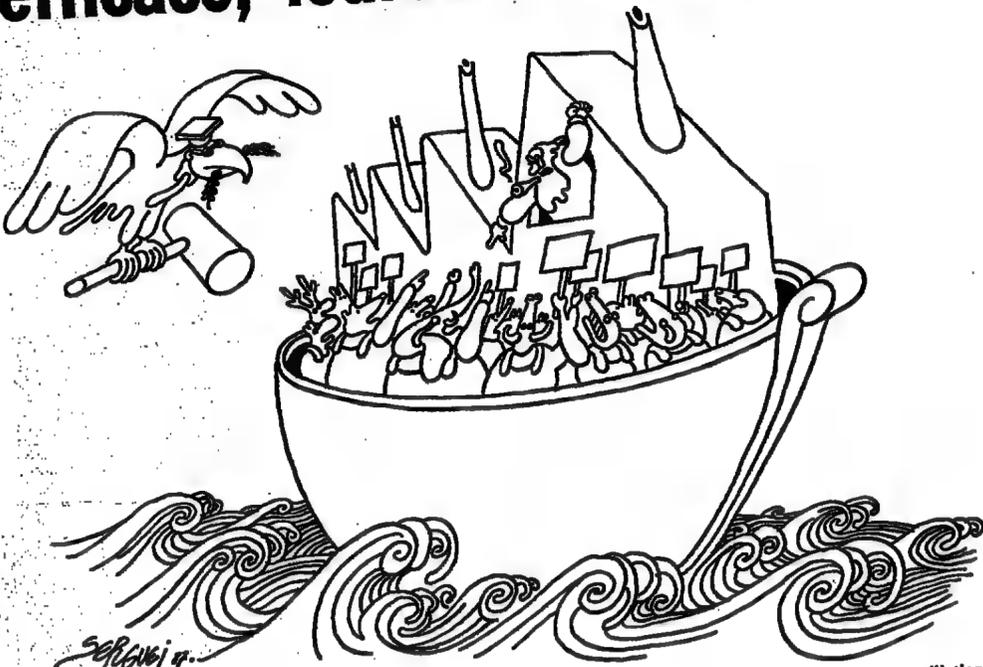
Cent cinquante mille litiges du travail par an mais la conciliation, en baisse, représente un dixième seulement des affaires.

LES prud'hommes, n'est sérieux. Selon, par exemple, qu'aucune audience ne peut commencer si les conseillers prud'hommes, salariés ou employeurs, cégétaires ou adhérents du SNPMI, ne portent pas leur médaille en sautoir ? L'article R.512-12 du code du travail est formel : il indique même que cette médaille, « signe de leurs fonctions », est suspendue à un ruban d'une largeur de 75 mm, « au moyen d'une attache d'une largeur de 75 mm portant un rameau d'olivier ».

Même si le code du travail offre peu d'occasions de s'amuser, il serait toutefois dommage de s'arrêter à cette image folklorique — pour ne pas dire archaïque — des conseils de prud'hommes (de prud'hommes). Ils symbolisent avant tout la justice, pénaire et élective, du travail.

Périgot, président du CNPF, a tenu, le 14 octobre dernier, à « renouveler de manière solennelle son attachement à une juridiction originale fondée sur la participation. Ce système unique au monde doit, pour subsister, être rigoureusement respecté ». Ce sacrifice n'empêche pas le CNPF de se plaindre de la complexité croissante des problèmes auxquels sont confrontés des juges prud'hommes qui n'ont pas toujours la formation appropriée.

Depuis les précédentes élections prud'hommes de 1982, et 88% des litiges provisionnels (98% des affaires étant introduites par des salariés), le contrôle du conseil a été élargi aux différends nés de la loi Auroux sur les sanctions disciplinaires, aux contestations sur les relevés de créances (loi du 25 janvier 1985) et au contentieux consécutif à un licenciement pour motif économique.



Sergueï

### Deux mois pour un dossier

M. Philippe Séguin a, lui aussi, le 22 octobre dernier, joué l'efficacité. « Un dossier de prud'hommes en observation ? Il faut le montrer particulièrement attentivement ». Selon les estimations de la chancellerie, ils auront mis en moyenne 10 mois pour juger une affaire en 1987 contre 10,6 en 1986, 10,9 en 1984 et 11,5 en 1983 (1). Les disparités d'un conseil à l'autre sont toutefois grandes : 12 mois en moyenne à Paris en 1986 (contre 15,6 en 1982...), 11,6 à Lyon, mais 9,6 à Rennes et 9,4 à Douai.

La notification de la décision. Les explications de cette efficacité sont simples : locaux récents, personnel compétent et disponible, « volonté commune » entre syndicats et patronat pour « assurer une bonne gestion », fixation d'une date de jugement dès l'échec de la conciliation. Avec des recettes identiques, le conseil de Rodez n'a besoin que de 8 mois en moyenne pour gérer un dossier.

L'institution prud'homale est donc l'une des juridictions civiles dont les délais de procédures sont les plus courts. Depuis 1984, on observe aussi une diminution des affaires nouvelles (140 682 en 1986 contre 147 937 en 1984) et une augmentation des affaires terminées (147 524 contre 147 370), ce qui permet de rétablir un équilibre qui était devenu préoccupant. Alors que les jugements en deuxième ressort (31 790 en 1986 contre 19 476 en 1982), les appels (26 835 contre 26 760) et les pourvois en cassation (5 743 contre 3 848) ont une tendance à augmenter, malgré une déflation récente, le nombre de décisions ne cesse de diminuer — 15 229 en 1986 contre 14 178 en 1982 — au grand dam du patronat, qui y voit une atteinte grave à la mission première des conseils.

Versailles cependant, le conseil affiche un taux de conciliation de 16 % — soit le double du taux national, — qu'il explique par l'expérience et la qualité de la formation des conseillers. Mais leur volonté de jouer ce jeu, aussi leur volonté de jouer ce jeu, cette conciliation peut de chagriner à fait l'objet d'un examen attentif de la part de la CEGOS dans le « diagnostic de fonctionnement des conseils ».

Conflic de personnes Pour la CEGOS, « la conciliation n'est pas le filtre qui permettrait de réduire les affaires venant en jugement et de débouteiller dans certains conseils les audiences de jugement ». Cela tient notamment à une « intransigence générale des parties » qui, « sûres de leurs droits », ne veulent pas céder : « Au-delà du conflit d'intérêt se greffe bien souvent un conflit de personnes d'autant plus aigu que l'entreprise est de faible dimension (85 % des affaires concernent des entreprises de moins de cinquante salariés) et que les rapports entre employeurs et demandeurs ont été marqués par la proximité pendant l'exécution du contrat de travail. » Le conseil de prud'hommes est perçu plus comme un tribunal que comme une instance de conciliation. Y avoir recours, c'est déjà entre l'employeur et son salarié un casus belli.

Une autre explication à la diminution de la conciliation est examinée par la CEGOS : il s'agit du rôle des avocats (dont l'assistance n'est pas obligatoire). Le rapport nuance l'aspect « défensif » qu'on lui prête. Les avocats n'ont pas « toujours reçu mandat pour concilier avec la partie adverse ». Ils présentent parfois une issue plus favorable devant le bureau de jugement, ce qui va à l'encontre d'une issue positive à la conciliation.

Pour favoriser cette dernière, la CEGOS a présenté trois recommandations quant au comportement des conseillers : « Adopter une attitude plus active », « Adapter une attitude plus active », « Adapter une attitude plus active ». MICHEL NOBLECOURT. (Lire la suite page 38.)

## LA CRISE DES INVESTISSEMENTS

# Une aide inutile

par DIDIER PÈNE (\*)

Le débat sur l'aide à l'investissement n'est pas nouveau. Mais les échéances politiques de 1988 et le souci de moderniser l'économie française dans la perspective de l'unification européenne en 1992 accélèrent son actualité. L'argumentation des partisans de cette aide est, pour l'essentiel, la suivante : la France investit moins que dans les années 70, et, moins que ses concurrents étrangers.

La baisse brutale du marché des actions. Il conviendrait donc de freiner cette « financiarisation » de l'économie par des incitations, essentiellement fiscales à l'investissement productif.

Les faits démontrent-ils raison à cette thèse ? Les premiers responsables de la baisse du taux d'investissement global sont les particuliers. La diminution de la construction de logements (de 500 000 à 300 000 par an) en est largement responsable. Les grandes entreprises nationales ont également sensiblement réduit leurs efforts dans ce domaine. La aussi, des retards accumulés précédemment, comme dans le téléphone, ont été rattrapés dans les années 70.

Dans le secteur énergétique, le quasi-échec du programme électronucléaire et le ralentissement des dépenses dans le pétrole et les charbonnages ont conjugué leurs effets négatifs sur l'investissement. Ainsi, à partir d'une base 100 en 1980, l'investissement industriel hors énergie dépasserait, à la fin de 1987, le PIB situé aux alentours de 111, alors que l'investissement total des entreprises non financières incluant le secteur énergétique atteindrait à peine le niveau 100, et que l'investissement productif des grandes entreprises nationales ne dépasserait pas l'indice 80 !

Des phénomènes comparables se sont produits dans l'agriculture. Il a, enfin, fallu freiner les dépenses, et même désinvestir dans les industries en crise à forte intensité capitalistique comme la sidérurgie, la chimie lourde, l'automobile où il y avait eu, pendant longtemps, surinvestissement dans les activités non rentables.

En fait, la réduction des investissements dans les industries lourdes, qui explique la baisse du taux d'investissement dans beaucoup de pays, est significative d'une évolution structurelle de l'économie des anciens pays industrialisés, qui ont tendance à abandonner partiellement les secteurs à forte intensité capitalistes que aux nouveaux pays industriels et cherchent à s'orienter vers des activités plus légères et à forte valeur ajoutée.

Car on peut créer autant et même plus de richesses et d'emplois dans des activités à

## 세계로 날자\*

1987, Sup de Co Marseille a renforcé son maillage international par la signature de six nouveaux accords de coopération avec des établissements européens, asiatiques et américains : Université de Lind (Suède), Ecole des Hautes Etudes Industrielles de Séoul (Corée), Korea University (Séoul), Université de Pékin (Chine). Ces accords se traduiront par des échanges d'enseignants et d'étudiants, des recherches menées en commun, des séminaires et voyages d'études pour chefs d'entreprises.

La culture internationale de Sup de Co Marseille se renforce aussi dans le vie associative de l'école. Depuis 1982, les cinq continents ont été représentés par plus de 200 missions menées par les étudiants de Mission Export et par l'ANESC.

Enfin, Marketing Méditerranée, première Junior-Entreprise des ESCAE, possède depuis deux ans un département "Mission Export aux Etats-Unis". Pour 1992 Sup de Co Marseille prépare conjointement les deux missions.

\* "International"



**Sup de Co Marseille**  
ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE MARSEILLE  
Données de Lascary - Case 911 - 13288 Marseille Cedex 9 - Tél. 401 641 F - Tél. 91 41 01 60  
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MARSEILLE

(Lire la suite page 40.)

REPRODUCTION INTERDITE  
ambitions  
ANT DE  
FEUILLE  
ERSIFIÉ  
34 PA  
MOBILIER

سكزا من الاجل

LES ELECTIONS AUX CONSEILS DE PRUD'HOMMES

Près de deux cents ans de législation

De l'alternative aux pouvoirs de la police à la suppression de l'échevinage parallèlement à l'essor du capitalisme.

COMME l'a montré Alain Supiot, dans son ouvrage Les Juridictions du travail (1), la juridiction prud'homale a pris son essor après l'établissement de l'Ancien Régime, et sa croissance a été en phase avec celle du capitalisme au dix-neuvième siècle. Les prud'hommes apparaissent d'abord comme une alternative aux pouvoirs de contrôle normalement exercés par la police sur les populations ouvrières.

patrons... les ouvriers - par un scrutin par collège. La loi du 7 juillet 1880 renforce le paritarisme en prévoyant que, lorsque le président serait employeur, le vice-président serait ouvrier et réciproquement. Du début du vingtième siècle jusqu'à aujourd'hui, l'institution prud'homale a été l'objet d'une dizaine de lois d'importance inégale. La loi du 15 mars 1907 a créé les conseils de prud'hommes de l'industrie et de l'agriculture. La loi Boulin du 18 janvier 1979 a permis la généralisation territoriale des conseils de prud'hommes, l'introduction d'instances nationales (jusqu'à lors 8 conseils) et il n'y avait que 300 000 votants et une meilleure protection des conseillers prud'hommes.

Conciliation obligatoire

Enfin avant-dernière étape législative : la loi du 11 mai 1982 a amendé le statut de l'indemnisation des conseillers (dont le statut de statut est revenu de six à cinq ans). Elle a aussi supprimé le système de l'échevinage dans le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et la Moselle.

Aujourd'hui il existe 282 conseils de prud'hommes (la règle étant qu'il y en a au moins un dans le ressort de chaque tribunal de grande instance), qui sont chargés de régler les conflits individuels du travail (par exemple, le motif ou la procédure de licenciement, le non-respect d'une clause de non-concurrence, le refus de délivrer un contrat de travail). Depuis la loi du 25 décembre 1986, chaque conseil comprend quatre sections : industrie, commerce, agriculture et sections diverses, encadrement. En raison de leur caractère d'instances qu'elles avaient à traiter, 19 sections agricoles ont été supprimées : il n'y en a désormais qu'une dans le ressort de chaque tribunal de grande instance.

Dans chacune des 1311 instances existantes, il y a un bureau de conciliation et un bureau de jugement, dans lequel siègent en nombre égal des conseillers prud'hommes employeurs et salariés. Règle fondamentale : le litige n'est obligatoirement soumis au bureau de conciliation qu'à l'accord, la procédure est terminée. En cas d'échec, l'affaire est examinée par le bureau de jugement, qui entend les parties et doit se prononcer en droit après avoir éventuellement demandé des informations complémentaires. En attendant, le bureau peut prendre des mesures provisoires (par exemple, versement d'une provision sur salaire) ou demander un supplément d'instruction en nommant un conseiller rapporteur ou un expert.

En cas d'urgence, il est possible de recourir à la procédure de référé

prud'homal qui n'est pas soumise au préalable de la conciliation. C'est la loi Boulin qui a rendu obligatoire la création dans chaque conseil d'une « formation de référé », paritaire, commune à toutes les sections et disposant des mêmes pouvoirs que les autres juges des référés. Dans l'hypothèse d'un refus des voix en bureau de conciliation, en bureau de jugement ou en formation de référé, aucune décision ne pouvait être prise, le règlement du litige est renvoyé à une séance de « départage ».

Un magistrat professionnel, le juge du tribunal d'instance, préside une nouvelle audience pour prendre la décision. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1987, si l'un des chefs de demande est supérieur à 15 000 francs, il est possible d'introduire un recours en cour d'appel. Quant au pourvoi en cassation, il est également possible pour une sentence prud'homale rendue en dernier ressort.

Procédure d'urgence

Le CNPF souligne que « ce taux d'appel en dernier ressort s'est vu multiplié par quatre depuis 1980. De ce fait, de plus en plus d'affaires ne peuvent être portées devant un conseil de prud'hommes. En principe, le litige tout justiciable doit pouvoir faire appel d'une décision qu'il estime injuste ». Depuis la loi du 30 décembre 1986 supprimant l'autorisation administrative préalable de licenciement, les conseils de

prud'hommes ont une plénitude de compétence en matière de litiges économiques. Dans des conseils importants comme Paris, où les sections se trouvent divisées en chambres, l'une d'entre elles « doit être désignée pour spécifiquement les litiges en matière de licenciement économique ».

Un décret du 29 juin 1987 a institué une procédure d'urgence qui oblige l'employeur à fournir des informations dans les huit jours qui suivent la réception de la convocation à la conciliation. Des délais de procédure plus courts sont prévus : un mois entre la saisine du conseil et la tentative de conciliation, six mois entre la date de renvoi par le bureau de conciliation (dans l'hypothèse d'un échec qui entraîne automatiquement la désignation d'un conseiller rapporteur) et la décision du bureau de jugement.

Pour le ministère des Affaires sociales, le nombre d'affaires nouvelles introduites au cours du premier semestre 1987 (74 031) étant inférieur à celui du premier semestre 1986 (76 897), on peut en déduire que cette nouvelle compétence des conseils n'entraîne pas d'engorgement de cette juridiction. A entendre M. Séguin, les Cassandre en sont pour leurs frais. Affaire à suivre.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Les Juridictions du travail, par Alain Supiot, professeur à l'université de Nantes. « Droit du travail », Dalloz, 739 pages, 500 F.

Juridiction efficace, lourde machine

(Suite de la page 37.)

« Ne pas réduire la conciliation à la seule instance prévue à cet effet ; ne pas réduire dans l'esprit des justiciables son rôle à celui du tribunal. »

Le rapport montre, plus globalement, que « le système prud'homal est une machine lourde et que chaque étape supplémentaire de la procédure ajoute un délai important » (quatre-vingt-dix jours de plus en moyenne). Il se dégage ainsi de cet état de fait « la meilleure solution à envisager la formation des conseils, qui devra être de plus en plus fournie, aux organisations syndicales parfois tentées « d'utiliser l'institution prud'homale au service de leur stratégie ».

A l'issue d'un diagnostic écrit de soixante-deux pages, la CNCF formule plusieurs recommandations. Ainsi, en cas de non-conciliation, un « contrat de procédure » - comme il en existe déjà à Bordeaux et à Laval - pourrait permettre aux parties de s'engager fermement sur un aspect des litiges. Les renvois devraient être limités à un ou deux et n'être effectués qu'avec motif réel et sérieux. Un « tribunal de bord » devrait être constitué pour chaque conseil, afin de mieux faire la liaison aux dysfonctionnements. Les greffes des conseils devraient être réorganisés de telle façon que la norme soit d'un agent pour 100 dossiers par an (alors qu'actuellement on observe des écarts de 144 dossiers à Nanterre et 50 à Giverny ou 62 à Chartres). Les conseils « qui n'ont pas deux-cent affaires par an devraient être regroupés ».

Enfin, « les organisations syndicales qui ont le privilège de présenter leurs candidats devraient en conséquence obtenir de ceux-ci l'engagement moral d'une participation minimale de trois à quatre demi-journées par mois ou faire appel à des candidats supplémentaires ». Qui a pris de tels engagements ? M. N.

“ Donner aux entreprises le moyen de renforcer leur assise financière...”

La BFCE participe depuis 40 ans au financement d'un grand nombre d'entreprises, en France comme sur les marchés internationaux. Avec l'expérience du monde industriel et commercial, elle est un allié sûr des entreprises dans la conduite de leurs opérations de haut niveau.

A leurs côtés, elle recherche des partenaires français ou étrangers en vue de acquisitions, fusions et concours à toute opération de réorganisation de capital; elle est en mesure de préparer et de conduire une introduction sur les marchés boursiers; elle peut aussi participer au développement de grands projets d'investissement, par l'intermédiaire de ses sociétés de capital-risque.

BFCE : votre allié dans le marché.

n'est-ce pas aujourd'hui la meilleure façon de les appuyer dans la concurrence internationale ? ”

**BFCE** Banque Française du Commerce Extérieur

**HOLOGRAMA**  
LE MONDE EN 3 DIMENSIONS



CREATION - MARKETING  
80, passage de la Tourneville  
75011 PARIS - 47 80 88 38

**THE FRENCH MASTER IN BUSINESS ADMINISTRATION**



Restons Français. L'IGN est la seule grande école de commerce de France de statut universitaire. Les Prépa., DEUG, DUT, BTS (Licences, Maîtrises, ingénieurs - en 3<sup>ème</sup> année) doivent présenter le concours national de cet Institut réputé.

Une réputation justifiée par FORMATION : tiers-temps-terrain intégral et l'ouverture internationale de l'IGN.

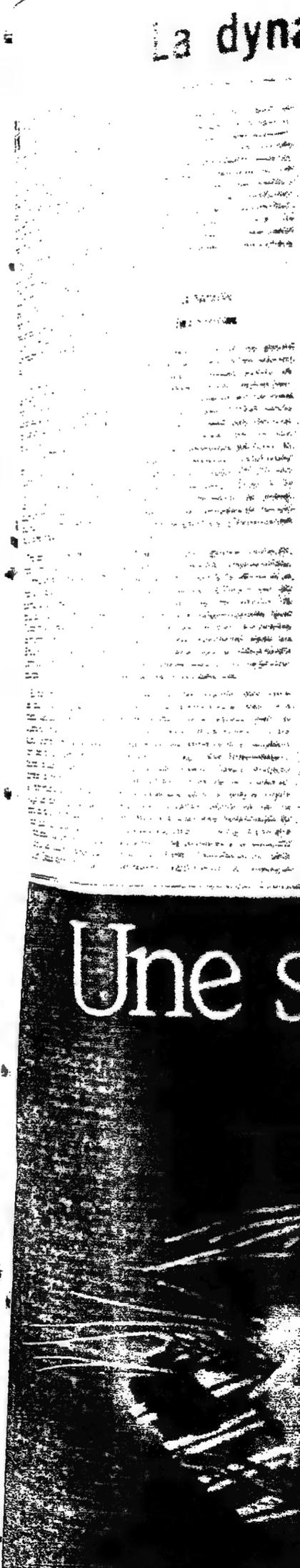
Soyons Internationaux. L'IGN est la seule grande école de commerce de France qui offre ces quatre filières de spécialisation : Commerce-Marketing, Finance, Expertise Comptable, (14 UV/16 grâce à la MSTCF I), Systèmes d'Information et Organisation (avec la possibilité d'obtenir gratuitement un MBA pendant la scolarité IGN).

Don't forget! On entre à l'IGN par un concours spécial. Demandez vite la brochure détaillée par le bon ci-dessous.

**IGN**

POUR MEILLEUR CONNAITRE L'IGN

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Ta. \_\_\_\_\_  
IGN : 4, rue de la Ravinelle - Case 01, n° 2 - 54035 NANCY CEDEX - Tél. : 83.35.22.52  
dans 30 villes. Banque d'épreuves communes en 1988 avec 3 autres écoles.





سكنا من الامم

### La chronique de Paul Fabra

**V**OULDRAIT-ON en un seul mot et en un seul concept à la fois les imprévisibles, les inconséquences et les immenses dangers que la situation financière et monétaire actuelle nous a été révélée, à nous qui ne sommes pas le voir, par la bourse (encore dans sa première phase), qu'il s'agit de la liquidité. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les milieux financiers - qui, dans le monde, ont beaucoup d'années, avec un certain nombre d'hommes politiques, à la désorganisation - se comportent s'ils avaient prévu en oubliant le passé.

Puisqu'il ne paraît pas possible de réinventer un genre d'esprits éminents d'avoir perdu la vue sur ce qui devrait leur être familier, nous devons collectivement en conclure, dans un certain nombre de cas (encore) victimes d'une illusion. Cette illusion, qui nous a fait croire que le comportement des marchés touchait seulement qu'ils accordent une grande importance à une idée plus ancienne qu'ils ont de l'idée que lorsqu'une chose est énorme - ou est jugée telle - elle est invulnérable, en fait ce n'est qu'apparence, pour la commodité de l'exposé, le syndrome de l'éléphant.

Tout se passe donc comme si, à quelques exceptions près, les banquiers, les professionnels de la Bourse, les capitaines d'industrie (au sens, si l'on peut dire, préindustriel) du mot, ceux qui s'applique plus que jamais à maints grands pays (de la finance) et, dans les milieux des finances, les dirigeants du Trésor et jusqu'à certains gardiens de la monnaie (gouverneurs de banque centrale et fonctionnaires des institutions internationales) étaient contents d'un air tranquille, dangereusement amoindri, pour juger de la liquidité d'un seul quelconque.

Tous ou presque tous ont agi - et continuent d'agir - comme si on pouvait considérer un marché comme « liquide » s'il était facilement négociable. Il n'est pas, en fait, orthodoxe de définir, il ne

## Pourquoi ils sont effrayés

suffit pas, aux yeux d'un opérateur prudent et avisé - et cela vaut tout autant pour le petit épargnant que pour le trésorier d'une multinationale et le président de la Banque du Japon ou de la Bundesbank submergées de dollars dont ils se passeraient volontiers, - qu'un actif puisse être vendu à volonté sur le marché pour qu'il soit tenu pour liquide. Il y a encore une condition supplémentaire, à savoir que cette vente puisse être effectuée sans perte, ou moyennant une perte minime (correspondant, pour une créance, à la proximité de l'échéance).

Pour avoir feint de croire et fait croire que la « modernisation » des marchés et leur élargissement (couronné par leur internationalisation) garantirait qu'en cas de besoin on trouverait toujours un acheteur, et un acheteur pour un bon prix, les milieux financiers, avec la bénédiction des plus hautes autorités, ont pris une lourde responsabilité. Les plus importantes innovations financières ont précisément consisté à multiplier les appels directs au marché (mouvement dit de « titrisation » ou, en jargon anglais, « securitization »).

Exemple : une grande société, au lieu de solliciter un crédit bancaire, émettra des bons de trésorerie qui pourront circuler librement entre les différents prêteurs (d'autres sociétés ou des banques). On croit ainsi assurer une plus grande sécurité des emprunts. Mais cela suppose qu'il ne se passera jamais sur le marché de plus en plus vaste des reconnaissances de dette (titrisation) qui s'est passé sur le marché des actions.

Les promoteurs du marché à tout faire sont en train de pousser le monde vers une impasse. Nous ne sommes plus loin du moment où, prématurément, la liquidité du système dans son ensemble risque de n'être plus assurée, et, deuxièmement, les avantages de la vente négociable - possibilité de vendre, mais avec un risque de prix - seront

eux-mêmes la cause (ce que vous dites déjà, pour certains types d'emprunt, sur l'euro-marché).

Dans la mesure où la chronique, je passerai rapidement sur le premier aspect de la question, non sans mentionner toutefois toute la portée. Supposons - qu'à Dieu ne plaise ! - que la France, dès demain matin face à une fuite massive de capitaux. Plutôt que de capituler en se laissant par une immédiate dévaluation ou un abandon précipité du SME, on pourrait imaginer que la Banque de France tente de rétablir la situation en mobilisant, de façon non moins massive, les réserves de change qu'elle a, au cours des derniers mois, accumulées. Autrement dit, pour mobiliser, il lui faudrait vendre : et les vendre dans les circonstances d'aujourd'hui, cela signifie prendre le risque de provoquer la chute du dollar et une remontée brutale des taux d'intérêt, deux choses également catastrophiques. Ou est-ce qu'une réserve dont on ne peut disposer il y a guère ?

La Banque du Japon, la Banque d'Angleterre, dont les réserves sont encore plus importantes que celles de la Banque de France, ont-elles aussi des réserves de change qu'elles peuvent mobiliser ? Les réserves de change, qui sont l'envie de toutes les nations, sont, par ailleurs, et pour la même raison, pratiquement gelées, c'est-à-dire, au figuré comme au propre, le contraire de liquides.

Mais, l'avis de l'expert par excellence qu'est le bon du Trésor il y a trois ou six mois des Etats-Unis n'est déjà plus

tout à fait pour les banques centrales, institutions tenues statutairement, pour des raisons évidentes de saine gestion, à ne posséder que des actifs d'une grande liquidité. Non seulement la notoriété de la signature, la brièveté de l'échéance, mais aussi la gigantesque dimension du marché potentiel - pourtant toujours en croissance - pour placer au tour du monde les T bills (pour les initiés les Treasury bills, ou bons du Trésor américains). Avec le troisième des arguments qui sont rappelés, nous retrouvons le syndrome de l'éléphant. Il a joué à plein dans la récente crise de Wall Street et des autres Bourses, et magnifiquement relégué les autres, autres par les progrès de l'internationalisation.

Les malheureux estropiés de la route ne le savent que trop : c'est le jour où l'on se réveille de l'accident qu'on est pris de vraie panique. Cela s'est aussi vérifié pour le débile boursier, comme en témoigne le récit saisissant que le *Wall Street Journal* (1) vient de donner de la séance du 20 octobre, celle donc, comme dit La Palice, qui suivait le mémorable lundi 19 octobre (chute de 22,5 %, la plus forte de tous les temps en un seul jour).

Ne retournons ici que deux traits de cette extraordinaire relation. Le premier est le stupide des boursiers qui découvrant tout d'un coup, mardi 21 l'ouverture, qu'il n'y a tout simplement plus d'acheteurs sur le plus grand marché du monde. Les titres les plus prestigieux, IBM, Sears, Eastman Kodak, Dow Chemical, etc., ne peuvent pas être cotés. Ensuite on le sait, le marché, un marché de fermeture, devait rebondir. A la clôture, il s'élevait à un record de 102,27 points sur l'indice Dow Jones (qui était tombé la veille de 508 points). Le deuxième trait est la vigueur de l'opération de sauvetage menée par les autorités monétaires. Les dirigeants de la Fed ont téléphoné

qui avaient toutes cessé de faire crédit aux firmes de Wall Street, pour leur enjoindre de leur consentir toutes les avances demandées.

**F**AISANT écho au précepte que donnait, au milieu du dix-neuvième siècle, le gouverneur de la Banque d'Angleterre (« En cas de panique, le papier qu'on vous présente »), Alan Greenspan, le président de la Fed, mardi 22 octobre en première heure, a communiqué laconique que l'institut « est prêt à jouer son rôle de source de liquidités » (ici, le mot est pris dans son acception usuelle de « moyens de paiement ») pour soutenir le système économique et financier ». En termes pratiques, cela a signifié que l'institut d'émission américain s'est mis à acheter sans compter les titres de la dette publique dont les banques cherchent à se débarrasser pour se procurer du cash. Dans l'immédiat, cela soulage les banques, mais a aussi pour effet d'augmenter la masse des bons du Trésor pratiquement gelés dans les actifs, cette fois-ci, de la Banque centrale des Etats-Unis.

En période d'inflation, on se trouve en face de la situation paradoxale suivante : alors que les « liquidités » (moyens de paiement) sont censées augmenter, les risques de faillite augmentent car ces moyens de paiement sont obtenus par un endettement croissant. Autrement dit, la « liquidité », au sens financier du terme (faculté de payer des créanciers) n'est pas la même chose que la « liquidité », au sens économique (faculté de payer des créanciers). En période de désinflation (et a fortiori de déflation), la situation est encore aggravée à cet égard, car les producteurs-emprunteurs ne peuvent plus compter sur les hausses de prix pour alléger leurs obligations, ni les Trésors publics pour gonfler le rendement des impôts. Ce trait commun illustre la parenté entre les deux phénomènes d'inflation et de déflation.

(1) « How the U.S. market almost disintegrated » (Comment le marché américain s'est presque désintégré). Edition du 23 novembre.

### LA CRISE DES INVESTISSEMENTS

## Une aide inutile

(Suite de la page 37.)

Compte tenu de tous ces recitifs, il me doute que les entreprises porteuses d'avenir aient réduit leur investissement global productif. Cela rend-il l'investissement financier moins dangereux pour l'économie ?

Il est évident que, poussé au-delà de certaines limites, l'investissement financier devient dangereux pour lui-même, comme on l'a vu en ces dernières semaines. Mais la situation va-t-elle avoir en retour, au-delà de ses effets immédiats, des conséquences négatives sur l'investissement productif, par exemple l'investissement dans l'épargne ou la réduction de la consommation corrélative qu'elle provoque ? Peut-être, mais cela ne se produira vraisemblablement, de toute façon, qu'en proportion de la réduction du taux d'épargne et de l'augmentation de la consommation que la baisse de ce taux provoque.

### Une prétendue faiblesse

En ce qui concerne les placements à revenu fixe, la baisse et les fluctuations erratiques du prix de l'argent au cours de ces dernières mois ont certainement rendu les investisseurs financiers plus prudents, même si ce type de placements présente un intérêt certain tant que le taux « réel » de l'argent tournera autour de 5-7 %. Quant aux prises de participations et de contrôle, on peut dire qu'elles préparent, pour la plupart, des investissements directs plus efficaces. Car si certains « raiders » cherchent surtout des plus-values financières, un examen des opérations prises de contrôle révèle surtout un souci d'adaptation à la nouvelle donne européenne et mondiale, la coopération externe permettant, selon les intérêts, de le faire plus rapidement que la coopération interne.

Toutefois, l'argument le plus valable des partisans d'une aide à l'investissement est la prétendue faiblesse de ce secteur dans ce domaine par rapport à ceux des autres pays. A l'appui de ces affirmations, on publie des graphiques où l'on voit que l'investissement productif français a été moins vite que celui de

ses voisins ces dernières années, en particulier déjà que la France partait d'un niveau plus élevé que la plupart d'entre eux.

Mais l'essentiel n'est-il pas, comme l'indique l'OCDE, que, malgré cette baisse relative, l'investissement en biens d'équipement durables, qui est le plus important pour la compétitivité internationale, est en hausse en France depuis 1973 (de 10 % à 9,4 % du PIB en 1985) que celui du Japon (de 13,7 % à 10,1 % en 1984) et plus encore que celui des Etats-Unis (7,7 % en 1985), de la RFA (8,2 % en 1984), de la Grande-Bretagne (8,2 % en 1984) et de l'Italie (7,9 % en 1985).

Et même si, comme l'affirment certains, cette baisse relative de l'investissement français explique que la croissance de l'économie française est devenue inférieure à celle de ses partenaires, faut-il en tirer comme conclusion que les entreprises françaises doivent investir plus que les autres pour rattraper une croissance comparable ? Ne faut-il pas plutôt se pencher sur les causes de la véritable anomalie qui fait que les entreprises françaises doivent investir plus que les autres pour atteindre un taux de croissance identique ? La qualité moyenne de nos investissements n'est-elle pas moindre ?

Si ce raisonnement ne nous paraît pas convaincant, encore faudrait-il que les incitations fiscales à l'investissement soient efficaces. Or les recherches en la matière ne sont pas concluantes. Les incitations peuvent conduire à une anticipation des dépenses d'investissement en accompagnant un essor spontané ou juste avant leur suppression, mais elles ne conduisent à une augmentation. Et même si tel était le cas, on pourrait se demander si la prise en charge d'une partie du financement par le collectif ne s'accompagne d'une moindre rigueur dans les investissements, comme on l'a vu dans le passé. Sinon, pourquoi les Etats-Unis et la Grande-Bretagne suppriment-ils leurs incitations fiscales à l'investissement ?

De quelque côté que l'on se tourne, il ne semble pas que les problèmes de l'investissement français tiennent à une faiblesse de l'investissement productif. Et les travaux des experts qui prévoient un investissement spontané à l'investissement,

même si la crise boursière atténue cet optimisme, devraient d'autant plus rassurer pour l'avenir que le coût réel de l'argent se amoindrit et que les incitations à l'investissement, temporaires ou non.

Les vrais problèmes sont probablement ailleurs. D'abord, le fait que les Français doivent investir plus que les autres pour obtenir des résultats comparables montre qu'il y a encore trop de rigidités et de procédures inadéquates de choix d'investissement dans notre pays. Il serait utile d'approfondir la question.

Ensuite, les choix stratégiques récents des entreprises sont-ils meilleurs que ceux des autres ? Par exemple, les acquisitions de la CGE, de Thomson, de Framatome, de Pechiney et de la CEMEX aux Etats-Unis sont-elles judicieuses ? Il s'agit de paris incertains et il est évidemment impossible de juger le bien-fondé. De ce qui se pourra-t-on plus, comme par le passé, accuser l'Etat de pousser les entreprises à des choix malheureux.

### Des opportunités réelles

Mais une seule question doit être abordée. Il y a une quinzaine d'années, la France était un pays à main-d'œuvre et à main-d'œuvre de travail. D'un côté, la « sagesse salariale » et le caractère d'incertitude du franc ont réduit le coût relatif de la main-d'œuvre française. De l'autre, les mesures législatives ont réduit le coût moyen du travail. Ainsi, on ne peut pas dire que la France ait eu un avantage relatif par rapport à ses principaux concurrents.

Face à ce phénomène : On peut adopter une attitude politique en niant soit l'abaissement relatif du coût de la main-d'œuvre, soit le caractère de durée du travail. Ce sera par exemple, que l'on ne travaille pas plus en RFA, on ne travaille pas plus en RFA, on ne travaille pas plus en RFA, on ne travaille pas plus en RFA.

Mais on peut aussi s'étonner, à l'inverse, que la RFA, malgré une politique économique remarquablement réussie, n'ait pas atteint un niveau de croissance plus élevé. Peut-être doit-

elle, comme la France, disposer d'un plus grand nombre de capitaux américains et japonais pour ses équipements ?

On peut admirer le comportement rationnel des Français qui auraient, en quelque sorte, arbitré moins le pouvoir d'achat que les autres, mais qui auraient permis de maintenir, malgré ces bouleversements, un rang médian parmi leurs partenaires économiques.

On peut s'inquiéter et regretter que l'économie française acquière des caractéristiques qui la rapprochent des pays en voie de développement.

Toutefois, si cette évolution est confirmée, elle offrirait à l'économie française une opportunité. Il est indéniable qu'à ce niveau d'investissement et de compétence, le pays qui doit utiliser plus de monde que les autres est désavantagé par son coût plus élevé. Mais cet inconvénient constitue, en quelque sorte, une réserve de productivité qui peut donner un avantage comparatif.

Si l'on considère que l'un des éléments de la croissance progressive du Japon a été la combinaison d'une durée du travail élevée et d'un coût du travail faible. Le Japon a donc un avantage de vie parmi les plus hauts de la planète, accompagné d'une croissance relativement forte et d'un chômage faible.

Dans ce domaine, les mesures coercitives sont peu efficaces. Doit-on pour autant exclure d'abord des études pour vérifier ces chiffres : ensuite, si l'on confirme leur validité et leur poids économique, des campagnes pour faire prendre conscience aux Français de leur situation comparative ? Les compatriotes qui ont travaillé dans les pays à haut coût de la main-d'œuvre ont-ils des idées plus efficaces ?

Enfin, s'il faut, malgré tout, encourager l'investissement, rien ne vaut, d'une part, la baisse de l'impôt sur les bénéfices qui dégage des ressources supplémentaires en traitant sur un pied d'égalité investissement matériel et immatériel ; de l'autre, la réduction du coût de l'argent, la combinaison des deux favorisant les investissements en améliorant leur rentabilité, sans forcer le choix de l'entreprise.

DIDIER PENE.

### HUMEUR

## Mystifiante coopération

PHILIPPE SIMONNOT

**A** chaque nouvelle accusation des Bourses, ces dernières semaines, le même clameur se fait entendre : que font donc nos ministres des finances, nos chefs d'Etat ? A quand la réunion du groupe des Sept pour arrêter la course à l'abaissement ?

Alors que les capitaux circulent autour de la planète à la vitesse de la lumière, que le commerce rend les différentes économies nationales de plus en plus interdépendantes, la recherche d'un accord entre les Etats n'est-elle pas imposée par le bon sens le plus élémentaire ? Du reste, si l'on y réfléchit, c'est par défaut de coopération internationale.

### Un roi sans sceptre

La cause du mal étant connue, les docteurs n'ont, pour une fois, aucune difficulté à ordonner le remède - lequel, ajoutons-le pour nous rassurer tout à fait, n'était pas à la portée des malheureux gouvernements du monde. A les voir, le monde aurait fait des progrès décisifs en matière de concertation inter-étatique et grâce à ces progrès nous saurions éviter les crises comme il y a un demi-siècle.

On s'en voudrait de décourager tant de bonnes intentions. Pour prévenir la récession qui s'annonce, il faut agir vite.

Il est étrange, en vérité, d'espérer le salut de la réunion de gouvernements qui, pendant des années, l'on a déposé ou qui se sont dévoués eux-mêmes d'un certain nombre d'instruments de contrôle monétaire et financier. Ceux qui réclament moins d'Etat il y a deux mois à peine ne sont pas les derniers à faire appel aujourd'hui à plus de coopération inter-étatique.

Par quel miracle la solution pourrait jaillir de cette conjonction d'impuissances, on ne le dit pas. La désignation, pourtant, n'est pas remise en cause. Trop tard ! On trop tôt ! En tout cas, ce n'est pas le moment. Les gre-

nouilles demandant un roi, mais sans sceptre.

Est-on d'ailleurs tellement certain que la cause de nos maux présente la même origine ? Quel plus bel exemple de concordance que l'accord de Louvre ? Il aurait pourtant été clair il y a quelques jours, que les Etats ont changé leurs positions sur ce point.

Alors que les capitaux circulent autour de la planète à la vitesse de la lumière, que le commerce rend les différentes économies nationales de plus en plus interdépendantes, la recherche d'un accord entre les Etats n'est-elle pas imposée par le bon sens le plus élémentaire ? Du reste, si l'on y réfléchit, c'est par défaut de coopération internationale.

Alors que les capitaux circulent autour de la planète à la vitesse de la lumière, que le commerce rend les différentes économies nationales de plus en plus interdépendantes, la recherche d'un accord entre les Etats n'est-elle pas imposée par le bon sens le plus élémentaire ? Du reste, si l'on y réfléchit, c'est par défaut de coopération internationale.

Alors que les capitaux circulent autour de la planète à la vitesse de la lumière, que le commerce rend les différentes économies nationales de plus en plus interdépendantes, la recherche d'un accord entre les Etats n'est-elle pas imposée par le bon sens le plus élémentaire ? Du reste, si l'on y réfléchit, c'est par défaut de coopération internationale.

Alors que les capitaux circulent autour de la planète à la vitesse de la lumière, que le commerce rend les différentes économies nationales de plus en plus interdépendantes, la recherche d'un accord entre les Etats n'est-elle pas imposée par le bon sens le plus élémentaire ? Du reste, si l'on y réfléchit, c'est par défaut de coopération internationale.

Alors que les capitaux circulent autour de la planète à la vitesse de la lumière, que le commerce rend les différentes économies nationales de plus en plus interdépendantes, la recherche d'un accord entre les Etats n'est-elle pas imposée par le bon sens le plus élémentaire ? Du reste, si l'on y réfléchit, c'est par défaut de coopération internationale.

Advertisement for 'HUMER' hair treatment. The text is partially obscured but includes phrases like 'HUMER', 'traitement', and 'Le com...'. The background shows a person's hair being treated.

# Economie

## SOMMAIRE

■ Réunis au Mexique, à Acapulco, les chefs d'Etat de huit pays d'Amérique latine ont appelé les autres chefs d'Etat d'Amérique latine et des Caraïbes à se joindre à eux pour définir un projet commun de développement (lire ci-dessous).

■ La réforme fiscale qui soit s'appliquer à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain au Canada ressemble presque en tous points à celle qui a été menée aux Etats-Unis. Entraînera-t-elle les mêmes désor-

ders sur les marchés financiers (lire page 44).

■ M. Henri Nallet, député PS, ancien ministre de l'Agriculture, demande à M. François Guillaume de reporter le projet de loi de mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole (lire page 43).

■ Jean Menu, ancien président de la CGC, est mort à l'âge de soixante-six ans (lire page 48).

■ A l'issue de son quarante-troisième congrès confédéral à Versailles, la CFTC a plaidé pour un soutien sélectif à l'activité et une reprise du dialogue social. M. Chirac a promis le statut social de la mère de famille « avant la fin de l'année » (lire page 42).

■ A Amiens, ont eu lieu les obsèques du militant CGT décédé à la suite de coups reçus lors d'une manifestation (lire page 42).

### Au sommet d'Acapulco

## Huit pays latino-américains se sont mis d'accord sur un « traitement général de la dette »

Les chefs d'Etat de huit pays d'Amérique latine (Argentine, Brésil, Colombie, Mexique, Panama, Pérou, Uruguay, Venezuela), réunis à Acapulco (Mexique) les 27 et 28 novembre 1987, ont souscrit l'accord d'Acapulco pour la dette, le développement et la démocratie, destiné à définir la doctrine latino-américaine qui servira de base aux efforts communs à venir.

Un « vaste consensus » s'est dessiné entre les huit délégations pour la rédaction du document, a indiqué le président mexicain, M. Miguel de La Madrid. Il a précisé que les participants s'étaient mis d'accord

pour un « traitement général de la dette », mais que la déclaration ne comportait pas de « décision opérationnelle ».

Dénonçant, une fois de plus, le poids excessif de la dette extérieure des Etats et les transferts d'épargne non moins excessifs pour assurer le service de cette dette, ils demandent une baisse substantielle des taux d'intérêt, mais sans préciser le pourcentage, et réclament, aussi, que les remboursements s'effectuent suivant les possibilités de paiement de chacun. Sur ce problème brûlant de la dette s'affrontaient sans position « modé-

rée » défendue par le Mexique et la Colombie à une « radicale », celle du Pérou, soutenue par le Brésil et l'Argentine : les divergences ont pu être finalement « surmontées ».

Au-delà des griefs et des revendications, le plus clair des résultats de la réunion d'Acapulco est la décision des huit chefs d'Etat de se réunir une fois l'an, dans le cadre d'un « mécanisme permanent de consultation et de concertation politique » pour tenter de définir une doctrine latino-américaine.

### Le communiqué final

« Avec l'adoption du communiqué final, les chefs d'Etat de huit pays d'Amérique latine ont souscrit l'accord d'Acapulco pour la paix, le développement et la démocratie ».

« Convaincus de la nécessité d'approfondir la concertation politique entre leurs pays, les huit chefs d'Etat ont décidé de se réunir une fois l'an dans le cadre du Mécanisme permanent de consultation et de concertation politique, précise le communiqué ».

« Estimant que l'établissement d'un pouvoir conjoint d'influence et de décision est nécessaire pour réduire la vulnérabilité de l'Amérique latine face aux facteurs extérieurs, les huit chefs d'Etat ont insisté fraternellement les autres gouvernements d'Amérique latine et des Caraïbes à assumer, conjointement avec eux, un nouvel

accord d'intégration et de coopération pour le développement, susceptible de conduire à une authentique communauté des nations latino-américaines (...) ».

« Les huit chefs d'Etat considèrent comme un impératif historique la définition d'un projet commun de développement fondé sur la volonté d'activer le processus d'intégration latino-américaine, de renforcer l'identité culturelle des pays du sous-continent et de leur assurer une présence plus effective dans les relations internationales (...) ».

« Le problème de la dette externe, le transfert massif des ressources financières vers l'extérieur, la hausse extraordinaire des taux d'intérêt, la dégradation des prix et la profifera-

tion du protectionnisme ont conduit à une réduction de la production, à un accroissement du chômage, à un déclin du niveau de vie, à un retard dans le développement autonome des pays latino-américains ».

« Au moment où il serait nécessaire d'adapter l'épargne internationale en vue de s'adapter aux transformations de l'économie internationale, les pays latino-américains ont eu plus de difficultés à accéder aux technologies de pointe monopolisées par les pays industrialisés et, de plus, sont obligés de transférer une grande partie de leur épargne vers l'étranger en titre du service de la dette. Cette situation est traduite par une réduction des investissements sociaux en matière d'éducation, de santé, de loge-

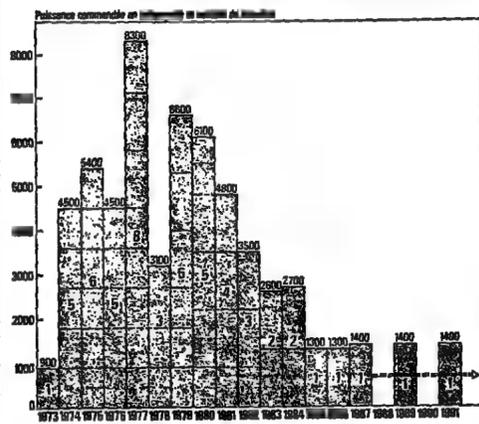
## Nouvelle chute du dollar qui bat ses records de baisse à Tokyo

La baisse du dollar a repris avec force lundi 30 novembre sur tous les marchés, commençant par celui de Tokyo, où le billet vert a battu tous ses records à 132,40 yens contre 133,75 yens. C'est l'incapacité du Congrès américain à agir promptement pour réduire le déficit budgétaire du pays, après l'accord de principe conclu il y a dix jours, qui a provoqué ce nouveau glissement du dollar dans la capitale nipponne. La Banque du Japon est bien intervenue pour freiner le glissement, mais grand succès.

En Europe, la devise américaine a également, battu à Francfort son record de baisse, à 1,6480 deutschemark, le 10 novembre dernier à 1,6480 deutschemark, qui maintenait à 1,64 deutschemark. Entre-temps, on avait vu fugitivement le dollar à près de 1,69 deutschemark. A Paris, le dollar est tombé de 5,64 F à un peu plus

de 5,58 F. Inévitablement, la faiblesse du dollar, qui renforce le mark, affaiblit le franc au sein du système monétaire européen (SME) : à Paris, le cours de la devise allemande se maintient au-dessus de 3,40 F, non loin de son cours plafond de 3,4305 F. Sans doute, l'Allemagne étudie un nouveau « geste » de soutien à l'Amérique, indirectement, à la France, qui pourrait prendre la forme d'une réduction supplémentaire de ses taux d'intérêt (taux d'escompte, taux Lombard), mais, à Paris, on est sceptique et aussi préoccupé. Si la glissade du dollar n'est pas stoppée, rien ne permet de croire qu'elle le sera, les tensions risquent de s'exacerber au sein du SME. Signe de l'inquiétude mondiale, le cours de l'or a monté de 3 % lundi, passant à Londres, à 333,33 dollars l'once de 31 grammes.

## Le ralentissement du programme nucléaire



Le rythme des commandes de réacteurs nucléaires a brusquement gonflé en 1974, au lendemain du premier choc pétrolier, et atteint son maximum en 1977, au cours de laquelle huit réacteurs ont été engagés : cinq de 900 MW (1) deux de 1 300 MW et le surpuissant Super-Phénix de Creys-Malville.

Ralenté par le second choc pétrolier, le rythme d'équipements nucléaires n'a cessé de diminuer depuis 1979, à mesure que les prévisions de consommation étaient révisées à la baisse. Ce ralentissement a été progressif, afin de permettre à l'industrie nucléaire de s'adapter à l'équipement plus de cinq tranches par an) de s'adapter. Il n'a toutefois pas permis d'adapter à l'optimum le parc de la centrale à la demande, et, selon ces estimations,

EDF devrait avoir au moins cinq réacteurs nucléaires en trop en 1990, c'est-à-dire comme l'avait expliqué son président, M. Pierre Delaportie, dans le Monde du 30 septembre, que l'investissement « aurait pu se passer pendant quelques années de cinq réacteurs nucléaires, en laissant en activité de vieilles centrales au charbon ».

D'où la nécessité de « lisser » à nouveau le rythme des commandes, qui passera d'une tranche par an, en 1985 à 1987, à une tranche par deux ans (ou une demi-tranche par an) d'ici à 1991.

### La relance des Semaines sociales à Paris

## Des cadres et des syndicalistes chrétiens proposent une lutte renforcée contre le chômage

Près de cinq cents personnes — cadres, syndicalistes, chefs d'entreprise, universitaires — ont participé, pendant trois jours, du 27 au 29 novembre, à La Plaine-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), à la relance des Semaines sociales, l'un des plus anciens lieux d'élaboration et de diffusion de l'enseignement de l'Eglise catholique en matière sociale.

A l'issue de ces trois jours, auxquels ont pris part des personnalités comme le Père Jean-Yves Calvez, MM. Jacques Méraud, membre du Conseil économique et social ; Jean Kaspar, secrétaire national de la CFTC ; Jean Bernard, président de la CFTC ; André Courtaigne, président de la CFTC (patronat chrétien), des propositions ont été adoptées, soulignant notamment l'importance du travail, rémunéré ou non, comme « élément essentiel de construction de la personne humaine ».

La réflexion a porté sur la signification du travail. Même dans une société en crise, le travail doit être remis « à sa vraie place, qui est grande mais n'est pas la première ». Il est à distinguer d'un emploi rémunéré. Car la conséquence principale ressentie du chômage est

l'absence, ou la perte, d'une activité conçue comme un moyen d'insertion sociale. « Le chômage n'est pas une fatalité ; notre devoir de citoyens et de chrétiens est de prendre en compte davantage les chômeurs », ont affirmé les personnalités réunies lors de ces trois jours. Elles ont pris position pour un revenu minimum

« La relance des Semaines sociales vise à réduire le chômage par des créations nouvelles d'emplois, des ajustements de l'environnement législatif et réglementaire des entreprises, des investissements sur la formation, une réduction importante du temps de travail et une définition au niveau européen de nouveaux critères de croissance. MM. Méraud et Boissonnat ont souligné, pour leur part, la « potentielle très forte qui existe au niveau des services et pourrait provoquer une réduction notable du chômage ».

« Mais, quelle que soit la durée de l'effort plus sérieux en faveur de la détection de nouvelles opportunités non satisfaites de manière à développer ce que M. Courtaigne a appelé une « économie d'échanges gratuits ».

Créées en 1904, les semaines sociales rassemblaient autrefois plusieurs centaines de personnes, pendant sept jours, au mois de juillet. Elles ont été une école de milieux et de responsables sociaux, professionnels et politiques, ainsi qu'un lieu de réflexion et une tribune importante pour l'Eglise de France. La formule s'est usée. Sur le thème « Des chrétiens dans la politique », la dernière grande semaine sociale remonte à 1973. Diverses expériences de relance avaient eu lieu au début des années 80 par région et par milieu professionnel.

C'est la première fois que la direction des Semaines sociales, en voie de renouvellement, tentait un thème général sur le travail. Elle y a été encouragée par l'épiscopat français, qui avait envoyé à La Plaine-Saint-Denis quatre des siens. Drainés surtout par le réseau des mouvements de cadres et de patrons chrétiens, le public est en moins grand nombre qu'espéré. Les promoteurs tentent pour autant poursuivre leurs efforts en vue de faire de ces nouvelles Semaines sociales une plateforme de rencontre, ouverte à tous les responsables, chrétiens ou non, engagés dans les différents secteurs de la vie professionnelle et intellectuelle (patrons, syndicalistes, médecins, théologiens, animateurs de quartier, etc.) et d'y faire entendre un point de vue social et éthique, fondé sur les droits de la personne humaine.

(Publicité)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**LA SOCIÉTÉ BURKINABE DES FIBRES TEXTILES (SOFITEX)**  
- B.P. 147 - Bobo-Dioulasso (Burkina-Faso) lance un appel d'offres international pour la fourniture d'équipements de transports en trois lots :

- lot n° 1 - 10 atelages routiers porte-conteneurs ;
- lot n° 2 - 10 atelages routiers à caisse fixe ou porte-conteneurs d'un montant équivalent ;
- lot n° 3 - 1 atelage semi-remorque.

● FINANCEMENT  
Lot n° 1 - Caisse centrale de coopération économique.  
Lots n° 2 et 3 - SOFITEX.

● DATE ET LIEU DE LIVRAISON  
Sur le site du garage de la SOFITEX à Bobo-Dioulasso huit (8) mois au plus tard à compter de la notification du marché.

● DOSSIER D'APPEL D'OFFRES  
Le cahier des charges peut être obtenu aux adresses suivantes contre remise d'un chèque certifié de 100 000 francs CFA au nom de la SOFITEX (ou de 1 000 francs français au nom de la CFDT).  
SOFITEX - Direction générale - B.P. 147  
Bobo-Dioulasso (Burkina-Faso)  
SOFITEX - Direction régionale - B.P. 1650  
Ouagadougou (Burkina-Faso)  
CFDT (DIE), 13, rue de Monceau - 75008 Paris (France)

● DEPOT ET CLOTURE DES OFFRES  
Les offres doivent parvenir à la SOFITEX ou à la CFDT, au plus tard le 14 décembre 1987 à 17 heures GMT.

**HENRI TINCO.**

● Un crédit pour la Mutualité sociale de la Nièvre. - Le conseil d'administration des caisses centrales de mutualité sociale agricole, réuni le 25 novembre, a ouvert à la caisse départementale de la Nièvre un crédit pour couvrir le découvert de trésorerie de celle-ci auprès du Crédit agricole : la caisse de la Nièvre a pris, en effet, les mesures nécessaires pour obtenir le versement des cotisations 1987 et résorber ses difficultés (le Monde du 17 novembre) et a prévu une accélération des procédures de recouvrement des cotisations en 1988.

**UNILEVER FRANCE SERVICES A UN PLAN D'INTEREPARGNE**

**LA PARTICIPATION EN ACTION**

UNILEVER FRANCE SERVICES a choisi INTEREPARGNE comme partenaire pour gérer son Fonds Commun de Placement.

entreprises qui désirent associer leurs salariés à leur expansion.

Pour toutes informations : Guy CABESSA, Directeur du Département de l'Epargne Salariale INTEREPARGNE, 9, rue d'Argenson. 75008 PARIS 42 65 59 10

Etre bien informé, c'est mieux choisir.

سكزا من الاجل

# Économie

## SOCIAL

Les obsèques de Lucien Barbier à Amiens

### Hommage militant

AMIENS  
de notre envoyé spécial

Lucien Barbier, c'était « Lulu », un militant cégétiste et communiste tout simple pour lequel la CGT et le Parti communiste français ont organisé, samedi 28 novembre, dans la ville d'Amiens figée par le froid et l'émotion, les obsèques d'un grand dignitaire. M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, s'était déplacé. « Le cœur se serre et les poings se ferment », a-t-il lancé du haut d'une tribune drapée de rouge devant la mairie. M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, prononçait d'une voix triste : « Un militant ouvrier a été assassiné pour avoir défendu une juste cause ».

Tout était dit, ou presque. Car l'heure n'était pas à l'étude froide d'une fin de mandat qui avait opposé durement, le 8 novembre, militants de la CGT et policiers : la justice s'en chargera. Non, l'heure était bien au chagrin et à la colère rentrée pour pleurer un militant de base frappé par un gardien de la paix au point de s'évanouir, quelques heures plus tard, dans la coma et d'en mourir vingt jours après.

« Il l'ont tué. » Tous ses amis avaient épinglé au revers de leur veste ce badge orné de noir. Tous se sont inclinés devant la dépouille de cet ouvrier picard dont de grandes affiches représentaient la soufre simple et l'allure modeste.

Il habitait à Savillères-Mongival près de Moreuil, à 30 kilomètres d'Amiens. Moreuil a parlé à lui et envoyé une couronne de fleurs : « Au revoir Lulu ». Un adieu à celui qui avait rejoint le Parti communiste clandestin en 1942, à l'âge de seize ans, qui s'était enrôlé dans les

FTP et qui, depuis, n'a jamais cessé de militer. « Je ne suis pas grand, mais, dans mon village, tout le monde me connaît », disait-il. Sur une méchante moto 125 centimètres cubes, il n'arrivait pas de transpirer des piles de tracta, le Vie ouvrier ou encore l'Humanité-Dimanche. Ouvrier sur métier à main dans la bonneterie, il a assisté à sa casse, explique l'un de ses camarades. Il se bat alors comme il peut. Partout, il cherche à implanter une section syndicale CGT, quitte à se faire licencier. « Il voulait se faire respecter en tant qu'ouvrier », résume Daniel Lemaire, élu municipal d'Amiens.

En 1963, on lui força un peu le main pour qu'il devienne secrétaire de la commission exécutive de l'Union départementale de la CGT. Il restera jusqu'en 1968, souffrant tout à tour le chaud (les grèves) et le froid (les négociations). Au passage, il s'entraîna à la colle et au rouleau pour pleurer un militant de base frappé par un gardien de la paix au point de s'évanouir, quelques heures plus tard, dans la coma et d'en mourir vingt jours après.

Des problèmes cardiaques l'obligent bientôt à prendre une préretraite. Début 1980, il lui faut passer sur le billard pour une opération à cœur ouvert. « Lulu » ne travaillera plus mais continuera à vendre l'Humanité-Dimanche. « Quand il mourait, il vivait », confie sa sœur. Samedi, plus de cinq mille amis lui ont rendu un bel hommage militant en suivant son cercueil avec, pour seul murmure, les paroles d'un vieux chant révolutionnaire...

LAURENT GRELSAMER.

## M. Jean Bornard demande une reprise du dialogue social

La fin du 43<sup>e</sup> congrès de la CFTC

La CFTC entend rester vigilante face au gouvernement et au patronat. C'est ce qu'a affirmé M. Jean Bornard, élu pour la seconde fois président de la centrale chrétienne, en clôturant, le samedi 28 novembre

à Versailles, le quarante-troisième congrès de la CFTC. « Il importe que le dialogue social reprenne », a-t-il souligné. Avant de se séparer, les mille deux cents congressistes ont adopté - à 88,25 % des voix,

contre 94,25 % en 1984 - le rapport d'activité du secrétaire général, M. Guy Drilleaud, et le projet de résolution générale présenté par M. Alain Deleu, secrétaire général adjoint.

En défendant le projet de résolution (actualisé pour tenir compte de la crise boursière, la CFTC craint qu'elle ne soit une récession), M. Deleu a affirmé : « Le syndicalisme est appelé à se remettre en question ». Observant que « le chômage s'aggrave, quel qu'en soient les statistiques », il a jugé nécessaire le traitement social et la formation pour les jeunes. Mais, a-t-il ajouté, « trop souvent, il s'agit d'emplois à bon compte pour l'entreprise ».

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès a adopté une résolution « régression

inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale » régionale délibérée et raisonnée.

Le 43<sup>e</sup> congrès de la CFTC a l'occasion de poursuivre le renouvellement des instances dirigeantes : sur quarante-quatre membres, le conseil confédéral en compte douze nouveaux, ce qui traduit, avec une moyenne d'âge de quarante-six ans, un très léger rajeunissement (1).

M. Deleu a été réélu, M. Drilleaud avec 97 % des voix, mais M. Drilleaud n'en a obtenu que 11 %, alors qu'en 1984 il était arrivé en tête avec 95 % des suffrages.

### Le nouveau bureau confédéral

Président : M. Jean Bornard; vice-présidents : MM. Louis Bergamin, Yves Misaire, André Walter (\*), Robert Gandonnière; secrétaire général : M. Guy Drilleaud; secrétaires généraux adjoints : MM. Alain Deleu, Alain Gourmelon, Jean Morel, Guy Coysy, Jean Page; trésorier : M. Jean Thuillier. Membres : M<sup>me</sup> Marie-Anne Ducloux; MM. Charles Sauty, Guy Linousta (\*), Charles Walter (\*), M<sup>me</sup> Nicole Prud'homme (\*), MM. Clovis Ihal (\*), Bernard Ihal (\*).

(\* Nouveaux membres.

## La fête du centenaire des syndicats chrétiens

Les anniversaires changent, mais le 1937, plus de quatre mille personnes s'étaient réunies au Parc des Princes, sous la présidence du cardinal Verdier, archevêque de Paris, qui avait célébré une messe solennelle pour fêter les cinquante ans du Syndicat des employés du commerce et de l'industrie (SECI), dont le CFTC se veut l'héritier.

Cinquante ans après, plus de cinq mille personnes emplissent un chapiteau à Versailles, sans messe et sans archevêque de Paris, pour célébrer, le 28 novembre, le cent ans du SECI. Ce fut une belle fête, techniquement très réussie. Grâce aux renforts très sophistiqués de la vidéo, les images du passé de Denis Papin et sa machine à vapeur suscitèrent pour « le libéré de l'enseignement » en 1984 - ont défilé sous les regards conquis d'avance et enthousiastes des militants.

Le texte avait été écrit par M. Jean Bornard et lu par Pierre Bellemans, non sans que le présentateur de la télévision prit parfois quelques libertés. Ainsi, il a ajouté au « scénario » original un commentaire libre pour souligner que le gouvernement Mauroy, sous la houlette de M. Deleu, a été élu pour la « liberté de l'enseignement », avait été « obligé de partir ». Vivant, le récit a bien reconstruit le parcours du syndicalisme chrétien, malgré quelques raccourcis historiques involontaires.

Arrivé sous le chapiteau à 15 h 25, M. Jacques Chirac fut obligé d'intervenir plus tôt que prévu car il devait aller accueillir

les députés du Liban à Orly. L'interruption de la fresque historique, à 16 h 10, par une première intervention de M. Drilleaud fut saluée par des sifflets et des applaudissements. Mais il suffit que M. Chirac évoque le retour des otages pour recueillir un tonnerre d'applaudissements.

Dans son intervention, le premier ministre a salué l'attachement à l'humanité, à la solidarité et à la participation d'une CFTC qui incarne « le syndicalisme de la personne ». Il a promis que son « engagement formel de construire un statut social avec des droits nouveaux pour la mère de famille » serait venu à la fin de l'année. A 16 h 22, M. Chirac était reparti.

Intervenant après l'évocation du combat de la CFTC pour « l'enseignement libre » - avec une allocution passionnée de M. Jacques Tessier, président d'honneur, l'annonce d'un message vidéo de M. Mitterrand a été saluée par un concert de huées et de sifflets. Mais le silence se fit pour le bref discours du chef de l'État - transmettant ses « sentiments de respect et d'estime » et souhaitant « bonne chance » au syndicalisme chrétien - dont la conclusion fut applaudie poliment.

Après un message vidéo de Luch Wallez et une adresse de Mgr. Casaroli au nom de Jean-Paul II, M. Bornard lança un appel en faveur du syndicalisme, « grande école de vie, de fraternité, de solidarité ».

M. N.

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

L'emprunt est en cours de souscription, cette annonce est publiée à titre d'information.

# FLORAL

Créée à l'initiative du Crédit Local de France et de la Caisse des Dépôts, FLORAL a une double vocation : l'ingénierie financière au service des collectivités locales, et le financement de leurs investissements. A ce titre, FLORAL intervient en leur nom sur le marché financier national, et émet son deuxième emprunt.

## EMPRUNT NOVEMBRE 1987

Emission de 146 000 obligations de 5 000 francs  
Prix d'émission : 5 015 francs  
Date de jouissance et de règlement : 24 novembre 1987  
Taux nominal : TAM  
Taux de rendement actuariel brut au règlement : TAM - 0,05 %  
Durée : 10 ans  
Amortissement : In Fine  
Cotation : Bourse de Paris

# FLORAL

Crédit Local - Régional

Une notice d'information est disponible auprès de FLORAL, 98, rue de l'Université - 75007 PARIS - BALO du 1<sup>er</sup> novembre 1987

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### AVENIR

Le 25 novembre 1987, AVENIR a tenu son assemblée générale ordinaire, sous la présidence de Philippe Santini, qui a nommé M. André Chadeau, administrateur de la société.

Ancien président de la SNCF, André Chadeau est entré dans le groupe Havas en août 1987 en qualité de conseiller du président de l'agence Havas.

Cette assemblée a été suivie d'une assemblée générale extraordinaire qui a approuvé les comptes par AVENIR de trois de ses filiales :

- Société d'exploitation commerciale et industrielle - S.E.C.I. ;
- Publi-Com ;
- Armement Publicité et Affichage.

Pour tenir compte des apports faits par ces sociétés, AVENIR a dû créer 100 actions nouvelles et augmenter son capital qui s'élevait, à ce jour, à 52 496 100 F et est représenté par 1 049 922 actions.

An cours de ces assemblées, M. Philippe Santini a fait le point sur la situa-

tion d'AVENIR au 31 octobre 1987. A cette date, le chiffre d'affaires a été de 722,3 millions de francs, en progression de 7 % par rapport à octobre 1986.

Le résultat net, après impôt, et compte tenu des opérations de fusion réalisées ci-dessus, s'élevait à 40 millions de francs, soit une progression de l'ordre de 25 %.

Par ailleurs, la société a acquis, au cours de cet exercice un certain nombre de concessions d'affichage, notamment dans la région parisienne.

Elle a pris le contrôle des sociétés Volique et Publicité extérieure Boule, renforçant ainsi son patrimoine en Ile-de-France. Elle vient de louer des emplacements significatifs à Paris et a acquis la société Affichage 44 à Nantes.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1988, AVENIR réalisera, ce qui peut être considéré comme une première mondiale, la création d'un réseau sur les agglomérations françaises de plus de 200 000 habitants, en passant de 100 à 200 communes.

L'ensemble de ces actions ainsi que son excellente situation financière permettent à AVENIR de consolider sa position de leader de l'affichage tant en France qu'en Europe.

## CONCOURS LE MONDE DU VIN

à partir du mardi 7 décembre le Monde publiera les réponses au concours

- Lundi 7 date 8 décembre réponses aux questions 1 à 10
- Mardi 8 date 9 décembre réponses aux questions 11 à 20
- Mardi 8 date 10 décembre réponses aux questions 21 à 30
- Mardi 10 date 11 décembre réponses aux questions 31 à 40
- Vendredi 11 date 12 décembre réponses aux questions 41 à 48
- Samedi 13 date 13-14 décembre réponses à la question 49

Publicité for HEC (Haute Ecole de Commerce) and other educational institutions. Includes text like 'HEC', 'INTELLIGENCE MARKETING', and 'LE MONDE DU VIN'.



سكزا من الاصل

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES FONDS ET SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT EUROPEAN FEDERATION OF INVESTMENT FUNDS AND COMPANIES EUROPAISCHE INVESTMENT-VEREINIGUNG

La Fédération européenne des fonds et sociétés d'investissement s'est réunie en assemblée générale le 13 novembre 1987 à Bruxelles, sous la présidence du Dr Bracker. Elle a admis à cette occasion, en qualité de membre associé, une société de gestion de fonds communs de placement luxembourgeois.

Au cours de la réunion, les représentants des divers pays ont procédé à un échange d'informations sur le comportement des Organismes de placement collectif en valeurs mobilières et de leurs souscripteurs dans leurs pays respectifs, pendant la période actuelle de profonde perturbation des marchés financiers.

Il apparaît que, dans l'ensemble, les OPCVM ont, par référence aux indices de marché, assez bien résisté à la crise. Les professionnels ont pu constater, par ailleurs, que les particuliers n'ont pas amplifié de manière significative leurs demandes de rachat et semblent ainsi faire preuve d'un comportement plus stable que les détenteurs directs de valeurs mobilières.

### LAFFITTE-BAIL

Résultat au 30 septembre 1987

Depuis le début de l'exercice, la production nouvelle s'élevait à 179 millions de francs, contre 142 millions en septembre 1986 (+ 26,1 %).

Le chiffre d'affaires locatif des neuf premiers mois d'activité s'élevait à 163 millions de francs, contre 142 millions en septembre 1986 (+ 14,8 %).

Le bénéfice de la période, hors plus-values, s'élevait à 51,1 millions, contre 41,1 millions en septembre 1986 (+ 24,3 %).

Le prochain dividende devrait connaître une augmentation supérieure à l'inflation (dividende 1986 : 31,02 francs, dont 0,72 franc d'avoir fiscal).

### SOPHIA-BAIL

Résultat au 30 septembre 1987

Depuis le début de l'exercice, la production nouvelle en crédit-bail immobilier s'élevait à 19,2 millions de francs.

Le chiffre d'affaires locatif des neuf premiers mois d'activité s'élevait à 19,2 millions de francs.

Le bénéfice de la période s'élevait à 11,3 millions de francs.

Le prochain dividende devrait connaître une augmentation supérieure à l'inflation (dividende 1986 : 31,02 francs, dont 0,72 franc d'avoir fiscal).

Le prochain dividende devrait connaître une augmentation supérieure à l'inflation (dividende 1986 : 31,02 francs, dont 0,72 franc d'avoir fiscal).

Le prochain dividende devrait connaître une augmentation supérieure à l'inflation (dividende 1986 : 31,02 francs, dont 0,72 franc d'avoir fiscal).

Le prochain dividende devrait connaître une augmentation supérieure à l'inflation (dividende 1986 : 31,02 francs, dont 0,72 franc d'avoir fiscal).

Le prochain dividende devrait connaître une augmentation supérieure à l'inflation (dividende 1986 : 31,02 francs, dont 0,72 franc d'avoir fiscal).

Le prochain dividende devrait connaître une augmentation supérieure à l'inflation (dividende 1986 : 31,02 francs, dont 0,72 franc d'avoir fiscal).

Le prochain dividende devrait connaître une augmentation supérieure à l'inflation (dividende 1986 : 31,02 francs, dont 0,72 franc d'avoir fiscal).

Le prochain dividende devrait connaître une augmentation supérieure à l'inflation (dividende 1986 : 31,02 francs, dont 0,72 franc d'avoir fiscal).

Le prochain dividende devrait connaître une augmentation supérieure à l'inflation (dividende 1986 : 31,02 francs, dont 0,72 franc d'avoir fiscal).

Le prochain dividende devrait connaître une augmentation supérieure à l'inflation (dividende 1986 : 31,02 francs, dont 0,72 franc d'avoir fiscal).

Le prochain dividende devrait connaître une augmentation supérieure à l'inflation (dividende 1986 : 31,02 francs, dont 0,72 franc d'avoir fiscal).

Le prochain dividende devrait connaître une augmentation supérieure à l'inflation (dividende 1986 : 31,02 francs, dont 0,72 franc d'avoir fiscal).

Le prochain dividende devrait connaître une augmentation supérieure à l'inflation (dividende 1986 : 31,02 francs, dont 0,72 franc d'avoir fiscal).

# Économie

## AU CANADA

### La réforme fiscale à l'épreuve des marchés financiers

En janvier 1987 commençait de s'appliquer aux États-Unis la grande réforme fiscale voulue par Ronald Reagan. Celle-ci prévoit notamment un allouement des impôts payés par les contribuables et un allègement de la charge sur les revenus. Le krach boursier du 19 octobre a probablement eu pour cause — au moins partielle — cet aspect de la réforme qui réduira les profits après impôts d'un certain nombre de sociétés. Le Canada va appliquer à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain sa réforme fiscale. Les mêmes effets se produiront-elles les mêmes effets ?

#### OTTAWA

De notre envoyé spécial

L'année 1988, qui approche à grands pas, fait un peu peur. Le krach boursier du 19 octobre à Wall Street a paralysé l'ensemble des marchés financiers dans le monde. Va-t-il lentement se résorber ou bien rebondira-t-il, multipliant les dégâts ?

Parmi les causes de la chute de Wall Street, on a probablement pas vu la responsabilité de la réforme fiscale voulue par M. Reagan, votée en septembre 1986 et qui a commencé de s'appliquer en janvier 1987. Justifiée soit-elle — le système américain était devenu injuste et inefficace — cette réforme a été sur un transfert important de bénéfices de sociétés vers les entreprises : 120 milliards de dollars en cinq ans.

Beaucoup d'experts avaient salué le courage et l'ingéniosité du changement, mais pas en gardant contre son côté « saut dans l'inconnu » qui se fait sans se savoir pas produit à Wall Street un certain lundi d'octobre : impôts accrus en 1987 sur les entreprises (33 milliards de dollars était-il annoncé), c'était moins de profits et, probablement, moins de dividendes. Logiquement, moins de dividendes — ou si peu — par la persécution d'une amélioration de la demande des familles, en principe stimulée par une baisse de 6 milliards de dollars de l'impôt sur le revenu cette année. Ce qui aura surtout retenu à la conscience des ménages, c'était la perspective de voir disparaître la possibilité de déduire les intérêts payés sur le crédit à la consommation. Et un ralentissement possible des ventes de voitures.

Quoi qu'il en soit, le marché new-yorkais a probablement réagi à une réforme fiscale, qui, incontestablement, défavorisait les entreprises. Mais, si cette analyse est la bonne, il faut-il s'inquiéter de voir le Canada s'approprier à plonger dans une expérience semblable ?

Comme une source

Le fait nouveau, qui va, lui aussi, avoir des conséquences, est la réforme fiscale qui s'appliquera, à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, au Canada, un pays qui, depuis mai 1986, fait partie du club des sept grands et qui, de plus en plus, compte, ne serait-ce que parce que, depuis deux ans, il a montré le plus dynamique en matière de croissance économique.

La réforme fiscale canadienne ressemble, dans ses grandes lignes, comme une copie à la réforme intervenue cette année aux États-Unis. Les gagnants — les particuliers — y seront les mêmes que les perdants — les entreprises.

En 1988, les impôts des particuliers seront réduits de 1,7 milliard de dollars canadiens, soit d'environ 7,5 milliards de francs. Des dix taux du barème (de 6 % à 34 %) ne subsisteront plus que trois taux (17 %, 26 % et 29 %). La charge fiscale pesant sur les entreprises sera, elle, alourdie d'un demi-milliard de dollars canadiens (2,2 milliards de francs), la baisse à 28 % du taux de l'impôt sur les bénéfices, qui interviendra le 1<sup>er</sup> juillet prochain (12 % compensé par un élargissement de l'assiette. En clair : moins d'exemptions, moins d'abattements de toutes sortes.

Les pertes entraînant pour l'État par la baisse de l'impôt sur le revenu étant plus importantes que les gains tirés de l'impôt sur les sociétés, le gouvernement a décidé un certain nombre de mesures : augmentation de 10 % des taxes sur les télécommunications, recouvrement accéléré des impôts, allouement de 1,6 milliard de dollars canadiens l'année prochaine, soit 7 milliards de francs.

Enfin, la réforme aura donc plutôt un rôle très légèrement dépressif sur la conjoncture, mais plus que les réductions fiscales sur les particuliers, qui n'interviendront qu'en juillet. En 1989, ce sera l'inverse : baisse de 3,5 milliards

dollars de l'impôt sur le revenu, augmentation de 600 millions de dollars canadiens de l'impôt sur les sociétés, recettes supplémentaires de 1,1 milliard de dollars canadiens.

Au total, le déficit budgétaire diminuera de 1,2 milliard de dollars en 1988, contre 2,4 milliards de dollars en 1987. L'effet conjoncturel sera, en fait, faible. Et si freinage il y avait, le risque ne serait probablement pas trop grand, tant le Canada est fort et s'est encore accéléré cette année, les investissements en forte croissance relayant une consommation qui commence tout juste à se ralentir.

Restent les effets structurels à long terme que produira la réforme. Sur les cinq prochaines années, l'augmentation de l'impôt sur les revenus sera compensée par l'impôt sur les sociétés. Michael H. Wilson, le ministre des finances, a dit très clairement : « Les sociétés supporteront une plus forte proportion du fardeau fiscal. Le produit de l'impôt sur les bénéfices augmentera d'environ 1 milliard de dollars canadiens au cours des cinq prochaines années. »

#### Fin de nombreuses exemptions

Ce projet, comme il l'a peut-être fait aux États-Unis, fera-t-il à nouveau basculer les colonnes du temple ? La sensibilité des entreprises au monde étant, depuis quelques semaines, ce que l'on sait, la chose n'est pas impossible. Il faut tout de même remarquer que, pour l'essentiel, ce seront les banques et, plus encore, les sociétés d'assurance-vie qui supporteront l'alourdissement de l'impôt sur les bénéfices.

Les entreprises à elles que pensent les investisseurs financiers canadiens lorsque, en juin dernier, il déclarait : « Nous savons tous que le régime fiscal permet à beaucoup de sociétés rentables d'éviter l'impôt. Les statistiques officielles montrent que, dans les divers secteurs, nous sommes au 11<sup>es</sup> des ans, les établissements financiers, les assurances, l'immobilier, supportent un taux moyen de 14,3 %, le plus faible parmi tous les autres secteurs : 24,5 % pour le commerce de gros, 21,2 % pour le commerce de détail, 20,4 % pour les services, etc. »

La réforme canadienne, qui prévoit une baisse de taxes, n'allouera l'imposition des sociétés que par la suppression de nombreuses exemptions accordées ici et là. Les sociétés cinématographiques, par exemple, bénéficieront l'année de production d'un film de la possibilité de déduire intégralement le coût de sa fabrication.

La réforme peut avoir ceci de bon — elle ne déclenche pas la tempête — d'inciter les chefs d'entreprise à décider de leurs investissements, non plus en fonction de motifs fiscaux compliqués imaginés pour réduire la charge d'impôts, mais en fonction d'objectifs économiques.

Les dispositions concernant les particuliers peuvent-elles leur côté faire mauvaise impression sur les milieux boursiers ? De même que six millions de contribuables américains de condition modeste ont été complètement exonérés, la réforme canadienne supprimera l'impôt sur le revenu pour 850 000 personnes. Les revenus élevés ne seront plus lourdement taxés ce s'ils comprennent des gains en capital ou font usage de concessions fiscales. Mais dans l'ensemble le code des impôts canadiens continuera d'accorder des positions préférentielles aux gains en capital, gains que le nouveau système américain considère, au contraire, comme des revenus ordinaires et traite comme tels. Bon pour la Bourse qui devrait enregistrer avec satisfaction cette prime accordée au risque par le Canada.

Ottawa a en outre décidé de remplacer les exemptions, aux effets d'autant plus importants que les revenus sont plus élevés, par des crédits d'impôt égaux pour tous, mais qui avantageront les petits contribuables. Il y a là une réforme importante, qu'on ne retrouve pas aux États-Unis.

Sur un point essentiel, Ottawa a renoncé, provisoirement du moins, à une réforme qui aurait accru la compétitivité de l'industrie canadienne, donnant par là confiance à la Bourse. Cette réforme consistait à supprimer l'ancienne taxe de 12 % perçue par l'État sur le prix de vente des seuls producteurs, pour la remplacer par une TVA plus ou moins inspirée du système français. Il fallait l'accord des provinces, et la chose n'était pas facile puisque les prix à la consommation auraient augmenté. La réforme ne sera pas reprise avant plusieurs années, nous a confié M. Michael Wilson.

Tous les spécialistes sont pourtant d'accord sur un point : le taux de vente en vigueur depuis soixante ans est l'impôt le plus désuet qui puisse être levé sur un produit. Plus tôt on le supprime, plus tôt les industries nationales par rapport aux productions importées. On estime couramment que les productions canadiennes supportent ainsi une majoration d'un tiers par rapport aux produits américains.

Telle est, pour l'essentiel, la réforme fiscale canadienne, dont M. Michael H. Wilson espère qu'elle incitera les entreprises à investir davantage et mieux, tandis que les particuliers plus équitablement les citoyens.

Reste à savoir ce que penseront les marchés financiers d'une réforme pas si axonale que cela.

ALAIN VERHOLES.

# Etes-vous 1929 de broy Un banqui

### BANQUE HERVET



Au travers de sa filiale UNION DE MARCHÉS, la BANQUE HERVET annonce qu'elle a pris une participation dans le capital de B.B.T. (anciennement Baux, Blanchet, Tavernier), Agent des Marchés Interbancaires.

Ce rapprochement permettra à B.B.T. de poursuivre son développement et d'aborder de nouvelles activités dans le respect de son autonomie et de ses structures, sous la conduite de l'actuelle équipe de direction.

A la suite du décès de M. Michel TAVERNIER, M. Alain NAVARRO est appelé à prendre la présidence de B.B.T. SA. L'équipe de direction de la société, composée de M. Claude THIFINAU, M. Patrick TEZENAS DU MONTCEL, sera renforcée par l'arrivée de M. Pierre AMIEL à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 1988.

M. Jean BAYARD, Directeur Général de la BANQUE HERVET assure la présidence de la Société UNION DE MARCHÉS dont M. Alain NAVARRO deviendra Administrateur.

La BANQUE HERVET précise qu'elle compte positionner UNION DE MARCHÉS avec ses nouveaux associés dans d'autres domaines des marchés interbancaires et financiers.

### Le Monde PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

## EMPRUNTS CNT: INVESTISSEZ DANS LA COMMUNICATION DE DEMAIN



### CNT

En finançant par des emprunts la recherche, le développement et les applications des technologies parmi les plus avancées au monde, la CNT contribue à l'effort entrepris par les Télécommunications françaises pour se placer au premier plan de la compétition internationale. Pour maintenir l'avance technologique dans les domaines de la télévision, de la vidéo, de la téléphonie, de la communication, pour poursuivre la modernisation du réseau, pour favoriser l'innovation technique dans la conception des équipements de télécommunications, pour multiplier et améliorer les services offerts à l'utilisateur, pour développer les activités des Télécommunications françaises sur le plan international, la CNT lance un nouvel emprunt public accessible à tous ceux qui pensent que la communication sera demain un des domaines d'activité les plus dynamiques et les plus rentables. En souscrivant aux emprunts de la CNT, chacun peut profiter de la progression des Télécommunications. En faisant progresser.

**EMPRUNT A TAUX FIXE**

Prix d'émission: le pair soit 100 F par titre. Durée: 11 ans. Date de jouissance et règlement: 14 septembre 1987. Intérêt: 10 %. Amortissement en totalité à la fin de la 10<sup>e</sup> année. Intérêt anticipé possible au gré de la CNT à compter du 7<sup>e</sup> anniversaire.

Souscription dans les Banques, Bureaux de Poste, Titres, Caisse d'Épargne.

## CAISSE NATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS

Une valeur sûre.

BALO du 1<sup>er</sup> décembre 1987. COB n° 87.436 du 23 novembre 1987. Une note d'information est tenue gratuitement à la disposition du Public.

### ALTERNATIVES ECONOMIQUES N° 52 décembre

EN KIOSQUE

## La Bourse et le dollar...

### OFFREZ-VOUS LE CADEAU QUI FERA CARRIERE

HP-18C BUSINESS CONSULTANT VOTRE GESTIONNAIRE FINANCIER

BANQUE: Amortissement/Taux d'intérêts. VENTE: Prévisions/Marges.

GESTION D'AGENDA: Horloge/Calendrier.

FRANCISE/SELECTION par Fonction/Personnalisable/Imprimante en option.

LA REGLE A CALCUL: distributeur agréé des calculatrices HEWLETT-PACKARD FRANCE vous propose d'assister à une démonstration.

1290FTTC

du 1<sup>er</sup> nov. au 31 janv.

OFFRE EXCEPTIONNELLE HP-18C + Invest d'application n° 3 "ENTREPRISE"

LA REGLE A CALCUL 65 bd Saint-Germain BP 300 75228 Paris cedex 05

Tél.: 43.25.68.88 - Télécopie: 43.25.22.76 - Tél.: 201.324

# Etes-vous sûr d'avoir 1929 raisons de broyer du noir ? Un banquier vous éclaire.

*Une lettre ouverte de Michel Cicurel, Directeur Général de la Banque Cortal.*

**E**n période de crise, l'obscurité est aussi dommageable que la chute des cours. Chez Cortal, la lumière est restée allumée. Dans l'œil du cyclone, nous avons écrit à chacun de nos clients pour livrer notre analyse de la situation.

Aujourd'hui, ce sont eux qui nous écrivent ; ils nous remercient de leur avoir évité la traversée en solitaire de cette tempête boursière. Ils se sont sentis soutenus, épaulés, conseillés.

Notre mérite aura été modeste. Face à la crise, Cortal a trouvé une clientèle avertie et robuste. En effet, le « service Cortal », qui est l'âme de notre banque, l'avait bien armée. Durant l'épreuve, le courant a continué de passer.

Nos clients se sont parfois étonnés de la multiplication



des moyens d'information et de liaison : un relevé mensuel accompagné d'explications et de suggestions personnalisées... des conseils réguliers pour optimiser leurs placements et des mises en garde contre les aléas de la conjoncture... des conseillers toujours disponibles au bout du fil jusqu'à 20 heures... la facilité de transmettre rapidement les ordres par courrier ou par téléphone. Ce dispositif a fait la preuve de son efficacité dans la tourmente.

C'est dans les grandes occasions qu'un client prend la mesure du dévouement de

son banquier. C'est dans les grandes occasions que le banquier mesure la fidélité de ses clients.

Je remercie les nôtres de leur confiance. Elle nous incite à redoubler d'ardeur pour défendre leurs intérêts (\*).

*Michel Cicurel*  
Michel CICUREL

\* Pour en savoir plus sur le Service Cortal et sur les placements recommandés par Cortal en période d'incertitude, appelez le 16 (1) 47 47 11 29 ou adressez votre carte de visite à Cortal - 27, rue d'Orléans, 92200 Neuilly-sur-Seine.



صكنا من الاموال

Marchés financiers

BOURSE DU 27 NOVEMBRE

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for Règlement mensuel and Comptant.

Comptant (selection) SICAV (selection) 27/11

Comptant and SICAV tables listing various financial instruments, their values, and market status.

Cote des changes and Marché libre de l'or tables showing exchange rates and gold market data.

e: coupon détaché - o: offert - \* : droit détaché - d: demandé - ♦ : prix précédent - ★ : marché continu

<b>ÉTRANGER</b> 3-4 L'avenir des relations entre Paris et Téhéran. 4 Le départ de 20 000 soldats vietnamiens du Cambodge. 5 Les tirs de roquettes sur Kaboul. 6 Les violences et l'annulation des élections générales en Haïti.	<b>POLITIQUE</b> 9 Le débat Rocard-Balladur sur TF 1. 10-11 Le lancement de la campagne présidentielle de M. Raymond Barre. 12 L'élection cantonale parisienne de Marseille. - La manifestation anticriste de Paris.	<b>SOCIÉTÉ</b> 14 Un commissaire de la PJ de Paris est inculpé de proxénétisme aggravé. - Le 20 <sup>e</sup> congrès du Syndicat de la magistrature. - En Suisse, le vacherin et l'épidémie de listériose. 16 La mort de Philippe Erlanger. 18-19 Sports.	<b>CULTURE</b> 20 Maria de Buenos Aires, d'Astor Piazzola. - Le concours Jacques-Thibaud. 21 Le 4 <sup>e</sup> Festival international de Rio. - Communication.	<b>ÉCONOMIE</b> 41 Au sommet d'Acapulco : un traitement général de la dette. 42 La fin du 43 <sup>e</sup> congrès de la CFTC. 43 La polémique sur la privatisation du Crédit agricole. 46-47 Marchés financiers.	<b>SERVICES</b> Abonnements ..... 2 Annonces classées 25 à 36 Campus ..... 24 Carnet ..... 24 Loto, Loto sportif ..... 23 Météorologie ..... 23 Mots croisés ..... 24 Radio-Télévision ..... 23 Spectacles ..... 22	<b>MINITEL</b> • A propos d'une réponse, IRIR • Votez pour l'intérêt ! LOTO • La cote en direct. BOURSE Actualité International Sports 3615 Tapez LEMONDE Commandez vos livres sur le Bazar du Monde 3616 + LM 16
---	--	--	--	--	--	--

## TURQUIE : les résultats des élections législatives

### La majorité obtenue par le premier ministre, M. Ozal, lui permet de former un gouvernement homogène

ANKARA de notre correspondant

Le parti du premier ministre, M. Turgut Ozal (ANAP (Parti de la mère patrie)), a remporté comme prévu les élections législatives du 29 novembre en Turquie. Il formera donc seul le prochain gouvernement. 93,5 % des vingt-six millions trois cent quarante mille électeurs inscrits ont participé au scrutin. Dans la matinée du lundi 30 novembre, alors que 91,5 % des suffrages étaient dénombrés, l'ANAP recueillait 36,5 % des voix et 294 sièges sur les 450 à pourvoir, bien devant la majorité des deux tiers dont le premier ministre aurait eu besoin pour procéder à des changements constitutionnels.

Le Parti populiste social démocrate (PPSD) de M. Erdal Inönü demeure, avec 24,5 % des voix et quatre-vingt-dix-sept députés, le premier parti d'opposition, tandis que le Parti de la juste voie, de l'ancien premier ministre, M. Süleyman Demirel, avec 19,5 % des voix, obtient cinquante

neuf sièges. Aucune des quatre autres formations qui présentaient des candidats n'est arrivée à franchir le seuil de 10 % des voix nécessaire à une représentation au Parlement. Le Parti de la gauche démocratique de l'ancien premier ministre, M. Bulent Ecevit, plafonne à 8,5 % des suffrages, et le Parti de la prospérité (fondamentaliste) retrouve son score habituel de 7 %. Le refus des extrémistes, exprimé par ce résultat, pénalise également le parti ultranationaliste de l'ex-colonel Turhan, qui n'obtient pas 3 % des voix.

#### Le refus d'un retour au passé

En se prononçant contre un gouvernement de coalition, les électeurs ont exprimé leur désir d'un pouvoir stable, assurant la poursuite de l'expérience de libéralisation entamée depuis l'arrivée de M. Ozal au pouvoir en 1983. Les propositions de l'opposition, portant sur davantage de justice sociale, n'ont pas convaincu une majorité d'électeurs. Le premier ministre a résumé, le soir du scrutin, un senti-

ment fréquemment exprimé dans les conversations durant la campagne : « Il n'y a pas d'autre choix ».

Le refus d'un retour à un passé assombré au chaos est particulièrement clair dans la vaste victoire de l'ANAP à Ankara et Izmir, les deux villes les plus marquées par la terreur des années 70. Il s'exprime également dans les résultats obtenus par M. Inönü, lui aussi nouveau venu à la politique. Cela confirme la préférence de l'électorat pour les partis nouveaux créés après l'interdiction des partis politiques, consécutive au coup d'Etat du 12 septembre 1980. Deux douzaines de députés autorisés par le référendum du 27 septembre à participer à nouveau à la vie politique, seul M. Demirel a réussi à maintenir son électeurat dans les zones qui lui sont traditionnellement acquises.

Deux facteurs ont amplifié, dans l'attribution des sièges, la victoire en suffrages du premier ministre. Le double système de barrage, local et national, destiné à empêcher l'entrée des petits partis au Parlement, place le

seuil très haut. Il prive en fait 20 % des électeurs de toute représentation au Parlement. Par ailleurs, un système de primes au parti arrivé premier dans chaque circonscription renforce encore l'écart en sièges au détriment de l'opposition ; et la presse de ce lundi tirait : « Deux tiers des sièges pour les tiers des voix ». La délégation mandatée par le Parlement européen pour négocier le démantèlement des élections a tenu à souligner cet obstacle à une représentation équitable. Elle relevait aussi que la légalité avait été partout observée, tant pendant la campagne que le jour du scrutin.

La division des voix à gauche a également favorisé la victoire de l'ANAP. Première victime de l'élimination des petits partis, M. Ecevit fait personnellement les frais de la politique de division dont l'accusé M. Inönü. Celui-ci avait dénoncé - et de nombreux commentateurs le suivent aujourd'hui - comme un soutien objectif à l'ANAP, le maintien en lice de M. Ecevit, dont le parti était assuré de ne pas franchir le barre des 10 %.

MICHEL FARRÈRE.

## Sur le vif

### Perpète

On était tous à Orly, le cœur en fête, samedi. On s'est littéralement jetés dans nos écrans, bras tendus, à la rencontre de ces deux otages, enfin arrachés à une longue nuit d'horreur, enfin retrouvés. On se disait, on se dit toujours, que ce coup-ci, ça y est, on tient le bon bout, les trois autres devraient nous être bientôt rendus, eux aussi.

Et puis là, aujourd'hui, connaissant le prix de ces libérations, je me sens, comment dire... gêné, mal à l'aise, en porte à faux. Dans certains cas, le justice, la séparation des pouvoirs, les grands principes, tout ça doit s'effacer devant la raison d'Etat, je sais bien. C'est à la valeur qu'elle attache à la vie, à la liberté de chacun de ses enfants, qu'on reconnaît une démocratie, OK, d'accord. Que ça soit sa faiblesse ou sa force, peu importe, c'est comme ça, je ne le discute pas.

Mais il y a vie et vie, alors ! Parce que, enfin, rappelez-vous,

il y a quoi, à peine quatorze mois, ceux qui sont allés mettre une lettre à la poste de l'Hôtel de Ville ou faire des courses rue de Rennes, et qui sont morts, morts assassinés, une mort atroce, démentie. Et ceux qui ont restés, à jamais bouillonnés, condamnés à perpète, enchaînés à des fauteuils roulants, privés de liberté.

J'ai encore dans l'oreille le cri d'une de ces victimes - victime de quoi, d'un simple attentat ou d'un acte de guerre ? - « Je vous en supplie, ne nous oubliez pas, faites que ces crimes contre l'humanité ne demeurent pas impunis ! » On avait envie de la mortifier : Quelle idée ! C'est pas pensable !

Et bien ! si, non seulement c'est pensable, c'est faisable. C'est fait. Gordji envoyé, il n'y a plus d'échange, de troc possible pour ceux qu'il a laissés prisonniers sur le sol français.

CLAUDE SARRAUTE.

## BOURSE DE PARIS

Matinée du 30 novembre :

Rechute : - 2 %

La Bourse de Paris a rechuté lundi matin. A l'issue de la séance matinale, l'Indicateur instantané, après avoir accédé son repli, accusé une baisse voisine de 2 % (-1,96 %).

Leroy-Somer, Casino, Docks de France, CPR, BP France, DMC, Club Méditerranée ont baissé de 5 % à 6 %.

Valeurs françaises			
	Cours précédent	Premier cours	Dernier cours
Accor	325	317	317
Agropar	438	430	430
Air Liquide (L)	537	530	531
Banque Paribas	422	399	396
Bouygues	2218	2200	2190
B.P. (L)	970	960	940
B.S.N.	4380	4290	4290
Carrefour	728	728	728
Chèque B.A.	728	728	728
Club Méditerranée	383	360	347
Elf (L)	.....	.....	.....
ELF-Apétite	.....	.....	.....
Escal	.....	.....	.....
Lafarge-Capelle	.....	.....	.....
Lyonnais des Eaux	1272	1270	1261
Michelin	210 80	204	202
Mich (L)	.....	.....	.....
Moët-Hennessy	1058	1060	1066
Novartis	798	770	762
Oréal (L)	.....	.....	.....
Paribas	716	701	706
Peugeot S.A.	482	478	470
Sano-Siège	460	441	442
Santel	545	542	536
Suez	578	572	570
Thomson-C.S.F.	.....	.....	.....
Toto-C.F.P.	.....	.....	.....
Valéo	443	436	436

## En Nouvelle-Calédonie

### Une vingtaine d'interpellations à la tribu de Saint-Louis à la suite d'un viol collectif

NOUMEA de notre correspondant

Barrages de gendarmerie, survol d'hélicoptères, circulation perturbée : la tribu de Saint-Louis, située dans la banlieue sud de Nouméa, a retrouvé, le lundi 30 novembre, son visage de secteur à haute tension. Un détachement d'une centaine de gendarmes a fait irruption en milieu de matinée dans le village, appuyé par une demi-douzaine de véhicules blindés (VBRG) et a procédé à une vingtaine d'interpellations.

Cette intervention devait permettre à la gendarmerie de démanteler le noyau de jeunes irréductibles, mi-délinquants, mi-militants indépendantistes, qui s'étaient quasiment installés au sein de la tribu une zone d'extraterritorialité, au grand dam de la droite locale qui incitait les pouvoirs publics à plus de fermeté. Mais les gendarmes vont surtout essayer de mettre la main sur des dépôts d'armes qui seraient, si l'on en croit la rumeur, substantiels, la tribu ayant jadis durant la seconde guerre mondiale un camp militaire américain.

Pour cette opération « coup de poing », les forces de l'ordre ont mis à profit l'émission suscitée dans l'opinion locale par un acte de viol collectif dont a été victime, samedi, une infirmière métropolitaine qui se rendait en promenade à la forêt de la Thy, proche de la tribu de Saint-

#### La section calédonienne du Front national a vu dans l'affaire de Saint-Louis l'expédition de « membres d'une milice indépendantiste » jusqu'à « assurés de l'impunité dans leur sanctuaire en raison des recrudescences et des renouveau des représentations de l'Etat », tandis que le RCPR estimait que « les circonstances de ces crimes leur confèrent un caractère politique indéniable et s'inscrivent dans le contexte passionnel des appels à la violence et à la haine prononcés par les représentants de l'Union calédonienne » (principale composante du FLNKS).

FRÉDÉRIC BOBIN.

La grève d'Air Inter et la journée d'action de la CGT - Le mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures lancé par neuf organisations syndicales d'Air Inter, lundi 30 novembre, a provoqué des perturbations limitées dans les vols en début de matinée. Selon Air Inter, à 9 h 30, sur les soixante-six vols prévus, dix-huit seulement (28 %) ont dû être annulés ; les autres sont partis avec retard de vingt minutes de retard, sauf un.

La grève s'inscrit dans la journée d'action pour la défense des libertés organisée également lundi 30 novembre par la CGT, et qui comporte surtout des manifestations - plus que des arrêts de travail - notamment à Paris à 18 heures, de la Bastille à l'Hôtel de Ville. L'objectif de ce mouvement s'est dirigé : à la défense, notamment, des dix Renault-Billencourt s'est ajoutée une protestation contre les « violences policières » (notamment celles qui ont entraîné la mort de Lucien Barbier et de Malik Ousseline) et contre les licenciements en général.

Le numéro du « Monde » daté 29-30 novembre 1987 a été tiré à 516 167 exemplaires

A	B	C	D	E	F	G
---	---	---	---	---	---	---

## Ancien président de la CGC

### Jean Menu est mort

Ancien président de la CGC de 1979 à 1984, M. Jean Menu est mort, le lundi 30 novembre à 4 heures du matin, des suites d'un cancer. Président de l'AGIRC, questeur au Conseil économique et social, M. Menu, âgé de soixante-six ans, venait d'être nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire.

Avec sa carrure imposante, son abondante chevelure blanche, Jean Menu avait l'allure bonhomme du bon grand-père qu'il était. Toujours courtois mais ferme, d'une extrême volence, l'homme ne manquait ni de convictions ni de caractère. Ce catholique militant était d'abord un syndicaliste réformiste. Quand il plaide pour une société « libérale, humaniste et juste », ce n'était pas pour lui de vains mots. Jean Menu défendait ses idées avec son cœur.

Né le 25 février 1921 à Douai, ce fils de VPR se retrouva « jeune noir » dans les mines du Nord pour échapper, à vingt ans, sous l'Occupation, au service du travail obligatoire. Ingénieur civil des ponts et chaussées, Jean Menu fit du syndicalisme jusqu'à la fin de sa vie. Il adhéra à la CGC dès les débuts de cette confédération. Ingénieur à la direction principale des services techniques des Charbonnages de France, il gravit progressivement les échelons de la fédération des mines et de l'énergie atomique de la CGC, dont il fut en 1967 le secrétaire général. En 1973, en pleine « ère Mitterrand », il devint secrétaire général de la Confédération. A ce poste, il sera la cheville ouvrière du rapprochement avec les cadres de l'UGICT-CGT, qui sera concrétisé par une dégradation commune.

Pour Jean Menu, le syndicalisme des cadres ne doit pas être catégoriel, égotiste, replié sur lui-même, mais au contraire un peu direct avec les autres catégories de salariés. En 1975, il brigue la présidence de la CGC pour succéder à André Maitresse. Il est soutenu par M. Paul Marchelli, président de la fédération de la métallurgie, et par le « comité de rénovation » de la CGC. Mais - ce scrutin sera même contesté - le représentant de nouveau en 1977. Cette fois-là, M. Marchelli est son rival. L'un et l'autre sont de nouveaux battus. L'heure de la présidence sonnera en 1979 : avec le soutien de M. Marchelli, qui devient secrétaire général adjoint, il est élu avec 63,7 % des voix. Il refuse alors « l'étiquette de président titulaire ou de président marchois ».

S'engageant dans une concertation régulière avec FO et la CFTC mais rencontrant aussi la CGT et la CFTD (avec laquelle il signera un accord sur le temps de travail), il note des relations difficiles avec M. Barre, dont il demandera en mars 1980, à Grenoble, son départ. La solidarité, Jean Menu est prêt, mais à condition que l'engagement ne soit pas seul dans l'effort. « Si la politique actuelle que nous dénonçons n'est pas infléchie, lancée le 29 octobre 1980 dans la Croix, il semble qu'il faut changer de président de la République ».

Sa réélection en mai 1981 pour un second et dernier mandat coïncidera avec l'arrivée au pouvoir de M. Mitterrand, qui lui jugera vite « impérial ». Mais il y a un zeste de social-démocratie chez l'humaniste Jean Menu. Face au gouvernement socialiste, il se veut ni complaisant ni réticent. L'adhésion de force va toutefois s'engager rapidement. Il est vrai que

Jean Menu se voit doubler à partir de mai 1981 par un délégué général qui joue de plus en plus le « numéro deux » et qui s'appelle Paul Marchelli. Il doit tantôt, retrouvant son inclination naturelle à la modération, atténuer ses propos, tantôt le rattraper. Régissant violemment aux lois Auroux et à une politique fiscale livrant les cadres « nus sur l'autel de sacrifice de la solidarité nationale », il démissionne en septembre 1982. La démission de M. Menu, cet autre homme du Nord avec lequel il a eu tant de mal à dialoguer, s'appliquera toujours à faire la différence entre contestation d'une politique et lutte ouverte contre un pouvoir.

Fils de cinq enfants, Jean Menu avait été élu le 7 avril 1986 à la présidence de l'AGIRC. Une fonction où il retrouvait son rôle naturel de conciliateur. Ce syndicaliste avait su conquérir le respect de tous ses partenaires.

M. M.

## Après son interpellation à Ajaccio

### Le secrétaire général du Syndicat des travailleurs corses est transféré à Paris

BASTIA de notre correspondant

M. Bernard Trojani, le secrétaire général du STC (Syndicat des travailleurs corses, syndicat nationaliste) et Savaria Emmannelli, responsable STC de l'hôpital d'Ajaccio, ont été interpellés samedi 28 novembre à Ajaccio par la section de recherches de la gendarmerie nationale. M. Emmannelli devait être relâché dimanche dans l'après-midi, alors que M. Bernard Trojani était transféré à Paris par avion spécial pour y être présenté au juge Michel Legrand, chargé des dossiers du terrorisme corse.

L'audition de M. Bernard Trojani sera en rapport avec l'enquête sur l'affaire de la Marana, où, le 4 août dernier, un gendarme - Guy Aznar - avait été tué au cours du mitraillage d'un fourgon de gendarmerie par un commando de l'ex-FLNC (le Monde du 6 août).

L'interpellation de Bernard Trojani a provoqué dans les milieux nationalistes une surprise d'autant plus grande qu'il est établi que le secrétaire général du STC n'était pas en Corse mais séjourrait à Nice au moment de l'affaire de la Marana. Alors pourquoi cette audition ? Peut-être, suggèrent certains responsables du STC, parce que trois adhérents du syndicat sont impliqués dans le récent coup de fil lancé contre l'ex-FLNC, mardi dernier, par le SRPJ d'Ajaccio (le Monde daté 29-30 novembre).

D'autre part, une troisième personne, M. Amadei, vingt-deux ans, sympathisant nationaliste, a été interpellé, dimanche, à L'Île Rousse par les gendarmes, puis transféré à Paris pour être présenté, lui aussi, au juge Michel Legrand.

MICHEL CODACCIONI.

**PIAGET**

**Aldebert**

Paris : 16, place Vendôme - 1, bd de la Madeleine  
70, lg Saint-Honoré - Palais des Congrès, Paris Maitlot  
A Cannes : 19, La Croisette

## Ordinateurs

### l'hebdomadaire informatique au format NEWS

## CETTE SEMAINE EN SUPPLÉMENT UN MAGAZINE UNIX

LA REGLE A CALCUL 65 bd Saint-Germain BP 300 75228 Paris cedex 05  
Tél. (1) 43.25.68.88 Télécopie : (1) 43.25.22.76 Télex RAC 201 324 F